Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17620 – 7,90 F - 1,20 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE – JEUDI 20 SEPTEMBRE 2001 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties

Demandez notre supplément

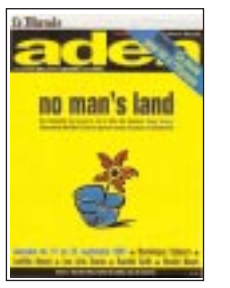

« Guerre sainte » à Kaboul, espoir à Jérusalem

● Les talibans lancent un appel au djihad en cas d'attaque américaine sur l'Afghanistan ● Les Etats-Unis évoquent l'implication possible de plusieurs Etats dans les attentats du 11 septembre ● A Washington, Jacques Chirac se dit prêt à une action militaire commune ● Cessez-le-feu et promesse de dialogue entre Israéliens et Palestiniens

SOMMAIRE

● **Veillée d'armes en Asie centrale :** Un millier de religieux afghans réunis à Kaboul. Questions sur le Pakistan et ses services spéciaux. Le frère du commandant Massoud parle. La Russie, alliée ambiguë. La thèse universitaire d'un jeune Grenoblois sur Ben Laden. p. 2 à 4

● **Les alliés se concertent :** Jacques Chirac réaffirme à Washington l'offre de coopération de la France. Les scénarios de la riposte militaire. Pas d'engagement sans consultation du Parlement. p. 5

● **Les marchés financiers à l'épreuve :** Les géants de l'assurance confrontés au plus grave sinistre de leur histoire. Enquête en France sur d'éventuels délits d'initiés. p. 6

● **L'Amérique sous le choc :** Paroles de New-Yorkais, une semaine après la catastrophe. p. 7

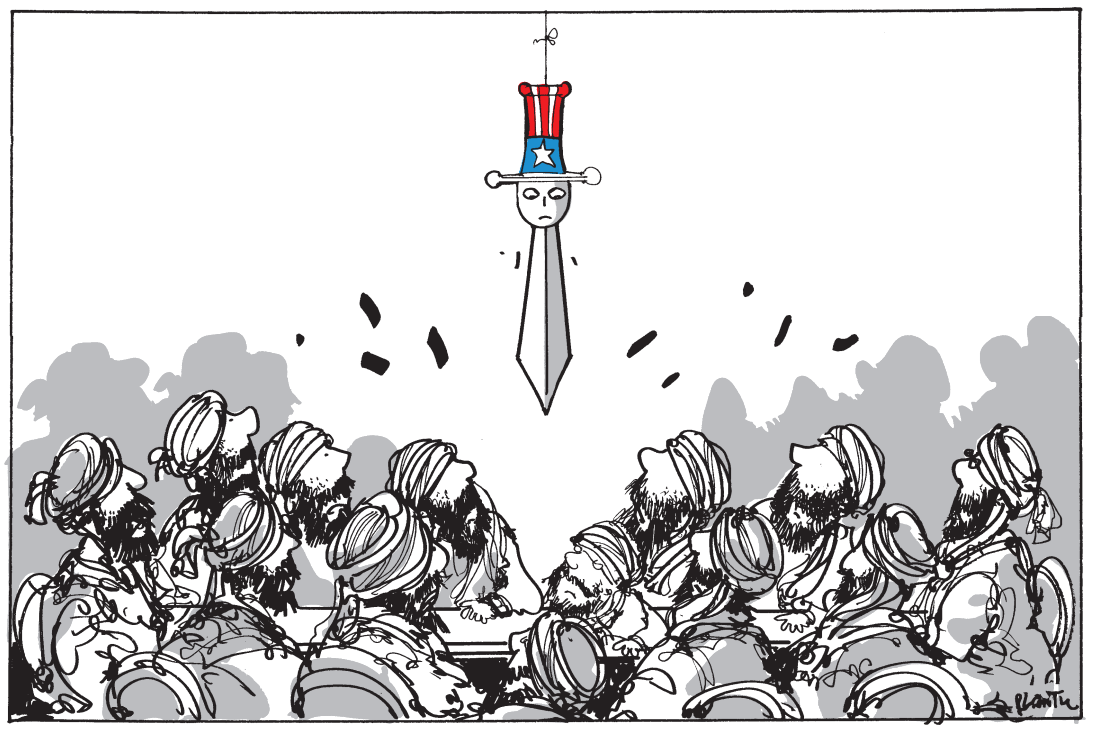

● **Cessez-le-feu israélo-palestinien :** Israël retire ses troupes des territoires. M. Arafat contesté. p. 8 et 9

● **Les heures sanglantes du terrorisme :** *Le Monde* commence la publication de six récits sur les tournants du terrorisme international. Aujourd'hui : la prise d'otages aux JO de Munich, en 1972. p. 10

● **The New York Times** Reportages et analyses, en v.o., du grand quotidien américain. Aujourd'hui, un retour sur les heures du drame et une enquête sur la communauté sikh. p. 11

● **Les débats :** Les points de vue de Tariq Ali et d'Ahdaf Soueif. p. 12

● **Les analyses :** « New York, du symbole à la cible », par Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux ; « La "guerre juste" contre le terrorisme », par Thomas Ferenczi. Editorial : « Vent de paix ? » p. 14

► www.lemonde.fr/11septembre2001

JEFF ZELEVANSKY/AP

MUSIQUE

Dylan, opus 43

Profondément ancré dans la musique populaire américaine des origines, mêlant blues, country, rockabilly et jazz, le nouvel album de Bob Dylan, *Love and Theft,* s'inscrit parmi les plus belles pages qu'il ait jamais écrites. Ce disque a valu au chanteur et poète américain, symbole des ambiguïtés et des contradictions de son pays, les éloges de la critique la plus exigeante et devrait le réconcilier avec le public français. p. 31

► www.lemonde.fr/disques

Enseignants : crise de vocations

UNE GRAVE crise de recrutement menace l'éducation nationale. Pour pallier les départs à la retraite, le ministère doit embaucher 300 000 enseignants en dix ans. Or les candidats aux concours sont de moins en moins nombreux. La diminution des vocations est surtout sensible dans l'enseignement professionnel, mais la filière générale et le primaire sont aussi touchés. Dans l'académie de Créteil, plus d'un candidat sur deux au professorat des écoles a été admis. Les jeunes expliquent leurs réticences par le faible niveau de rémunération, mais surtout par les conditions de travail. *« On a la sécurité de l'emploi, mais après combien d'années de galère ? »*, souligne une étudiante.

Lire page 15

A Shanksville, les 250 habitants disent « merci » aux «héros du vol 93 »

SHANKSVILLE (Pennsylvanie)
de notre envoyé spécial

D'abord, des drapeaux. Des dizaines, des centaines de drapeaux américains, de toutes tailles, accrochés aux rebords des fenêtres, sur les boîtes aux lettres, à la terrasse des maisons en bois... Voilà maintenant huit jours que Shanksville, paisible village des forêts de Pennsylvanie, arbore ainsi des bannières rouge-blanc-bleu. Huit jours que les 250 habitants rendent hommage aux quarante-quatre passagers et membres d'équipage morts, le 11 septembre, dans le crash du vol 93 de la compagnie United Airlines. Depuis que l'appareil s'est écrasé non loin de là, sur une hauteur que les chasseurs de daims ont baptisée la « mine de diamants », Shanksville est à l'image du pays : sous le choc, mais plus patriote que jamais.

Vus d'ici, au plus profond de l'Amérique profonde, New York et Washington paraissent pourtant bien loin ; sans parler d'Oussama Ben Laden ou des talibans de Kaboul... Jusqu'à cette maudite matinée du mardi 11 septembre où le crash l'a soudain propulsée à l'avant-scène planétaire, Shanksville vivait comme hors du monde, à peine dérangée par les touristes venus pêcher le brochet dans les lacs voisins. Les fermiers cultivaient le maïs, les enfants se rendaient à l'école à bord de vieux cars orange... *« En fait,* explique un père de famille, *nous étions comme la plupart de nos compatriotes ; les malheurs du monde nous semblaient virtuels, on ne les voyait qu'à la télévision. Et puis, d'un seul coup, il y a eu cette histoire... »* Alors, la population s'est mobilisée pour surmonter l'épreuve. *« La communauté s'est unie dans le drame »*, assure le garagiste Robert Hauger. *« Les gens ont fait front de manière extraordinaire en aidant les équipes de secours »*, confirme l'épicière Donna Wilt.

Dans les jours suivants, alors que l'attention internationale se portait avant tout sur les trois autres attentats, ceux de New York et du Pentagone, diverses personnalités sont venues ici, dont Laura Bush, l'épouse du président. La First Lady, comme d'autres, a salué le courage des passagers, qui se seraient battus avec les quatre pirates de l'air, provoquant la chute de l'appareil en pleine nature, et non à Washington, sa cible supposée. Ce scénario, reconstitué grâce aux appels téléphoniques passés peu avant le crash par au moins trois personnes présentes à bord, vaut aujourd'hui aux défunts d'être vénérés dans ce coin perdu de Pennsylvanie. Le gouverneur de cet Etat, Tom Ridge, n'assure-t-il pas qu'ils ont *« sauvé des centaines, peut-être des milliers de vies »*, en s'opposant aux kamikazes ?

Les habitants de Shanksville voient dans cette résistance une *« première victoire contre le terrorisme »*. En attendant d'avoir accès au lieu du crash, toujours sous surveillance policière, ils déposent des bouquets de fleurs devant un mémorial improvisé au cœur du village, entre l'une des églises et la caserne des pompiers (volontaires).

Une pancarte salue les *« héros du vol 93 »*. Une autre donne leurs noms : Lorraine Bay, Sandra Bradshaw, Andrew Garcia... Sur une grande feuille blanche, où les visiteurs peuvent griffonner quelques mots d'adieu à ces inconnus, l'un d'eux a simplement écrit : *« Merci. »*

Philippe Broussard

PHILIPPE BOURSEILLER

VOYAGES

Stromboli, l'île-phare

Il n'existe qu'un moyen d'accès à l'île que les Grecs avaient baptisée « phare de la Méditerranée » : le bateau. Il permet d'admirer ce cône qui sort de l'eau et d'être impressionné par la taille du volcan. Stromboli, la plus au nord des sept îles Eoliennes, autrefois plantées de vignes et d'oliviers, offre aujourd'hui aux visiteurs ses maisons blanchies à la chaux et ses ports minuscules. p. 28-29

Alerte sociale chez Boeing

PHIL CONDIT

LE CONSTRUCTEUR américain Boeing, que préside Phil Condit, a annoncé, mardi 18 septembre, 30 000 suppressions d'emplois d'ici à la fin 2002. Après les attentats, l'industrie aéronautique mondiale entre sans doute dans l'une des plus graves crises de son histoire.

Lire page 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal CON., 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 920 - 7,90 F - 1,20 €

POINT DE VUE

Le piège du djihad afghan

par Gilles Kepel

LE carnage terroriste qu'ont subi les Etats-Unis le 11 septembre et l'incroyable coup porté au symbole de leur puissance sont imputés par le président Bush aux mystérieux réseaux d'un seul individu, milliardaire ci-devant saoudien et adepte du djihad, Oussama Ben Laden, et aux talibans qui l'abritent en Afghanistan, l'un des pays les plus pauvres du monde.

La disproportion des forces est stupéfiante. Le World Trade Center et le Pentagone semblent à des années-lumière de Kandahar et de Kaboul. Pourtant, depuis deux décennies, le pouvoir américain a tissé des liens avec les militants les plus radicaux du djihad (guerre sainte) en Afghanistan. Dans les années 1980, il les a formés à la guerre moderne contre l'URSS, armés et financés, en collaboration avec les pétromonarchies du Golfe, croyant en faire un instrument docile. Puis il a laissé son allié pakistanais favoriser l'arrivée au pouvoir des talibans à partir de 1994.

L'offensive qui se prépare contre l'Afghanistan oppose des adversaires qui se connaissent bien, car ils ont longtemps été partenaires. C'est dans la mémoire de cette relation qu'on peut en inscrire les ressorts et les enjeux profonds, par-delà l'actualité immédiate.

Le 15 février 1989, l'armée rouge quitte l'Afghanistan, vaincue par le djihad. Les Etats-Unis ont fourni aux combattants afghans, et aux militants islamistes radicaux arabes et pakistanais qui les ont rejoints, un appui décisif et célèbrent une double victoire. D'une part, la déroute afghane enclenche l'effondrement du système soviétique, piégé, quelques mois avant la chute du mur de Berlin. D'autre part, le djihad afghan a détourné vers Moscou l'anti-américanisme prôné par la révolution islamique de Khomeiny.

Concentrée autour de Peshawar, la mouvance islamiste la plus extrémiste combat le communisme.

Lire la suite page 12

Gilles Kepel *est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.*

VILLE ET VOITURE

En finir avec les bouchons

Le contexte international et le plan Vigipirate pèsent sur l'organisation de la journée européenne « En ville, sans ma voiture ! », samedi 22 septembre. Paris renonce, les métropoles régionales hésitent. Notre cahier spécial présente l'état des lieux de l'automobile dans les zones urbaines.

Lire notre supplément et p. 17

Horizons	10	Aujourd'hui	26
France-Société	15	Météorologie-Jeux	30
Carnet	18	Culture	31
Régions	19	Guide culturel	33
Entreprises	20	Kiosque	34
Communication	22	Abonnements	34
Tableau de bord	23	Radio-Télévision	35

VEILLÉE D'ARMES EN ASIE CENTRALE

LE MONDE / JEUDI 20 SEPTEMBRE 2001

TERRORISME **Une réunion de plus de mille oulémas (théologiens musulmans), a commencé, mercredi 19 septembre, à Kaboul. Dans un message au conclave, le chef suprême des talibans d'Afghanistan, mollah Mohammad Omar, a exclu toute extradition d'Oussama Ben Laden sans preuve de sa culpabilité dans les attentats contre les Etats-Unis. ● JACQUES CHIRAC a déclaré, mardi, après avoir rencontré George W. Bush à la Maison Blanche, qu'une coopération militaire de la France était *« concevable »* sous condition d'une concertation préalable sur ses objectifs et ses modalités. ● LE CONSEIL DE SÉCURITÉ de l'ONU a exigé, mardi, à l'unanimité, la remise *« immédiate et inconditionnelle »* d'Oussama Ben Laden. ● LE FRÈRE du commandant Massoud, décédé le 15 septembre, estime dans un entretien au *Monde* que le Pakistan *« soutient les talibans »* et leurre les Etats-Unis.**

Les chefs religieux afghans et pakistanais menacent les Etats-Unis d'un djihad

A Kaboul, les oulémas, réunis mercredi 19 septembre, disent vouloir protéger Oussama Ben Laden en l'absence de preuves de sa culpabilité dans les attentats de New York et de Washington. Un appel à la guerre sainte a été lancé par les dignitaires d'Islamabad, si le pays était attaqué

LES AMBASSADES occidentales au Pakistan ont donné, mercredi 19 septembre, des consignes de départ pour les familles et le personnel non indispensable. Le ministre irakien des affaires étrangères, Naji Sabri a nié toute implication de son pays dans les attentats du 11 septembre. Cette mise au point fait suite aux déclarations du secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld laissant entendre que plusieurs Etats pourraient être impliqués dans la tragédie de New York et de Washington.

●**Pourparlers entre le Pakistan et l'Afghanistan.** Un millier de religieux afghans sont réunis au palais présidentiel de Kaboul pour décider du sort d'Oussama Ben Laden. L'inter services Intelligence (ISI), les services spéciaux pakistanais créés en 1948 sont un véritable Etat dans l'Etat. Son chef actuel, Mahmood Ahmad, a joué un rôle crucial dans le coup d'Etat qui a porté au pouvoir, le 12 octobre 1999, le général Pervez Moucharraf. En cas d'intervention militaire américaine au sol, le Pakistan sera au centre du dispositif, comme ce fut déjà le cas lors de la guerre contre l'occupant soviétique en Afghanistan.

●**L'Alliance du Nord, l'Asie centrale et le rôle du Pakistan.** Mohammad Yehia Massoud, frère du commandant Massoud, chef de la résistance au régime des talibans estime que l'ISI, les services spéciaux pakistanais, *« a forcément trempé dans le meurtre de son frère »*. Actuellement ambassadeur en Pologne du gouvernement afghan en exil, il est convaincu que le régime d'Islamabad *« continue de leurrer les Américains »* et cherche avant tout à gagner du temps. Pour lui, *« l'ISI, les talibans et Ben Laden ont partie liée »*. En dépit du « rapprochement antiterroriste » russo-américain, le rôle des républiques d'Asie centrale sera crucial en cas d'intervention militaire de Washington contre les sanctuaires d'Oussama Ben Laden. Est-ce que Vladimir Poutine, actuellement en vacances, laissera l'armée américaine prendre pied dans cette région pour l'ouverture d'un éventuel « front nord » ?

●**Une thèse sur Oussama Ben Laden.** Au lendemain des attentats de New York et de Washington, un étudiant de Science Po à Grenoble, Florent Blanc a présenté un mémoire de fin d'études sur *« le cas Oussama Ben Laden : une approche des relations entre les Etats-Unis et le terrorisme islamique »*. Cette thèse illustre la manière dont l'homme le plus recherché par le gouvernement américain a été *« recruté »* par la CIA avant de devenir l'ennemi numéro un. Son organisation *« sans centre décisionnel, sans structure fixe et sans attache territoriale »* ne sera pas facile à supprimer. Pour Florent Blanc, Ben Laden reste avant tout *« un ennemi pratique »* qui néanmoins a cherché à se procurer des matières nucléaires selon les services de renseignements américains.

●**Rencontre Bush-Chirac à Washington.** *« La coopération militaire peut se concevoir, mais dans la mesure où nous serions préalablement concertés sur les objectifs et les modalités d'une action dont le but et l'élimination du terrorisme »* a déclaré le président de la république. Le chef de l'Etat s'est refusé à commenter les *« différentes hypothèses »* de riposte militaire, se contentant d'indiquer *« je les comprends mieux à présent »* avant de préciser *« je ne sais pas s'il faut parler de guerre »*. Lionel Jospin a par ailleurs souligné qu'il n'y aurait pas d'intervention de la France aux côtés de son allié sans un vote préalable du Parlement.

●**Les conséquences économiques.** Les géants de l'assurance sont confrontés au plus grave sinistre de leur histoire. Le coût des attentats pourrait être compris entre 16 et 48 milliards d'euros. Le Lloyd's, qui couvre près de 25 % du marché mondial de l'assurance aviation et assure neuf compagnies aériennes sur dix, est sur des charbons ardents tandis que les primes maritimes au Proche-Orient et dans le sous-continent asiatique bondissent en raison des risques d'une riposte américaine. La Commission des opérations en Bourse (COB) a décidé d'ouvrir une enquête sur des variations de cours jugées anormalement élevées à la Bourse de Paris dans les jours qui ont précédé le 11 septembre.

●**L'enquête et le traumatisme des New-Yorkais.** Donald Rumsfelsd, secrétaire à la défense, a laissé entendre que plusieurs Etats pouvaient être impliqués dans les actes terroristes du 11 septembre tandis que le ministre de la justice, John Ashcroft, a affirmé qu'il semblait très probable que d'autres détournements étaient prévus. Au total, 75 personnes sont actuellement détenues dans le cadre de cette enquête monumentale et quatre d'entre elles ont été inculpées. A New York, personne n'exclut une autre attaque d'avion ou par exemple une contamination du système d'adduction d'eau courante par des produits bactériologiques. Le traumatisme est indéniable alors que certains habitants demandent déjà ne pas tomber dans le piège tendu par Ben Laden : celui d'une réaction irrationnelle.

Un commando allemand pour Kaboul ?

Les Etats-Unis auraient discrètement sondé le gouvernement de Berlin sur la possibilité d'utiliser à Kaboul le commando des forces spéciales allemandes (KSK). C'est ce qu'affirme la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, mercredi 19 septembre. Le ministère de la défense s'est refusé à démentir ou à confirmer cette information mais, selon des officiers cités par le quotidien de Francfort, le KSK serait en mesure d'être engagé *« sur-le-champ »* pour récupérer les huit Occidentaux actuellement détenus par les talibans. Il s'agit de quatre Allemands, de deux Américaines et de deux Australiens, appartenant à l'organisation humanitaire protestante Shelter Now International et accusés de prosélytisme chrétien. Leur procès avait commencé au début du mois à Kaboul. Le KSK fait partie des forces de réaction rapide de la Bundeswehr ; il compte environ trois cents hommes et a été entraîné à l'origine par les SAS britanniques.

Les expatriés occidentaux commencent à évacuer la région

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

Un millier de religieux afghans sont réunis depuis mercredi 19 septembre au palais présidentiel de Kaboul pour décider du sort d'Oussama Ben Laden. Venus de toute l'Afghanistan à la demande du chef suprême des talibans, Mollah Mohammad Omar, ces religieux devront dire dans la journée, sur un ordre exprès de ce dernier, si les talibans peuvent extrader Ben Laden ou s'il convient de déclarer la guerre sainte en cas d'attaque américaine. Il est hautement improbable que cette assemblée de religieux statue dans un sens différent de la politique traditionnelle de soutien à Ben Laden adoptée par le régime de Kaboul. Dans un message adressé aux religieux, Mollah Omar a donné le ton en affirmant que la mise en cause de Ben Laden par les Etats-Unis constitue, selon lui, un effort pour affaiblir les talibans. *« Oussama est juste un prétexte. En fait, les Etats-Unis veulent déstabiliser les talibans »*, a-t-il indiqué, tranchant en quelque sorte le débat.

Les talibans restent convaincus de l'impossibilité pour Ben Laden d'avoir conduit une opération aussi complexe que les attentats du 11 septembre à des milliers de kilomètres de l'Afghanistan. Ils continuent de réclamer des preuves solides de sa participation, y compris à la délégation pakistanaise qui s'est déplacée ces derniers jours entre Kandahar et Kaboul. Conduite par le chef des services de renseignement pakistanais, l'InterService Intelligence (ISI), le général Mahmood Ahmad, cette délégation avait pourtant un message sans équivoque : livrez Ben Laden ou risquez des représailles massives américaines. Elle est désormais rentrée à Islamabad.

Visiblement, ce message de la dernière chance n'a pas impressionné Mollah Omar. Il semble plutôt que les talibans aient profité de cette mission pour lancer des ballons d'essai. Selon des sources pakistanaises, ils auraient ainsi affirmé pouvoir examiner l'extradition de Ben Laden dans un pays tiers autre que les Etats-Unis si leur gouvernement était reconnu au plan international et si les sanctions de l'ONU étaient levées. Beaucoup de responsables talibans sont convaincus que l'extradition de Ben Laden ne suffirait pas et que, en réalité, c'est leur régime que conteste l'Occident.

Au Pakistan, où est attendue très prochainement une délégation américaine de haut rang pour discuter dans le détail des besoins d'assistance logistique demandés par les Etats-Unis, des manifestations d'opposition à la coopération avec Washington se multiplient, sans toutefois jusqu'à maintenant prendre trop d'ampleur. Mardi, quelque 3 000 personnes ont défilé à Karachi, près d'une grande madrassa (école coranique) qui a formé beaucoup de talibans. *« Jusqu'à maintenant, seulement le World Trade Center a été détruit, mais nous détruirons toute l'Amérique. Nous mourrons pour les talibans. Nous mourrons pour l'Islam. Nous mourrons pour Oussama »*, ont-ils crié. Chantant en anglais, ils brandissaient des grands portraits d'Oussama Ben Laden. Le collectif de soutien à l'Afghanistan a appelé à des manifestations vendredi, jour du congé musulman.

Le président pakistanais, le général Pervez Moucharraf, qui poursuit de son côté sa tâche de persuasion auprès de toutes les composantes de la société civile, devrait s'adresser, mercredi soir, à ses concitoyens lors d'un message radiotélévisé. Devant l'incertitude de la situation et le temps qui passe, rapprochant la date d'une éventuelle intervention américaine, les étrangers commencent à quitter Islamabad. Les ambassades des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, qui ont déjà conseillé à leurs ressortissants de quitter le Pakistan, évacuent leur personnel diplomatique non essentiel. L'ambassade de France, comme la plupart des ambassades de l'Union européenne, a pour l'instant conseillé aux familles de quitter le pays.

Françoise Chipaux

Un pays ravagé par plus de 20 années de guerre

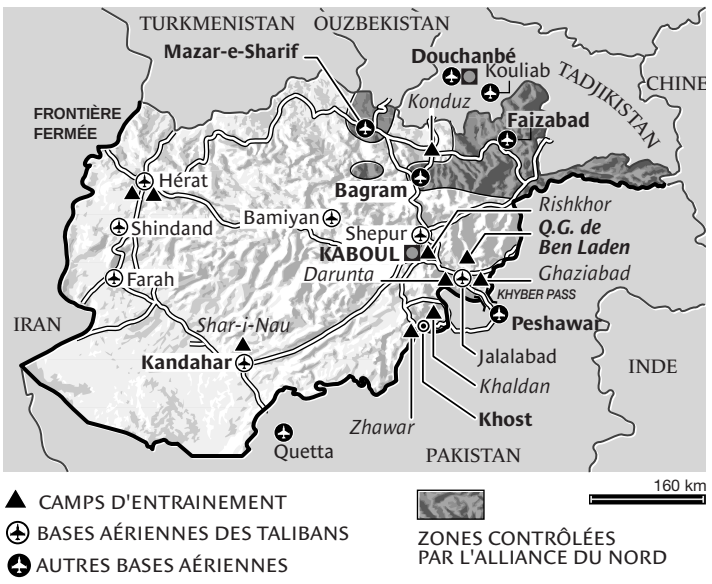

Peu d'infrastructures utilisables pour une intervention militaire

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

L'Alliance du Nord, commandée, depuis la mort du commandant Ahmad Shah Massoud, par Moukhammad Fakhim, n'a pas sur la petite portion de territoire qu'elle contrôle encore au nord-est de l'Afghanistan de véritables installations militaires susceptibles d'être utilisées par les Etats-Unis. Le seul aéroport encore opérationnel, et avec une piste empierrée, est l'aéroport de Faizabad, capitale de la province du Badakhshan, la seule entièrement contrôlée par l'opposition aux talibans. « Aéroport » est d'ailleurs un grand mot pour décrire une piste qui s'étale sur un plateau entouré de montagnes, à une dizaine de kilomètres de la ville.

SUR LA LIGNE DE FRONT

Des troupes de l'opposition sont déployées par ailleurs, à cinquante kilomètres de Kaboul, dans la plaine de Shomali, mais les forces talibanes sont très proches et aucun terrain n'y est à l'abri de leurs pièces d'artillerie. Construite et développée par les Soviétiques, la base aérienne de Bagram n'est pas utilisable, car elle se situe sur la ligne de front. Pour ses besoins aériens, jusqu'à ces derniers temps, le commandant Massoud utilisait la base de Kouliab, au Tadjikistan. Toutes les installations militaires, qui remontent à l'époque des Soviétiques, ont été sérieusement endommagées dans les combats qui ont suivi le retrait de l'Armée rouge.

Pour toute opération engageant des troupes au sol, même pour des opérations commandos héliportées, les Etats-Unis auront sans doute besoin du Pakistan pour installer des bases arrière avec des réserves de kérosène, de munitions, de pièces détachées, etc.

Les deux aéroports qui présentent l'avantage d'être à la fois civils et militaires, tout en étant les plus proches de l'Afghanistan, sont, bien sûr, Peshawar, dans la province du nord-ouest du Pakistan, et Quetta, au Baloutchistan. *« Même si les hélicoptères partent et reviennent sur des navires, il est clair que, pour n'importe quelle opération de ce type, les Etats-Unis auront besoin d'un minimum au sol »*, commente un ancien général qui demande l'anonymat. L'aéroport de Peshawar n'est qu'à moins d'une heure de vol de Jalalabad, la grande ville de l'est de l'Afghanistan, et un peu plus loin de Kaboul. L'aéroport de Quetta est aussi à environ une heure de vol de Kandahar, le fief des talibans, et la ville de résidence de leur chef, Mollah Omar. A des degrés divers, ces trois villes afghanes pourraient être des cibles pour les Etats-Unis, s'ils voulaient détruire la maigre infrastructure des talibans.

Fr. C.

Cartier

CHERCHE CARTIER

Cartier souhaite acquérir bijoux, montres et autres objets de sa création, antérieurs à 1965.

Nos spécialistes vous recevront
sur rendez-vous en toute confidentialité.
Veuillez contacter :
Thierry Bousquet - Tél : 01 49 26 35 08
Bernhard Berger - Tél : 01 49 26 17 29
Cartier - 11 rue de la Paix - 75002 Paris

Broche "Palmier" en platine, rubis et diamants. Cartier Paris, 1957.

Les services secrets de l'ISI, un Etat dans l'Etat

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

Devenu au fil des ans et des crises vécues par le Pakistan un Etat dans l'Etat, l'ISI (InterService Intelligence) a été créé en 1948 à Karachi, alors capitale du Pakistan, avec pour mission de poursuivre toutes les tâches de renseignement à l'intérieur et à l'extérieur du pays. A l'époque, un an après la sanglante partition avec l'Inde, l'ISI regarde vers l'Est. Son premier chef est un colonel et l'agence reste une obscure organisation, jouant son rôle sans éclat jusqu'à la fin des années 1960.

A l'occasion des premières élections générales de 1970, organisées par le général Mohammed Yahia Khan, l'ISI fait son entrée dans l'arène politique. Il n'en sortira plus. Ayant pris de l'ampleur, il est désormais commandé par un brigadier général qui dépend directement du chef de l'exécutif, que ce soit le président ou le premier ministre, alors que son budget vient du ministère de la défense.

Zulfikar Ali Bhutto officialise, en 1974, trois ans avant d'être renversé, le rôle de surveillance politique de l'ISI en créant une branche spéciale pour la politique intérieure. C'est toutefois sous le règne de Zia-ul-Haq que l'ISI étend ses tentacules. La djihad en Afghanistan contre l'URSS donne à l'agence les moyens qui lui manquaient pour définitivement s'installer sur la scène.

En étroite coopération avec la CIA, l'ISI est le principal vecteur des énormes fonds qui transitent alors par le Pakistan pour aider les moudjahidines afghans. *« Pour chaque dollar donné par la CIA, un autre était ajouté par l'Arabie saoudite. Les fonds combinés, plusieurs centaines de millions de dollars par an, étaient transférés par la CIA sur des comptes spéciaux au Pakistan sous le contrôle de l'ISI »*, a affirmé, dans un livre, le général Mohammed Yusuf, un ancien directeur de l'ISI. Egalement responsable de la centralisation du renseignement et des distributions d'armes aux différents groupes de moudjahidines, l'agence devient le véritable parrain de la résistance afghane, jouant un groupe contre un autre, un chef contre un autre, déterminant de plus en plus, dans ce jeu, la politique pakistanaise à l'égard de l'Afghanistan.

GUERRE SANS MERCI

Le passage de la djihad afghane à la djihad cachemirie contre les forces indiennes se fait quasi naturellement et l'ISI, là encore, parraine des groupes divers. Ennemi numéro un du Pakistan, l'Inde est la cible privilégiée de l'ISI qui mène contre les services de renseignement indiens (RAW), qui le lui rendent bien, une guerre sans merci. Forte de plusieurs milliers d'agents – dont deux tiers de militaires et un tiers de civils, recrutés sur concours du ministère de la défense ou plus souvent cooptés –, l'ISI est une administration enviée et disposant de facilités financières considérables lui permettant de monter des opérations dans la région.

Le rôle de l'ISI dans la politique intérieure n'est pas moindre. Les deux seuls premiers ministres élus du Pakistan, Bénazir Bhutto et Nawaz Sharif – lui-même une « création » de l'ISI qui cherchait alors une opposition à Mme Bhutto – en ont tous deux fait l'expérience. La première s'est souvent plaint des limites imposées à son action par l'ISI, qui a réussi aujourd'hui à créer une scission dans la Ligue musulmane de Nawaz Sharif en vue d'assurer au président Moucharraf un groupe de politiciens dociles.

« Le chef de l'ISI est le véritable numéro deux du régime », affirme un expert. Ancien commandant du 10e Corps de l'armée à Rawalpindi, le général Mahmood Ahmad, actuel chef de l'ISI, avait joué un rôle crucial dans le coup d'Etat qui a porté au pouvoir le général Pervez Moucharraf, le 12 octobre 1999, quand ses troupes s'étaient déployées à Islamabad.

Fr. C.

SHABBIR HUSSAIN/AP

■ **PESHAWAR (PAKISTAN).** Dans une école coranique de Peshawar, près de la frontière pakistano-afghane, des religieux musulmans de la Jamait-e-Ulema-e-Islam signent, mardi 18 septembre, une résolution condamnant les attentats terroristes contre les Etats-Unis et s'opposant à toute attaque américaine contre l'Afghanistan en l'absence de preuves contre Oussama Ben Laden.

La Russie, alliée ambiguë d'une guerre antiterroriste en Asie centrale

VLADIMIR POUTINE laisserait-il l'armée américaine prendre pied en Asie centrale ex-soviétique pour ouvrir un éventuel « front nord » dans la guerre déclarée aux terroristes basés en Afghanistan ? Une première réponse négative a été donnée, le 14 septembre, par le ministre russe de la défense, Sergueï Ivanov, qui n'a vu *« aucune base, même hypothétique, pour un déploiement de troupes de l'OTAN en CEI »*. Cela a été perçu comme une maladresse du Kremlin, trahissant son penchant croissant à prendre les décisions à la place des membres d'une Communauté d'Etats qualifiés d'« Indépendants » (CEI). Le secrétaire du Conseil de sécurité russe, Vladimir Rouchaïlo, a donc été dépêché dans la région pour dire la même chose, mardi 18 septembre : *« Attendons ce que diront officiellement nos Etats à ce sujet. Bien sûr, nous sommes d'accord sur la nécessité de réagir aux actes terroristes, mais cela doit être fait dans le cadre de la loi internationale »*.

ANALYSE

Pour être présents sur le terrain, les Etats-Unis devront fermer les yeux sur beaucoup de choses

Des trois pays de la CEI voisins de l'Afghanistan, seul le Tadjikistan, signataire du *« traité de sécurité collective »* de la Communauté, abrite une base militaire russe. Son régime ne tient que par la présence de cette base et le trafic de drogue mené sous la houlette des militaires russes, qui s'en réservent la plus grande part.

L'Ouzbékistan, en revanche, aux ambitions de puissance régionale, a dénoncé ce traité, il y a près de trois ans, lorsque son président, Islam Karimov, a appris que les Russes voulaient construire une deuxième base militaire au Tadjikistan, juste à sa frontière. C'est alors qu'il a commencé à avoir des ennuis. Un retentissant attentat d'abord, attribué, comme il se doit, à des « terroristes islamistes », mais où la rumeur a vu la main d'un clan local éventuellement manipulé par Moscou. Puis il y a eu, deux étés de suite, les incursions armées des bandes du Mouvement islamique d'Ouzbékistan qui, venant de leur refuge afghan, ont traversé pour cela, deux fois, tout le Tadjikistan — dont les frontières sont gardées par les Russes.

Comprenant le *« message »*, le président Karimov s'est rapproché de Moscou. Espère-t-il prendre sa revanche aujourd'hui, sentant les jours des talibans comptés et espérant que la Russie ne pourra plus utiliser les épigones ouzbeks des talibans pour faire pression sur lui ? Il n'a, en tout cas, pas hésité à contredire le ministre de la défense russe qui excluait toute présence militaire américaine en CEI : *« Nous sommes prêts à discuter toutes formes de coopération »* avec les Etats-Unis, a rétorqué le ministre ouzbek des affaires étrangères, Abdulaziz Kamilov.

Dans son entourage, on dit que les Américains en discutent déjà. L'Ouzbékistan, bien que fragilisé par une contestation islamiste nourrie par la répression, a l'avantage, pour Washington, de disposer des infrastructures ayant servi à l'invasion russe de l'Afghanistan.

Mais surgit alors le problème du troisième Etat, le Turkménistan, dont l'espace aérien serait nécessaire aux Américains si la Russie, et son allié le Kazakhstan, n'accordent pas les corridors nécessaires à leurs avions pour gagner l'Ouzbékistan. Or le pays du *« Turkmenbachi »* – le titre de son dictateur, Saparmurat Niazov – s'est déclaré prêt à rejoindre une coalition antiterroriste, mais seulement si elle prend la forme d'un *« organe permanent de l'ONU »*.

Un tel refus poli permet au Turkménistan, qui s'est toujours déclaré pays neutre, d'écarter la menace de voir Moscou couper à nouveau ses exportations, vitales, de gaz, tout en ménageant les talibans, maîtres de la région au-delà de ses frontières, avec lesquels il avait projeté la construction d'un gazoduc trans-afghan – avec l'aide des Américains. Les talibans, qui se rendaient sans problème, jusqu'à ces derniers jours en tout cas, à Achkhabad, la capitale turkmène, pouvaient au besoin y côtoyer Russes et Américains loin des regards : l'accès au pays, pour tout étranger, est par ailleurs strictement limité.

M. Poutine devrait donc pouvoir empêcher l'Ouzbékistan, enclavé entre un Turkménistan redevenu docile et un Tadjikistan sous protectorat, de coopérer librement avec Washington. Mais tout n'est pas réglé : le président russe, parti lundi *« en vacances »* sur les bords de la mer Noire, a passé la journée à téléphoner aux présidents du Turkménistan, d'Azerbaïdjan, d'Ukraine et du Kazakhstan, qui peuvent tous offrir des corridors aériens pour atteindre l'Ouzbékistan.

Dans cette liste, un pays manque : la Géorgie. Au lieu de téléphoner à son président Edouard Chevardnadze, protégé des Américains et soumis à de lourdes pressions russes, M. Poutine l'a encore une fois sommé de livrer les *« terroristes tchétchènes »* réfugiés chez lui. Or, contrairement aux apparences, le chef du Kremlin n'a peut-être pas choisi le meilleur moment pour cela.

M. Bush aura bien des difficultés à enrôler le pouvoir russe dans sa lutte « du Bien contre le Mal »

Le *« rapprochement antiterroriste »* russo-américain de l'après 11 septembre était supposé sonner le glas des Tchétchènes, présentés par le Kremlin comme des *« agents de Ben Laden »* pouvant être, désormais, massacrés à volonté. Or, ce sont eux qui sont passés à l'offensive, lundi, infligeant à l'armée russe de lourdes pertes. *« Cela étonne ceux qui pensaient encore que l'Occident retenait les Russes »*, relève Maïerbek Vatchagaev, un porte-parole des indépendantistes. *« Seuls les retiennent,* dit-il, *la corruption, les haines et les conflits entre leurs armées et leurs services secrets »*.

Une *« retenue »* qui n'empêche pas la poursuite des massacres de civils – après la destruction sous les bombes de Grozny, ville de 400 000 habitants – par un pouvoir que George Bush aura bien des difficultés à enrôler dans sa lutte du *« Bien contre le Mal »*. En Asie centrale, les Etats-Unis devront, s'ils veulent être présents sur le terrain, fermer les yeux sur le rôle de Moscou dans le trafic de drogue et dans la manipulation de groupes islamistes – comme en Tchétchénie – tout en faisant marche arrière sur les nombreux dossiers en suspens entre les deux pays.

Sophie Shihab

Pour le frère du commandant Massoud, le Pakistan continue de « leurrer » les Américains

« UNE PERTE IMMENSE. *Mon frère était quasi irremplaçable. Il nous reste à suivre ses idées et son combat.* » Mohammed Yahia Massoud, frère aîné d'Ahmad Shah, le « commandant Massoud », chef de la résistance afghane au régime des talibans assassiné lors d'un attentat-suicide le 9 septembre – deux jours avant les attaques terroristes aux Etats-Unis – était de passage à Paris, lundi.

Le visage étonnamment ressemblant à celui de son cadet (la barbe en moins), Mohammed Yahia Massoud, ambassadeur du « gouvernement afghan en exil » en Pologne, parle d'une voix faible, lentement. Mais il affirme sans ambages : *« L'InterService Intelligence (ISI) a forcément trempé dans le meurtre de mon frère. »* L'ISI, ce sont ces services spéciaux de l'armée pakistanaise *(lire page 2),* qui gèrent, hors de tout contrôle, la politique d'Islamabad en Afghanistan depuis des années.

« UNE MENACE POUR LE MONDE »

« Mais quand, ajoute-t-il, *comprendrez-vous enfin le vrai rôle joué par le Pakistan ? Quand entendra-t-on ce que mon frère n'a cessé de répéter depuis des années, sans être entendu ? Que l'association talibans-Ben Laden n'est pas un problème local, mais une menace pour le monde ? »* Une menace, selon lui, manipulée par l'ISI : *« Ben Laden n'existe pas sans la protection des talibans, et ceux-ci sans le soutien du Pakistan. »*

« Pourquoi, renchérit Merhabuddin Mastan, chargé d'affaires afghan à Paris, *ne parle-t-on jamais du Pakistan comme d'un Etat terroriste ? »* Un Pakistan qui, les deux diplomates de l'Alliance du Nord en sont convaincus, *« continue de leurrer les Américains »*. Un Pakistan qui *« se sert du fondamentalisme »* islamique, interdit l'activité des partis historiques du pays, fait assassiner à Peshawar les réfugiés afghans et les Pakistanais opposés aux intégristes, mais laisse *« un million d'entre eux, en mai, défiler armés »*.

Islamabad, assure M. Mastan, a toujours admirablement *« joué l'un contre l'autre ses deux partenaires »*, Washington et Pékin, pour faire progresser ses intérêts. Depuis huit ans, le Pakistan a jeté son dévolu sur les intégristes sunnites. Malgré cela, dit Ravan Farhadi, ambassadeur afghan à l'ONU, après ce qui vient de se passer chez eux, *« toute la sollicitude des Américains se porte encore uniquement et exclusivement sur le Pakistan »*. Or, Mohammed Yahia Massoud en est convaincu, Islamabad cherche une fois encore à *« leurrer »* les Etats-Unis, qui *« ne voient rien »* – et surtout pas la place qu'occupe l'Alliance du Nord (le front que dirigeait Ahmad Shah Massoud) sur l'échiquier afghan. Certes, dit-il, le Pakistan *« aura des difficultés pour se sortir de cet imbroglio »*, mais il ne cherche qu'à manœuvrer face aux pressions américaines. Sa méthode : passer auprès des Etats-Unis pour le seul interlocuteur fiable et gagner du temps pour préserver sa mainmise sur l'Afghanistan. M. Massoud ne *« croit pas que l'ISI livrera Ben Laden. Ils font croire à Washington qu'ils font tout ce qu'ils peuvent, et disent en douce à Ben Laden de se cacher. Puis ils diront : "Vous voyez, on a essayé, mais c'est très compliqué." Et ils feront à nouveau traîner les choses. L'ISI, les talibans et Ben Laden ont partie liée, et les Américains gobent tout »*. Peut-être qu'en dernier lieu, pour échapper aux pressions – les Etats-Unis pourraient promettre au Pakistan, exsangue, une énorme aide financière – l'ISI sera-t-il amené, pour préserver son « pré carré » afghan, à « lâcher » Ben Laden. Encore, indique l'intellectuel afghan Latif Pedram, que ce sera très difficile : Ben Laden *« a 6 000 kamikazes à sa dévotion, et il se battront pour lui »*. Mais, même dans le cas où le Pakistan livrerait le terroriste le plus recherché de la planète à Washington, *« rien ne serait réglé »*, assure Mohammed Yahia Massoud, tant que les talibans resteraient au pouvoir, avec le soutien de l'ISI, et les hommes de Ben Laden protégés dans des camps retranchés en Afghanistan et au Pakistan.

« 100 % CONTRE »

Pour *« éradiquer le régime taliban terroriste »*, l'Alliance du Nord est-elle favorable à une intervention américaine en Afghanistan ? Les avis divergent. M. Pedram est *« 100 % contre. Ce serait indigne de notre part. Si nous appelions à l'intervention, cela tournerait à la confrontation ethnique, Tadjiks contre Pachtounes. Et s'il y avait une intervention au sol, il y aurait un énorme danger de réaction très négative des Afghans »*. Mohammed Yahia Massoud, lui, dit *« ne pas y être opposé par principe, mais pas sous une forme agressive. Il ne faudrait pas que cela apparaisse comme une invasion étrangère »*. Il serait, en particulier, *« favorable à des bombardements sur les bases des talibans et de Ben Laden, si les cibles sont bien déterminées, sans dommages pour la population »*. En revanche, *« les Américains devront bien réfléchir avant de traverser la frontière à pied »*.

Mais tous se rejoignent sur l'*« option privilégiée »* : une intervention au Pakistan même, sous l'égide de l'ONU, où des Américains seraient entourés de soldats d'autres nations, dont certaines musulmanes. Cinquante mille casques bleus pourraient verrouiller la frontière avec l'Afghanistan, les Américains imposant à Islamabad de *« fermer leur robinet financier et militaire vers les talibans, sans lequel ils ne sont rien »*. Là, dit Mohammed Yahia Massoud, *« les talibans perdraient rapidement leurs provinces du Nord et le peuple se soulèverait »*.

DIVERSES « OPTIONS »

Mais surtout, ajoute-t-il, *« une intervention militaire sans solution politique n'amènerait à rien »*. Et d'imaginer diverses *« options »*, parmi lesquelles un *« protectorat temporaire de l'ONU »* sur l'Afghanistan. Options qui, toutes, après la défaite des talibans, ouvriraient la voie, à terme, à des *« élections libres »*. Des options dont le Front uni (nom que préfèrent utiliser les membres de l'Alliance du Nord) ne saurait être exclu. D'où sa déception, aujourd'hui, d'être toujours tenu pour quantité négligeable par Washington, à la demande du Pakistan, alors que *« seule l'Alliance, qui regroupe des Pachtounes, des Tadjiks et des Ouzbeks, se bat sur le terrain »*. Et, surtout, le connaît par cœur. *« Si les Américains prenaient langue avec nous, nous pourrions leur donner des conseils, des idées »*, dit Mohammed Yahia Massoud. Mais il faudrait, pour cela, qu'ils ne soient pas *« obnubilés par leur relation avec le Pakistan »*.

Sylvain Cypel

Ben Laden, « commandeur des croyants » des talibans ?

« Il a changé »*, écrivait Robert Fisk dans son portrait d'Oussama Ben Laden publié dans *Le Monde* du 19 septembre. Quand il l'a connu, il y a trois ou quatre ans, il manifestait *« une humilité presque ostentatoire », « ne prétendait jamais être* mahdi *ou prophète »*. Et de s'avouer *« très surpris »* par le Ben Laden apparaissant dans une vidéo afghane récente : un homme donnant le sentiment de « croire en lui en plus de Dieu ». Mohammed Yahia Massoud confirme. *« Ben Laden est peut-être devenu le véritable chef des talibans,* explique-t-il*. Dans leurs textes, depuis quelques mois, le mollah Omar n'est plus* émir el mouminin*, le commandeur des croyants, mais seulement* loï mollah*, le grand mollah. Ben Laden s'est durement affronté au ministre de la défense taliban, le mollah Obaïdollah. Il serait de fait maintenant le ministre de la défense. Et si ce n'est pas Omar, qui peut être le nouveau commandeur ? Lui, Ben Laden, un Arabe, éduqué et venant du pays du Prophète. »

Les réfugiés afghans de Sangatte condamnent le terrorisme

SANGATTE
de notre correspondant régional

« Les événements survenus ces derniers jours aux Etats-Unis du fait du terrorisme sont effroyables. Nous les condamnons fermement et prions pour les milliers de victimes innocentes (...) *Les responsables de ces actes barbares doivent être arrêtés et traduits devant une justice internationale. Mais nous ne voudrions pas qu'à cause d'une poignée de terroristes, notre pays soit anéanti ni que notre peuple soit massacré. »*

Les Afghans sont majoritaires au centre de réfugiés de la Croix-Rouge à Sangatte : 700 environ, sur 1 175 hommes, femmes et enfants qui, actuellement, tentent, chaque nuit, de passer clandestinement en Grande-Bretagne. Sur l'unique poste de télévision se trouvant dans l'immense hangar qui les abrite, ils ont suivi les attaques contre New York et Washington, appris l'assassinat *« du héros de la résistance afghane Ahmad Shah Massoud »* et s'inquiètent pour leurs proches restés au pays. Ils l'ont exprimé, lundi 17 septembre, dans un communiqué. Un texte élaboré collectivement *« à l'initiative des anciens »* et sur lequel *« pratiquement tout le monde était d'accord »*, assurent sept des signataires.

Sékiné, 42 ans, la plus âgée d'entre eux, reconnaît qu'ils sont tous des privilégiés. Elle était *« ingénieur dans une grande société d'électricité »*. Son mari, général, a été tué par les talibans il y a quatre mois et demi, *« parce qu'il ne voulait pas collaborer avec eux »*. Alors, elle a tout vendu et s'est enfuie, avec ses cinq enfants âgés de neuf à seize ans. *« Un mois et vingt jours enfermés dans un camion »*. Coût : 9 000 dollars par personne.

« Ceux qui restent sont les plus pauvres. Si cela continue, ils vont tous mourir, renchérit Zaki, ancien commerçant, *victimes des talibans, des bombes américaines, ou, tout simplement, de la faim »*. L'accord semble, néanmoins, se limiter à la condamnation du terrorisme et de l'esprit de vengeance qui ne menace que les innocents et les plus faibles. Sékiné ne regrette visiblement pas trop l'occupation russe : *« Ils ont construit des usines et des écoles. » « Tous nos problèmes viennent d'eux. Leur invasion a déclenché chez nous une guerre russo-américaine »*, rétorque Siddick, journaliste de 23 ans.

Ali, 17 ans, le benjamin du groupe, arbore un gros pansement sous l'œil gauche : un coup de tesson de bouteille porté par les passagers – français – d'une voiture qui s'est arrêtée à sa hauteur alors qu'il cheminait au bord de la route menant vers le tunnel, hier vers minuit. A Sangatte, les manifestations de rejet se durcissent. Dimanche, les habitants inquiets faisaient la queue pour signer une pétition lancée par le collectif qui réclame la fermeture du centre.

Jean-Paul Dufour

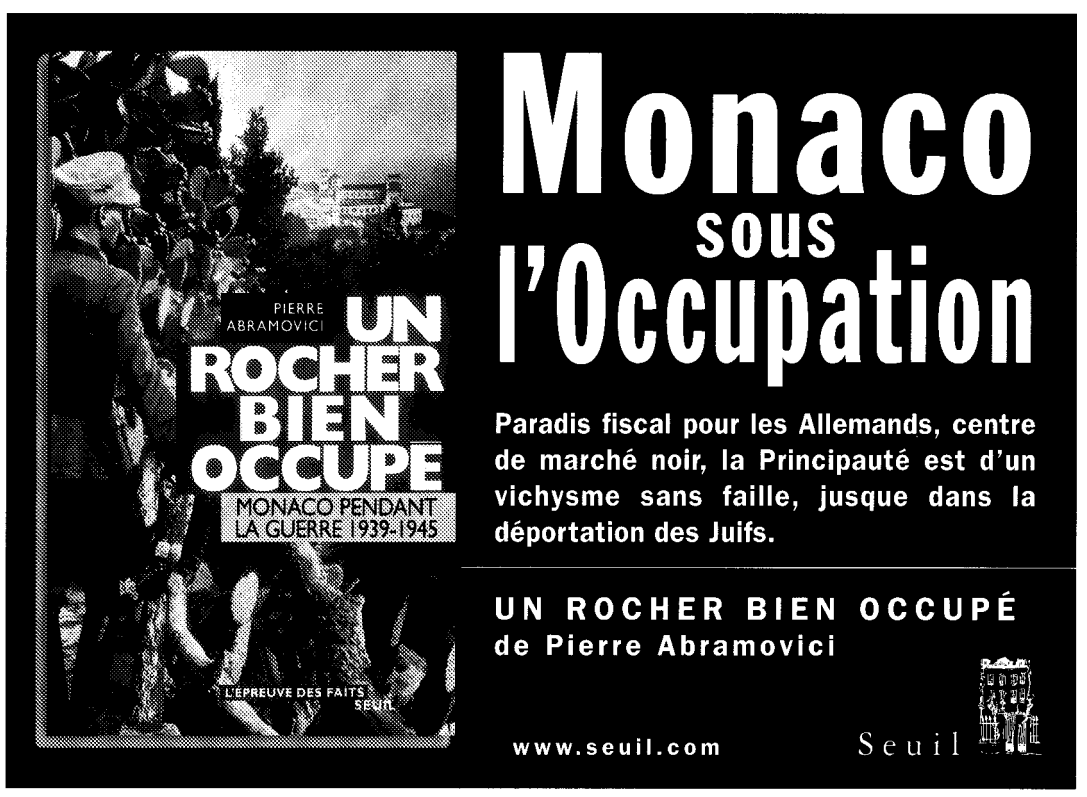

Le réseau Ben Laden, un « nouveau » terrorisme sans structure fixe ni attache territoriale

Au lendemain des attentats, un mémoire a été présenté à Sciences-Po Grenoble

MERCREDI 12 septembre, au lendemain des attentats sur le sol américain, un étudiant de Sciences-Po Grenoble a reçu les félicitations du jury pour son mémoire de fin d'études titré, avec une certaine prescience, « Le cas Oussama Ben Laden : une approche des relations entre les Etats-Unis et le terrorisme islamique ». Devant des enseignants encore sous le choc des images télévisées, Florent Blanc a tenté d'oublier l'actualité, le World Trade Center, le Pentagone et les avions détournés, pour replacer son sujet dans ses perspectives historiques.

Né de la guerre d'Afghanistan, le réseau Ben Laden s'est d'abord nourri des alliances « contre-nature » passées par la CIA avec des groupes islamistes armés et organisés par les Etats-Unis pour résister à l'armée rouge, rappelle son mémoire rédigé dans le cadre d'un séminaire de géopolitique du monde contemporain (sous la direction de Jean-William Dereymez). D'emblée, ces islamistes se sont battus *« autant pour libérer leur territoire de la présence soviétique qu'au nom d'un Dieu dont il fallait défendre les droits sur terre »*. Ils ont été financés principalement par l'Arabie saoudite et les Etats-Unis, grâce à la coopération active du Pakistan.

Oussama Ben Laden a alors été *« recruté »* par la CIA, afin de participer au financement du djihad afghan. *« La prise de contact entre les agents de William Casey* [chef de la centrale au début des années 1980] *et Oussama Ben Laden sera facilitée par une connaissance commune : Adnan Kashoggi. »* C'est en effet le célèbre marchand d'armes qui a recommandé aux Américains le jeune Oussama, fils d'un immigré yéménite devenu milliardaire après avoir bâti un empire de travaux publics en Arabie saoudite. Agé de vingt-cinq ans, le futur terroriste a d'abord levé des fonds dans différentes capitales musulmanes avant de s'installer, en 1982, dans la ville pakistanaise de Peshawar, à la frontière afghane. Deux ans plus tard, il y a établi sa première *« maison d'hôtes »*, en l'occurrence des volontaires venus rejoindre des camps d'entraînement militaire ou le front afghan.

« ARABES AFGHANS »

« Assuré du soutien de la CIA, Oussama Ben Laden va immédiatement commencer à investir ses propres fonds, ainsi que ceux de la compagnie familiale, pour financer le recrutement, le transport et l'entraînement de ceux qu'on appellera plus tard les Arabes afghans. » A partir de 1986, il est passé à l'échelon supérieur et fait construire ses propres camps. Dès cette période, Ben Laden a *« entrepris de reconvertir ses camps d'entraînement ainsi que ses armements pour se préparer à mener d'autres djihad contre les dirigeants impies de pays arabes corrompus par l'influence américaine. Au sein de ses troupes, peu de désertions ou de ruptures idéologiques furent à déplorer, indiquant ainsi une transformation massive en un groupe terroriste doté d'une idéologie justifiant le recours futur à la violence contre tous les impies »*.

Une fois l'armée rouge défaite, les islamistes ont pu se retourner contre leurs anciens alliés et devenir *« une espèce de brigade internationale du djihad »*. Rentré d'Afghanistan au début des années 1990, Ben Laden a développé une *« violente opposition »* à la monarchie saoudienne et aux Etats-Unis, ne supportant pas de voir son pays servir de base aux troupes alliées engagées dans la guerre du Golfe. Son amitié avec le prince Turki Al-Fayçal, qui a longtemps dirigé les services de sécurité saoudiens, a commencé à décliner. Invité à quitter l'Arabie saoudite, il s'est réfugié en 1992 au Soudan, avec près de cinq cents vétérans d'Afghanistan. Expulsé par Khartoum en mai 1996 sous la pression internationale, il a enfin obtenu le statut d'*« hôte »* des talibans.

Solidement tissé au fil de ces pérégrinations, le réseau terroriste de Ben Laden ne ressemble à rien de connu. Il s'apparente à *« une organisation criminelle internationale sans centre décisionnel, sans structure fixe et sans attache territoriale »*, note Florent Blanc. D'ampleur internationale, il est formé d'innombrables (des centaines, voire des milliers) combattants d'Afghanistan restés auprès des talibans ou retournés dans leurs pays d'origine, prêts à *« répandre le djihad partout où leurs chefs religieux et chefs de guerre le demanderont »*. La dissémination de ses membres le rend *« quasiment insaisissable »*, dans la mesure où il *« ne vit que par la personne de Ben Laden, qui fournit cohérence, direction et surtout financements »*.

Pour brouiller encore les pistes, le réseau s'est organisé autour de deux groupes distincts, Al-Qaeda et l'International Islamic Front for Djihad against the Jews and the Crusaders. Créée en Afghanistan pendant la guerre, Al-Qaeda (la Base) regroupe des organisations unies par leur lutte contre l'Occident et les Etats-Unis, telles que Al-Guihad en Egypte ou l'Islamic Group dirigé par le cheikh Omar Abdel Rahman (un vétéran du conflit afghan, désormais écroué aux Etats-Unis pour le premier attentat contre le World Trade Center ; 6 morts, le 23 février 1993).

Apparue en 1998, la nébuleuse de l'International Islamic Front réunit certains des principaux mouvements islamistes radicaux d'Egypte, du Pakistan et du Bengladesh. Elle s'est donnée pour but de combattre *« l'alliance sioniste croisée »* et d'obtenir *« la libération de la mosquée d'Al-Aqsa* [Jérusalem] *et de la sainte mosquée de La Mecque »*.

A la différence de groupes terroristes internationaux habituellement soutenus par des Etats, le réseau est *« entièrement financé par Oussama Ben Laden »* et, en quelque sorte, *« privatisé »*. La tâche des services de sécurité est d'autant plus ardue que ses attentats sont perpétrés par des commandos *« immédiatement dissous »* après avoir réalisé l'opération qui les avait réunis. *« Ce nouveau type de conflit*, note Florent Blanc, *confère aux services de renseignement et de contre-espionnage une importance jamais atteinte jusqu'alors dans le domaine de la lutte antiterroriste. »*

Erich Inciyan

★ *Le cas Oussama Ben Laden*, de Florent Blanc, Université Pierre Mendès-France, Institut d'études politiques de Grenoble

« Un sujet très à la mode... »

Agé de vingt-trois ans, Florent Blanc travaille sur le réseau Ben Laden depuis 1999. *« J'avais été marqué par la figure de cet homme seul lancé dans un combat à mort contre l'unique superpuissance mondiale et présenté par Washington comme un démon qui comblait le vide laissé par l'URSS »*, explique-t-il, entre deux émissions de radio et de télévision. Commencée alors qu'il étudiait à l'université de Colombie-Britannique (Canada), sa recherche s'est appuyée sur des sources publiques et doit beaucoup à des auteurs comme Gilles Kepel et John K. Cooley.

***« Je ne suis pas journaliste, je n'ai pas eu accès aux services de renseignements,* sourit-il. *Mais j'ai pu consulter la littérature très abondante consacrée à l'islamisme, un sujet très à la mode dans les années 1990. »* Faute d'avoir pu compulser les sources écrites en arabe, il se promet d'apprendre cette langue en cours accélérés afin de prolonger ses recherches sur les questions terroristes.**

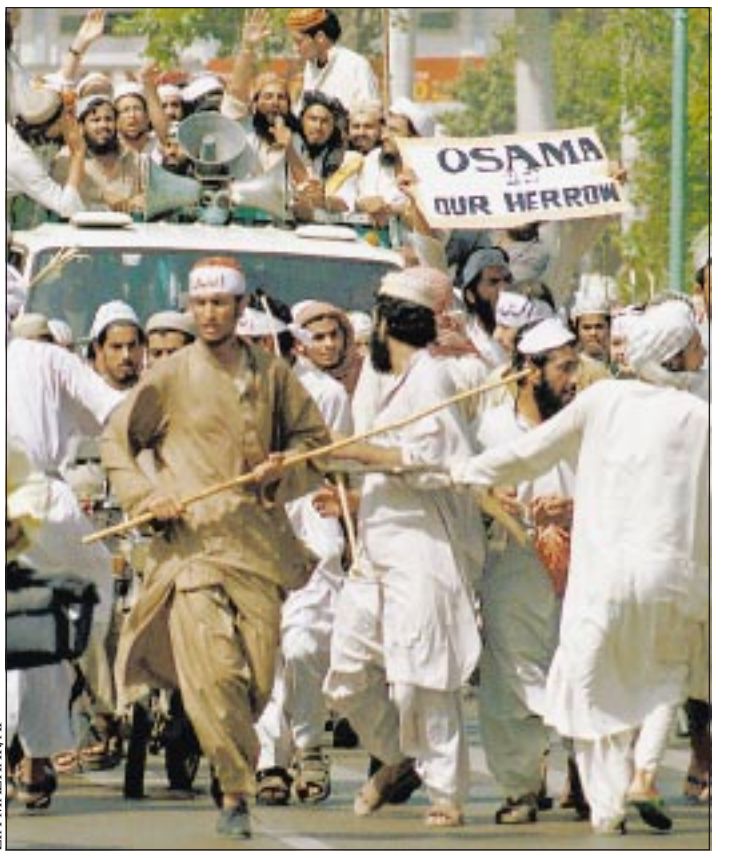

ZIA MAZHAR/AP

■ **KARACHI (PAKISTAN).** *« Oussama est notre héros »* : acquis à la cause de Ben Laden, les étudiants d'écoles religieuses ont manifesté, mardi, dans les rues de Karachi, au sud du Pakistan, pour protester contre d'éventuelles frappes militaires américaines en riposte aux attentats du 11 septembre.

Le leader islamiste a-t-il cherché à obtenir des matières nucléaires pour fabriquer une bombe rustique ?

LES RÉSEAUX d'Oussama Ben Laden semblent avoir cherché à se procurer des matières nucléaires, et cette possibilité inquiète les puissances occidentales au plus haut niveau. Lundi 17 septembre, le secrétaire américain à l'énergie, Spencer Abraham, s'est déplacé spécialement à Vienne pour y lire un message du Président Bush à la conférence annuelle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

« Les terribles événements de la semaine dernière, a déclaré M. Abraham, *démontrent l'importance du maintien du plus haut niveau de sécurité des matières nucléaires.* (...) *Les terroristes utiliseront toutes les méthodes »*. Le 14 septembre, le premier ministre britannique Tony Blair avait averti la Chambre des Communes : *« Nous savons que s'ils le pouvaient* [les groupes terroristes] *utiliseraient des armes de destruction massive chimiques, biologiques ou même nucléaires.* (...) *Nous savons également que des groupes, des personnes, parfois des Etats, vendent les technologies et les capacités pour de telles armes. »*

Ces inquiétudes découlent d'informations multiples dont une pièce majeure est le témoignage de Jamal Ahmad Al-Fadl, un membre de l'organisation Al-Qaeda de Ben Laden. Par crainte de représailles de ses anciens compagnons, il s'est livré en 1996 aux Etats-Unis, acceptant en échange de la protection américaine de divulguer ses connaissances du réseau terroriste. Une partie de ce témoignage a été rendue publique lors de son procès en février 2001 devant une cour de New York.

Dans une de ces auditions, dont on peut lire le compte-rendu sur le site du CNS (Centre des études sur la non-prolifération, un institut californien indépendant de recherche, http://cns.miis.edu), M. Al-Fadl explique comment il a été chargé, fin 1993, de négocier pour le compte de M. Ben Laden l'acquisition d'uranium enrichi au Soudan pour une somme de 1,5 million de dollars. Les discussions ont avancé suffisamment pour que M. Al-Fadl et un autre négociateur puissent observer chez leur interlocuteur un cylindre d'acier d'une soixantaine de centimètres de long, accompagné d'une mention de provenance sud-africaine, et censé contenir de l'uranium. M. Al-Fadl a indiqué avoir entendu ses responsables dire qu'ils disposaient au Kenya d'un équipement capable d'analyser l'uranium. Le témoin a reçu de son organisation 10 000 dollars pour son rôle d'intermédiaire, mais ne sait pas si la négociation a finalement abouti.

L'intérêt des terroristes pour les matières nucléaires est confirmé par plusieurs autres indices, recueillis par le CNS dans des articles de presse américains ou arabes. Ainsi les autorités américaines ont-elles indiqué en 1998 qu'un collaborateur d'Oussama Ben Laden, Mamdouh Mahmud Salim, arrêté à Munich en septembre 1998, portait des documents indiquant qu'il était chargé de se procurer de l'uranium enrichi. La même année, selon les services secrets israéliens cités par le *Sunday Times* du 16 août 1998, Ben Laden aurait payé 2 millions de dollars à un intermédiaire au Kazakhstan, ancienne république soviétique, dans l'espoir d'obtenir des éléments permettant de fabriquer une arme nucléaire tenant dans une valise.

D'autres enquêtes des journaux *Al-Hayat* et *Al-Watan Al-Arabi* concluent que Ben Laden a forgé des liens en Asie centrale, en Tchétchénie et dans le Caucase, toujours dans le but de se procurer des matières nucléaires. Oussama Ben Laden aurait aussi recruté des scientifiques de l'ex-URSS, dont cinq physiciens du Turkménistan. L'étude du CNS a été publiée en mars 2001. Une dépêche récente de l'agence bulgare BTA affirme que M. Ben Laden aurait rencontré en avril près de Peshawar un industriel bulgare, Ivan Ivanov, dans l'espoir de se procurer de l'uranium provenant de la centrale de Kozlodoui.

> « Ce n'est pas un crime si nous avons essayé d'avoir des armes nucléaires, chimiques ou biologiques »
> **Oussama Ben Laden**

L'inquiétude des responsables ne semble pas feinte, même si l'hypothèse d'une désinformation par les services secrets ne peut être écartée. Dans une interview à l'hebdomadaire *Newsweek* (11 janvier 1999), Oussama Ben Laden indiquait : *« Ce n'est pas un crime si nous avons essayé d'avoir des armes nucléaires, chimiques ou biologiques. Notre terre sainte est occupée par les forces israéliennes et américaines. Nous avons le droit de nous défendre. »*

L'AIEA a répertorié, depuis 1993, 175 incidents impliquant de l'uranium ou du plutonium. Une nette décrue s'est opérée depuis 1997, mais les observations se concentrent depuis lors sur la zone des Balkans, du Caucase et de l'Asie centrale. *« Le danger,* résume David Kyd, porte-parole de l'AIEA, *est que des terroristes puissent se doter, grâce à de petites quantités d'uranium ou de plutonium, d'une sorte d'arme radiologique, une "bombe sale" susceptible de contaminer les populations et l'environnement de façon durable. »*

Hervé Kempf et Joëlle Stolz (à Vienne)

« Tuer des Américains est un devoir sacré »

● **Avril 1995.** Oussama Ben Laden annonce pour la première fois, selon la chaîne américaine PBS, que son ennemi est avant tout l'Amérique, y compris quand les Etats-Unis le soutenaient activement durant la guerre d'Afghanistan : *« Pour contrer ces athées de Russes, l'Arabie saoudite m'avait choisi comme représentant, mais je n'ai pas combattu contre les communistes sans oublier le péril venu de l'Ouest. En réalité, pour nous, l'idée était de ne pas s'impliquer plus que nécessaire dans le combat contre les Russes, qui était le business des Etats-Unis, mais plutôt de montrer notre solidarité avec nos frères islamiques. Le plus urgent à combattre était les communistes, la prochaine cible était l'Amérique. »*

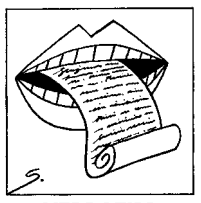

VERBATIM

● **Juillet 1996.** Dans un entretien à un journaliste de *The Independent,* Ben Laden précise ses griefs contre la monarchie saoudienne : *« Notre pays est devenu une colonie américaine. Ce qui s'est passé à Dharan* [23 morts, le 25 juin 1996, dans un attentat contre des habitations du personnel militaire américain d'une base aérienne] *et à Riyad* [mort de 5 Américains, dont deux officiers encadrant des militaires saoudiens, le 13 novembre 1995] *est la preuve claire de la colère croissante des Saoudiens contre l'Amérique. Les Saoudiens savent maintenant que leur réel ennemi est l'Amérique. »*

● **Août 1996.** Dans une *« Déclaration de guerre contre les Américains qui occupent la terre des deux mosquées »*, Ben Laden va plus loin : *« Il n'y a pas de devoir plus important que de repousser les Américains hors de la terre sainte. La présence des forces militaires croisées des Etats-Unis est le danger le plus menaçant pour le plus grand pays producteur de pétrole au monde. »*

● **Automne 1996.** Accusé de terrorisme, il réplique : *« C'est l'Amérique et Israël qui sont coupables de terroriser les innocents et les faibles du monde musulman. Quelques exemples : le massacre de Cana au Liban* [mort de 107 civils libanais lors de l'opération israélienne baptisée « Raisins de la colère »], *les populations irakiennes qui meurent faute de médicaments, le soulèvement des musulmans en Bosnie. »*

● **Février 1998.** Annonçant la création de l'International islamic front for djihad against the Jews and the Crusaders, Ben Laden lance une fatwa : *« Nous appelons chaque musulman qui croit en Dieu à tuer les Américains et à piller leurs richesses, où que ce soit et dès que ce sera possible. Nous appelons également chaque musulman à attaquer les troupes sataniques américaines et ses démons alliés. L'ordre de tuer des Américains est un devoir sacré dans le but de libérer les mosquée d'Al-Aqsa et de La Mecque. »*

● **Mai 1998.** Accordé à la chaîne américaine ABC, un entretien de Ben Laden précise : *« Les Palestiniens sont assassinés et, s'ils ont le malheur de répliquer, de la seule façon qu'ils peuvent, ils sont immédiatement taxés de terrorisme.* (...) *La violence de l'Amérique à l'encontre des musulmans n'a cessé de croître depuis la fin de la seconde guerre mondiale. A travers l'histoire, les Etats-Unis n'ont jamais fait la différence entre les civils et les militaires, comme le prouvent les bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki. Alors que l'Amérique n'a pas de religion qui l'empêche de commettre de tels actes contre des femmes et des enfants, pourquoi devrions-nous faire une différence ? Ils sont tous concernés. »*

Un ennemi « pratique » pour les Etats-Unis

***« EN AOÛT 2001,** on ne parlait plus de Ben Laden. Je trouvais que Washington avait beaucoup exagéré la menace de ce réseau terroriste qui, en une décennie, avait causé la mort d'une quinzaine d'Américains. Et puis il y a eu les attentats du 11 septembre... »*, relève à présent Florent Blanc, pour atténuer la conclusion optimiste de son travail universitaire qui, bouclé quelques semaines avant ces attentats, écartait l'imminence d'un choc terroriste islamiste aux Etats-Unis.

« Certes, Ben Laden dispose d'un réseau terroriste capable de porter des coups aux intérêts américains où que ce soit dans le monde », nuance en effet son mémoire. *« Mais il n'est pas que ce terroriste international, cet islamiste fanatisé et démonisé, que les médias et les déclarations des porte-parole successifs de la Maison Blanche ou du FBI ont tenté de dépeindre à l'opinion publique américaine »*, écrit l'étudiant. Il brosse un portrait presque sympathique d'un homme qui, s'il a constitué un *« ennemi pratique »* pour la politique des Etats-Unis, est d'abord présenté comme *« le fruit de l'histoire des relations entre les civilisations musulmane et occidentale »*.

Prônant un islam rigoriste et dénonçant la corruption de la cour royale saoudienne depuis la fin des années 1970, le richissime Ben Laden n'a-t-il pas fait de son existence un modèle *« de piété et de ferveur musulmane »*, interroge le jeune universitaire ? Le *« terroriste »* ne s'est-il pas conformé scrupuleusement aux exigences de sa foi même lorsqu'il menait la vie spartiate de ses camps isolés aux confins de l'Afghanistan et du Pakistan ?

COOPÉRATION ANTITERRORISTE

Pour toute une génération de jeunes musulmans, relève encore l'étudiant français, le djihad afghan a été le théâtre d'une guerre justifiée par des motifs religieux. Par sa déclaration de guerre sainte aux Etats-Unis, Ben Laden a tendu à redonner une *« fierté »* au monde musulman en démontrant que *« la civilisation de l'islam peut être considérée comme un adversaire de taille capable de rivaliser »* avec la superpuissance américaine. Grâce à sa fortune personnelle, il a accordé des fonds à toute une série de « causes » musulmanes, de groupes islamistes plus ou moins portés au terrorisme jusqu'à des écoles coraniques et des « universités » islamistes proches de sa conception radicale, qui constitueront autant de viviers pour ses combattants.

Face à cette dynamique, et aux premiers attentats meurtriers qui l'ont accompagnée (6 morts dans l'explosion du World Trade Center en février 1993 ; 224 morts dans celles de deux ambassades des Etats-Unis au Kenya et en Tanzanie, le 7 août 1998), les autorités américaines avaient élaboré *« un système de protection à la fois symbolique, rhétorique et militaire pour protéger les citoyens américains et unir la nation autour d'un ennemi commun »*, note le mémoire. Parallèlement, Washington était intervenu auprès des grandes instances internationales pour favoriser l'adoption d'une coopération antiterroriste planétaire et pour obtenir les sanctions successives infligées par l'ONU à un régime taliban qui refuse obstinément d'extrader Ben Laden.

Mais la riposte militaire aux attentats contre les ambassades en Afrique n'a pas permis de porter un coup décisif au réseau terroriste, constate Florent Blanc. A l'inverse, les missiles envoyés le 20 août 1998 contre trois des camps d'entraînement supervisés par Ben Laden en Afghanistan, ainsi que contre une usine de la banlieue de Khartoum (Soudan), avaient renforcé les sentiments anti-américains dans les pays visés. Et la Ligue arabe avait dénoncé une violation de la souveraineté territoriale du Soudan.

A l'époque, ces frappes militaires n'avaient pas eu plus d'effet sur le réseau Ben Laden que l'*executive order* de Bill Clinton qui, le 4 juillet 1999, avait ordonné le gel des biens détenus par le régime de Kaboul à l'étranger et interdit toute transaction avec le régime taliban.

E. I.

Jacques Chirac réaffirme à Washington l'offre de coopération de la France

La participation à une action militaire n'est « concevable » que si les objectifs sont définis en commun, a cependant rappelé le président français. Donald Rumsfeld laisse entendre, de son côté, que plusieurs Etats pourraient être visés par différentes formes de riposte

WASHINGTON
de nos envoyés spéciaux

Jacques Chirac était le premier dirigeant étranger à être reçu, mardi 18 septembre, par George W. Bush, depuis les attentats. Il était donc aussi le premier Européen à être ainsi en mesure de préciser devant le président américain jusqu'où la solidarité des pays de l'OTAN à une action de représailles pourrait aller. Autant dire que sa position revêtait une relative importance aux yeux des Américains, comme premier signe tangible de la mise en place de la coalition annoncée par l'équipe du président Bush, depuis une semaine.

L'importance de cette visite s'est mesurée d'emblée à la présence, dans le bureau ovale qui servait de cadre à l'entretien, de presque tous les poids-lourds de l'administration Bush : le vice-président Richard Cheney, le secrétaire d'Etat Colin Powell et la conseillère pour la sécurité nationale du président Condoleezza Rice. Et par la présence, devant la Maison Blanche, de nombreux journalistes américains.

A l'issue de deux heures d'entretiens entre les deux hommes et leurs conseillers (le ministre des affaires étrangères français, Hubert Védrine, qui n'était pas initialement prévu lorsque la visite avait été organisée, avant les attentats, s'était joint à M. Chirac), le président français a donc lancé : *« La coopération militaire, naturellement, peut se concevoir, mais dans la mesure où nous nous serions préalablement concertés sur les objectifs et les modalités d'une action dont le but est l'élimination du terrorisme. »* Ce que le porte-parole de la Maison Blanche Sean McCormack a aussitôt traduit par : *« Nos deux pays sont unis et ils le resteront dans le conflit. »*

> Aux yeux des Américains, la France semble dotée d'une certaine avance en matière de lutte contre le terrorisme

Les milieux politiques américains n'étaient pas, jusque-là, tout à fait convaincus de la solidarité pleine et entière de la France. Ils s'étaient inquiétés, ces derniers jours, des déclarations du premier ministre, Lionel Jospin, et du ministre de la défense, Alain Richard, qui paraissaient émettre des réserves quant à la participation à une éventuelle intervention militaire demandée par les Etats-Unis. Sur ce point, M. Chirac est lui aussi resté relativement elliptique. Interrogé sur la position de la France en cas de riposte militaire, le président a seulement expliqué : *« Nous avons évoqué les différentes hypothèses. Je comprends mieux, désormais, les intentions ou les réflexions du président Bush. Mais c'est un domaine où je ne ferai pas de commentaires. »*

Quelques minutes après son arrivée à la Maison Blanche, cependant, alors que la presse était admise pour quelques minutes dans le bureau ovale du président américain, M. Chirac avait paru émettre quelques réserves sur l'emploi du terme *« guerre »* contre le terrorisme, pourtant employé à plusieurs reprises par George W. Bush. *« Je ne sais pas s'il faut utiliser le mot de guerre »*, avait-il ainsi lancé à propos de la série d'attentats qui ont frappé les Etats-Unis. Dès son point de presse, une journaliste américaine l'a donc interpellé : *« Il y a eu quatre attentats et près de 6 000 morts, est-ce que vous n'appelez pas cela une guerre ? »* Et M. Chirac a dû rectifier un peu le tir : *« Je ne veux pas faire de querelle sémantique, je suis parfaitement conscient qu'il s'agit d'un conflit, d'une guerre, appelez cela comme vous voulez, mais en tout cas d'un nouveau type de menace. »*

Déjà, lors de conversations avec la presse à Paris, ces jours derniers, le président n'a pas caché qu'il considère que la France ne peut se dérober à l'affirmation de sa solidarité avec les Etats-Unis, *« parce que,* dit-il, *l'Histoire le commande, la morale l'exige et l'intérêt l'impose »* et que nous sommes *« potentiellement visés et visables »*. Mais le chef de l'Etat considère qu'il *« ne faut pas frapper à l'aveuglette. Il faut être sûr des objectifs »*.

Après son entretien avec M. Bush, le président français a donc surtout insisté sur la nature de la coopération internationale à mettre en place pour renforcer les moyens de lutte de la communauté internationale contre ce fléau. *« Cela comporte toute une série d'initiatives dans les domaines judiciaires, du renseignement, contre le blanchiment de l'argent sale qui alimente le financement des terroristes »*. Aux yeux des Américains, en effet, la France semble dotée d'une certaine avance en matière de lutte contre le terrorisme. Elle est aussi, considèrent-ils, susceptible de détenir des informations qui sont pour eux, aujourd'hui, de la plus grande importance. Enfin, M. Bush n'a pas caché qu'il considère que les relations de la France dans le monde arabe pourraient aussi aider – en montrant son engagement auprès des Etats-Unis – à justifier leurs initiatives dans cette partie du monde.

M. Chirac, qui sera de retour à Paris dans la nuit de mercredi à jeudi, après avoir fait un crochet à New York pour rencontrer notamment le secrétaire général de l'ONU et la communauté française, devrait s'entretenir avec Tony Blair, jeudi matin. Le premier ministre britannique prendra en effet un petit déjeuner avec le président français avant de partir à son tour pour Washington.

Patrick Jarreau et Raphaëlle Bacqué

Pas d'engagement français sans consultation du Parlement

LIONEL JOSPIN a assuré, mardi 18 septembre, lors d'une conférence de presse à la préfecture de police de Paris, qu'il n'y aurait pas d'engagement de la France sans consultation du Parlement. *« S'il y a la nécessité de prendre des engagements au nom de la France, ces engagements ne pourraient pas être pris par le pouvoir exécutif sans naturellement consulter l'Assemblée nationale et le Sénat »*, a déclaré le premier ministre. *« Nous n'en sommes pas là pour le moment* (...). *C'est donc en fonction de la chronologie des événements que la question de la session extraordinaire ou d'une information conduite dans le cadre de la session ordinaire se posera »*, a-t-il ajouté.

La session ordinaire du Parlement ouvre le 2 octobre. Le décret de convocation du Parlement en session extraordinaire est signé du président de la République.

Les commissions de la défense et des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et du Sénat se sont déjà exceptionnellement réunies vendredi 14 septembre, pour entendre Alain Richard, ministre de la défense, Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, et Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur.

Le 27 août 1990, le président de la République, François Mitterrand avait convoqué le Parlement en session extraordinaire pour débattre de la situation au Proche-Orient après l'invasion du Koweït par l'Irak. Il l'avait de nouveau convoqué, le 16 janvier 1991, pour obtenir des parlementaires un vote solennel sur l'engagement des troupes françaises aux côtés des Américains dans la guerre du Golfe.

Pendant la crise du Kosovo, au printemps 1999, un débat avait été organisé au Parlement et le premier ministre, Lionel Jospin, était venu présenter les décisions françaises sur les frappes aériennes aux deux assemblées.

Pascale Robert-Diard

Les scénarios de la risposte militaire alimentent les spéculations

WASHINGTON
de notre correspondant

Les consignes sont strictes et elles sont respectées : aucune indication ne doit filtrer sur les dispositions militaires prises par les Etats-Unis. On sait que, sur le territoire et partout ailleurs dans le monde, depuis plus d'une semaine maintenant, les forces américaines sont en alerte maximum.

« Soyez prêts ! », avait lancé George W. Bush, interrogé, le 15 septembre, sur ce qu'il avait à dire aux militaires. Après la réunion, ce jour-là, du conseil national de sécurité, l'état-major interarmes a travaillé sur divers scénarios possibles. Le *Washington Post* croit savoir qu'ils ont été présentés au président lundi 17 septembre.

Ce que sont ces scénarios relève de la conjecture, pratiquée dans les médias par l'inévitable troupe des généraux à la retraite et autres anciens (anciens conseillers pour la sécurité nationale, anciens secrétaires à la défense, ancien commandant en chef de l'OTAN au Kosovo, etc.). Il en ressort que l'Afghanistan est un pays difficile à conquérir et que s'il doit être la cible d'une offensive américaine, celle-ci ne pourra pas se limiter à des tirs de missiles de croisière, ni à des bombardements aériens.

Pour le reste, on ne sait rien. Un journaliste couvrant les affaires militaires a fait rire la salle de briefing du Pentagone, mardi, lorsqu'il s'est plaint au ministre, Donald Rumsfeld, de l'impossibilité d'obtenir des officiers qui y travaillent la moindre information au sujet des mouvements de troupes ou d'avions en cours ou en préparation. M. Rumsfeld n'en a donné aucune, lui non plus, mais il a rappelé un propos qu'il avait déjà énoncé les jours précédents : *« La meilleure défense contre les terroristes est l'attaque. Il est tout simplement impossible de prendre des dispositions contre tous les moyens qu'ils peuvent imaginer d'employer. La seule réponse possible est de porter l'effort contre eux, là où ils sont. »*

Le secrétaire à la défense a insisté sur le fait que les organisations terroristes *« ne fonctionnent pas dans le vide »* mais *« travaillent, s'entraînent et élaborent leurs plans dans des pays »* où elles sont *« tolérées »* sinon *« encouragées »*. M. Rumsfeld a renvoyé à l'enquête pour comprendre quels pays pouvaient être visés par cette mise en cause. Chacun a compris que l'Irak était sur la liste.

SURVEILLÉS PAR LES MÉDIAS

Les seuls mouvements militaires clairement identifiés sont ceux des réservistes et des gardes nationaux qui ont été rappelés, au nombre de 35 000 dans un premier temps. Les gardes nationaux de l'Etat de New York participaient déjà aux recherches dans les gravats du World Trade Center. Ceux qui sont rappelés, de même que les réservistes, sont affectés à des tâches de surveillance et de sécurité.

Il s'agit de protéger les cibles possibles d'actions terroristes, des centrales nucléaires aux aéroports. Les patrouilles le long des côtes et les vols d'observation ou d'intervention éventuelle sont peu à peu confiés à des réservistes. Parmi les rappelés figurent, aussi, beaucoup de médecins.

Les missions remplies par les gardes nationaux et les réservistes n'ont plus à l'être par des militaires professionnels, qui deviennent donc disponibles pour des opérations extérieures. Les quelque 45 000 membres des troupes dites spéciales, appartenant à l'armée de l'air, à l'aviation et à la marine, sont particulièrement concernés dans l'hypothèse d'opérations commandos.

Les troupes aéroportées, notamment les 81e et 101e divisions, basées à Fort Bragg, en Caroline du Nord, sont surveillées par les médias. Rien n'indiquait pourtant, mardi, qu'elles ont reçu des consignes plus pressantes que celles qui ont été adressées à l'ensemble des unités.

P. J.

Donald Rumsfeld et les raids aériens

Le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a admis, mardi 18 septembre, que des opérations militaires seraient difficiles en Afghanistan, où résiderait Oussama Ben Laden. Devant la presse à Washington, il a déclaré : *« L'Afghanistan est un pays très pauvre. Plusieurs pays se sont épuisés à le bombarder ou à le combattre et il n'y a pas de cibles de grande valeur que nous puissions viser. »* C'est pourquoi, a-t-il ajouté à propos du leader islamiste, *« il faut trouver des moyens de changer son comportement et cela passe par un éventail »* de moyens de pression de nature *« politique, économique, financière, militaire et de renseignement »*.

M. Rumsfeld a menacé les Etats susceptibles d'héberger des terroristes. *« Nous devons nous occuper des réseaux terroristes »*, a dit le secrétaire à la défense. Si les adversaires n'ont plus les armées, les avions et les navires d'autrefois, *« les pays qui les appuient et leur donnent un sanctuaire offrent des cibles que nous pouvons viser »*. – *(AFP.)*

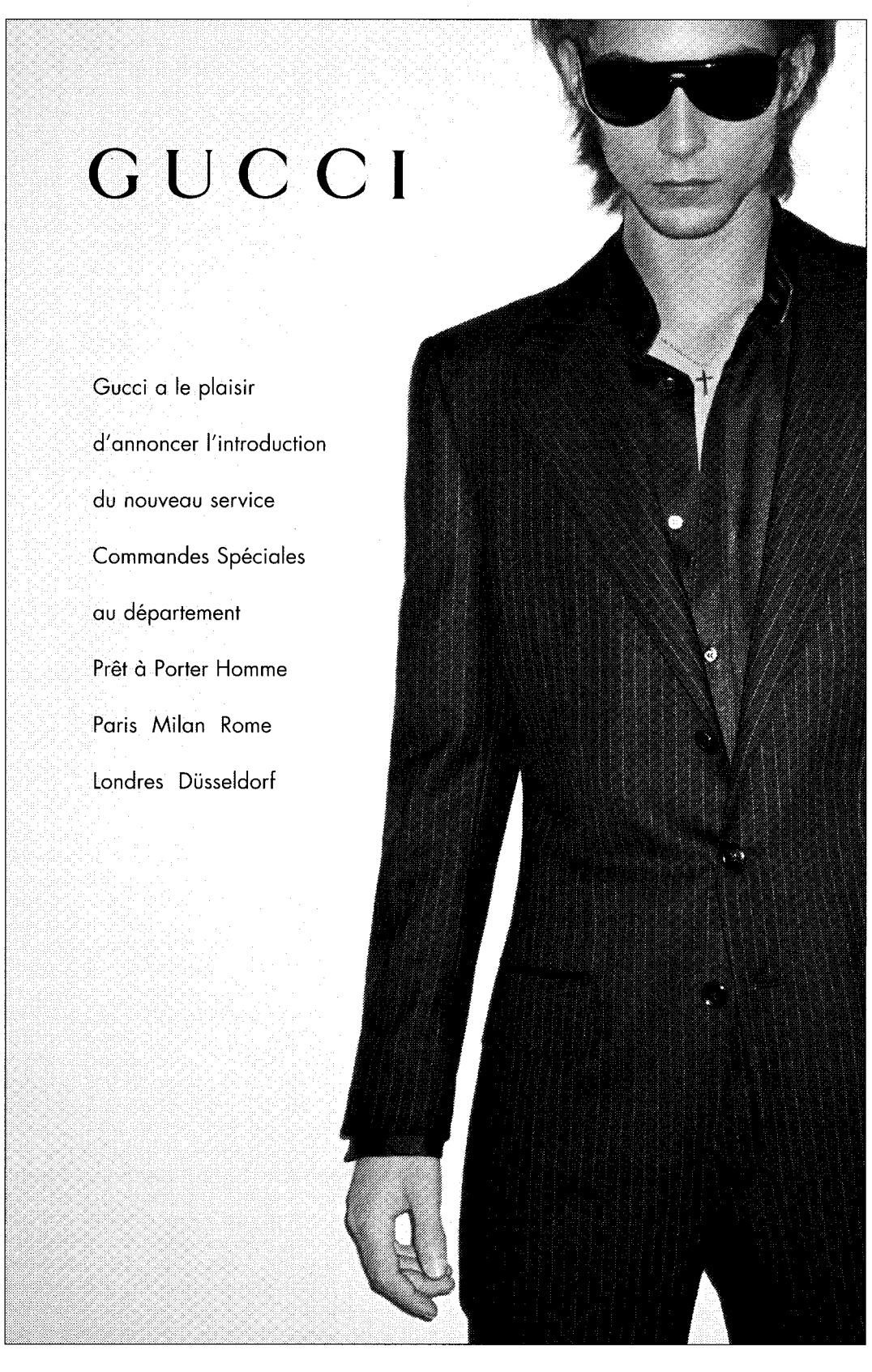

Les géants de l'assurance sont confrontés au plus grave sinistre de leur histoire

Les compagnies estiment que le coût des attentats pourrait être compris entre 16 milliards et 48 milliards d'euros. Les marchés financiers s'affolent de ces premières évaluations. Si le français Axa est pris dans ces turbulences, ce sont ses concurrents américains qui sont le plus menacés

*« **NOUS** serions confrontés à de graves difficultés si nous devions affronter un deuxième sinistre d'une telle ampleur au cours des deux ans à venir »*, répétaient à l'envi, début 2000, les compagnies d'assurances européennes, au sortir des tempêtes de décembre 1999. Ces intempéries d'une violence inédite n'avaient pourtant coûté « que » 7,7 milliards d'euros (50 milliards de francs) à la profession, soit moitié moins que la plus basse des estimations du coût des attentats du 11 septembre, publiées ces jours-ci par les cabinets d'analystes financiers (16,1 milliards d'euros, contre 48,5 milliards d'euros pour l'évaluation la plus haute).

De quoi susciter aujourd'hui l'affolement sur les places financières de la planète. Effectivement, à peine les investisseurs prenaient-ils la mesure des dommages causés par les attaques terroristes aux Etats-Unis, dans l'après-midi du 11 septembre – attentats aussitôt qualifiés de plus grand sinistre de l'histoire, après l'ouragan Andrew, en 1992 – qu'ils se désengageaient massivement du secteur de l'assurance. Entre le 11 et le 13 septembre, cependant que la Bourse de New York gardait porte close, la capitalisation boursière de l'assurance européenne perdait 11 % de sa valeur, soit 61 milliards d'euros en deux jours. Au cœur de cette débâcle, la valeur boursière du français Axa était amputée de 8,8 milliards d'euros, celle de l'allemand Allianz de 6,7 milliards et celle du néerlandais ING de 5 milliards. Sitôt la Bourse de New York rouverte, lundi 17 septembre, c'était au tour des assureurs américains d'être sanctionnés, avec un recul de 4,4 % d'AIG le jour même. Le marché commençait à douter de la capacité des assureurs à faire face au sinistre.

« Dans cette désaffection générale, il faut distinguer les facteurs psychologiques (les assureurs sanctionnés sans discernement, qu'ils soient ou non exposés dans le sinistre américain) des facteurs rationnels (les pertes attendues par de grandes entreprises du secteur) », souligne le responsable du pôle assurance d'une grande banque française. Et d'indiquer que la charge d'indemnisation des attentats contre les Etats-Unis ne sera pas mutualisée, mais essentiellement supportée par les grands assureurs américains (AIG, Chubb, etc.) et les principaux réassureurs à l'échelon mondial (Swiss Ré, Munich Ré, etc.). Le premier réassureur mondial, Munich Ré, devrait acquitter le plus lourd tribut aux attaques terroristes, avec une charge d'environ 900 millions de dollars.

Face à ce bilan encore provisoire, les agences de notation anglo-saxonnes ont annoncé, mardi, leur intention de mettre les notes de nombreux assureurs et réassureurs mondiaux sous surveillance, voire de les abaisser. Standard & Poor's a précisé que *« les attentats ne faisaient pas, à ce stade, courir de risque d'insolvabilité aux principaux intervenants »*, avant de juger qu'un seuil d'alerte serait franchi au-delà des 50 milliards d'euros de pertes.

« En deçà de ce montant, assureurs et réassureurs sauront digérer le sinistre, en sacrifiant leurs fonds propres ou leurs résultats ; au-dessus, ce ne sera plus possible », confirme une source proche des autorités de tutelle en France. La situation est d'autant plus préoccupante, que les attentats interviennent après un an de baisse continue des marchés d'actions. Alors que les résultats financiers des assureurs se nourrissent pour une large part des performances de leurs portefeuilles financiers – jusqu'à 50 % – toutes les entreprises ont vu fondre leurs plus-values latentes.

« Ce mouvement se poursuivra à un rythme accéléré du fait des attentats », redoute le directeur d'un grand groupe d'assurances français. *« Au-dessous d'un CAC 40 à 4 000 points, la plupart des entreprises de taille modeste en France se trouvent déjà en situation de faillite virtuelle »*, poursuit-il. Interrogées, plusieurs sociétés contestent, s'estimant protégées par la structure de leurs portefeuilles investis à 70 % en moyenne en obligations. C'est le cas de la MAAF (65 % d'obligations contre 20 % d'actions) ou de Groupama, qui a entrepris, depuis le début de l'année, de porter à 70 % la part des obligations, en cédant 2 milliards d'euros d'actifs à risque, car cotés.

> La charge d'indemnisation des attentats sera surtout supportée par les assureurs américains

Le manque de visibilité sur l'étendue du sinistre préoccupe le marché. Aucun chiffrage précis n'est possible, du fait de la multitude de polices d'assurance entrant en jeu (dommages aux biens, aux avions, pertes d'exploitation, responsabilité civile aviation, etc.). *« Entre guerre et attentat, le risque n'a pas été qualifié et il faut attendre avant d'évaluer les dommages collatéraux autour du World Trade Center »*, renchérit Eric Vanpoucke chez Global Equities. Le 13 septembre, Morgan Stanley indiquait que dans un Etat prospère tel que celui de New York, les indemnisations des familles des victimes, les pensions dues aux survivants et les dommages divers excéderaient 6 milliards de dollars (6,6 milliards d'euros), sur un total de 30 milliards.

Le sinistre déstabilise donc en profondeur le secteur de l'assurance, mettant en péril la pérennité de certains acteurs. Il pourrait faire plonger dans le rouge certains réassureurs bermudiens, jugés sous-capitalisés du fait de l'absence de règles strictes en matière de constitution de réserves. Mais c'est sur l'assurance britannique, le Lloyd's, que pèserait une véritable épée de Damoclès.

Anne Michel

Lire aussi nos informations sur Boeing page 21

Des pertes abyssales

MONTANT DU SINISTRE DU WORLD TRADE CENTER
en **millions de dollars**

PAR SECTEUR	
immobilier Tours 1 et 2	3 300
Immobilier Autres	3 000
Pertes d'exploitations	5 000
Indemnisations des victimes	6 000
Assurance des avions	500
Responsabilités Compagnies aériennes	3 000
Responsabilités Autres	6 000
TOTAL	**25/30 000**

PERTES ESTIMÉES AU 13 SEPTEMBRE 2001
en **millions de dollars**

SOCIÉTÉS	ESTIMATIONS basses	ESTIMATIONS hautes
BERKSHIRE HATHAWAY	900	1 200
MUNICH RÉ	900	850
SWISS RÉ	730	730
ALLIANZ	630	630
ACE	400	400
SCOR	150	200
CHUBB	100	200
ZURICH FINANCIAL	0	400
TOTAL	**3 810**	**4 610**

Source : Morgan Stanley Research estimates

Guerre ou terrorisme ?

● **Le risque de guerre**. Les actes de guerre ne sont en principe pas couverts par l'assurance, sauf en cas de contrats spécifiques. Seuls les contrats liés au transport incluent parfois ce risque.

● **Les risques de terrorisme**. Aux Etats-Unis, le risque de terrorisme est inclus d'office dans les polices standards d'assurance, notamment dans les contrats contre l'incendie, mais il n'existe pas de fonds de garantie. En France, un fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et autres infractions (FGTI), créé après les attentats qui ont touché la France en 1986, indemnise les victimes pour leurs dommages corporels, en déboursant environ 1 milliard de francs par an – 22 francs par contrat d'assurance-dommages –, mais *« il ne pourrait fonctionner en cas de catastrophe majeure »*, précise un assureur. En Grande-Bretagne, le risque de terrorisme est exclu des polices d'assurance depuis 1992, année qui a connu de lourds attentats de l'IRA. Un fonds privé, mais réassuré par l'Etat – Pool Re –, intervient.

● **Des frontières floues.** L'analyse des contrats et des causes des accidents détermine si les catastrophes entrent dans la catégorie des guerres ou du terrorisme. La prise en charge relève des Etats lorsqu'il s'agit de guerre. En France, le gouvernement a jusqu'ici toujours voté des lois d'indemnisation lorsqu'une guerre s'achève. Aux Etats-Unis, ce sont sans doute les tribunaux américains qui détermineront les responsabilités.

Le Lloyd's sur une poudrière

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Dans le célèbre immeuble du Lloyd's de Londres, le plus grand marché mondial de l'assurance, au cœur de la City, les représentants des courtiers sont, lundi 17 septembre, beaucoup plus nombreux que d'habitude. Personne ne connaît le coût des attentats qui ont frappé les Etats-Unis. *« La quasi-totalité des syndicats* [108 en tout, qui sont constitués de souscripteurs qui prennent chacun une part du risque] *ont des affaires aux Etats-Unis »*, indique Torquil McLusky, directeur général du Lloyd's à Paris. Les pertes pourraient atteindre 1,5 milliard de dollars (1,6 milliard d'euros) pour le Lloyd's, selon certaines estimations. *« Ce chiffre ne me paraît pas déraisonnable »*, indique Robert Hiscox, président du groupe d'assurance éponyme. D'autres analystes sont encore plus pessimistes, en raison de risques jugés inconsidérés dans certains secteurs.

Le Lloyd's couvre près de 25 % du marché mondial de l'assurance aviation et assure neuf compagnies aériennes sur dix. Il avait reconnu il y a quelques jours *« être impliqué de façon substantielle »* dans le sinistre, notamment pour les assurances de United Airlines et American Airlines. Sans toutefois donner de chiffre global, ce qui n'aurait à ses yeux *« pas de sens »*, en raison *« d'une chaîne de responsabilités et d'interdépendances la plus complexe de l'histoire de l'assurance »*.

Le marché britannique survivra-t-il à cette catastrophe ? Il affirme que ses réserves lui permettent de ne pas s'effondrer. *« Notre système unique de sécurité financière, soutenu par 27 milliards de dollars d'actifs, couvrira les engagements »*, affirment les responsables. Mais certains syndicats vont souffrir, voire disparaître. Un professionnel pointe du doigt le syndicat 33, l'un des dix premiers, détenu à 60 % par Hiscox. *« Nous ne sommes pas inquiets »*, se contente-t-on d'affirmer chez Hiscox.

3,5 MILLIARDS DE LIVRES DE PERTES

Pourtant, les appréhensions des professionnels sont grandes, d'autant que le Lloyd's doit aussi faire face à la faillite de la compagnie d'assurance britannique Independent, mise en liquidation en juin, qui a déjà entraîné l'arrêt de certains syndicats. L'agence de notation financière Moody's avait annoncé cet été que le Lloyd's devrait enregistrer des pertes totales de 3,5 milliards de livres (5,56 milliards d'euros) de 1998 à 2001. Il a dû faire face depuis le début des années 1990 à des catastrophes telles que le cyclone Andrew aux Etats-Unis, le naufrage de l'*Exxon Valdez*, les sinistres liés à l'amiante et les tempêtes en Europe.

Mais le système du Lloyd's est ainsi fait que les sinistres seront payés, affirme-t-on. Les syndicats sont détenus à 20 % par des particuliers, appelés les *Names*, des personnes fortunées qui s'engagent sur leurs biens propres, et des personnes morales qui sont appelées à la rescousse en cas de faillite. Un fonds central intervient en cas d'insolvabilité.

Pascale Santi

La hausse des primes touche l'ensemble du transport maritime

LONDRES
de notre correspondant à la City

La crainte de nouveaux attentats à la suite d'une riposte américaine fait flamber les primes d'assurance maritime au Proche-Orient et dans le sous-continent asiatique. La décision du comité « de guerre » du Lloyd's, premier marché mondial de l'assurance-réassurance, de placer six pays (Pakistan, Egypte, Yémen, Oman, Syrie et Algérie) sur une liste « à hauts risques » a fait bondir les primes d'assurance.

Premiers visés, les pétroliers qui assurent les liaisons entre le golfe Persique et les Etats-Unis. Les tarifs pourraient s'accroître de 40 %. A titre de comparaison, l'augmentation de la facture pour un navire identique reliant le Golfe au Japon est limitée à 8 %. Pour protéger les tankers, certains assureurs du Lloyd's exigeraient un supplément de 100 000 dollars par voyage (108 700 euros).

Les navires de croisière sont aussi dans le collimateur. D'après le quotidien spécialisé *Lloyd's List*, les assureurs entendent placer les cent plus gros paquebots de plaisance mondiaux sur une liste noire en raison de leur vulnérabilité aux attaques kamikazes. Enfin, les professionnels du secteur énergétique offshore prévoient une hausse des primes d'assurance des plates-formes de pétrole et de gaz situées dans le golfe du Mexique, le golfe Persique et en mer d'Arabie. Ces relèvements pourraient être étendus à d'autres théâtres de l'exploration-exploitation d'hydrocarbures comme la mer du Nord ou l'Asie du Sud-Est.

De son côté, le marché de l'affrètement hésite sur la marche à suivre. Un courtier londonien se plaint de la difficulté de faire réassurer les contrats. Pour un gros risque comme un pétrolier, jusqu'à une soixantaine d'assureurs peuvent, en effet, se partager la police pour garantir au client une couverture à 100 %.

OBSERVATEURS SURPRIS

La liste noire du Lloyd's se limitait jusque-là à deux pays en guerre, la Macédoine et la Sierra Leone. Les observateurs se déclarent toutefois surpris par les pays montrés du doigt le 17 septembre par le marché londonien. *« A l'évidence, le Lloyd's a retenu des pays ou les réseaux de sympathisants d'Oussama Ben Laden sont actifs, comme Oman, le Pakistan ou le Yémen. Le marché redoute avant tout une répétition de l'attentat-suicide contre le destroyer de la marine américaine à Aden [au cours duquel 17 soldats américains avaient trouvé la mort] »*, explique Josh Mandel, expert du consultant londonien Control Risks. A l'écouter, les navires civils à quai, peu protégés, sont plus exposés à l'action d'un commando-suicide que des bateaux en haute mer. A l'inverse de ce qui s'était passé lors de la guerre du Golfe de 1991, le calcul des primes ne se fait plus désormais selon les caractéristiques de la région « chaude » en cause mais d'après la vulnérabilité de l'assuré face aux attaques terroristes.

Malgré tout, les courtiers restent pour l'instant flegmatiques : *« Les primes étaient déjà dans l'ascenseur avant les attentats en raison du naufrage de l'"Erika" et de l'incendie de la plate-forme "Petrobas". Le monde est aujourd'hui un endroit moins sûr. Reste que l'extraction pétrolière se poursuit normalement et que ce brut doit être livré aux raffineries »*, souligne Bill Katesmark, associé du « syndicat » MAP.

Marc Roche

La France aussi enquête sur d'éventuels délits d'initiés

APRÈS la SEC (Security Exchange Commission) américaine (*Le Monde* du 19 septembre), c'est au tour de son homologue français, la Commission des opérations de Bourse (COB), d'enquêter sur des variations de cours jugées anormalement élevées à la Bourse de Paris, dans les jours qui ont précédé les attaques terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis. *« Il est trop tôt pour avoir le moindre soupçon, mais nous allons nous efforcer de dépouiller tous les ordres concernés, dont la plupart émanent de l'étranger, afin de remonter les filières jusqu'aux donneurs d'ordres »*, a indiqué mardi 18 septembre une source proche des autorités boursières françaises, précisant qu'il s'agissait là d'investigations préliminaires. D'importants mouvements spéculatifs à la baisse ont été observés dans les premiers jours de septembre, sur des entreprises des secteurs de l'assurance, de l'aéronautique ainsi que des médias et des télécommunications, sans que l'on puisse dire s'il s'agit de délits d'initiés ou d'anticipations de mauvais résultats financiers des entreprises concernées. Le luxe et la grande distribution seraient également concernés. Si la COB n'envisage pas, à ce stade, d'ouvrir une enquête officielle pour délit d'initié de grande ampleur, avant les attentats contre les Etats-Unis, l'instance de contrôle des marchés *« pourrait décider de le faire, si le besoin juridique s'en faisait sentir »*. L'ouverture d'une enquête lui permet de fait d'avoir tous pouvoirs pour obtenir des informations financières, lever le secret professionnel et procéder à d'éventuelles visites sur place. Une telle décision serait vraisemblablement prise après une étroite concertation avec les autorités boursières étrangères, du fait de la dimension internationale de ces mouvements spéculatifs. Comme la SEC américaine, le gendarme boursier japonais (SESC) a ouvert une enquête sur des variations de cours suspectes avant les attentats de New York et de Washington. Les autorités allemande et italienne (BAWe et Consob) ont, de leur côté, entamé des vérifications, le ministre des finances italien n'ayant pas hésité à évoquer, lundi, *« des spéculations orchestrées par des organisations terroristes »* . En France, certains analystes indiquaient, mardi, avoir remarqué *« un courant vendeur venant d'Italie, portant notamment sur l'assureur Axa, identifié à l'époque comme une tentative de déstabilisation du marché par des fonds spéculatifs (*hedge funds*) »*.

A. Mi.

Accalmie sur les marchés mais craintes de récession

La Bourse de Tokyo a bénéficié, mercredi 19 septembre, de la détente monétaire annoncée mardi par la Banque du Japon, dont le principal taux directeur a été ramené de 0,25 % à 0,1 %. L'indice Nikkei a gagné 2,68 %, à 9 939,60 points. En revanche, l'indice Footsie a cédé 1,02 %, mardi, et ouvert en baisse de 0,46 %, mercredi, à 4 826,60 points, malgré la baisse de taux d'un quart de point consentie par la Banque d'Angleterre.

Après avoir évité le pire, lundi, les marchés mondiaux ont terminé en légère baisse, mardi, sur des craintes de récession aggravée. L'indice Dow Jones a perdu 0,19 %, à 8 903,40 points. L'indice Nasdaq a reculé de 1,55 %, à 1 555,08 points. L'indice CAC 40 a cédé 1,13 %, mardi, et a ouvert en repli de 0,37 % mercredi, à 3 955,41 points. A Francfort, le DAX était stable à l'ouverture (+ 0,03 %) à 4 195,98 points, mercredi, après avoir perdu 0,94 %, mardi. Le cours du baril de brent de référence est retombé à 27,31 dollars, mardi à Londres, contre 27,45 dollars à la veille des attentats.

TROIS QUESTIONS À...

MICHAEL CAREY

1 Vous êtes économiste, spécialiste de l'Amérique du Nord chez Crédit Lyonnais Americas. Selon vous, l'économie américaine résistera-t-elle au choc des attentats ?

Avant les attentats, l'économie américaine était déjà dans une situation fragile. Les consommateurs continuaient à dépenser, ce qui avait préservé un taux de croissance positif, mais presque nul. On s'attendait à une accélération de la croissance au troisième trimestre. Après les attaques, en raison de l'impact sur la confiance des ménages, on s'attend à une contraction du produit intérieur brut américain de 0,5 % au troisième trimestre en termes annualisés et de 0,2 % au quatrième. Ce qui signifie que l'on est aujourd'hui dans une récession. Mais l'impact sur la consommation est difficile à prévoir car il est davantage psychologique : tout le monde est devant sa télévision ; les ménages prennent moins l'avion ; les événements sportifs sont annulés ; et ce n'est pas maintenant que les particuliers vont acheter une nouvelle voiture. Ils seront encore plus prudents dans leurs dépenses à mesure que les entreprises annonceront des plans de licenciements, inévitables car on va atteindre la limite des réductions d'investissements. Selon nous, la consommation américaine, qui avait progressé de près de 2,5 % au deuxième trimestre, devrait tomber entre 1 % et 1,5 %. Il faut ajouter à cela l'investissement des entreprises, qui au deuxième trimestre était déjà en contraction de 14,6 % et devrait continuer à se réduire aux troisième et quatrième trimestres.

2 L'économie s'enfoncera-t-elle durablement dans la récession ?

Selon nous, cette récession devrait s'arrêter après la fin de l'année. L'économie américaine pourrait ainsi, selon nos anticipations, revenir à un rythme de croissance de 2 % au premier trimestre 2002, car les effets de la stimulation monétaire et fiscale commenceront à se faire sentir.

3 Peut-on comparer la situation actuelle avec celle de la guerre du Golfe ?

C'est très difficile. Juste avant la guerre du Golfe, les prix du pétrole avaient flambé et cela avait pesé sur les consommateurs. Dans le cas présent, nous pensons que les cours du pétrole devraient redescendre un peu, en raison de la détermination de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de la baisse de la demande de pétrole à cause du ralentissement de la croissance. Nous n'imaginons donc pas pour le moment de choc pétrolier, même s'il existe un risque, qui dépend totalement de la riposte américaine.

Propos recueillis par Cécile Prudhomme

Ebranlés, les New-Yorkais s'interrogent sur les fondements de leur grandeur passée

Au traumatisme dû à la violence, succèdent le doute et l'introspection. De nombreux intellectuels s'inquiètent d'une interprétation trop simpliste de l'agression dont l'Amérique a été la cible

NEW YORK
de notre envoyé spécial

A New York, les gens marchent plus lentement. Ils se regardent, se sourient parfois et quand ils se bousculent, ils s'empressent de dire *« Oh, pardon »*. Une femme s'est surprise à tenir dans ses bras une jeune fille qui pleurait. *« Je l'ai fait alors qu'à New York, on ne se touche jamais.* » Mardi 11 septembre, le petit Lucas, âgé de deux ans, se promenait en compagnie de son père sur la rive de Brooklyn, juste en face du World Trade Center, dévoré par le feu après l'attaque. *« J'ai l'impression que son regard se concentrait sur le pont de Brooklyn et pas sur les tours »*, raconte son père. Depuis, Lucas fait des cauchemars toutes les nuits. Jennifer, vingt-huit ans, employée dans une firme financière, se réveille chaque matin, en se disant : *« Le bâtiment ne s'est pas écroulé »*. Elle travaille au 54e étage d'une tour, elle essaie de ne pas trop y penser. Un dirigeant d'entreprise a réuni son équipe de direction en disant : *« Ça ne va pas se reproduire.* » Les uns et les autres l'ont regardé, interloqués : *« Qu'est-ce que vous en savez ? »* Le dirigeant n'a pas su quoi leur répondre. Daniel, un artiste-peintre, ne revient pas du *« génie dont ont fait preuve les terroristes dans l'horreur : avec de simples couteaux et des cutters, ils ont utilisé nos technologies et leur puissance pour nous atteindre. Ils ont mis le doigt sur une de nos fragilités. J'ai peur que notre système implose »*.

REPORTAGE

« Nous étions une somme d'individus. Maintenant, nous nous sentons soudés »

Personne n'exclut une nouvelle attaque d'avion, ni une contamination de l'eau par des produits bactériologiques. *« On regardait les guerres ailleurs dans le monde à la télévision, ça nous touchait mais ce n'était que des images. Voilà, il faut s'y faire : maintenant c'est ici et c'est la réalité »*, dit Helen, une photographe. Pour de nombreux New-Yorkais, un mythe fondateur de l'Amérique s'est effondré : celui de l'invulnérabilité et du contrat social que celle-ci permettait : *« L'Etat nous disait : je vous donne toutes les libertés et je vous protège, vous êtes en totale sécurité »*, résume l'un d'eux. Pour Brian, spécialiste en prospective stratégique pour les entreprises, l'extraordinaire puissance économique, culturelle et militaire des Etats-Unis est paradoxalement devenue leur fragilité. *« Ça me faisait doucement rigoler quand certains prédisaient la fin de l'Histoire. Du temps du communisme, nous vivions dans l'émulation. Il nous manque dans le monde un contre-modèle ou un système alternatif. »*

« ON L'A BIEN CHERCHÉ »

Daniel, l'artiste-peintre, est étonné que ces attaques n'aient pas eu lieu plus tôt. *« C'est difficile à dire aujourd'hui mais je trouve qu'on l'a bien cherché. New York représente la domination d'un centre qui dicte sa loi aux autres pays, commande du café au Costa Rica, du pétrole au Moyen-Orient. Si on ne veut plus de café, on leur dit : allez-vous faire foutre. Notre démocratie est basée sur un mensonge. Elle repose sur une consommation d'énergie incroyable, et on voudrait faire croire au reste du monde qu'il pourrait vivre comme nous. Mais si c'était le cas, la planète en crèverait »*.

Charles Sable, politologue à l'université de Columbia, spécialiste des phénomènes de décentralisation, considère, lui, que c'est une erreur de considérer les fondamentalistes musulmans comme des gens pauvres et égarés. *« C'est la corruption morale qui a ouvert les portes du fondamentalisme »*. Tout comme il est faux de décrire leurs opposants comme des hédonistes et des individualistes ; il est convaincu que l'hégémonie américaine n'existe pas. *« Il existe des pôles de croissance partout dans le monde. Il y a quinze ans les Américains ont copié le modèle japonais, en réalité ils ont réinventé un autre modèle. Les pays du reste du monde cherchent à copier maintenant ce modèle et ils en réinventeront un autre aussi à leur manière.* »

Avenue Lexington, à Union Square, ou à Tompkins Square Park, les New-Yorkais se recueillent devant les photos des hommes et des femmes disparus. Sur les cabines téléphoniques, les vitrines de magasins, on trouve les mêmes images d'hommes et de femmes souriants, noirs, chinois, hispaniques. Mickaël, ancien analyste financier reconverti dans la peinture, a un cancer du système lymphatique. *« Je n'y pense plus. Nos vies ont basculé. Avant, nous étions une somme d'individus, centrés sur notre ego, chacun dans notre petite bulle, avec nos petites histoires. Maintenant nous nous sentons soudés. Il y a des manifestations d'amour entre nous, comme un esprit collectif que nous sommes en train d'inventer. Je ne sais pas sur quoi ça va déboucher »*. Suzanne, une actrice, est effrayée par la montée du patriotisme et cette obsession de la guerre qu'elle a décelée chez certains de ses amis. Masha et Mana, américaine d'origine iranienne, sont persuadés que les Américains resteront dans la rationalité. *« On est capables d'arrêter Ben Laden et de le juger ici »*. D'autres craignent un engagement des troupes terrestres en Aghanistan. *« On va s'enliser. Les Russes ont déjà perdu cette guerre. On va créer une génération de révoltés qui n'auront rien à perdre et qui nous attaqueront une nouvelle fois.* ». Un universitaire est stupéfait de voir la classe politique utiliser et encourager la mobilisation de l'opinion publique pour obliger les Etats alliés à se ranger derrière les Etats-Unis. *« En employant le mot croisade, Bush a fait un retour en arrière incroyable. C'est tellement bête et insultant pour nos pays alliés, les Etats musulmans mais aussi nos alliés européens qui n'ont vraiment aucun intérêt à évoquer cette page honteuse de l'histoire »*.

L'écrivain noir John Wideman est effrayé par le retour des notions comme le Bien et le Mal, le simplisme, le recours à Dieu qui déchargent les politiques de leur responsabilité. *« Ca va donner un pouvoir extraordinaire aux leaders médiocres et sans imagination. C'est pratique le patriotisme, ça évite d'affronter les vérités, l'histoire. D'accord les islamistes sont des fascistes. Mais l'ennemi est aussi en nous mêmes, dans notre égoïsme. Tant qu'on ne prendra pas en compte cette dimension, on trouvera toujours un ennemi à l'extérieur. Je le sais d'autant plus que les Noirs américains ont toujours servi de bouc émissaires »*.

Dominique Le Guilledoux

Washington soupçonne des « Etats » d'avoir participé à l'exécution des attentats

NEW YORK
de notre correspondant

Mohammed Atta, l'un des pirates de l'air soupçonné d'être à bord du premier avion à s'écraser le 11 septembre contre une des tours du World Trade Center, a eu des contacts cette année en Europe avec des membres des services secrets irakiens, a confirmé, mardi 18 septembre, une source officielle américaine. La chaîne de télévision CBS avait auparavant révélé que Mohammed Atta avait eu une entrevue avec le chef des services secrets de Saddam Hussein. Une telle rencontre n'est pas une preuve de la participation de Bagdad aux attaques-suicides, mais cette information renforce une thèse développée de façon de plus en plus insistante aux Etats-Unis.

L'ancien directeur de la CIA, James Woolsey, a affirmé que le degré élevé de coordination et de préparation des attaques nécessitait la participation d'un Etat disposant d'une infrastructure militaire et technique avancée. Allant plus loin, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a laissé entendre mardi 18 septembre que Washington avait de bonnes raisons de penser que plusieurs Etats étaient impliqués. *« J'en sais beaucoup. Et ce que j'ai dit aussi sûrement que je le sais, c'est que des Etats soutiennent ces gens. »* En réponse aux journalistes lui demandant s'il disposait de preuves de la participation d'Etats dans l'exécution des attentats, le secrétaire à la défense a marqué une pause avant de répondre : *« Je pense que je vais laisser au département de la justice, au FBI et aux agences de renseignement le soin de déterminer ce qui constitue une preuve et le moment opportun de la dévoiler. »*

UNE FAUSSE IDENTITÉ

Par ailleurs, l'enquête menée par 4 000 agents du FBI sur le territoire américain progresse et reconstitue peu à peu la trame des réseaux ayant organisé et exécuté les attentats. Pour la première fois, le ministre de la justice, John Ashcroft, a déclaré mardi soir qu'il semblait très probable que d'autres détournements étaient prévus. Le FBI a arrêté à San Antonio, au Texas, Albader al-Hazmi, un médecin radiologue de trente-quatre ans de nationalité saoudienne. Il aurait apporté un soutien technique et financier à au moins une des équipes impliquées dans les attentats, celle de Saïd al-Ghamdi et Ahmed al-Ghamdi, qui se trouvaient dans l'avion qui s'est écrasé en Pennsylvanie, non loin de Pittsburgh.

Les enquêteurs ont saisi à son domicile et à la librairie de l'université de médecine du Texas des documents et des ordinateurs. M. Al-Hazmi travaillait à l'hôpital militaire de la base aérienne de Lackland, à San Antonio. Il ne s'était plus présenté à son travail depuis le 11 septembre. Transféré à New York, où l'enquête est centralisée, M. Al-Hazmi se trouvait sur la liste de plus de 190 personnes soupçonnées d'avoir été en contact avec les auteurs des détournements d'avions. Il était aussi l'un des cinq passagers, activement recherchés, qui étaient enregistrés sur le vol United Airlines de samedi 15 septembre entre San Antonio et San Diego. Il aurait enfin utilisé une fausse identité, celle de Khalid al-Midhar, qui se trouvait à bord de l'avion qui s'est écrasé sur le Pentagone. Le FBI accumule des preuves montrant que les terroristes ont volé l'identité d'autres Arabes, et notamment de Saoudiens, afin de brouiller les pistes.

75 PERSONNES EN DÉTENTION

De nombreux liens semblent exister entre les terroristes et San Antonio. Deux hommes, Ayub Ali Khan et Mohammed Jawid Azmath, ont été arrêtés, mardi 11 septembre, dans un train allant à San Antonio. Ils transportaient des cutters similaires à ceux utilisés dans les détournements, avaient les cheveux teints et 20 000 dollars en liquide. Ils vivaient à Jersey City et sont soupçonnés d'avoir eu l'intention de participer à un autre détournement d'avion. Ils ont été transférés à New York, et l'un des deux est gardé à vue comme témoin direct (*material witness*), une qualification qui permet à la police de détenir des individus considérés comme cruciaux pour l'enquête sans les inculper de charges criminelles.

Un autre homme, Habib Zacarias Moussoui, trente-trois ans, semble beaucoup intéresser les enquêteurs même s'il n'a pas pu participer aux ultimes préparatifs des attaques. Interpellé le 17 août pour entrée illégale aux Etats-Unis, M. Moussoui a passé beaucoup de temps sur les simulateurs de vols des jets commerciaux à la Pam Am Flight Academy d'Egan, dans le Minnesota. D'après des informations transmises aux Etats-Unis par la France, il aurait eu des liens avec Oussama Ben Laden.

Au total, 75 personnes seraient aujourd'hui en détention dans le cadre de cette enquête et quatre sont gardées à vue comme témoins directs. Le FBI, qui a ouvert un site sur Internet pour obtenir des informations du public, en aurait récolté plus de 47 000 !

Eric Leser

Speedmaster,
la légende qui défie le temps

La Speedmaster Broad Arrow
Broad Arrow est le nom donné aux aiguilles qui indiquent l'heure de l'OMEGA Speedmaster 1957. La Speedmaster est devenue une légende en accompagnant les astronautes sur la lune au durant tous les vols spatiaux habités, les cosmonautes sur MIR, et en faisant partie de l'équipement officiel des équipages de la station spatiale internationale. Les fameuses aiguilles Broad Arrow sont à l'origine du nom du dernier-né des chronographes automatiques Speedmaster. Les maîtres horlogers d'OMEGA ont développé un mouvement chronographe entièrement nouveau et exclusif certifié chronomètre par le COSC. Son mécanisme de chronographe de type roue à colonnes assure une haute précision pour toutes les fonctions et est le signe d'un grand chronographe. La Broad Arrow perpétue ainsi la légende de la Speedmaster dans le 21e siècle.

Ω
OMEGA

LOUIS PION 56-60, Av. des Champs-Elysées – Paris VIII – Tél. 01 42 25 31 10

Israéliens et Palestiniens s'accordent sur un cessez-le-feu

Après la décision de Yasser Arafat de faire respecter une trêve sur tous les fronts, le gouvernement israélien a salué « des éléments positifs en faveur d'un engagement global pour la paix ». Tsahal a annoncé son retrait des zones autonomes palestiniennes et l'arrêt de ses « activités offensives »

Le jour du nouvel an juif, mardi 18 septembre, et une semaine après les attentats de New York, Israéliens et Palestiniens se sont accordés sur la mise en place d'un cessez-le-feu. Yasser Arafat a annoncé solennellement avoir *« donné l'ordre à tous les commandants des services de sécurité de faire respecter le cessez-le-feu sur tous les fronts »*. Le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, a aussitôt salué l'engagement du leader palestinien en notant *« des éléments positifs en faveur d'un engagement global pour la paix »*. Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, jugeait, pour sa part, les propos de M. Arafat *« importants pour la solidarité avec le peuple américain »*. Dans un communiqué publié mardi après-midi, l'armée israélienne a annoncé son retrait des zones autonomes palestiniennes et l'arrêt de ses *« activités offensives »*. Les Etats-Unis et les principaux pays de l'Union européenne ont immédiatement salué cette *« bonne nouvelle »*. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le choc créé par les attentats du 11 septembre va-t-il garantir pendant longtemps le cessez-le-feu décrété mardi 18 septembre en Israël et dans les territoires palestiniens ? Sans lui et les nouveaux impératifs de la diplomatie américaine, cette nouvelle étape n'aurait sans doute pas pu voir le jour aussi rapidement. Après les attentats de New York et de Washington, les incursions spectaculaires et meurtrières de l'armée israéliennes dans les zones autonomes palestiniennes, à Jénine, Jéricho, Ramallah et Gaza, au nom de la lutte contre le terrorisme, pouvaient même faire craindre une radicalisation des positions.

De même, la perspective d'une rencontre entre le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le ministre des affaires étrangères israélien, Shimon Pérès, semblait durablement contrariée par le veto du premier ministre israélien Ariel Sharon, à l'unisson de son gouvernement et de son opinion publique. Mais les pressions américaines se sont avérées les plus fortes. L'administration du président George W. Bush, peu désireuse de voir flamber de plus belle les territoires palestiniens alors même qu'elle ébauche une riposte qui comprend la mise sur pied d'une coalition impliquant ses alliés arabes, a multiplié avec succès les contacts pour tenter de neutraliser, pour un temps au moins, la situation sur le terrain.

L'affaire a été rondement menée mardi, jour du Nouvel An juif. En milieu de journée, M. Arafat, qui avait déjà assuré, les jours précédents, avoir pris des mesures d'apaisement, a rassemblé le corps diplomatique à Gaza. Il a aussitôt déclaré avoir officiellement, *« ce matin encore, donné l'ordre à tous les commandants des services de sécurité de faire respecter le cessez-le-feu sur tous les fronts et de faire preuve du maximum de retenue face à l'agression et aux attaques israéliennes »*. La réponse israélienne n'a pas tardé : le ministre des affaires étrangères a salué l'engagement du chef palestinien, notant *« des éléments positifs en faveur d'un engagement global pour la paix »*.

SANS CONTREPARTIE

Un peu plus tard dans la journée, le premier ministre israélien lui-même, qui avait comparé, après les attentats du 11 septembre, le chef de l'Autorité palestinienne à Oussama Ben Laden, a assuré au ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, prendre *« au sérieux »*, les propos de M. Arafat, les jugeant *« importants pour la solidarité avec le peuple américain »*.

Cet accueil favorable s'est assez vite traduit sur le terrain. Dans un communiqué rendu public dans l'après-midi, l'armée israélienne a annoncé son retrait des zones autonomes palestiniennes et l'arrêt de ses *« activités offensives »*, à savoir les incursions dans les zones palestiniennes et les assassinats de militants palestiniens accusés de préparer des attentats.

Les Etats-Unis et les principaux pays de l'Union européenne ont immédiatement salué cette *« bonne nouvelle »*, la première, en fait, dans la région depuis l'échec du plan concocté en juin par le directeur de la CIA, George Tenet, pour ramener le calme.

Les deux parties ont fait leur part du chemin pour parvenir à cet énième cessez-le-feu depuis le début de la deuxième Intifada, il y aura bientôt un an. Instruit par le précédent de la guerre du Golfe, lorsqu'il avait payé au prix fort son alignement sur les positions de Saddam Hussein, M. Arafat a suivi l'administration américaine sans hésiter.

Il a ainsi donné ses ordres de retenue sans les lier à une contrepartie, assurant même, mardi, avoir *« informé les Etats-Unis que nous avons placé toutes nos capacités à leur disposition et que nous sommes prêts à prendre part à une alliance internationale en vue de mettre fin au terrorisme contre des civils innocents »*.

De son côté, M. Sharon a décidé de retirer ses troupes des enclaves palestiniennes sans avoir constaté dans les faits les quarante-huit heures de calme qu'il exigeait dimanche avant toute rencontre entre M. Arafat et M. Pérès.

Dans la nuit de lundi à mardi, quelques heures seulement avant la conférence de presse du chef de l'Autorité palestinienne, de nouveaux incidents armés avaient en effet opposé Palestiniens et Israéliens dans la zone autonome de la bande de Gaza.

Imposé par Washington, le cessez-le-feu a été rapidement mis à l'épreuve par des tirs à Hébron, mais la volonté de minimiser ces accrocs l'a emporté et la nuit de mardi à mercredi a été calme, même si le Djihad islamique a fait connaître son opposition, dans un communiqué diffusé à Beyrouth. Devant les diplomates, le président de l'Autorité palestinienne a pourtant assuré qu'*« après l'horreur qui a frappé les Etats-Unis, il y a une compréhension dans chaque secteur, dans toutes les organisations, de la nécessité de conclure un cessez-le-feu avec Israël »*. La mobilisation américaine a payé, mais pour combien de temps ?

Une rencontre rapide entre M. Arafat et M. Pérès pourrait être la prochaine étape dans ce processus visant à établir rapidement dans la région un climat plus serein.

Gilles Paris

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Satisfaction à Washington

Le président américain George W. Bush s'est déclaré, mardi 18 septembre, *« très heureux »* du cessez-le-feu provisoire entre Israël et les Palestiniens. Débutant ses entretiens avec le président français, Jacques Chirac, il a affirmé qu'il resterait *« engagé dans la région »*. *« Nous avons une évolution très positive au Proche-Orient aujourd'hui »*, a noté M. Bush. *« La prochaine étape, bien sûr, est de rester impliqués dans la région, de travailler avec les Palestiniens et les Israéliens pour les encourager à saisir cette occasion. »* M. Bush a indiqué qu'il travaillerait pour *« prendre M. Arafat au mot lorsqu'il dit qu'il combattra la violence, et pour encourager les Israéliens à s'asseoir et à avoir un dialogue sérieux pour tenter de mettre en place le rapport Mitchell »*. Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a estimé que l'engagement du président de l'Autorité palestinienne en faveur d'un cessez-le-feu et la suspension des opérations militaires israéliennes étaient porteurs de *« promesses »* et constituaient *« des développements encourageants »*. – *(AFP.)*

L'armée israélienne signale deux attaques

L'armée israélienne a signalé deux attaques ponctuelles palestiniennes à Gaza, qui n'ont pas fait de blessé, mercredi 19 septembre, alors que le calme régnait en Cisjordanie, au lendemain de l'annonce d'un cessez-le-feu. Des Palestiniens ont lancé une dizaine de grenades contre une position militaire située dans le secteur de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, près de la frontière avec l'Egypte. Mardi soir, des dizaines de grenades avaient déjà été lancées contre cette position, qui est très fréquemment attaquée. En outre, un poste militaire gardant la colonie juive de Netzarim, dans la bande de Gaza, a essuyé des coups de feu, selon la même source. Selon la sécurité palestinienne, des blindés israéliens ont pénétré pendant une demi-heure de quelques dizaines de mètres en zone autonome palestinienne dans le secteur de Rafah et des soldats ont fouillé une cafétéria. Un porte-parole militaire israélien a démenti. En Cisjordanie, aucun incident n'a été signalé par l'armée durant la nuit. – *(AFP.)*

La majorité de la population israélienne souhaite une reprise du dialogue

JÉRUSALEM
Correspondance

Le cessez-le-feu unilatéral déclaré très solennellement par Yasser Arafat, à Gaza mardi 18 à midi, est exactement le signe qu'attendait le gouvernement israélien depuis la tragédie américaine du 11 septembre, pour faire un geste, à son tour. Ariel Sharon l'avait publiquement signifié au président de l'Autorité palestinienne, dans son allocution prononcée dimanche à la Knesset.

« Si Arafat déclare un cessez-le-feu, je mettrai fin aux opérations militaires en cours », avait alors déclaré le premier ministre israélien. Quelques heures après, M. Sharon envoyait son fils Omri, son émissaire le plus cher, auprès de M. Arafat, pour lui confirmer ses intentions.

Dans cette mission, Omri était accompagné d'Avi Guil, directeur général du ministère des affaires étrangères et très fidèle collaborateur de Shimon Pérès. Cette visite a sans doute contribué à convaincre M. Arafat du sérieux des propos de M. Sharon. Dès le lendemain des attentats perpétrés aux Etats-Unis, M. Pérès, ministre israélien des affaires étrangères, avait enjoint M. Arafat de choisir son camp, celui du *« terrorisme »* ou celui du dialogue. Ce dernier avait condamné avec fermeté les actions menées aux Etats-Unis, mais sans avoir donné d'assurance réelle aux Israéliens qu'il choisissait de renoncer au terrorisme sur le plan local.

Dès lors, il était impossible pour M. Sharon d'accepter la rencontre de M. Pérès avec M. Arafat sans condition préalable, à savoir un cessez-le-feu. Dans un sondage publié lundi par le quotidien *Yediot Aharonot,* 59 % des personnes interrogées se prononçaient contre cette entrevue de manière immédiate, mais 55 % s'y disaient favorables à moyen terme. Autrement dit, la majorité de la population israélienne, qui souhaite une reprise du dialogue politique avec les Palestiniens, attendait que M. Arafat lui donne un gage pour pouvoir s'y engager.

RETRAIT DE JÉNINE

C'est chose faite. Mardi soir, les commentateurs politiques de la télévision israélienne, soulignaient l'importance de la déclaration du président de l'Autorité palestinienne. *« C'est l'engagement le plus important pris par M. Arafat depuis le début de l'Intifada, en septembre dernier »*, remarquait l'un d'eux, convaincu, cette fois-ci, de la sincérité du président de l'autorité palestinienne.

Reste à savoir ce qu'il en sera sur le terrain. Le retrait de l'armée israélienne des territoires palestiniens et notamment de Jénine, une ville d'où étaient originaires plusieurs kamikazes de ces derniers mois, fait craindre à certains un nouvel attentat, lequel suspendrait aussitôt le cessez-le-feu et la rencontre entre MM. Pérès et Arafat, conditionnée à deux jours de calme absolu. Déjà, mardi matin, dans les synagogues, avant même que le repli de Tsahal n'ait été ordonné, les personnels de sécurité étaient en alerte maximale. A la grande synagogue de Jérusalem, outre les traditionnels contrôles à l'entrée des édifices, les vigiles effectuaient des rondes à l'intérieur des bâtiments, à l'affût d'un sac ou d'un individu suspects.

Catherine Dupeyron

Yasser Arafat est de plus en plus critiqué au sein de l'Autorité palestinienne

Un malaise palpable, sept ans après son établissement à Gaza

Le chef historique de la cause palestinienne est de plus en plus fragilisé, tant au sein de l'Autorité palestinienne que parmi sa population. Des critiques se font jour au moment même où M. Arafat décide de faire respecter un cessez-le-feu dans les territoires, et affiche sa détermination à sévir contre les organisations extrémistes, Hamas ou Djihad islamique, au cas où de nouveaux attentats-suicides auraient lieu.

GAZA
de notre envoyé spécial

« L'Autorité palestinienne ? Quelle Autorité palestinienne ? » Ce fonctionnaire palestinien ne cache pas son ironie à l'égard du *« gouvernement »* de Yasser Arafat et du président de cette *« Autorité »* qui, selon lui, justement, ne fait plus autorité. *« Vous avez déjà vu un cabinet ministériel dont tous les ministres, ou presque, sont absents, en voyage à l'étranger ou en vacances déguisées en période de crise ? »*, ajoute-t-il avec un rire amer. Un homme d'affaires de Gaza assure, définitif : *« Même les gens de l'entourage du président ne savent plus quoi penser : "quels sont au juste ses objectifs", se demandent-ils ; même eux, ne comprennent plus quel est le fond de la pensée d'Arafat. C'est dire. »*

Alors que le soulèvement palestinien serait entré, le 28 septembre, dans sa deuxième année, des voix s'élèvent ainsi pour s'interroger sur le comportement du chef historique de la cause palestinienne. *« Dans son entourage, on se demande sérieusement si le "vieux" n'est désormais pas plus embarrassant qu'autre chose et si n'est pas venu le temps de la relève »*, s'exclame un Palestinien très au fait des rapports de force au sein de l'Autorité. *« Arafat n'a pas de vision*, ajoute-t-il ; *en tout cas, s'il en a une, il est bien le seul à le savoir. »*

CORRUPTION DES RESPONSABLES

Dans une série d'interviews recueillies auprès de différents interlocuteurs à Gaza, il apparaît qu'un nombre croissant de Palestiniens ont le sentiment qu'un tournant s'amorce. Les personnes rencontrées s'exprimaient certes à la veille des attentats aux Etats-Unis et la donne est aujourd'hui bouleversée. Comme vient de le montrer, mardi 18 septembre, la décision du président de faire respecter un cessez-le-feu. Ainsi que sa détermination à sévir contre les organisations extrémistes Hamas ou Djihad islamique, au cas où de nouveaux attentats-suicides auraient lieu.

Reste que le malaise est palpable. Il y a d'abord, mais ce n'est pas nouveau, les critiques contre la corruption des responsables de l'Autorité. *« Depuis l'arrivée à Gaza des "gens de Tunis"* (référence au retour des cadres de l'OLP de leur exil tunisien après le processus d'Oslo), *de nombreux responsables se sont fait un argent fou. Ils se sont partagé le gâteau. Et s'en sont mis plein les poches en prenant leur pourcentage sur un tas de différents contrats juteux »*, explique encore le même homme d'affaires. Un ancien membre du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), une importante faction de gauche de l'OLP, estime pour sa part que *« s'il n'y avait pas eu d'Intifada, l'écœurement de la population aurait bien pu se retourner contre l'Autorité »*.

Ensuite, c'est la pertinence du « système » mis en place par Arafat, sphinx imprévisible, joueur hors pair et tacticien consommé, qui est remise en question. *« Arafat s'est entouré de personnalités aux objectifs parfois contradictoires et dont les intérêts représentent ceux de différents pays, Etats-Unis, Israël, Jordanie, Egypte etc. »*, relève Abou Shanab, porte-parole du Hamas. *« Arafat est dépendant de ce système, de manipulateur il devient parfois manipulé : il est pris à son propre piège ! »*

Assisterait-on donc à un délitement graduel de l'Autorité palestinienne, sept ans après son établissement à Gaza ? Des signes extérieurs donnent pour le moins à penser que celle-ci fonctionne de manière chaotique. Il est vrai que l'Autorité d'Arafat – au propre et au figuré – a été mise à mal par un an de confrontation israélo-palestinienne. Un an de bouclage quasi permanent des territoires, qui a provoqué ici un chômage sans précédent, les dizaines de milliers de Palestiniens qui travaillaient en Israël ayant perdu leur emploi. En fait, seuls deux ministères fonctionnent encore : ceux de l'éducation et de la santé. Le reste offre un paysage sinistré de bureaux vides aux téléphones souvent coupés où s'ennuie une armée de fonctionnaires en chômage technique, mais toujours payés.

Sous la double contrainte d'une situation intérieure catastrophique et d'un climat extérieur insoluble dans le contexte de l'affrontement avec Israël, l'Intifada apparaît clairement pour certains, au-delà de la « juste cause » de la résistance contre l'occupation des territoires par l'Etat juif, déboucher sur une impasse. *« Nous n'accepterons jamais une solution imposée par Israël, même si, en dépit de tout le respect que nous lui devons, Yasser Arafat devait aller trop loin dans son compromis avec Israël »*, affirmait récemment au *Monde* le porte-parole d'une milice d'activistes du Fatah, le propre parti du président. C'est dire la mince marge de manœuvre d'un président de l'Autorité palestinienne obligé de prendre en compte à la fois le discours des radicaux, celui des partisans du compromis, et des désirs souvent irrationnels d'une opinion publique un rien déboussolée. Une impossible mission !

Certes, M. Arafat bénéficie encore de son aura de chef de guerre, de leader charismatique d'une cause à laquelle il s'est dévoué corps et âme depuis tant d'années. Mais pourra-t-il encore longtemps, dans un contexte de dictature plus ou moins éclairée, conserver la même attitude, continuer à jouer sur les rapports de force, pratiquer un culte du mystère qui peut ressembler, aux yeux de certains, au camouflage commode de ses hésitations ?

« PARTAGE DU POUVOIR »

Le responsable du comité politique du Conseil législatif palestinien, Ziad Abou Amr, un député indépendant, a proposé il y a peu un projet de *« partage du pouvoir »* au sein de l'Autorité. Plan qui prévoirait, notamment, d'inclure le mouvement Hamas au sein du processus de décision.

Ce professeur de sciences politiques de l'université de Bir Zeit soutient qu'il est préférable d'intégrer les extrémistes plutôt que de leur laisser la bride sur le cou. Même chose pour toutes les milices d'activistes qui échappent, plus ou moins – souvent plus que moins – à l'Autorité : *« Il aurait fallu les intégrer ; au lieu de cela, on les a laissés dans la nature »*, explique M. Amr. Ce dernier estime d'ailleurs que *« la capacité de l'Autorité palestinienne de se montrer à la hauteur des attentes du peuple diminue, sur le plan intérieur ; même chose au plan extérieur où* [Arafat] *semble gérer la crise plus "par défaut" qu'autre chose. »*

Le plan de M. Amr prévoit en outre une réforme complète du système, sur les questions de la démocratie, de la bureaucratie, de l'économie, du judiciaire, etc. Jusqu'à présent, ces propositions sont restées sans suite. Il y a pourtant fort à faire, dans la mesure où le Conseil législatif palestinien n'est qu'une coquille vide qui ne décide rien et ressemble fort à un « parlement croupion ». *« Yasser Arafat a réussi à neutraliser et marginaliser cette "Assemblée" où guère d'opposition ne s'exprime »*, remarque encore M. Amr, qui conclut, avec un sourire sans illusions : *« De toute façon, je ne suis pas sûr que Yasser Arafat soit prêt à partager quelque pouvoir que ce soit. »*

Bruno Philip

Un « espoir de paix » salué dans de nombreuses capitales

L'ANNONCE du cessez-le-feu, mardi 18 septembre, a été accueillie avec satisfaction par de nombreux pays qui ont estimé que cette trêve redonnait un peu d'espoir au Proche-Orient.

● **A Moscou**, le ministère des affaires étrangères a félicité Yasser Arafat du *« sérieux pas positif »* franchi, estimant *« maintenant important que la déclaration d'Arafat soit confirmée par des actions concrètes et reçoive une réponse constructive d'Israël »*.

● **A Bruxelles,** le haut représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure, Javier Solana, a appelé à un vrai dialogue au Proche-Orient tout en se félicitant des déclarations de M. Arafat en faveur d'un cessez-le-feu. Il a par ailleurs estimé que cet engagement et la suspension des opérations de l'armée israélienne pouvaient donner *« un peu d'espoir au Proche-Orient »*. Le ministre belge des affaires étrangères, Louis Michel, dont le pays préside actuellement l'Union européenne, a estimé que *« ce message de paix et d'ouverture ouvre des perspectives que la présidence de l'Union européenne soutiendra de tout son poids »*.

● **A Paris,** le porte-parole du Quai d'Orsay, François Rivasseau, qui a invité les deux parties à donner *« toutes ses chances à la paix »*, a également salué la décision palestinienne de respecter un cessez-le-feu et la suspension des opérations de l'armée israélienne.

● **A Berlin,** le chancelier allemand Gerhard Schröder a salué les déclarations du dirigeant palestinien, les qualifiant de *« pas encourageant dans une situation difficile »*.

● **A Londres,** le chef de la diplomatie britannique, Jack Straw, a salué le cessez-le-feu au Proche-Orient, en espérant que Palestiniens et Israéliens *« saisiront cette occasion pour reconstruire le processus de paix »*.

● **A Amman,** le ministre jordanien des affaires étrangères, Abdel Ilah Khatib, s'est également félicité de l'engagement pris par le président de l'Autorité palestinienne pour un cessez-le-feu avec Israël. *« C'est un pas positif de la part du président Arafat, et nous espérons qu'Israël fera de même »*, a-t-il déclaré à la presse. – *(AFP.)*

Pologne : la coalition de gauche favorite des élections législatives

VARSOVIE. La coalition de gauche de l'Alliance sociale-démocrate (SLD, opposition ex-communiste) et de l'Union du travail (UP, socialiste) recueillerait 48 % des votes en Pologne, selon un sondage publié mardi 18 septembre, à cinq jours des élections législatives. La gauche pourrait espérer la majorité absolue à la Diète (Chambre basse, 460 députés), selon ce sondage réalisé les 13 et 14 septembre par l'institut OBOP, auprès d'un échantillon de 1 534 Polonais. Ni la droite catholique Action électorale Solidarité (AWSP), au pouvoir (5 %), ni l'Union pour la liberté (UW, libérale) de l'ex-ministre des affaires étrangères Bronislaw Geremek (2 %) ne pourront entrer au Parlement, le seuil d'éligibilité pour une alliance et pour un parti étant respectivement de 8 % et de 5 %. – *(AFP.)*

Typhon « Nari » sur Taïwan : au moins 66 morts et 23 disparus

TAÏPEH. Le bilan du passage du typhon Nari sur Taïwan s'est alourdi, mercredi 19 septembre, à au moins 66 morts et 23 disparus, tandis que des centaines de milliers de personnes restaient affectées par les pires inondations en un siècle, ont indiqué, mercredi, les autorités. Trente-six personnes sont mortes à Taïpeh, la capitale, dix à Keelung dans le Nord, quatre dans le Sud, huit dans le Centre et huit dans le reste de l'île, selon les secours.

La plupart des victimes ont été emportées par les flots ou ensevelies par des glissements de terrain. Plus de 4 100 bâtiments ont été inondés, à 80 % dans la capitale. Des coupures de courant affectaient encore 400 000 foyers mercredi tandis que près d'un million d'entre eux n'avaient pas d'eau et que 410 000 étaient privés de téléphone. – *(AFP.)*

DÉPÊCHE

■ **SUÈDE : Stockholm a annoncé l'achat de dix-huit hélicoptères NH-90 militaires**, de conception franco-allemande, pour un montant de 600 millions d'euros. La Suède, qui recevra ses NH-90 au début de 2005, rallie ainsi le choix de deux autres pays nordiques, la Norvège et la Finlande, en faveur du même hélicoptère (*Le Monde* du 18 septembre). Le Danemark, lui, a préféré le EH-101, une « machine » anglo-italienne. – *(Reuters.)*

RAYMOND DEPARDON / MAGNUM

Un des membres du commando dans le pavillon des athlètes israéliens.

1 LES HEURES SANGLANTES DU TERRORISME

Munich 1972 : soudain, un homme cagoulé paraît à la fenêtre...

Le 5 septembre 1972, un commando de huit Palestiniens s'introduit dans le village olympique de Munich et se dirige vers le pavillon 31 où sont logés les athlètes israéliens

MUNICH, le mardi 5 septembre 1972 à 4 heures du matin.

Dans le midi du pays des Länder, une belle et chaude journée de soleil s'annonce encore. A Bonn, la veille au soir, Willy Brandt, chef du gouvernement ouest-allemand, s'est endormi heureux. Les XVIIes Olympiades organisées à merveille par son pays se déroulent superbement. Dans l'enthousiasme des foules, des hordes de journalistes spécialisés et des centaines de millions de téléspectateurs scotchés à leur écran bleu, l'Américain Mark Spitz, dès les premières journées, s'est imposé comme le meilleur nageur de tous les temps. Trente-six années après les dernières Olympiades allemandes, Bonn, qui a baptisé l'événement « les Jeux de la paix et de la joie », est en passe de réussir son formidable pari : faire oublier à la planète ceux de 1936, ordonnancés au pas de l'oie par Adolf Hitler.

A présent, foin d'uniformes et de marches militaires ! Sur les stades et dans les gradins, tout n'est que beauté, couleurs pastel, acclamations et concorde générale. Les régimes minoritaires blancs de Rhodésie – le futur Zimbabwe – et de l'Afrique du Sud n'ont pas été invités aux réjouissances. Les Palestiniens non plus, mais nul ne s'en soucie vraiment. Quelques mois plus tôt, en février, le président américain Nixon a surpris le monde en se rendant à Pékin rencontrer Mao Tsé-toung. En mai, il a vu Brejnev à Moscou et signé avec lui les premiers accords bilatéraux pour réduire la course aux armements stratégiques. La fin de la guerre du Vietnam se profile à l'horizon – l'accord sera signé en janvier 1973. C'est la détente. Le monde deviendrait-il enfin un peu plus raisonnable ?

Dans le village olympique vallonné de Munich, les centaines d'athlètes venus, il y a une quinzaine de jours, de tous les continents dorment à poings fermés. Mais voici que dans l'obscurité d'une aube qui tarde à éclore, des ombres furtives se glissent le long du haut grillage qui sépare le village de l'extérieur. Une bonne quinzaine d'hommes en survêtement escaladent silencieusement la haute barricade. Six d'entre eux sont des sportifs américains partis en goguette dans la ville à l'insu des entraîneurs. Ils rentrent au bercail avant que les cerbères ne s'éveillent. Les neuf autres sont arrivés devant la grille juste avant. Ils se disent brésiliens, affirment qu'eux aussi se sont un peu perdus dans cette belle ville.

Les Américains ont un peu bu, l'un d'eux prête joyeusement ses larges épaules comme appui pour l'escalade. Un autre passe les sacs des « Brésiliens ». Une fois de l'autre côté, chuchotant et gloussant comme des collégiens, on se remercie, on se congratule, on se salue. *« Merci, les mecs. Demain soir, promis, juré, pas d'escapade... »* Les Américains prennent en riant la direction de leurs quartiers. Les autres s'engagent au pas de charge vers l'ouest, dans Connallystrasse, en direction du pavillon 31 où résident les athlètes de l'Uruguay, de Hongkong et d'Israël. Ils sont huit. Leur neuvième compagnon, le plus grand, est resté à l'extérieur et rentre prestement en ville. Son nom ? Mohammed Daoud Odeh, plus connu sous son sobriquet de guerre, Abou Daoud. C'est un Palestinien, il est l'un des dirigeants clandestins de Septembre noir, il est surtout le véritable cerveau de l'opération terroriste qui commence, et qui va tenir le monde en haleine durant près de vingt-quatre heures. Jusqu'à son effroyable dénouement...

A l'intérieur du pavillon 31, les huit feddayins ouvrent promptement leurs sacs. Fusils d'assaut, grenades et masques passent de main en main. Vingt-six ans plus tard, Christophe Boltanski et Jihane Al Tahri révéleront dans leur livre *Les 7 Vies d'Arafat* (Grasset) que c'est Abou Iyad lui-même, numéro trois du parti Fatah de Yasser Arafat et véritable patron de Septembre noir, qui a apporté les armes à Munich. Abou Daoud le confirmera lui-même dans son autobiographie, en 1999. Il affirmera aussi qu'Arafat *« savait »* et que l'opération fut financée par le trésorier en chef de l'OLP, Abou Mazen, futur signataire des accords de paix d'Oslo. Mais on n'en est pas là. A Munich, l'opération « Biraam et Ikrit », en mémoire de deux villages palestiniens de Galilée vidés par Israël de leurs habitants chrétiens en 1948 pour *« raisons de sécurité militaire »,* ne se déroule pas aussi bien que prévu.

Moshé Weinberg, entraîneur des lutteurs israéliens, un grand costaud trentenaire qui fait ses réserves militaires annuelles dans les commandos spéciaux de Tsahal, s'est réveillé. L'un de ses hommes, Touviah Sokolowsky, ne dormait pas. Quand les feddayins ont ouvert la porte de la chambrée, il a tout de suite compris, il s'est jeté par la fenêtre en pyjama. C'est lui qui donnera l'alerte. Mais, profitant de la confusion, Moshé Weinberg s'est jeté sur l'un des commandos armés, lui arrachant son kalachnikov des mains. « Ché », chef du groupe palestinien, l'abattra d'une rafale. Le premier mort d'une opération qui, selon son organisateur, devait se dérouler *« sans perte de vies humaines »* est tombé. Un second otage récalcitrant, Joseph Romano, haltérophile, mourra quelques minutes plus tard. Et ce n'est pas fini...

Neuf Israéliens sont désormais entre les mains des huit feddayins de Septembre noir. Les négociations s'engagent. Avec son coup d'éclat terroriste, Abou Daoud voulait profiter du milliard de téléspectateurs invités aux Jeux pour *« secouer »* l'opinion internationale, *« focaliser le regard du monde entier sur le problème palestinien en frappant les Israéliens en des points sensibles* (...) *par des actions spectaculaires, du jamais vu. »* Après tout, écrit-il, *« n'était-ce pas par le terrorisme qu'entre 1944 et 1948 les sionistes s'étaient peu à peu imposés aux Anglais »* qui contrôlaient alors la Palestine mandataire ? L'énorme bombe qui désintégra l'Hôtel King David, où s'était établi le quartier général britannique et où périrent plus d'une centaine de personnes, n'avait-elle pas été posée, en juillet 1946, par des soldats juifs de l'ombre ? Et les bombes jetées sur des marchés palestiniens pour susciter la peur et déclencher l'exode n'avaient-elles pas atteint leurs objectifs et au-delà ?

> « En exportant le conflit en Europe, nous avions trouvé un terrain de bataille où, pour une fois, nous avions l'initiative »
> **Abou Daoud**

Oui, *« le terrorisme paye »*, pensait Abou Daoud. Internationalisé, il paierait peut-être encore plus. Important la méthode d'Amérique latine, le FPLP de Georges Habache pirata son premier avion El Al – la ligne Rome-Tel-Aviv – en juillet 1968. Quatre mois plus tard, Yasser Arafat, qui n'y était pour rien, faisait pour la première fois la couverture du numéro un mondial de la presse magazine, *Time*. *« Terrorisme publicitaire ou lutte armée ? »*, s'interrogeait encore Abou Daoud. Jusque-là, la direction du Fatah était opposée au terrorisme. C'était quoi, *« cette révolution sur tapis volant, qui ne combat pas chez elle ? »*, ironisait Arafat chaque fois que le FPLP détournait un avion. Mais la situation avait changé. En pire. Dépossédés et expulsés de chez eux en 1948 pour faire place à Israël, écrasés une fois encore en juin 1967, transformés pour trois millions d'entre eux en réfugiés à perpétuité, les Palestiniens, dans ces années-là, au moins autant qu'aujourd'hui, étaient désespérés.

Chacun à leur tour, les « frères arabes » avaient trahi « la cause ». En 1970, les légions du roi Hussein de Jordanie avaient expulsé, dans la poudre et le sang, toutes les organisations de résistance du royaume. En ce mois de « *septembre noir* », il y eut, dans les camps de réfugiés jordaniens, des milliers de morts. Finies les opérations de harcèlement lancées de la rive orientale du Jourdain contre *« l'ennemi sioniste »*. Refoulée au Liban, la résistance subit bombardement sur bombardement. Des colis piégés sont régulièrement envoyés par le Mossad aux dirigeants de l'OLP, les éliminations se multiplient. Le moral des combattants est à zéro, le recrutement aussi. C'est alors qu'Abou Iyad décide de secrètement lancer « Septembre noir », une cellule action du Fatah, le parti d'Arafat, mais qui agira dans l'ombre.

A Munich, les huit feddayins qui tiennent en joue leurs neuf otages israéliens ont tous été recrutés dans les camps de réfugiés du Liban. En cette dramatique matinée du 5 septembre 1972, leurs silhouettes masquées sont sur tous les écrans de la planète. Le monde est pétrifié, jamais personne n'avait encore osé violer le sanctuaire olympique. *« En exportant le conflit en Europe, nous avions trouvé un terrain de bataille où, pour une fois, nous avions l'initiative »*, dira le cerveau de l'opération. Contre la libération de leurs otages, les ravisseurs exigent l'élargissement d'environ deux cents des leurs. Dans le passé – et dans les années qui suivront –, Israël a toujours négocié, libéré parfois des centaines de détenus palestiniens pour sauver la vie d'un seul de ses soldats. Mais cette fois, Golda Meïr refuse. Elle demande l'interruption immédiate des Jeux et réclame, plus discrètement, une action vigoureuse des autorités allemandes. Sur le terrain, le gouvernement de Willy Brandt négocie, propose des fortunes, des diplomates arabes s'entremettent. Peine perdue. Les huit hommes de Septembre noir ont leurs ordres.

D'ultimatums repoussés en vraies fausses tractations, une nuit fébrile, trouée par les puissants projecteurs de presse et de police, est maintenant tombée sur le village olympique. Le suspense est à son comble. Vers 21 h 30, trois hélicoptères militaires se posent près du pavillon 31. Peu après 22 heures, les huit commandos et leurs otages, mains ligotées dans le dos, sortent du bâtiment, se répartissent dans les appareils. Ils vont vers un piège. Ils ignorent que, cédant aux injonctions israéliennes, les Allemands ont décidé d'agir. Mais pas question d'attaquer au village, sous l'œil des caméras. Les feddayins ont demandé deux avions pour emmener leurs otages au Proche-Orient ? Les hélicoptères atterrissent à 30 kilomètres de Munich, sur l'aérodrome militaire de Fürstenfeldbrück. Commence alors ce que Jean Lacouture, envoyé spécial du *Monde*, appellera *« une nuit de sang et de mensonge. »*

ON laisse croire à la presse que le drame va se régler sans casse supplémentaire. Mais à Fürstenfeldbrück, le carnage a déjà commencé. Quelques minutes après l'atterrissage des hélicos, les tireurs d'élite allemands sont passés à l'action. Une fusillade nourrie éclate sur le tarmac. Des grenades explosent, un appareil flambe. A 2 heures du matin, on apprend que tous les otages sont morts ainsi que cinq de leurs ravisseurs. Blessés, les trois autres feddayins seront libérés six semaines plus tard, suite à un détournement d'avion bidon *« organisé par Bonn avec la complicité de certains d'entre nous pour éviter un embarrassant procès public »*, explique Aboud Daoud. Une seule chose est sûre : jamais, malgré la demande réitérée des familles israéliennes, jamais les rapports d'autopsie des victimes ne seront rendus publics.

A ce jour, on ignore encore quelles balles, allemandes ou palestiniennes, ont véritablement tué les otages. Abou Iyad, le chef de Septembre noir lui-même, ne fera jamais rien – jusqu'à son assassinat, en 1991 – pour faire toute la lumière sur la tragédie. Le monde est tétanisé, mais, raconte Abou Daoud, *« partout dans les camps de réfugiés, ce n'étaient que des cris de joie »* pour saluer cette *« grande victoire »*. Deux ans après, le 13 novembre 1974, les Nations unies reconnaissaient l'OLP comme seul représentant du peuple palestinien et invitaient Yasser Arafat à leur tribune de New York...

Dans les 48 heures qui suivirent la tragédie de Munich, l'aviation israélienne, en représailles, bombardera une dizaine de bases et de camps palestiniens au Liban, tuant environ deux cents personnes. L'opération « Vengeance de Dieu » commençait. Dans l'année qui suivra, dix personnalités palestiniennes, certaines liées à l'opération terroriste, d'autres pas du tout, mais considérées comme *« gênantes »* pour d'autres raisons, plus politiques, seront assassinées à Paris, Rome, Athènes et ailleurs par le Mossad. *« Ne vous inquiétez pas*, avait promis Golda Meïr aux familles des victimes, *cela prendra le temps qu'il faudra, mais le long bras d'Israël va retrouver tous les coupables et les punir. »* Vingt ans après, les trois feddayins survivants de Munich coulent encore des jours paisibles, dans l'anonymat. Et Mohammed Daoud Odeh, leur chef, devenu membre du conseil révolutionnaire du Fatah, vit en Palestine autonome. Parfois, la *Realpolitik* prend le pas sur la vengeance...

Patrice Claude

★ ***Palestine. De Jérusalem à Munich*, par Abou Daoud et Gilles du Jonchay. Editions Anne Carrière.**

PROCHAIN ARTICLE
Vienne, 1975 : « Je suis Carlos ! »

The New York Times

AFTER THE ATTACK

7 Days Past, But Frozen In Time

By DAN BARRY

Suddenly, it was Tuesday again.

A week's distance from the terrorist attack that destroyed the World Trade Center had not brought whatever the current and inadequate term of art is for healing. Not with 218 people known to be dead and 5,422 more gently described as missing. Not with the faces of those missing staring out from photographs on thousands of posters plastered everywhere. Not with a piece of Lower Manhattan fuming like an immense funeral pyre.

But it was Tuesday again, another sunny Tuesday in September. And people who escaped but cannot shake the vibrations, who bore witness but cannot blink away the images, found themselves Tuesday engaged in everyday life that was somehow different.

8:47 a.m.

John Suarez, a wind-blasted ironworker, was back on the 25th story of a building being raised on Madison Avenue and 45th Street.

He was here last Tuesday when his buddy Artie looked to the west and said: ''Hey, that plane's flying kind of low.'' So low, in fact, that the Boeing 767 looked at if it might clip the Empire State Building. The ironworkers watched it travel south and disappear from view, unaware that for the next three days they would work frantically to free the tangle of steel from a disaster site created in part by what that airplane was about to do.

Tuesday, back on Madison Avenue, Mr. Suarez, 54, struggled to explain how he was feeling a week later. ''The tears come out of your eyes,'' he said.

8:48 a.m.

Gregory Downer was on Fifth Avenue and 11th Street, walking his dog Ziggy after a weight-room workout — which is what he was doing when he saw the Boeing 767 slam directly into 1 World Trade Center.

Last Tuesday, Mr. Downer, 51, sobbed. This Tuesday, he reflected on what is different about his life since. While he still works out and he still walks his dog, he also jumps at the hiss of an espresso machine and avoids the subway. He feels as though a week of his life simply evaporated.

Meanwhile, in another corner of Greenwich Village, Fern Strauss was having trouble getting it together. A 50-year-old vice president at an investment firm, she could not seem to get dressed and out the door to be with her family for the Rosh Hashana holiday.

Last Tuesday, Ms. Strauss was at her desk on the 31st floor of the building at 7 World Trade Center when the first airplane hit. Within minutes she was fleeing from a building that would later collapse. Later, she realized that some of the debris that had fallen around her were body parts.

''I want to go to temple to enjoy the New Year and to mourn with my family,'' she said, her voice trembling. ''But I can't seem to get myself together. I feel like I'm in constant mourning.''

9:03 a.m.

Sharnise Wingate was sitting in her telephone repair van in Brooklyn, waiting for a shoe store to open so she could check a problem with the store's credit-card machine. Last Tuesday at this time, Ms. Wingate, 25, was standing around the corner when she noticed that it was snowing paper. She walked a few feet to the end of the road, where there is a clear view of Lower Manhattan, and saw something that she said ''is in my mind all the time'': the second airplane smash into the south building, 2 World Trade Center. She and a woman she did not know cried and hugged.

While Ms. Wingate was waiting outside the shoe store Tuesday, a passing stranger said: ''Hey! How are you doing?'' It took her a moment, but then Ms. Wingate recognized the woman with whom she had shared that awful moment.

''It was like seeing an old friend,'' Ms. Wingate said. ''She was in a rush, she had to go to work. But I didn't want her to leave.''

9:57 a.m.

Lynn Simpson has no office to go to, so she was sitting in her apartment petting her dog. A week ago, Ms. Simpson and four co-workers had just made their way through smoke and fire down 89 floors from their offices in 1 World Trade Center. Once outside, they heeded shouts — ''Don't look up!'' ''Go! Go! Go!'' — and ran away. Then there came a whooshing sound.

''We turned around and glanced over our shoulders and I saw No. 2 come down, literally floor by floor,'' said Ms. Simpson, who is 50. ''And the clouds of dust engulfed us.''

Ms. Simpson said that she had finally managed to get the stench of smoke from her hair. But there was the problem of the bag in a corner of her apartment, the one containing her clothing from that day.

''I can't part with them, I can't clean them,'' she said. ''I don't know what to do with them.''

10:28 a.m.

The Rev. Lloyd Prator, the rector of St. John's Episcopal Church in Greenwich Village, was back at his desk, tending to the details of the spiritual life.

Last week, he had tended to the wounded and dying as they were brought to St. Vincents Hospital, then he went to the site of the calamity to offer what support he could. Still, he feels ''sad and anxious,'' Father Prator confessed. ''Wishing I could do more, wishing I had worked harder, wishing I had been able to see more people.''

What he sees in his mind's eye from a week ago is what he does not see. Last Tuesday, about 10:27 in the morning, he glanced south to see 1 World Trade Center wreathed in black smoke, then he bent down to bless an injured firefighter.

Whether the firefighter lived, the priest cannot say. All he knows is that when he looked up about a minute later the tower was gone, and time in the city had stopped.

Nicole Bengiveno/The New York Times

John Suarez was at work when the World Trade Center was attacked.

Suddenly Targets, Sikhs Try To Demystify Their Faith

By LAURIE GOODSTEIN and TAMAR LEWIN

Frightened by a wave of violence and harassment, Sikhs across the country are struggling to explain to an uncomprehending public that despite their turbans and beards, they are not followers of the Taliban and not in any way responsible for last week's terror attacks.

Although there are fewer than a half million Sikhs in the United States, they have attracted a disproportionate share of the anger following last Tuesday's attacks. On Saturday in Mesa, Ariz., a gunman drove into a Chevron station and shot to death the Sikh owner. The gunman then fired on a Lebanese clerk at a nearby Mobil station and into the home of an Afghan family.

''I'm a patriot,'' said Frank S. Roque, as he was arrested. ''I'm a damn American all the way.''

Since the attacks, people who look Middle Eastern and South Asian, whatever their religion or nation of origin, have suffered harassment, threats and assaults. Mosques have been fired upon. Arab-owned businesses have been burned. A young Indian Catholic and his white friend were beaten.

The F.B.I. is also investigating two other shooting deaths as possible hate crimes. In San Gabriel, Calif., Adel Karas, an Egyptian Christian grocer, was killed Saturday at his market. The same day, Waqar Hasan, a Pakistani Muslim, was found shot dead at his store in Dallas.

But the nation's Sikhs, conspicuous in turbans that resemble the head wrap of Osama bin Laden, have suddenly found themselves particularly vulnerable. By yesterday afternoon, more than 200 Sikhs had reported incidents. Newspapers around the country have reported that Sikh temples in Cleveland and West Sacramento were vandalized and, in San Mateo, Calif., a gasoline bomb was thrown through a Sikh family's window, hitting a 3-year-old on the head, but not exploding.

On Sunday, near Eugene, Ore., a 54-year-old California woman was arrested for trying to pull the turban off an older Sikh man at a highway rest stop.

''People in our community are just terrified,'' said Mandeep Dhillon Singh, a lawyer in Menlo Park, Calif., who is a spokesman for the Sikh Media Watch and Resource Task Force. ''We haven't gotten beyond the shock of our own nation being attacked, and now we're being attacked.''

On Sunday, in a telephone conversation with President Bush, Prime Minister Atal Behari Vajpayee of India expressed concern about the safety of Sikhs in the United States.

Sikhism, founded in the late 15th century by Hindu-born Guru Nanak, is a monotheistic religion that has grown to become the world's fifth largest after Christianity, Islam, Hinduism and Buddhism. Sikhs reject the caste system, and to this day Sikh men take the name Singh and women the name Kaur to connote the equality of all believers.

A majority of the world's 18 million or so Sikhs live in the Punjab region of northern India, but there are sizable Sikh diasporas in England, Canada and the United States.

In the wake of the terrorism attacks, some Muslim and Hindus have discussed changing their traditional dress. But Sikh men say their religion requires them to leave their hair uncut and covered, either by a turban or a small bun called a patka.

Andrea Mohin/The New York Times

Racial threats prompted Jejiemder Singh to hang an American flag outside his New York home.

Among Sikhs in the United States, there is now intense debate about how to go about distinguishing themselves from Muslims while not implying that attacks on Muslims are justified.

Balbir Singh Sodhi came to Mesa to open a gas station. Prosecutors said the only reason for the killing was his turban and his dark skin. At the time of the attack, he was outside the station doing landscaping with four Mexicans, but he was the only one shot.

Lakhwinder Singh, a brother of the victim, said Sikhs in the Mesa area began hearing threats the day of the terror attacks.

''My brother and I and some other Sikhs who owned stores talked about going to the media to try to clarify that we are not Muslims,'' said Lakhwinder Singh. ''We knew there was very little understanding of Sikhs in this country.''

The Song for Now: 'God Bless America'

The simple melody of ''God Bless America,'' first written by Irving Berlin in 1918 as a Broadway show tune, has been outperforming the national anthem this week, whereever Americans gathered to express their patriotic feelings in song.

From the steps of the U.S. Capitol to the stages of Broadway, from the National Cathedral and even the balcony of the New York Stock Exchange, Americans have opted for a song that many learned as toddlers and still remember best.

''The Star Spangled Banner,'' written by Francis Scott Key as British ships bomabarded Fort McHenry in Baltimore Harbor on Sept. 13, 1814, has been heard as well. But ''God Bless America'' seems to be preferred.

The explanation may partly be that the lyrics of ''The Star Spangled Banner'' about ''bombs bursting in air'' are too evocative for some.

''It has the lines about the blazing fires in the sky, which is an image so vivid in all of our minds and not the image we wanted to pull up at that moment,'' said the Rt. Rev. Mark S. Sisk, bishop of the Episcopal Diocese of New York.

''God Bless America'' was first recorded by Kate Smith in 1938, as the clouds of war hovered over Europe, and became a hit and an unofficial national hymn.

Berlin, who donated all royalties from the song to the Boy Scouts and Girl Scouts, said it was the most important song he ever wrote.

With Tourists Staying Home, Some Shows Will Not Go On

By JESSE McKINLEY

Broadway's leading producers and union representatives met Tuesday to discuss cost-cutting measures to help an industry imperiled by plunging ticket sales after last week's terrorist attacks.

Four Broadway shows have already announced that they will close Sunday; possibly half a dozen others are in trouble. Among the hardest hit are long-running shows like ''Phantom of the Opera,'' ''Les Misérables'' and ''Rent,'' big productions that rely heavily on tourists, which are in short supply as frightening images spread across the country and the world.

Almost every one of Broadway's 23 productions posted six-figure losses for the week that ended Sunday.

All in all, the theater industry was facing the daunting prospect of dozens of empty theaters. Tuesday, Goodspeed Musicals announced that it was canceling a Broadway run of the musical ''By Jeeves,'' citing the withdrawal of its two major investors. A planned production of Stephen Sondheim's ''Assassins'' has also been postponed, because of concerns about its subject matter.

Looking for ways to ease losses, the League of American Theaters and Producers, Broadway's trade group, and members of the stagehands' and actors' unions met on Monday, and meetings continued Tuesday between individual producers and Alan Eisenberg, the head of Actors' Equity. On the table were 30 percent pay cuts for all cast and crew.

Cameron Mackintosh, the producer of ''Les Misérables'' and ''Phantom,'' said his shows would probably need to cut their operating costs in half to survive.

''My shows in New York are in the same boat as virtually everything but the new hits,'' he said, speaking of two seemingly unsinkable shows, ''The Lion King'' and ''The Producers.'' ''But I'm certainly quite willing to take a hit for a few weeks, because I think its important that Broadway does survive.''

Indeed, a spirit of sacrifice seemed to be prevailing. The industry's three major theater owners — the Shuberts, the Nederlanders and Jujamcyn — have all agreed to waive rents for a while.

Producers are also likely to ask for price breaks on many services, including equipment rentals, concession suppliers and advertising.

Beyond immediate needs, Broadway was also trying to address the longer-term issue of convincing suburban and out-of-town audiences that it is all right to see a show.

Despite the travails, many producers reported a charged atmosphere on stage as troupes in 1,000-seat houses performed to as few as 150 people. Producers also held out hope that a spate of big-ticket openings later in the fall — including the international blockbuster ''Mamma Mia'' — would help lift spirits and box offices.

''People have traditionally turned to entertainment in times of national crisis,'' Mr. Bernstein said. ''So we think in the long run, prospects are going to improve. The challenge is to get from here to the long run.''

Chang W. Lee/The New York Times

Tons of Wreckage, Little Hope

As the bucket brigade of rescue workers gave way to heavy machinery, Mayor Rudolph W. Giuliani of New York conceded Tuesday that chances were ''very, very small'' that any of the more than 5,000 people missing would be found alive in the ruins of the World Trade Center.

Attention au Pakistan !

par Tariq Ali

IL y a quelques années, lors d'un voyage au Pakistan, je parlais avec un ancien général de l'armée des groupes islamistes militants de la région. Je lui demandais pourquoi ces gens, qui avaient volontiers accepté de l'argent et des armes des Etats-Unis tout au long de la guerre froide étaient brusquement devenus anti-américains. Il m'expliqua alors qu'ils n'étaient pas les seuls. Beaucoup d'officiers pakistanais qui avaient loyalement servi les Etats-Unis à partir de 1951 s'étaient sentis humiliés par l'indifférence de Washington. *« Le Pakistan,* me dit-il, *fut le préservatif dont les Américains avaient besoin pour pénétrer en Afghanistan. Nous avons joué notre rôle et ils ont estimé pouvoir se débarrasser de nous en nous jetant aux latrines. »* On vient repêcher le vieux préservatif, mais va-t-il encore pouvoir servir ? La nouvelle *« coalition contre le terrorisme »* a besoin des services de l'armée du Pakistan. Pourtant, le général Musharraf va devoir se montrer extrêmement vigilant. Un surengagement aux côtés de Washington pourrait conduire à une guerre civile et diviser les forces armées. Bien des choses ont changé en vingt ans, mais l'ironie de l'histoire continue de plus belle. Au Pakistan même, l'islamisme tirait sa force du soutien de l'Etat plus que d'un appui populaire. La montée du fondamentalisme religieux est le legs d'un précédent dictateur militaire, le général Zia Ul-Haq, qui a reçu un solide soutien de Washington et de Londres au cours des onze années qu'il a passées au pouvoir. C'est sous son gouvernement (1977-1989) qu'un réseau de madrasas (écoles coraniques), créées par le régime saoudien, a été mis en place. Les enfants, qu'on envoyait ensuite se battre en Afghanistan comme moudjahidins, apprenaient à bannir le doute. La seule vérité était la vérité divine. Quiconque se rebellait contre l'imam se rebellait contre Allah. Les madrasas avaient un unique objectif : fabriquer des fanatiques déracinés, au nom d'un sinistre cosmopolitisme islamique. Les premiers livres enseignaient que la lettre ourdoue *« jeem »* était celle de djihad ; *« tay »,* celle de *« tope »* (canon) ; *« kaaf »,* celle de kalashnikov ; *« khay »,* celle de *« khoon »* (sang). Deux mille cinq cents madrasas donnèrent une moisson de 225 000 fanatiques prêts à tuer et à mourir pour leur foi lorsque leurs chefs religieux le leur demanderaient. Envoyés par l'armée pakistanaise de l'autre côté de la frontière, ils furent poussés au combat contre d'autres musulmans dont on leur disait qu'ils n'étaient pas de vrais musulmans. La foi des talibans est ultra-sectaire et inspirée du mouvement wahhabite qui gouverne l'Arabie saoudite. La sévérité des mollahs afghans a été dénoncée par le clergé sunnite de la mosquée Al-Azhar au Caire et par les théologiens chiites de la ville de Qom, et qualifiée de honte du prophète. Les talibans ne pouvaient, cependant, s'emparer seuls de Kaboul par le zèle religieux. Ils étaient armés et commandés par des « volontaires » de l'armée du Pakistan. Si Islamabad avait pris la décision d'en finir, les talibans auraient pu être délogés, mais pas sans de sérieux problèmes. La victoire à Kaboul constitue le seul triomphe de l'armée pakistanaise.

> Si les règles de Hollywood exigent une guerre courte, propre, contre le nouvel ennemi, le César américain serait mieux avisé de ne pas trop compter sur les légions pakistanaises

Aujourd'hui encore l'ancien secrétaire d'Etat américain Zbigniew Brezinski s'insurge : *« Qu'est-ce qui était le plus important du point de vue de l'histoire ? Les talibans, ou la chute de l'empire soviétique ? Quelques musulmans survoltés, ou la libération de l'Europe centrale et la fin de la guerre froide ? »* Si les règles de Hollywood exigent une guerre courte, propre, contre le nouvel ennemi, le César américain serait mieux avisé de ne pas trop compter sur les légions pakistanaises. Les conséquences pourraient être terribles : une guerre civile brutale et perverse qui alimenterait le ressentiment et encouragerait plus encore les actes individuels de terrorisme. Islamabad fera tout pour empêcher une expédition militaire en Afghanistan. D'abord, des soldats, des pilotes et des officiers pakistanais se trouvent à Kaboul, à Bagram et sur d'autres bases. Quels ordres, cette fois, leur seront donnés. Y obéiront-ils ? Beaucoup plus vraisemblable : Oussama Ben Laden sera sacrifié dans l'intérêt supérieur du pays, et il sera livré, mort ou vif, à ses anciens employeurs de Washington. Mais cela suffira-t-il ?

La seule vraie solution est politique. Elle exige de supprimer les causes du mécontentement. C'est le désespoir qui nourrit le fanatisme, et il est le résultat des politiques américaines au Proche-Orient et ailleurs. La casuistique orthodoxe des fidèles factotums, chroniqueurs et courtisans du régime de Washington, a un symbole, le conseiller personnel de Tony Blair pour les affaires étrangères, l'ancien diplomate Robert Cooper, qui écrit très ouvertement : *« Il faut nous habituer à l'idée de deux mesures. »*

La maxime qui se cache sous cette cynique déclaration est : nous punirons les crimes de nos ennemis et récompenserons ceux de nos amis. Cela n'est-il pas, du moins, préférable à l'impunité générale ? A cela, la réponse est simple : la « punition » en ces termes ne réduit pas le crime mais elle le suscite, de la part de ceux qui infligent le châtiment. Les guerres du Golfe et des Balkans furent des exemples du chèque en blanc moral qui a été donné pour que s'exerce une vigilance sélective. Israël peut impunément défier les résolutions de l'ONU, l'Inde tyranniser le Cachemire, la Russie détruire Grozny, mais c'est l'Irak qui doit être châtié et ce sont les Palestiniens qui continuent de souffrir.

Cooper poursuit avec ce *« conseil aux Etats postmodernes : accepter que l'intervention dans le prémoderne fasse partie de l'existence. Ces actions ne règlent peut-être pas les problèmes, mais elles peuvent sauver les consciences. Elles ne sont d'ailleurs pas nécessairement ce qu'il y a de pire à ce titre ».* Allez expliquer cela aux survivants de New York et Washington... Les Etats-Unis sortent de leurs gonds. Leurs idéologues parlent d'attaque contre la *« civilisation »,* mais quel type de civilisation est-ce là, qui pense en termes de revanche sanglante ? Depuis soixante ans et plus, les Etats-Unis ont renversé des dirigeants démocrates, bombardé des pays sur trois continents, utilisé l'arme nucléaire contre les civils japonais, mais sans jamais savoir ce qu'on ressent quand ses propres villes sont l'objet d'une attaque. Ils le savent à présent.

Aux victimes des attentats et à leurs familles, on peut manifester sa profonde sympathie comme on le fait à ceux qui ont été victimes du gouvernement américain. Mais accepter, en quelque sorte, qu'une vie américaine ait plus de valeur que celle d'un Rwandais, d'un Yougoslave, d'un Vietnamien, d'un Coréen, d'un Japonais, ou d'un Palestinien... cela est inadmissible.

__Tariq Ali__ est écrivain et réalisateur de films. Il a la double nationalité anglaise et pakistanaise.

Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.

Le piège du djihad afghan

Suite de la première page

Et le coup de grâce porté à « l'Empire du Mal » n'a pas coûté cher : la facture du djihad se montait environ à 600 millions de dollars par an pour Washington, et autant pour les pétromonarchies, qui croient qu'ils pourront se débarrasser des djihadistes après usage, sous-estimant le processus à l'œuvre dans les camps de Peshawar pendant la décennie qu'a duré la guerre.

Ce milieu en vase clos, nourri de violence extrême sous supervision américaine, s'est aisément persuadé que la défaite de la superpuissance soviétique lui était exclusivement imputable et qu'il pourrait reproduire cette expérience à l'avenir contre tous les autres régimes « impies » de la planète. Quelques milliers d'activistes ont communié dans une idéologie nouvelle, le « salafisme-djihadisme ». Elle se réclame d'une interprétation ultra-rigoriste des textes sacrés de l'islam selon la tradition en vigueur en Arabie saoudite (salafisme), mais s'en distingue en prônant la lutte armée (djihadisme) contre tous les régimes « impies » depuis l'Occident jusqu'à ses alliés dans le monde musulman – dynastie saoudienne incluse.

Cette référence exclusive et obsessionnelle au djihad se substitue à la prédication religieuse, à la mobilisation sociale ou au travail politique. Par contraste, tout au long des quatorze siècles d'histoire des sociétés musulmanes, le djihad avait été utilisé avec beaucoup de prudence et de parcimonie par les docteurs de la loi (oulémas), seuls habilités, en principe, à le proclamer. En effet, en légitimant le recours à la violence, il risque de bouleverser l'ordre public. C'est une arme à double tranchant.

En sollicitant les oulémas les plus conservateurs pour qu'ils publient des fatwas déclarant le djihad contre les Soviétiques un devoir de tout musulman à travers le monde, on a ouvert la boîte de Pandore. Car le même raisonnement appliqué et mis en œuvre contre les « impies » russes occupant Kaboul, terre d'islam, sera retourné contre les « impies » américains profanant par leur présence militaire la « terre sacrée » d'Arabie saoudite à partir de la guerre du Golfe de 1990-1991, et y surveillant les gisements d'hydrocarbures.

La guerre contre l'Irak casse l'alliance politique entre Etats-Unis et pétro-monarchies, d'un côté, djihadistes de l'autre. Ces derniers prennent parti contre la coalition internationale. Mais la logique des services de renseignement veut que soit conservé le contact avec des militants dont beaucoup ont été invités à séjourner en Amérique pour y haranguer les étudiants musulmans sur les campus, lever des fonds pour le djihad afghan, etc.

Dans ce contexte, un premier attentat a lieu – déjà – contre le World Trade Center, le 26 février 1993. Cette affaire, où sont condamnés des activistes menés par le cheikh égyptien Omar Abdel Rahman, reste encore à ce jour peu claire : si les exécutants sont arrêtés, l'identité des commanditaires n'a pas été formellement établie, non plus que l'implication exacte des services secrets américains dans la venue du cheikh aux Etats-Unis.

A cette occasion, la porosité du territoire américain à ces réseaux, l'ambiguïté des relations que certains de leurs anciens mentors entretiennent avec eux font question – à l'heure où l'on envisage encore avec intérêt, dans certains cercles à Washington, l'arrivée au pouvoir de partis islamistes en Algérie et en Egypte, et où les Etats-Unis voient d'un bon œil la montée en puissance des talibans.

Ces « étudiants » afghans éduqués dans les medersas pakistanaises sont encouragés à s'emparer du pouvoir par les services secrets pakistanais à partir de 1994, pour mettre fin à l'anarchie dans laquelle les moudjahidines ont plongé le pays. En s'emparant de Kaboul en 1996, ils vont favoriser le projet de gazoduc d'une compagnie pétrolière américaine qui relie, à travers leur pays, le Turkménistan et le Pakistan. Le projet ne verra finalement pas le jour, mais à l'été 1996, Oussama Ben Laden revient en Afghanistan. Fuyant l'Arabie qui devait le déchoir de sa citoyenneté, réfugié dans un premier temps au Soudan de Hassan El Tourabi, le 23 août 1996, il diffuse une *« déclaration de djihad contre les Américains occupant la terre des deux Lieux saints »* (La Mecque et Médine), destinée à fournir une justification religieuse à ses actions futures. Le texte contient une critique radicale du régime saoudien inféodé à *« l'alliance sioniste-croisée »,* et fait droit aux revendications des « grands marchands » locaux oppressés par la dynastie – la classe sociale à laquelle il appartient lui-même.

> « Tuer les Américains et leurs alliés, civils et militaires, en tout pays où cela est possible » **Charte fondatrice (février 1998) du Front islamique international contre les juifs et les croisés**

En février 1998, depuis l'Afghanistan toujours, Ben Laden et les responsables de quelques groupuscules islamistes extrémistes créent un *« Front islamique international contre les juifs et les croisés »* dont la charte fondatrice précise les menaces contre les Etats-Unis en appelant à *« tuer les Américains et leurs alliés, civils et militaires, en tout pays où cela est possible ».*

Cet appel vient à un moment où l'échec des djihads des années 1990 animés par les anciens d'Afghanistan est consommé en Algérie, en Egypte et en Bosnie, entraînant un déclin de la dynamique sociale engendrée par les mouvements islamistes, dépassés par la violence incontrôlable des radicaux. Le 7 août suivant, anniversaire de l'arrivée des troupes américaines en Arabie en 1990, les ambassades de Nairobi et de Dar es-Salaam sautent, causant plus de 200 morts (dont 12 ressortissants américains). En 2000, l'USS Cole est endommagé par un canot-suicide dans le port d'Aden.

Le « grand spectacle » indissociable de ces actions terroristes a une fonction politique précise, outre l'effroi qu'il sème chez l'adversaire : suppléer l'absence de tout travail d'implantation sociale parmi les populations dont on se réclame, en recherchant par l'adhésion émotive la mobilisation spontanée des foules. Jusqu'alors, Ben Laden n'y était guère parvenu, si ce n'est parmi des populations déshéritées pakistanaises, encadrées par ces mêmes écoles religieuses où se sont formés les talibans. Les images du 11 septembre changent la donne : elles viennent s'inscrire au terme d'une longue série qui a frappé les esprits dans le monde musulman depuis le déclenchement de l'intifada d'Al Aqsa.

C'est au cœur de l'Amérique que s'est refermé comme un piège, le 11 septembre 2001, le djihad venu d'Afghanistan, aujourd'hui redoutable machinerie terroriste à même de faire vaciller le monde. En se préparant à l'offensive contre l'Afghanistan, les Etats-Unis font retour, vingt ans après, à la case départ. L'assassinat du commandant Massoud – imputable probablement aux sicaires de Ben Laden – complique leur tâche en privant l'opposition aux talibans de sa principale figure.

Dans l'attente de l'offensive, le mollah Omar, émir de Kandahar, en appelle à la solidarité de tous les musulmans de la terre, comme Saddam Hussein en 1991, et mise sur l'embrasement généralisé. C'est là que se jouera le destin de ce conflit. Les Etats islamiques ont signifié leur volonté d'isoler les talibans – jusqu'à l'Iran et au Soudan. Mais il reste à convaincre les populations concernées que l'éradication des talibans et de leur protégé ouvre la voie à un monde plus juste et solidaire, et non au « choc des civilisations » sur lequel fait fond le terrorisme apocalyptique imputé à Oussama Ben Laden.

Gilles Kepel

Avec les yeux des déshérités

par Ahdaf Soueif

DES milliers de personnes ont été assassinées à New York et à Washington. L'Amérique est en deuil et le monde entier l'accompagne dans son deuil. Ce qui s'est passé est le mal dans sa forme la plus brutale ; le gouvernement américain – et le monde – se prépare à l'action. Une action qui semble trouver son origine dans une école de pensée type *« choc des civilisations ».*

C'est l'école de pensée à laquelle adhèrent les extrémistes islamistes. Ils considèrent (c'est ce que nous comprenons) l'Amérique – et même toute la civilisation occidentale – comme un monolithe hégémonique, un ennemi qu'on doit craindre et, si possible, détruire. C'est exactement le genre de conception que toute personne qui pense doit rejeter à tout prix. Et, cependant, l'Occident pense la même chose de l'islam (l'Occident est peut-être même à l'origine de cette vision). Dans la dernière décennie, on a de plus en plus considéré les termes *« arabe », « musulman », « fanatique »,* et même *« terroriste »,* comme pratiquement interchangeables.

Quand le vol 990 d'Egypt Air s'est écrasé dans l'Atlantique, tuant les 217 personnes qui étaient à bord, les Etats-Unis ont expliqué dans les minutes qui suivirent que le pilote égyptien était un fanatique islamiste qui avait décidé de se suicider. Même après que les journaux égyptiens eurent publié une photo de lui avec sa petite fille tenant un grand Père Noël, les Américains ont continué à dire que c'était un islamiste fanatique. On pourrait presque dire que les officiels américains, la presse et Hollywood ont fait de ce cauchemar une réalité.

Mais quand on y repense, c'est comme si quelqu'un avait travaillé sur des projets de scénarios. Un « fanatique » dans un avion égyptien, un mystérieux bateau qui s'écrase sur la coque de l'USS *Cole.* Et maintenant cette horreur. Quelqu'un a-t-il imaginé ce qui pouvait être fait ? Et pensé s'en tirer à bon compte ?

On nous dit que le principal suspect est Ben Laden. C'est peut-être lui. Mais il n'a pu espérer tirer un bénéfice de ce crime de masse. Et cela a fait reculer – pour combien de temps ? – la cause qu'il professe. Pourquoi a-t-il fait cela ? Uniquement parce qu'il hait l'Amérique et veut lui nuire ? Parce que, tel un nouveau Iago, il se révèle dans sa haine et son acte funeste ? Alors pourquoi ne jubile-t-il pas ? Pourquoi dit-il au contraire qu'il n'est pas responsable ?

Ce qui est trop commode lorsqu'on a un criminel « fanatique », c'est qu'on peut écarter toutes les questions logiques, celles qui ont un rapport avec un but et un mobile. Et si ce n'était pas lui ? Et si ceux qui ont commis ce crime avaient pensé qu'ils œuvraient pour une cause arabe ou musulmane – ce qui était faux.

Nous avons vu des images de Palestiniens qui dansaient dans les rues. Il faut dire que ces images étaient scandaleuses. Il faut dire aussi que les mêmes trois images ont été repassées de nombreuses fois et que des correspondants de chaînes de télévision arabes ont dit qu'il s'agissait d'incidents isolés, que l'importance de la catastrophe en termes de vies humaines n'était pas encore très claire.

Le lendemain, plus personne 6ne dansait, le consul général américain à Jérusalem aurait dit à Sandra Olewine, missionnaire méthodiste, qu'il avait reçu 30 centimètres d'épaisseur de fax et de condoléances venant de Palestiniens et d'organisations palestiniennes. Puis un correspondant américain à Jérusalem a signalé avec surprise que les gens semblaient capables de faire une distinction entre le peuple américain et son deuil cruel, et l'Etat américain qui avait subi un coup *« mérité ».* La distinction entre *« l'Etat »* et *« le peuple »* est une de celles que les gens du Moyen-Orient ont toujours appris à faire automatiquement. C'est une ligne de fracture qui peut devenir encore plus dangereuse dans les jours qui viennent si certains régimes s'éloignent encore plus de leur peuple à cause de la nécessité d'apaiser l'Amérique.

> L'Amérique ne sera vraiment à l'abri que lorsque les marionnettistes ne trouveront plus de gens prêts à sacrifier leur vie pour la blesser

L'Amérique doit reconsidérer sa politique étrangère, sa position sur la Cour internationale de justice et sur l'accord de Kyoto, mais aussi sur les souffrances du peuple irakien qu'elle prolonge, sur les bombardements de la Libye et du Soudan, et enfin sa position ancienne dans le conflit israélo-arabe. Elle doit aussi se demander pourquoi quelques hommes étaient prêts à mourir pour abattre les symboles de la puissance commerciale et militaire américaine.

A plusieurs reprises, le monde a eu la preuve qu'on ne peut combattre les actions terroristes avec seulement des mesures de sécurité. La cause fondamentale – le pourquoi – doit être pris en considération. Et les réponses officielles aux événements du 11 septembre me font peur.

Certains experts ont affirmé que la seule action appropriée était que les Etats-Unis frappent *« quelqu'un »* dans les dix jours et que des missiles de croisière devaient être envoyés sur des cibles au Moyen-Orient. Le secrétaire d'Etat adjoint, Paul Wolfowitz, a dit que *« l'ensemble du monde civilisé a été bouleversé par ce qui est arrivé ». « Et même des parties du monde non civilisé se sont demandé si elles n'étaient pas du mauvais côté »,* a-t-il ajouté.

Quelle conception du monde ont les officiels américains ? On parle de 20 milliards de fonds spéciaux pour la guerre, de patrouilles aériennes au-dessus de Washington et des grandes villes américaines. Cela ne suffira pas. L'Amérique ne sera vraiment à l'abri que lorsque les marionnettistes ne trouveront plus de gens prêts à sacrifier leur vie pour la blesser. La nation qui a dit autrefois : *« Donnez-moi vos pauvres, vos faibles, vos déshérités »* doit se regarder avec les yeux des déshérités du monde.

L'an dernier, et avant la catastrophe du 11 septembre, cela commençait à se faire. On avait l'impression que le peuple du pays le plus puissant du monde commençait à voir plus clairement ce qui se passait dans le monde qui l'entourait, par exemple en Terre sainte. On publiait plus d'articles qui allaient en ce sens, un plus grand nombre de gens posaient des questions. Des parties de l'administration faisaient même des objections à propos du soutien éternel et inconditionnel à l'Etat d'Israël qu'ils devaient encore renforcer.

Aujourd'hui, ces gens ont rejoint les rangs de ceux qui souffrent. Cela n'aurait pas dû se passer. Cela ne devrait plus jamais se passer. Ce sera peut-être le cas si, dans leur douleur, les Américains font cause commune avec les autres hommes qui souffrent. Il y a des preuves que beaucoup le font. Et les responsables doivent écouter attentivement leur voix.

__Ahdaf Soueif__ est romancière. Elle est égyptienne et vit à Londres.

Traduit de l'anglais par Jean Guiloineau.

© Ahdaf Soueif

Les quotidiens et nous

par Catherine Tasca

DIX ans ont passé depuis que j'ai occupé une première fois le poste de ministre en charge de la communication. Beaucoup de choses ont notablement changé : multiplication des supports d'information, poids croissant de l'audiovisuel, disparition des frontières, progrès des nouvelles technologies, et aussi mouvements de rachats de titres et de fusions, changement du rapport entre financiers et rédactions. Pourtant, la presse écrite nationale garde encore son visage, la plupart des titres sont toujours là. Et l'achat d'un quotidien reste pour beaucoup un rendez-vous rituel, le moment où l'on se met à jour sur la vie de son territoire et du monde.

En 1947, le rapporteur de la loi sur la distribution de la presse déclarait : *« Nous voulons que des journaux écrits librement, imprimés librement soient distribués librement aux libres citoyens de ce pays. »* Ces propos sont toujours d'actualité. Nous les faisons nôtres et cette volonté doit être partagée par l'ensemble de nos concitoyens.

La presse contribue de manière déterminante à leur information et au débat démocratique. Pour ce motif, elle est souvent assimilée à un quatrième pouvoir. C'est la raison pour laquelle l'Etat s'est de longue date attaché à garantir sa liberté et à conforter les conditions de son pluralisme.

Un ensemble d'aides financières et budgétaires a matérialisé depuis longtemps l'action des pouvoirs publics en faveur du développement de la presse écrite et plus particulièrement de la presse d'information politique et générale.

Un problème difficile : la dégradation du tissu national de distribution en raison, notamment, de l'augmentation du coût de cette distribution

Le gouvernement de Lionel Jospin s'est inscrit avec détermination dans cette tradition républicaine. Depuis 1997, il a accompagné les efforts des éditeurs en vue de la modernisation et du développement des entreprises de presse en renforçant et en complétant le dispositif des aides de l'Etat : depuis les tarifs postaux préférentiels, la plus ancienne et la plus importante des aides publiques à la presse, à laquelle, en 2002, l'Etat consacrera 1,9 milliard de francs, jusqu'à la création, en 1998, d'un fonds de modernisation. Les critères d'attribution de ces aides respectent les impératifs de transparence, d'égalité à l'intérieur des familles de presse, et de respect de la concurrence.

Dans le même temps, la France a mis en place des structures originales de gestion collective, en particulier les NMPP, pour la distribution de la presse.

La presse quotidienne d'information politique et générale, celle qui contribue de la façon la plus directe au débat d'idées, connaît des difficultés réelles. Le lectorat des quotidiens a tendance à diminuer un peu partout dans le monde et notamment dans notre pays. Le gouvernement, conscient de ces difficultés, a donc décidé d'amplifier l'action conduite en faveur de la presse quotidienne sans remettre en cause pour autant l'effort qu'il consent en faveur de l'ensemble du secteur.

Les aides de l'Etat ont pour but premier de maintenir la plus grande diversité de titres de la presse d'information politique et générale. Aider à la conquête de nouveaux lecteurs, compenser la faiblesse des ressources publicitaires de certains titres, alléger les coûts de transport et de distribution, contribuer à la présence de la presse sur les nouveaux réseaux de communication : tels sont les objectifs poursuivis par notre gouvernement depuis quatre ans.

Une étape essentielle a été franchie en 1997, avec la mise en place du fonds de modernisation de la presse. Cette aide fonde une nouvelle relation entre les éditeurs de presse et l'Etat. Attribuée sur des critères d'efficacité et de totale objectivité, cette aide a contribué d'une manière décisive à la modernisation de l'outil industriel et de la chaîne de fabrication. Elle a favorisé la numérisation des archives, la diversification vers de nouveaux supports, notamment l'Internet, renforçant, j'en suis sûre, les capacités rédactionnelles de toutes les formes de presse.

Dans le même temps, le gouvernement augmentait d'une façon significative les aides existantes en faisant principalement porter son effort sur les quotidiens économiquement fragilisés.

Aujourd'hui, les éditeurs de la presse quotidienne nationale d'information politique et générale et les pouvoirs publics sont en face d'un problème difficile : la dégradation du tissu national de distribution en raison, notamment, de l'augmentation du coût de cette distribution. Or la consolidation et le développement du réseau sont vitaux pour cette catégorie de presse qui doit préserver son équilibre économique et atteindre tous les lecteurs possibles.

Dès 2000, j'ai annoncé que, sous réserve d'être saisi par les éditeurs et leur opérateur de propositions solides et consensuelles, le gouvernement était prêt à aider à l'organisation de la distribution de ces titres. Après une longue concertation, le gouvernement est, pour sa part, en mesure de tenir ses engagements. Il s'agit pour lui de participer à la prise en charge du surcoût spécifique attaché à la distribution des quotidiens nationaux. Le principe de l'aide publique et ses modalités seront consacrés par un protocole où les éditeurs concernés, l'opérateur et la direction des NMPP, confirmeront leur engagement de procéder au redressement et à l'indispensable modernisation industrielle du système coopératif. Concomitamment, l'Etat apportera son concours à l'accompagnement social de ce plan.

Je me félicite de l'attachement réaffirmé par l'ensemble des parties concernées à la pérennité du système coopératif de distribution qui fixe les conditions impartiales et équitables de transport et de diffusion de la presse ainsi que la solidarité entre magazines et quotidiens.

Au total, les aides publiques directes à la presse écrite avoisineront, en 2002, 450 millions de francs (+ 7,2 % par rapport à 2001). Le gouvernement aura augmenté les aides directes à la presse de 80 % en cinq ans – une progression dont chacun doit mesurer l'ampleur. De plus, une utilisation dynamique de ces aides aura permis d'optimiser leur effet en répondant au plus près à l'évolution des besoins prioritaires de la presse.

Les Français ont conscience de ce rôle particulier. Une relation de confiance renforcée entre la presse écrite et ses lecteurs permet d'espérer la remontée de sa diffusion. Face à des informations de plus en plus nombreuses, à un rythme de plus en plus rapide, cette presse a la lourde charge d'apporter aux citoyens un contenu fiable, identifié, avec le recul nécessaire au jugement personnel. La tragédie qui vient de frapper les Etats-Unis nous montre à quel point ce rôle est essentiel. C'est lorsque le monde traverse les temps les plus difficiles que nous mesurons à quel point nous avons besoin d'une information libre, exigeante et diverse.

Catherine Tasca *est ministre de la culture et de la communication.*

La distribution en péril

par Laurent Jourdas et Marc Norguez

LA stricte application de critères de rentabilité à la presse est contradictoire avec son existence de média indépendant. Au cœur de l'activisme économique, la distribution de la presse est dans la tourmente libérale.

Trois groupes menacent journaux et magazines d'une guerre pour le contrôle de leur distribution : les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) et les Messageries lyonnaises de presse ; le groupe La Poste, nouveau propriétaire de Delta Diffusion, spécialisé dans la distribution des gratuits ; et Hachette Diffusion Service.

La Poste est menacée de privatisation partielle et cherchera des marchés tels que ceux de la distribution. Les NMPP, dirigées par le groupe Hachette, nées dans le domaine coopératif de l'après-guerre, sont attaquées de l'intérieur pour que leurs activités répondent aux critères exclusifs de rentabilité industrielle, pendant que certains éditeurs, comme le groupe Amaury, tentent de les contourner.

Quant à Hachette Diffusion, son intention est bien d'étendre ses compétences dédiées notamment aux titres du groupe à tous les magazines rentables. Et trois candidats au monopole de la distribution, c'est beaucoup pour le marché français.

La concurrence sourde qui va s'exacerber répond à une équation sans inconnue : qui contrôle la distribution des imprimés contrôle leur contenu. Pour vérifier ce théorème de base, il suffit de considérer l'exemple de la « grande distribution ». Deux ou trois enseignes contrôlent la majeure partie de la vente alimentaire ; ce faisant, elles influent de façon décisive sur la production agricole. Au nom de la sainte libre concurrence, ces deux ou trois vastes monopoles se sont construits qui décident du goût et de la qualité des aliments, et bien sûr, et d'abord, de leurs prix.

Dans le domaine de la distribution des imprimés, quel titre échapperait au diktat du monopole, quel journal, à part ceux qui en auraient la force financière, garantirait à ses lecteurs son indépendance ? La phase actuelle est celle des préliminaires. L'affaiblissement continu et organisé des NMPP, les plans sociaux à répétition, la désignation de leur système de péréquation comme obsolète (un coût de distribution en quelque sorte proportionnel à la richesse des titres) au regard de la religion économique libérale, ne sont que des hors-d'œuvre. Les réseaux informatiques, qui sont parfaitement adaptés aux circuits locaux de l'information dite de proximité, objets eux-mêmes de lutte pour leur contrôle, étendront leur prédominance technique sur la distribution de l'imprimé. L'enjeu est de taille. Les parts de marché sont là, grasses et porteuses, les prétendants à leur prédation sont dans les starting-blocks.

Or nulle logique implacable du destin, nulle espèce de loi naturelle ne conduisent inéluctablement le marché à régler le problème de la distribution. La thèse qui étend son autorité revient à admettre que l'Etat-nation n'a plus de moyens, que sa seule fonction est de se retirer discrètement devant les lois du marché et les commissions omnipotentes de Bruxelles. C'est de l'idéologie pure.

Ou service public de distribution des journaux, ou entreprise libérale de démolition. L'heure des choix a sonné

Le gouvernement possède tous les moyens légaux et toute la légitimité nécessaire pour faire appliquer l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme : *« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme... »* (26 août 1789). Cette communication libre – aujourd'hui, on parle tellement de communication qu'on a oublié l'adjectif révolutionnaire : libre – suppose une distribution qui ne sélectionne pas les journaux selon leur puissance financière, selon les moyens dont ils disposent pour payer leur diffusion. C'était bien l'acquis des NMPP et des MLP. Un monopole de la distribution des imprimés est incompatible avec la liberté de communication.

Les récentes attaques contre les NMPP ont pour effet de rendre obscur l'enjeu réel. Que le système coopératif, régi par une loi Bichet de 1947 que tous les éditeurs invoquent à tout bout de champ, éclate, et nombre de petits titres mourront. Que ce système des NMPP soit transformé en entreprise ordinaire ou tué par une concurrence de l'extérieur, et les marchands auront eu raison de la liberté de la presse. Et les pouvoirs publics français, nés d'une République originelle, celle de 1789, sous laquelle pas moins de 500 gazettes surgirent de la nuit royaliste, ces pouvoirs publics-là seraient aux abonnés absents ? Ou service public de distribution des journaux, ou entreprise libérale de démolition. L'heure des choix a sonné.

Laurent Jourdas *est délégué central CGT-NMPP.*

Marc Norguez *est secrétaire général du Comité intersyndical du Livre parisien CGT.*

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Vent de paix ?

LE parallèle est tentant, même si les situations sont différentes. Pour former une coalition destinée à chasser les troupes irakiennes du Koweït en 1990-1991, le président George Bush, père, avait besoin d'une caution arabe. Il lui fallait la participation d'Etats arabes avant d'aller porter la guerre dans la région. Il obtint le soutien de la Syrie, de l'Egypte, de l'Arabie saoudite, notamment (pas celui de la Jordanie ni de l'OLP). En échange, il fit une promesse de nature à atténuer le fossé creusé entre des opinions publiques arabes, hostiles à l'opération contre Saddam Hussein, et des régimes (Damas, le Caire, Riyad) qui y participaient : le combat passé, les Etats-Unis mettraient tout leur poids pour obtenir un dialogue israélo-palestinien. Ce qu'ils firent effectivement, à Madrid, à l'automne 1991.

George W. Bush, le fils, est un peu dans la même situation. Pour répondre au massacre de New York, il doit mener bataille en terre musulmane – vraisemblablement en Afghanistan, où est réfugié le suspect numéro un, Oussama Ben Laden, et peut-être ailleurs, dans le monde arave, là où le réseau de Ben Laden aurait obtenu des soutiens. Il doit le faire au moment où son attentisme dans le conflit israélo-palestinien et sa politique de sanctions contre l'Irak ont porté à un niveau sans précédent l'impopularité des Etats-Unis dans la région. Plus encore que son père, il a besoin de la caution des régimes arabes modérés. Et il ne l'obtiendra que s'il fait progresser le dossier israélo-palestinien – dont la prégnance est plus manifeste que jamais pour quiconque a le souci d'être à l'écoute de l'opinion arabe. D'où le créneau, *« la fenêtre d'opportunité »*, dirait-on à Washington, à saisir, à ouvrir, pour amener Israéliens et Palestiniens à négocier.

Sous une pression américaine insistante, les deux parties ont ainsi proclamé, mardi 18 septembre, un cessez-le-feu. Yasser Arafat tire les leçons du passé. Il ne refait pas l'erreur qu'il avait commise en 1990-1991 en se solidarisant avec Saddam Hussein. Cette fois, il dénonce Ben Laden et affirme se placer aux côtés des Etats-Unis. Le cas d'Ariel Sharon est plus trouble. Le premier ministre israélien a tout fait pour exploiter à son profit le détournement d'attention créé par les attentats. L'armée israélienne a mené dans les territoires des opérations particulièrement offensives. N'hésitant pas à comparer Yasser Arafat à Ben Laden, M. Sharon a eu un comportement opportuniste à courte vue, là où son prédécesseur en 1990-1991, Itzhak Shamir, avait agi en homme d'Etat. Jusqu'au dernier moment, M. Sharon a cherché à torpiller une rencontre entre son ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, et M. Arafat. Il a plus semblé redouter la *« fenêtre d'opportunité »* stratégique offerte par la situation que vouloir l'exploiter.

Mais M. Bush, lui, a besoin de l'opinion arabe modérée. Il lui revient de presser M. Sharon de s'engager dans une dynamique positive. Rien n'est plus urgent que la relance du dialogue israélo-palestinien.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; *adjoint* : François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La fronde des bouchers

RÉUNIS EN CONSEIL ce matin, les ministres ont appris que, si un nombre important de bouchers tenaient ouvertes leurs boutiques, la plupart affirmaient qu'ils se bornaient à écouler leurs stocks ; l'interprofession réaffirmait d'autre part son hostilité aux mesures prises et, en dépit de l'optimisme officiel, nul ne pouvait assurer que les Parisiens continueraient à pouvoir régulièrement s'approvisionner.

Les bouchers ont peine à se faire croire lorsqu'ils affirment que la taxation les conduit à la ruine, et l'on comprendrait mal les hauts prix qu'atteignent les fonds de commerce si l'exploitant n'y était à peu près assuré d'un légitime bénéfice. En fait les bouchers sont mécontents de servir de boucs émissaires. Pour faire baisser le coût de la vie, le gouvernement – qui donne lui-même l'exemple de la hausse dans tous les secteurs nationalisés – ne s'est jusqu'ici attaqué qu'à eux seuls.

« Pourquoi, demandent-ils, *n'a-t-on pas taxé d'abord les cours de la production ? Ce sont essentiellement les éleveurs et les marchands de bestiaux qui font le prix de la viande. »* En outre les détaillants conçoivent mal que les pouvoirs publics ne se préoccupent pas des autres secteurs, où les hausses sont également importantes. Ils sont, du reste, persuadés que le gouvernement, au moment où l'on procède au rajustement des salaires, a voulu donner l'impression de faire quelque chose, mais que lui-même n'est pas dupe de la portée de son geste.

Il reste toutefois exact que les bouchers détaillants avaient tendance à abuser de la liberté qui leur était laissée. Un rappel à l'ordre n'est donc pas mauvais en soi.

(20 septembre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : http: // www.lemonde.fr

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44–88-46-60
Index du *Monde* : 01-42-17-29-89. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

New York, du symbole à la cible

LES DEUX TOURS de bureaux du World Trade Center étaient devenues des monuments qui faisaient la fierté de New York, des symboles à l'égal de la statue de la Liberté et de l'Empire State Building. Elles ont été frappées, sans considération des hommes qui pouvaient s'y trouver. Deux formes architecturales élaborées pour représenter la puissance financière et la richesse de la métropole, avec un grand souci de sécurité, mais, en revanche, désarmées devant ce qu'on aurait tort d'appeler l'« impensable », comme en témoignent abondamment le cinéma, la littérature, ou même les craintes exprimées à l'occasion par certains militaires. Cette violence déshumanisée a été rapprochée avec justesse de la destruction, au début du mois de mars, en Afghanistan, des bouddhas de Bamiyan, effigies monumentales d'une religion disparue du pays, mais qui gardait donc un « pouvoir », comme si un dieu concurrent pouvait être ainsi éliminé à coups d'explosifs, comme si d'immenses figures de pierre, et c'est sans doute le cas, recélaient une spiritualité persistante. La piste Ben Laden, liée à celle des talibans – si du moins elle se vérifie – autorise le rapprochement.

C'est un autre pouvoir, politico-financier, appartenant à une tradition religieuse rivale, qui s'est trouvé visé à travers la destruction du World Trade Center. Même si New York la protestante, dont on oublie qu'elle est également catholique, mais surtout la première ville juive du monde, accueille en son sein 150 000 musulmans (pour 6 millions environ aux Etats-Unis).

Cette architecture était perçue comme arrogante, déshumanisée, porteuse de tous les péchés du monde occidental : immeubles opaques, brillants, abstraits, définissables par leur seule hauteur et leur gémellité. Son anéantissement peut ainsi expliquer, sinon légitimer, la joie – motivée, elle, par le désespoir –, exprimée par des groupes de musulmans en Palestine, en Irak, en Egypte...

Dimension symbolique de pouvoir, dimension architecturale au sens premier du terme – la hauteur et la densité extrêmes des édifices –, tout concourait à faire du World Trade Center un « objet » détestable, et donc une cible possible de cette nouvelle figure des guerres de religion. Même si l'attaque quasi simultanée contre le Pentagone montre qu'un centre militaire classique était peut-être aussi en ligne de mire. On retiendra que ce 11 septembre s'inscrit dans une suite historique presque sans faille. Depuis l'aube des temps, l'architecture a eu cette double nature qui associe sa forme à sa fonction. Les monuments sont élevés pour remplir un rôle, religieux, politique, commercial ou ludique, mais ils sont là également pour témoigner de la grandeur et de la puissance de ceux qui les ont construits. Aussi ces symboles deviennent-ils fréquemment des cibles privilégiées lors des conflits les plus radicaux. Quand il s'agit non seulement de soumettre ou de tuer l'adversaire, mais aussi de nier son existence, quel moyen plus efficace que de s'attaquer à ce qui est chargé de transmettre le message des générations passées, de transmettre une histoire ? Les destructions des palais de Babylone, du temple de Jérusalem ou de la ville de Carthage, annihilée jusqu'aux fondations, appartiennent à cette longue série. A Mexico, les conquistadors s'empresseront aussi de faire disparaître les grands temples aztèques.

ARCHITECTURE, PEINTURES, LIVRES

Au cours de la première guerre mondiale, quand la cathédrale de Reims, où étaient couronnés les rois de France, est bombardée par l'artillerie allemande, la IIIe République y voit une action délibérée visant à saper le moral du pays. Pendant la bataille d'Angleterre, en 1940, les escadrilles de la Luftwaffe pilonnent les emblèmes de la démocratie anglaise, le Parlement, la cathédrale Saint-Paul et la City de Londres. En URSS, les nazis font sauter la Laure de Kiev, réputée être le plus ancien monastère orthodoxe, et, près de Saint-Pétersbourg, le château de Tsarkoïe Selo, ancienne résidence des tsars. Les religions perverties développant sans doute les instincts les plus sauvages de l'homme, les fanatismes les plus absolus, il est inévitable que les guerres faites au nom de Dieu se soient d'abord attaquées aux signes tangibles des croyances de l'autre : architecture, peintures, livres. La France du XVIe siècle n'a pas échappé à la règle.

Les gratte-ciel américains ont fait émerger une dimension et un paysage urbain spécifiques, nouveaux – New York, *« une ville debout »*, pour le Céline du *Voyage au bout de la nuit* –, puis un mode de vie, et très vite une éthique. La modernité dont les Etats-Unis sont le reflet passe par la tour, même si la plupart des Américains lui préfèrent la maison individuelle. A la fois haï et adoré, ce modèle a fait le tour du monde, l'architecture des gratte-ciel devenant l'image même de la mondialisation, à Tokyo comme à Shanghaï, Sao Paulo ou Johannesburg. Détruire le World Trade Center, c'était ainsi atteindre les Etats-Unis dans ce qu'ils ont de plus sensible : cette identité dans laquelle ils voient un modèle universel.

Les Américains ne s'y sont pas trompés : certains réclament d'ores et déjà que les tours soient reconstruites, plus hautes encore, pour répondre aux besoins exprimés par les milieux financiers. Et plus belles, bien sûr, pour restaurer l'image écornée du pays. C'est au moins ce qui ressort des déclarations de plusieurs chefs d'entreprise au *Wall Street Journal*, dans son édition du 14 septembre. Reconstruire, mais comment ?

Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux

Le piéton contemporain *par Lionel Koechlin*

La « guerre juste » contre le terrorisme

NOMBREUX sont ceux qui s'étonnent, notamment dans le monde musulman, de la disproportion entre l'immense émotion provoquée en Occident par les attentats de New York et de Washington et la relative indifférence avec laquelle sont ou ont été accueillis les bombardements américains sur l'Irak, la féroce répression des Russes en Tchétchénie ou les actions violentes d'Israël en Palestine. D'un côté, un deuil mondial pour saluer les victimes du terrorisme exercé par une poignée d'extrémistes islamistes ; de l'autre, l'approbation ou, au mieux, une réprobation mesurée face aux attaques qui ont frappé ou frappent encore cruellement des masses musulmanes. Deux poids, deux mesures : à New York et à Washington, des opérations de kamikazes marquées du sceau d'une totale illégitimité aux yeux des gouvernements et des publics occidentaux ; à Bagdad, Grozny ou Ramallah, des raids meurtriers menés par les Américains, les Russes ou les Israéliens qui apparaissent, même lorsqu'ils sont critiqués en Occident, au moins partiellement justifiés.

Cette discrimination jugée choquante entre un terrorisme totalement condamnable et un « terrorisme » en partie excusable renvoie à une vieille problématique, qu'il importe de rappeler si l'on veut tenter de fixer quelques repères dans un domaine aussi complexe : celle des guerres justes et des guerres injustes. A tort ou à raison, une majorité de l'opinion non musulmane estime que les attentats de New York et de Washington appartiennent à la seconde catégorie, celle des guerres injustes, alors que la guerre du Golfe relevait plutôt de la première, celle des guerres justes, et que les actes de répression menés en Palestine ou en Tchétchénie se situent sans doute entre les deux.

Comme le rappelle le philosophe américain Christopher W. Morris dans le *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale* dirigé par Monique Canto-Sperber (PUF, 1996), il y a trois façons de considérer la guerre au regard de la justice. L'une tient toutes les guerres pour injustes : c'est le pacifisme. L'autre, qui se réclame du réalisme, soutient qu'il n'y a pas de guerre injuste parce que, pour citer le *Léviathan* de Hobbes, *« là où il n'est pas de loi, il n'est pas d'injustice »*. La troisième, enfin, pense que certaines guerres sont justifiées et d'autres non : spontanément, la plus grande partie de l'opinion mondiale paraît acquise à cette idée, qu'ont développée, entre autres, chacun à sa manière, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin ou Grotius.

JUGEMENTS DE VALEUR

Puisque l'affrontement entre les terroristes islamistes et les Etats-Unis est entré, selon George W. Bush lui-même, dans une logique de guerre, et quelles que soient les réserves que suscite l'emploi de ce terme, il peut être utile d'appliquer aux récents attentats et à la riposte qu'ils pourraient entraîner la grille de lecture offerte par les doctrines des guerres justes et injustes.

Qu'est-ce qu'une guerre juste ? C'est, selon Christopher W. Morris, une guerre *« menée pour de bonnes raisons, avec de bons moyens »*. Tout dépend, bien sûr, de ce que chacun considère comme de *« bonnes »* raisons et de *« bons »* moyens. C'est là qu'interviennent les jugements de valeur propres à chaque camp. Une guerre juste, précise encore Christopher W. Morris, doit répondre à six conditions. Elle doit 1. être déclarée par une *« autorité compétente »* ; 2. servir une *« juste cause »* ; 3. répondre à une *« intention juste »* ; 4. utiliser des moyens *« proportionnés »* aux fins ; 5. offrir un *« espoir raisonnable de succès »* ; 6. constituer *« le dernier recours »*.

« IL N'Y A PAS D'INNOCENTS »

Défini souvent comme la guerre du pauvre, le terrorisme se distingue de la guerre proprement dite non seulement par sa moindre ampleur mais aussi par son refus des règles qui pourraient justifier, selon les critères énoncés par Christopher W. Morris, ses actions violentes. Il n'y a pas beaucoup de sens à se demander si une opération terroriste est lancée par une *« autorité compétente »*, si ses moyens sont *« proportionnés »* à ses fins ou si elle repose sur un *« espoir raisonnable de succès »*. En revanche, on peut apprécier si elle est au service d'une juste cause ou encore si elle intervient en dernier recours. De ce point de vue, sauf à renoncer au combat pour les droits de l'homme, il est permis de considérer que les principes défendus par les intégristes musulmans et mis en œuvre par les talibans en Afghanistan ne correspondent pas à notre idée de la justice, qu'incarnent mieux, en dépit de leurs défauts, les démocraties occidentales. Quant à la lutte des nations du tiers-monde contre la domination de l'Occident, aussi légitime puisse-t-elle être, il est, à l'évidence, d'autres moyens pour la conduire que la pratique de la terreur.

Mais ce qui caractérise surtout le terrorisme et qui le rend inacceptable au regard de la philosophie morale est qu'il prend pour cible les non-combattants. Dans le langage des spécialistes, le terrorisme refuse le principe de discrimination, qui impose aux belligérants d'épargner, autant qu'il est possible, les populations civiles, tenues a priori pour innocentes. Certes la guerre juste n'exclut pas la mort de non-combattants, mais elle implique que celle-ci ne soit pas intentionnelle ou qu'elle soit, comme on dit aujourd'hui, un effet collatéral d'une action qui, elle, vise un objectif stratégique. Les terroristes, par principe, ne se soucient nullement de cette distinction.

Il est vrai qu'ils défendent leur position en affirmant que leurs victimes ne sont pas aussi innocentes qu'elles paraissent. L'anarchiste Emile Henry, après avoir posé une bombe dans un café parisien, en 1894, s'était ainsi écrié : *« Il n'y a pas d'innocents. »* Pareillement les occupants des deux tours du World Trade Center et du Pentagone pourraient, selon ce raisonnement, être tenus pour complices des méfaits de la toute-puissance économique et militaire des Etats-Unis. Autre argument classique, celui du *« conséquentialisme »*, autrement dit de la théorie selon laquelle la fin justifie les moyens. Pauvres plaidoyers, en définitive, dont il n'est pas difficile de souligner les faiblesses.

Il reste que la doctrine de la guerre juste ne permet pas seulement de condamner sans réserve les actions terroristes, c'est aussi à l'aune de ses critères que devra être jugée la *« croisade »* voulue par George W. Bush.

Thomas Ferenczi

ENSEIGNANTS **Le ministère de l'éducation nationale est confronté à une grave crise de recrutement : il doit embaucher 30 000 enseignants par an pour pallier les nombreux départs à la retraite, mais le nombre de candidats aux concours est en baisse. ● LE SALAIRE d'un enseignant débutant est inférieur à 10 000 francs nets par mois. Après vingt ans d'exercice, le revenu mensuel net passe à environ 15 000 francs. ● AU CENTRE D'INFORMATION et de documentation pour la jeunesse (CIDJ), à Paris, Samuel, Emmanuel et les autres expliquent ce qu'ils pensent du métier d'enseignant. *« Le concours n'est pas du tout adapté »*, note Sonia. *« On a la sécurité de l'emploi, mais après combien d'années de galère… »*, ajoute Aline. ● LA GRANDE-BRETAGNE, touchée elle aussi par la pénurie de professeurs, a fait appel à 10 000 enseignants étrangers.**

L'éducation nationale est confrontée au spectre d'une crise de vocations

Le ministère a programmé le recrutement de 165 000 enseignants en cinq ans afin de pallier les nombreux départs à la retraite. Mais les candidats aux concours sont de moins en moins nombreux. Une nouvelle campagne destinée à promouvoir le métier de professeur sera lancée à l'automne

PLUS DE POSTES d'enseignants d'un côté ; moins de candidats de l'autre. L'équation est redoutable pour le ministère de l'éducation nationale, tenu de recruter, dans la décennie qui s'ouvre, plus de 30 000 enseignants en moyenne par an pour remplacer les nombreux départs à la retraite, et contraint d'affronter, dans le même temps, un début de crise des vocations. Car les signes de désaffection pour le métier d'enseignant se multiplient, conséquence de la reprise économique de ces deux dernières années et de la dégradation de l'image de la profession, jugée *« plus difficile »* qu'auparavant.

Première alerte, les concours attirent moins de candidats. Pour l'enseignement secondaire, on compte 3,5 % de postulants en moins en 2001 alors que le nombre de postes a augmenté de plus de 10 %. Cette réduction est surtout sensible dans l'enseignement technologique (-8,5 %) et dans l'enseignement général (-6,5 % pour le Capes). Dans le primaire, en revanche, où le nombre de postes a également crû de 10 %, les candidats ont été aussi nombreux qu'en 2000. Mais cette stabilisation masque des évolutions très contrastées selon les académies – conséquence du caractère non national du concours de professeur des écoles. Dans l'académie de Versailles, le nombre de présents au concours a diminué de 8 %. A Créteil, la baisse atteint 17 % par rapport à la session 2000. Le concours est, de fait, devenu plus facile : plus d'un candidat sur deux a été admis dans cette académie. Une proportion qui fait certes le bonheur des étudiants mais dont le système éducatif ne peut se satisfaire. D'une façon générale, *« à trois candidats par poste, la qualité du recrutement n'est plus assurée »*, estime ainsi Jean-Marie Maillard, l'un des secrétaires généraux du SNES-FSU.

DISPARITÉS GÉOGRAPHIQUES

La situation risque de ne pas s'améliorer l'année prochaine. Les pré-inscriptions dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), qui constituent un premier indicateur sur le déroulement de la session suivante, ont fortement diminué. Selon le SNES, la baisse, *« préoccupante »*, avoisinait 20 % avant que certains IUFM ne rouvrent leurs inscriptions à la fin de l'année scolaire. Pour le premier degré, les disparités géographiques se confirment. *« Les intentions d'inscription diminuent très fortement au nord de la France et restent à peu près stables au sud »,* indique Gérard Gonfroy, président de la conférence des directeurs d'IUFM. L'académie de Créteil, réputée difficile, a vu ses pré-inscriptions chuter de plus de 30 %. Les inscriptions définitives y sont même inférieures, pour l'instant, au nombre de places disponibles... Pour le collège et le lycée, les problèmes se concentrent sur certaines disciplines : l'enseignement professionnel est déserté, notamment les métiers de la production ; dans l'enseignement général, des difficultés se confirment en anglais et en espagnol. Les disciplines scientifiques se trouvent aussi dans une situation délicate.

Or les besoins en personnels enseignants ne vont pas diminuer. Dans le primaire, 14 500 enseignants achèveront leur carrière chaque année d'ici à 2005, selon des estimations syndicales. Dans le secondaire, il faudra recruter 15 500 professeurs chaque année pour pourvoir aux besoins. La pyramide des âges des professeurs en place indique que ces départs à la retraite devraient continuer à s'accroître, au moins jusqu'en 2009.

Le constat posé, que faire ? Le ministère privilégie un travail de communication. La campagne *« Professeur. Et si l'avenir c'était vous ? »*, inaugurée en mai (*Le Monde* du 18 mai), sera relancée dans les prochains mois. La permanence d'information téléphonique assurée par des conseillers d'orientation devrait être rétablie à partir du 2 octobre (date d'ouverture des inscriptions aux concours 2002). Les spots télévisés valorisant le métier de professeur seront à nouveau diffusés en novembre. Le ministère s'est engagé, par ailleurs, à publier, début octobre, le nombre de postes mis aux concours, discipline par discipline, pour éviter que les candidats ne s'inscrivent sans savoir combien de places seraient disponibles.

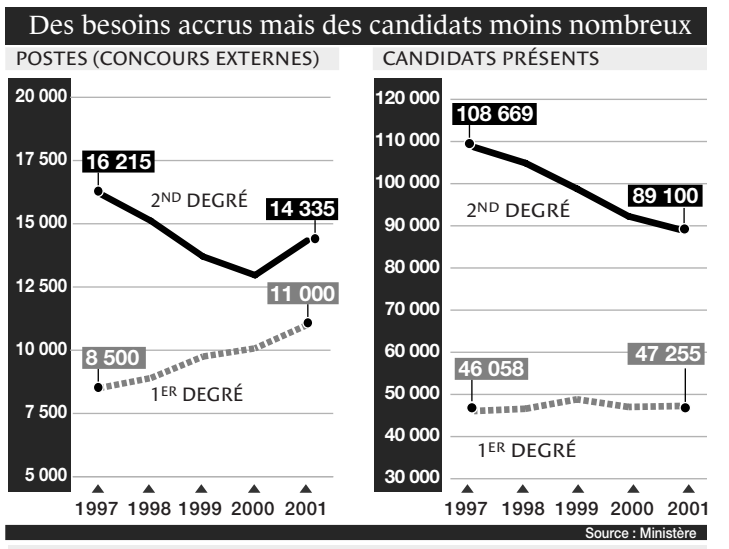

Cette année, chaque poste mis au concours dans le deuxième degré a attiré en moyenne six candidats, contre sept en 2000. Dans le premier degré, un peu plus de quatre candidats se présentent pour un poste.

Jusque-là, la publication des postes intervenait au début de l'année civile, après la clôture des inscriptions.

INCITATIONS FINANCIÈRES

La mise en place d'incitations financières en direction des étudiants de licence, voire de DEUG, pourrait constituer une deuxième solution. Les syndicats, des directeurs d'IUFM, ainsi que de nombreux experts plaident en ce sens. *« Il est difficile d'imaginer qu'on puisse résoudre la crise qui s'annonce sans un dispositif qui, dans le contexte actuel, jouerait le même rôle que ceux mis en place par le passé : les cycles préparatoires ou les allocations »*, rappelait en février le Comité national d'évaluation, dans son rapport sur les IUFM.

Mais le ministère refuse, pour l'heure, de s'engager et s'interroge sur l'efficacité réelle de telles mesures. *« S'il s'agit d'un problème d'image, si cela correspond à une crainte sur les conditions de travail des enseignants, alors, ce ne sont pas quelques incitations qui régleront le problème »*, note ainsi un des hauts fonctionnaires qui gèrent le dossier. Ces mesures présentent, en outre, l'inconvénient, pour le ministère, d'être très coûteuses. En 1993, les allocations versées à 9 500 étudiants de licence et de première année d'IUFM représentaient un coût annuel de 700 millions de francs. Il faudrait aujourd'hui consacrer entre 600 millions et 1 milliard de francs pour accorder environ 7 000 francs net d'allocation à 5 000 étudiants.

L'enseignement professionnel, où certaines disciplines se retrouvent en concurrence directe avec les entreprises privées, a néanmoins mis en place un cycle préparatoire. *« 200 places seront ouvertes au prérecrutement en septembre 2002 »,* annonce-t-on au cabinet de Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel. Des *« élèves-professeurs »* intégreront, au niveau DEUG, un cycle préparatoire au concours de deux années, durant lesquelles ils seront rémunérés 7 353 francs nets par mois. En échange, ils s'engageraient à enseigner pendant dix ans. *« Ces mesures sont plutôt destinées aux professionnels qui souhaitent quitter leur métier pour devenir enseignants »*, précise l'entourage de M. Mélenchon. La démarche reste expérimentale, la Rue de Grenelle privilégiant la communication pour attirer les jeunes. Les concours 2002 auront valeur de test.

Luc Bronner
et Marie-Laure Phélippeau

« Parfois, je m'étonne qu'il y ait des candidats. Il faut vraiment avoir de l'énergie »

ILS VIENNENT d'achever un cycle d'études, ont raté un diplôme ou souhaitent simplement se réorienter. Au Centre d'information et de documentation pour la jeunesse (CIDJ), à Paris, ils sont venus chercher des pistes pour leur avenir. Nous leur avons demandé ce qu'ils pensaient du métier d'enseignant.

TÉMOIGNAGES
Le métier d'enseignant vu par neuf jeunes adultes en quête d'orientation

● **Aline, 22 ans, a abandonné son DEUG de philo.** « Le professorat, c'est le plus beau métier du monde. Mais c'est une affaire de vocation. Et je suis très lucide, ça ne me convient pas. Je ne me sens pas d'attaque. Surtout pour une jeune fille, car on est envoyé dans des endroits pas faciles. C'est sûr, on a la sécurité de l'emploi, mais après combien d'années de galère... »

● **Samuel, 21 ans, bac pro électronique.** « Je veux faire du dessin, mais je ne veux pas être prof. J'y ai bien pensé quand j'étais en quatrième ou troisième. Aujourd'hui, je n'en ai n'ai plus envie. Peut-être que j'ai vu trop de profs malmenés, trop de profs qui souffrent. Et puis les concours sont durs, à ce qu'il paraît. »

● **Emmanuelle, 24 ans, DUT de mesures physiques.** Travaille dans l'informatique depuis trois ans et souhaite reprendre des études pour se réorienter complètement. « Le métier de professeur des écoles m'attire. J'aime les enfants. Je pense être pédagogue et patiente. Ce qui me plaît, c'est le côté humain. C'est une aspiration qui ressort sans doute davantage parce que cela fait trois ans que je ne vois que des machines. En devenant enseignante, je crois que je gagnerai deux fois moins, mais le salaire n'est plus une priorité : j'en ai tellement bavé dans l'informatique. J'hésite encore parce que, au mieux, cette reconversion prendra trois ans. Financièrement, ce n'est pas évident. »

● **Vanessa, 19 ans, en deuxième année de DEUG de biologie.** « Cette profession ne m'attire pas du tout. C'est sûr, il n'y a pas de chômage et c'est sans doute plus compatible avec une vie familiale. Mais il faut vraiment en avoir envie parce que, au début, on tombe dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP). On doit avoir un sentiment de travail inutile quand, sur trente élèves, il n'y en a que dix qui écoutent. Je pense que c'est une vocation qui se révèle dès qu'on est jeune. »

● **Sonia, 26 ans, en maîtrise d'anglais.** « J'adore enseigner, c'est un des plus beaux métiers du monde. C'est celui-là que je veux faire. J'ai échoué trois fois au Capes et je me demande si je vais avoir le courage de le représenter une quatrième fois. Pour l'instant, j'enseigne l'anglais dans une école primaire privée et je me demande si je ne vais pas m'orienter vers la formation pour adultes.

» Je suis déçue par le système. Le recrutement contient des paradoxes : on a besoin de gens mais des vocations sont découragées. Le concours n'est pas du tout adapté. Il est difficile d'accès et, ensuite, les reçus ne sont pas bien préparés à enseigner. Arrivés devant une classe, beaucoup laissent tomber. Parfois, je m'étonne qu'il y ait des candidats. Il faut vraiment avoir de l'énergie. Par contre, je ne suis pas découragée par les conditions de travail. Cela ne me fait pas peur. C'est sûr, je serai dégoûtée à un moment ou à un autre de ma carrière. Mais je fais là un choix naïf, c'est un rêve de petite fille. J'aime le contact avec les autres, qui fait vieillir moins vite. Ma récompense, c'est quand quelqu'un vient me dire merci. Certains me disent que quand on devient prof, on rentre dans une vie tranquille à cause de la sécurité de l'emploi. C'est vrai que certains ne se remettent pas en question. Il faudrait que les profs aient peur de se faire virer. »

● **Gaspard, 21 ans, BTS informatique.** « Ce métier ne m'attire pas. Je ne suis pas très fort dans les relations avec les gens que je ne connais pas. Et je ne crois pas être très doué pour faire apprendre. En plus, le salaire n'est pas intéressant. Je pense qu'un enseignant n'est pas bien payé par rapport au boulot qu'il fournit. Enfin, s'il le fait bien. »

● **Najoua, 21 ans, prépare un bac ES en cours du soir** et travaille dans une entreprise de surgelés. « Mon rêve, c'est d'être prof d'histoire. Mais je laisse tomber. Les études sont trop longues, les concours trop difficiles. Pour l'instant, je vise un BTS d'agent de transit en transports. Dans deux ans, j'ai du travail et un revenu. Prof, je le ferai dans dix ans. Donner un savoir, c'est un métier génial. J'y songe depuis très longtemps. Dans mon enfance, j'ai eu un instituteur formidable, qui m'a donné cette envie. Ensuite, j'ai eu aussi un prof d'histoire-géographie remarquable. »

● **Jérôme, 22 ans, DEUG de sciences-éco.** « Ce métier est assez monotone et je ne suis pas sûr d'avoir la patience d'enseigner. Dans ma filière, une grande partie des étudiants intègrent des écoles de commerce après le DEUG ou la licence, ou poursuivent jusqu'au DESS pour entrer dans la vie active. Très peu choisissent l'enseignement. Je crois que les gens n'ont pas envie de correspondre à cette mauvaise image que tout le monde a du prof aigri. Les profs les plus intéressants, je les ai eus à la fac. »

● **Amélie, 19 ans, bachelière.** « Le métier de professeur d'anglais m'intéresse, mais à l'étranger, dans une Alliance française, par exemple. Jamais je n'entrerai dans l'éducation nationale. C'est trop rébarbatif. Le système français est trop théorique. Il n'y a pas assez de contact, pas assez d'oral. C'est toujours le prof qui parle. Pendant ma seconde, je suis allée quatre mois dans un lycée en Irlande. J'étais contente d'aller en cours. Il y avait plus de rapports entre les profs et les élèves, davantage de débats, de travail autour de sujets d'actualité. Ce n'étaient pas seulement des cours où on écoute, on prend des notes, et voilà. »

Propos recueillis par
Marie-Laure Phélippeau

Moins de 10 000 francs par mois en début de carrière

● **Recrutement.** Les professeurs des écoles, des collèges et des lycées sont recrutés par concours au niveau licence (bac + 3), sauf pour l'agrégation, qui requiert une maîtrise (bac + 4). Dans le premier degré, le recrutement est organisé par académie. Dans le second degré, les concours (Capes pour l'enseignement général, Capet pour le technologique, CAPLP pour le professionnel) sont nationaux. Pour se préparer aux épreuves, les étudiants peuvent suivre une première année en institut universitaire de formation des maîtres (IUFM). Après leur réussite aux concours, les lauréats deviennent professeurs-stagiaires. Ils suivent une « deuxième année » de formation en IUFM, tout en assurant déjà quelques heures de cours.

● **Evolution de carrière.** Les professeurs du secteur public bénéficient du statut de fonctionnaire et peuvent se présenter aux concours internes pour devenir chef d'établissement, inspecteur pédagogique, inspecteur d'éducation nationale, voire enseigner dans le supérieur (pour les agrégés).

● **Rémunération.** Les enseignants du premier et du second degré perçoivent le même traitement de base. Après sa titularisation, un professeur touche 8 812 francs net par mois (1 343 €). Son traitement atteint 9 752 francs net après deux ans de carrière. L'avancement peut ensuite être plus ou moins rapide, selon la notation de l'enseignant. Après vingt ans d'exercice, le salaire mensuel net est compris entre 14 358 et 15 439 francs. Après trente années, la fourchette varie entre 15 439 et 18 376 francs. La rémunération des agrégés est plus élevée : de 10 222 francs en début de carrière à 22 606 francs, au maximum, après trente ans. Au traitement de base s'ajoute, le cas échéant, une indemnité annuelle pour les enseignants exerçant en zone d'éducation prioritaire (7 020 francs). Il existe aussi, pour les professeurs de second degré, une indemnité annuelle de suivi et d'orientation des élèves (7 284 francs). Ceux-ci peuvent effectuer une ou plusieurs heures supplémentaires (rémunérées 6 500 à 7 800 francs par an pour une heure hebdomadaire).

La Grande-Bretagne fait appel à 10 000 professeurs étrangers

LONDRES
de notre correspondant

La scène se passe le jour de la récente rentrée scolaire dans une salle de classe anglaise, près de Cambridge. Le jeune professeur âgé de vingt-quatre ans se présente à ses 25 élèves du secondaire, en présence d'un journaliste du *Guardian*. *« Je m'appelle Robert Alajoki, je viens de Chicago, Illinois.* » Débarqué une semaine plus tôt d'Amérique, il a découvert tardivement son emploi du temps, ses manuels et son programme. Pour l'histoire et la géographie, ça ira – sa première leçon portera sur l'Empire romain. Mais il devra aussi enseigner les soins médicaux, une matière dont il n'a « *pas la moindre idée* ».

Robert Alajoki est l'un des quelque 10 000 enseignants étrangers auxquels la Grande-Bretagne a fait appel pour remédier à sa pénurie de professeurs. Rien que pour cette rentrée, Londres a émis 3 000 permis de travail à leur intention. La majorité vient traditionnellement de certains pays du Commonwealth (Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud), mais le royaume a dû élargir, cette année, le vivier de son recrutement à l'Europe de l'Est et à d'autres pays d'Afrique et d'Asie. Nombre de ces étrangers appartiennent à une sorte d'armée de réserve de l'éducation, celle des enseignants « journaliers » qui bouchent les trous, d'une école à l'autre, au gré des besoins, car plus de 5 000 postes à plein temps ne sont pas occupés, dans le primaire et le secondaire.

La pénurie d'enseignants est l'un des symptômes de la crise de l'enseignement britannique. C'est un mal ancien, qui s'est amplement aggravé pendant les années Thatcher. La Dame de fer avait à la fois délaissé les services publics et combattu les syndicats d'enseignants. *« Education, éducation, éducation : telles sont mes trois priorités »,* aimait marteler Tony Blair en 1997, pendant sa campagne électorale. Réélu premier ministre en juin, il a d'autant moins changé d'avis que l'éducation est, avec la santé, la principale source de mécontentement de ses compatriotes. Il a donc entrepris un effort de longue haleine, surtout dans le secondaire, pour corriger le sous-investissement chronique de ce secteur, améliorer la qualité de l'enseignement et rendre le métier plus attractif.

En attendant que ce redressement porte ses fruits, les profs du royaume ont le blues. Ils disent trop travailler – 55 heures par semaine en moyenne dans le secondaire, dont plus de la moitié loin des élèves, soit à domicile, soit absorbés par des corvées administratives, dont ils ont hérité au fil des ans. Ils déplorent moins la quantité d'heures fournies que la nature peu exaltante des tâches accomplies. Ils voudraient pouvoir être plus autonomes et plus créatifs. « *J'ai une vie de galérien*, se lamente une enseignante de Sheffield, *ce job ne me procure plus aucun plaisir.* » Ils se plaignent de la gestion trop bureaucratique des établissements. Leurs classes sont de plus en plus chargées : le nombre moyen d'élèves par classe dans le secondaire atteint le chiffre le plus élevé depuis vingt-cinq ans.

FREINER LA DÉSERTION

D'où un gaspillage effarant de main-d'œuvre et d'argent. Selon un récent rapport de Martin Johnson, pour l'Institute for Public Policy Research de Londres, 40 % des étudiants ayant achevé leur formation d'enseignant en 1999 ont choisi de faire autre chose. De la même façon, 40 % des enseignants qui n'ont pas assuré la rentrée cette année-là ont définitivement quitté la profession, les autres ayant soit pris leur retraite, soit opté pour un emploi d'enseignant à temps partiel. Comment freiner cette désertion ? Le gouvernement a prévu d'accroître annuellement de 5,4 % le budget de l'éducation jusqu'en 2004 et de recruter 10 000 enseignants supplémentaires d'ici là. Mais il en faudrait sept fois plus. Voilà pourquoi, pendant de longues années encore, des recruteurs employés par des agences spécialisées continueront de parcourir le monde, à la recherche de profs tentés par les charmes de l'Angleterre.

Jean-Pierre Langellier

Un pédiatre comparaît devant l'ordre des médecins après avoir signalé des abus sexuels

LE « DOC » a une *« impression de dégoût »*. Christian Spitz, le très médiatique pédiatre du 15e arrondissement de Paris, ex-comparse de Difool sur Fun Radio, comparaissait, mardi 18 septembre, devant le Conseil régional de l'ordre des médecins. L'instance disciplinaire a décidé de donner suite à la plainte d'un père dénonçant les modalités du signalement pour abus sexuels sur enfant effectué par le docteur Spitz. *« C'est très pénible. Je n'ai fait que mon boulot. Aujourd'hui, tous les médecins sont morts de peur. Certains renoncent même à faire des signalements »*, déplorait le pédiatre, l'air abattu, avant d'entrer dans la salle d'audience.

Face aux treize médecins installés en demi-cercle, et vêtus de solennelles robes de magistrats, le docteur Spitz, son avocat et le plaignant, Michel Labbé, occupent une même table. M. Labbé, rappelle le rapporteur du conseil, reproche au docteur Spitz d'avoir adressé, le 10 mars 1999, un signalement pour abus sexuels sur son fils au juge aux affaires familiales du tribunal de Nanterre, qui devait statuer le 16 avril sur le droit de visite et d'hébergement du père de cet enfant. M. Labbé n'accepte pas davantage que le pédiatre ait fait un enregistrement vidéo de sa consultation. Il estime que le médecin n'a pas fait les réserves d'usage dans son certificat, jugé *« tendancieux »*, et a *« instrumentalisé »* l'enfant.

Appelé à s'exprimer, Michel Labbé se lève. On l'enjoint de se rasseoir. C'est un homme au ventre imposant et aux longs cheveux argentés, bien mis dans son costume sombre à fines rayures grises, mais qui s'exprime plutôt vertement : *« A cause de ce rapport, je ne vois plus mon fils. Vu le carnage, vu les mensonges que mon fils racontait suite au lavage de cerveau de sa mère, je ne l'ai pas vu depuis trois ans. Aujourd'hui, mon fils, on dirait un enfant du Kosovo ! »* Il brandit un agrandissement de photo. *« On a détruit un enfant et un père. Je ne félicite pas le docteur Spitz ! »*

« IL A ACCOMPLI SON DEVOIR »

M. Spitz fait ensuite face à un feu roulant de questions des membres du conseil. Il affirme avoir adressé également le signalement au parquet et au juge des enfants ; ne pas avoir cité le père dans ce certificat ; s'être contenté de rapporter les propos de l'enfant. S'il utilise les caméras, c'est *« parce qu'en pédiatrie on a souvent affaire à un problème relationnel des enfants avec les parents »*. La mère, d'ailleurs, était venue consulter pour des problèmes de comportement de l'enfant. Le docteur Spitz dit n'avoir établi de signalement qu'à la troisième visite, avec *« le recul nécessaire »*. Il n'a pas induit le discours de l'enfant. Et avait demandé à la mère de sortir dès qu'il avait senti un désir de parole chez l'enfant, *« pour qu'il n'y ait pas d'interférences »*.

L'avocat du pédiatre, Me Jean-Paul Baduel, s'est réservé le rappel des grands principes. *« En ces temps difficiles, le docteur Spitz a eu le courage de rédiger un signalement. Il a accompli son devoir, celui de protéger ce qu'il y a de plus précieux dans notre société, en ces temps de terreur où nos sociétés sont victimes d'un défaut de vigilance. »* Et de rappeler que le signalement établi par son client est pleinement conforme aux dispositions du code pénal, qui exonère tout médecin du secret professionnel, qui lui donne même obligation d'agir, dès lors que sont constatés des sévices sur mineurs. *« Le docteur Spitz a reçu un enfant de cinq ans et demi qui s'est plaint de violences sexuelles en des termes simples :* "Mon papa m'a fait mal, *a-t-il dit.* Il a mis son zizi dans mes fesses." *»* Après un second signalement établi par un médecin de l'assistance publique, une instruction a été ouverte il y a deux ans. *« Le 27 novembre, M. Labbé doit comparaître devant le tribunal correctionnel pour agression sexuelle sur mineur de moins de quinze ans par personne ayant autorité »*, a souligné Me Baduel. L'instance ordinale, elle, enverra son jugement au docteur Spitz dans cinq ou six semaines.

P. Kr.

Quatre nationalistes corses soupçonnés de racket sont jugés en correctionnelle

Un entrepreneur de Porto-Vecchio aurait été sommé de payer l'impôt révolutionnaire

Quatre militants nationalistes corses comparaissaient, mardi 18 septembre, devant la 17e chambre correctionnelle de Paris, pour tentative d'extorsion de fonds et association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. La victime, un entrepreneur portugais de Porto-Vecchio, n'était pas présente au procès.

C'EST un clandestin non violent. Marc Panzani est rondouillard et professeur d'histoire-géographie, et avoue volontiers que la violence *« n'est pas une de ses caractéristiques premières »* ; il a pourtant été militant du FLNC-Canal historique de 1992 à 1995, même si son engagement a surtout consisté à ce que le Front ne maltraite pas trop l'orthographe. Mardi 18 septembre, devant la 17e chambre correctionnelle de Paris, il a en tout cas dynamité la défense des cinq militants nationalistes accusés d'avoir racketté, au tournant des années 1990, un entrepreneur portugais de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud).

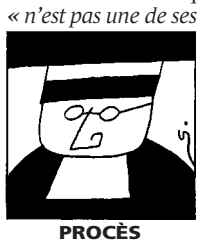

PROCÈS

Le 12 mai 1995, un commando débarque à l'improviste à San-Gavino-di-Carbini, à deux pas de Porto-Vecchio. Arlindo Cardoso, patron d'une entreprise de maçonnerie, vit dans les lotissements qu'il est en train de construire, et les clandestins conduisent courtoisement la famille portugaise dans le maquis, le temps de faire sauter les bâtiments. Le commando est aimable, la petite Elodie, deux ans, appelle les encagoulés *« tonton »* – *« des tontons flingueurs »*, observe Jean-Yves Monfort, le président du tribunal. Le FLNC revendique l'opération trois jours plus tard. Or le 29 novembre 1995, un nouveau lotissement des Cardoso explose, attentat encore revendiqué par le FLNC, qui assume un autre attentat le 24 décembre 1996. Enfin les Cardoso sautent une quatrième fois, le 20 mars 1997, mais les gendarmes soupçonnent cette fois l'entrepreneur d'avoir voulu toucher l'assurance.

Or Arlindo Cardoso, jusqu'ici peu bavard, raconte toute l'affaire en janvier 1997. Jean-Claude Jecker, patron d'une entreprise de Porto-Vecchio et responsable nationaliste à la Cuncolta, l'a fait contacter et a été jusqu'à le conduire, au milieu de la nuit, à un rendez-vous dans le maquis. Six hommes encagoulés ont réclamé au Portugais 100 000 francs dans les trois jours : M. Cardoso a refusé tout net. Le FLNC, bonne pâte, a proposé 30 000 francs tout de suite, le solde sur trois mois : le maçon s'est obstiné. On lui a proposé des délais, il s'est fâché. Mais il en a parlé à un ami architecte, Jacques Biancarelli, et à un promoteur, Jean-François Guglielmi, qui sont venus secouer un peu Jean-Jacques Jecker, et lui expliquer qu'il serait payé *« en plomb, dans la tête »*.

LES PREUVES SONT MINCES

Le militant a expliqué qu'il n'était qu'un misérable intermédiaire et s'en est ouvert à ses amis de la Cuncolta. Début décembre 1995, MM. Cardoso, Biancarelli et Guglielmi rencontrent M. Jecker et ses proches, Marc Panzani, Jean-Baptiste Profizi, Dominique Tafani et Michel Giraschi pour une réunion au sommet. On s'explique *« entre gentlemen »*, assure Jean-Baptiste Profizi, qui retourne ensuite voir Jean-François Guglielmi pour lui expliquer que les ordres venaient *« de bien plus haut »*. Cette fois, le promoteur a compris. Il retire ses chantiers à Arlindo Cardoso, qui part s'installer sur le continent.

La famille Cardoso n'a pas souhaité venir au procès. Ils devaient être six, en face, accusés de racket, reconstitution de ligue dissoute et association de malfaiteurs. Mais Dominique Tafani est toujours dans le maquis, et François Santoni, accroché de justesse dans l'affaire, a été assassiné le 17 août. Reste Jean-Claude Jecker, qui assure qu'il n'a vraiment rien à voir avec les clandestins. *« Et si un car de Japonais s'arrête à Porto-Vecchio pour voir le FLNC, vous organisez une rencontre ? »*, s'inquiète le président. Jean-Baptiste Profizi, présenté par les Cardoso comme le chef de la bande – le frère d'Arlindo a même reconnu sous la cagoule la barbe qu'il ne porte plus – assure qu'il n'est pour rien dans l'affaire : il a seulement assisté à une réunion chez son ami Jean-Claude Jecker, voilà tout.

Comme souvent, les preuves sont minces et le dossier maigre. Mais Marc Panzani est venu expliquer à la barre que Jean-Claude Jecker était le responsable local du FLNC et que Jean-Baptiste Profizi en était *« probablement »* membre. Pour couronner le tout, Michel Giraschi, pourtant bien peu mouillé dans l'affaire, a tiré mardi une balle dans le pied du groupe en lisant une belle déclaration sur l'Etat colonial et les détenus politiques corses. Fin des débats mardi 25 septembre.

Franck Johannès

► www.lemonde.fr/corse

L'octogénaire accusée d'avoir tué son mari a été condamnée à cinq ans de prison avec sursis

La cour a suivi les réquisitions de l'avocat général

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

« Dans certains dossiers, le ministère public n'a pas à ajouter le malheur au malheur... » La formule témoigne à elle seule de toute l'intensité des réquisitions de l'avocat général Gérard Piters, qui a voulu faire comprendre aux jurés de la cour d'assises du Puy-de-Dôme que, s'il était indispensable de sanctionner un geste ayant coûté la vie à un homme, il était impensable de traîner en prison une vieille dame de quatre-vingt-sept ans.

D'autant que les deux jours d'audience ont sérieusement mis à mal la thèse selon laquelle Maria-José Pires, accusée du meurtre de son mari Albertino, alors âgé de soixante-treize ans, s'était délibérément emparée d'une carabine de chasse, le 17 août 1996, pour faire feu contre lui dans le jardin de leur maisonnette aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), près de Clermont-Ferrand (*Le Monde* du 19 septembre).

Certes, et de nombreux témoignages l'ont établi, la vieille dame est de celles à qui il ne faut pas en conter et elle tenait parfaitement sa place dans les nombreuses disputes qui l'opposaient à son mari. Elle ne l'a jamais nié mais a toujours refusé, avec une égale véhémence, d'être considérée comme la meurtrière de son époux. Au fil du procès, cette accusation s'est d'ailleurs délitée au point de ne plus apparaître crédible.

L'avocat de l'accusée, Me Gilles-Jean Portejoie, du barreau de Clermont-Ferrand, ne s'y est pas trompé et s'est employé à démontrer que l'arme ayant appartenu à un fils décédé il y a une dizaine d'années avait été remisée depuis et n'avait jamais été utilisée. La carabine était chargée d'une cartouche, prête à tirer, sans que personne, semble-t-il, en ait eu connaissance.

UN DOUTE GRANDISSANT

Alors il importe peu que l'arme ait échappé à Maria-José Pires et que le coup soit parti incidemment, comme elle l'a toujours déclaré, ou qu'elle ait épaulé la carabine, comme en témoignaient les traces de poudre relevées sur sa joue droite. Il importe peu puisqu'elle ne voulait pas tuer, comme l'ont clamé à la barre, mardi 18 septembre, ses trois enfants. *« La première victime, c'est mon père ; la seconde c'est ma mère »*, a ainsi lancé son fils Casimir à l'intention des jurés.

C'est au regard de cet ensemble d'éléments, en raison de ce doute grandissant, que le représentant du ministère public a demandé aux jurés de requalifier le chef d'accusation de meurtre en *« violence volontaire ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. Cette requalification permettait d'assortir du sursis total la peine de cinq ans de prison requise.

La cour d'assises du Puy-de-Dôme s'est conformée aux conseils de clémence de l'avocat général en condamnant Maria-José Pires à cinq ans de prison avec sursis.

Jean-Pierre Rouger

Dans l'attente d'être rejugé, Alfred Sirven distille ses confidences

*« **M. SIRVEN**, vous avez la parole. »* Entre deux justiciables anonymes, Alfred Sirven s'est présenté, mardi 18 septembre en début d'après-midi, devant la 9e chambre de la cour d'appel de Paris, qui examinait sa demande de mise en liberté. Arborant un élégant costume bleu-gris, une cravate sombre et une mine de vacancier, le détenu le plus fameux de la maison d'arrêt de la Santé s'est avancé pour répondre à l'invitation de la présidente. *« Je rappelle d'abord brièvement votre situation... »*, a avancé la magistrate, se plongeant dans le dossier. Un long silence a suivi.

C'est que le cas est embrouillé. A l'instar de Roland Dumas, Christine Deviers-Joncour et Loïk Le Floch-Prigent – l'ancien PDG d'Elf –, M. Sirven a été condamné, le 30 mai, à une peine de prison dont il a interjeté appel. Mais il est le seul à être incarcéré, depuis son arrestation aux Philippines, le 2 février : non seulement au titre de sa condamnation, mais aussi en vertu du premier mandat d'arrêt lancé à son encontre en 1997 par les juges de l'affaire Elf. Aussi la libération qu'il réclame dans le premier dossier ne serait-elle que virtuelle. L'instruction des juges Eva Joly, Renaud Van Ruymbeke et Laurence Vichnievsky sur les détournements au préjudice d'Elf continue, elle, d'imposer son enfermement.

Levant enfin le nez, la présidente constate : *« Il manque votre date de naissance... »* – *« 6 janvier 1927 »*, précise l'intéressé, d'une voix métallique. Bien d'autres choses font sans doute défaut dans les dossiers de M. Sirven : des *« garanties de représentation »*, selon l'avocat général, qui rappelle que l'ancien directeur des *« affaires générales »* du groupe pétrolier est longtemps resté insaisissable ; des *« explications »*, surtout, sur son implication, sur les destinataires des fonds soustraits (près de 3 millards de francs au total) et sur les conditions de sa fuite à l'étranger. Or ses avocats affirment que M. Sirven a désormais *« décidé de s'expliquer »*.

A la barre, il tente d'en convaincre ses juges d'un jour. Il souligne qu'il aurait pu refuser son extradition, au début de l'année, lors de son étape imprévue en Allemagne, et demande que l'on *« prenne* [son] *attitude en considération »*. Il répète qu'après avoir vécu en Suisse il décida de partir, en 1997, assurant qu'on lui avait *« vivement conseillé de* [s]*'éloigner »*. Dans sa première déclaration au juge Van Ruymbeke, il avait utilisé les mêmes mots (*Le Monde* du 6 mars). Cette fois, il y ajoute un détail : *« On m'a suggéré d'aller en Russie. On m'a aussi parlé de l'Afrique, en particulier le Zimbabwe... Mais j'ai préféré les Philippines. »* Aussitôt souligné par les chuchotements de ses défenseurs, le propos semble une charade posée aux exégètes de l'affaire Elf. *« Il en dira plus la prochaine fois »*, murmure l'un des avocats.

« MAIS EST-ON VRAIMENT PRESSÉ DE L'ENTENDRE ? »

A voix haute, Me Pierre Haïk renchérit : *« On l'a convaincu de partir, on l'a matériellement aidé à partir. Aujourd'hui, la grande victime de ce départ, c'est Alfred Sirven lui-même. Peut-être que les conseilleurs en ont été les principaux bénéficiaires ? »* Après plus de trois années d'exil et sept mois de silence, l'ancien fugitif serait *« déterminé à parler »*, a-t-il plaidé, concluant sur cette question : *« Mais est-on vraiment pressé de l'entendre ? »* La date du procès en appel de l'affaire Dumas n'a toujours pas été fixée. *« Vous savez bien que ce n'est pas normal ! »*, a-t-il lancé à l'avocat général. Regard dans le vague, celui-ci n'a rien répondu.

Hervé Gattegno

Interpellation à Paris d'un jeune homme en possession de deux lance-roquettes

UN JEUNE HOMME qui avait été interpellé, lundi 17 septembre, à Paris, en possession de deux lance-roquettes, était toujours en garde à vue, mercredi matin, à la deuxième division de police judiciaire (DPJ). Selon les enquêteurs, cette affaire n'aurait aucun lien avec les attentats américains du 11 septembre. Inconnu des services de police, ce Français, né en 1981, circulait dans une voiture volée, dotée d'une fausse plaque d'immatriculation. Un simple contrôle de police est à l'origine de son arrestation, et de la découverte, dans le coffre de la Citroën Xantia, de deux lance-roquettes RPG d'origine yougoslave. Chauffeur-livreur sans emploi, le jeune homme a raconté aux policiers qu'un ami lui avait demandé de convoyer la voiture de la porte de Montreuil à la place des Fêtes, dans le 20e arrondissement de Paris. Il devait recevoir en échange la somme de 5 000 francs. Quelques grammes de haschisch ont été découverts lors de perquisitions effectuées à son domicile.

Les enquêteurs ont fait le rapprochement avec la saisie de 11 lance-roquettes effectuée en novembre 2000 à Nanterre (Hauts-de-Seine) par la brigade de répression du banditisme (BRB). Destiné au milieu, ce matériel devait être utilisé dans des attaques de fourgon blindé de transport de fonds. Les armes découvertes lundi sont du même type et ont la même origine. Selon les enquêteurs, le jeune homme aurait voulu les vendre pour la somme de 25 000 francs pièce. Ils ignorent pour l'instant par quel moyen elles sont arrivées entre ses mains. La saisie de Nanterre résultait de la mise au jour par la direction de la surveillance du territoire (DST) d'une filière issue de l'ex-Yougoslavie, qui, avec d'autres pays de l'ancien bloc soviétique, comme l'Ukraine ou la Moldavie, est aujourd'hui le principal fournisseur d'armes de guerre en Europe (*Le Monde* du 7 septembre).

FILIÈRE DE L'EX-YOUGOSLAVIE

Le circuit reconstitué par les policiers avait valeur d'exemple. Grâce à un indicateur serbe recruté après qu'il eut fait passer une notice de condoléances dans un journal yougoslave à l'occasion de la mort du milicien nationaliste Arkan, la DST avait pu identifier un réseau basé en Croatie. Elle avait également obtenu le lieu et l'heure de livraison, et le prix de vente au détail d'un chargement important à destination de la France. Transmises à la BRB, ces informations avaient permis la saisie de Nanterre. Celles-ci étaient sans doute destinées au grand banditisme, qui utilise ce type de matériel pour les attaques de fourgons blindés spécialisés dans le transport de fonds.

En 2000, 26 lance-roquettes et une cinquantaine de fusils d'assaut Kalachnikov avaient été saisis en France. Le 27 août, un lance-roquettes a été découvert fortuitement dans un garage de Saint-Fons, dans la banlieue de Lyon (Rhône). Le 2 septembre, Safir Bghioua a été tué par des policiers (*Le Monde* du 4 septembre), après avoir attaqué au lance-roquettes une voiture de police et tué d'une rafale de Kalachnikov le chef de cabinet du maire de Béziers.

Pascal Ceaux

Jean-Luc Romero, élu RPR, présente son compagnon à la télévision

C'EST, décidément, l'homme des premières. Premier homme politique dont l'homosexualité a été publiquement dévoilée contre son gré – en octobre 2000, dans un hebdomadaire gay –, Jean-Luc Romero a présenté son compagnon, vendredi 14 septembre vers minuit, dans l'émission « C'est quoi l'amour ? », sur TF1, puis de nouveau mardi 18 dans « Y a un début à tout », la nouvelle émission de Daniela Lumbroso sur France 2. *« C'est la première fois qu'un élu français ouvertement gay dévoile devant des caméras de télévision cet aspect de sa vie privée »*, souligne l'intéressé dans un communiqué adressé aux rédactions.

Conseiller régional d'Ile-de-France, membre du comité politique du RPR, président des Elus locaux contre le sida, Jean-Luc Romero a accepté l'invitation de Carole Rousseau, animatrice de TF1, qui trouvait *« sa démarche courageuse »*, et voulait raconter *« une belle histoire d'amour malmenée »*. Les caméras ont suivi Jean-Luc Romero et son ami David dans leur quotidien estival. Piscine, plage, boîte de nuit, équitation, chaise longue... Et confidences sur le douloureux impact, pour les deux hommes, de la brutale révélation de l'homosexualité de l'élu RPR, que sa *« famille politique »* n'a alors *« pas soutenu »*. Sur le plateau, le couple, vêtu d'un même costume gris clair, affiche sereinement son bonheur. *« Jean-Luc est vraiment quelqu'un de bien. Quand on rencontre quelqu'un comme ça, il ne faut pas le lâcher. » « Avec David, nous sommes complémentaires. Son amour me rend meilleur. »*

L'homme politique, qui a qualifié la dénonciation dont il a été victime d'*« atteinte intolérable à la vie privée »*, et a porté plainte contre le magazine indiscret, justifie cette exposition médiatique sans précédent par son *« souhait, sans impudeur ni désir de choquer, que la tolérance fasse son chemin »*. Par son envie de *« faire sauter un tabou »* : *« Aux Pays*-Bas, un ministre qui se rend à une réception avec son compagnon, cela ne choque per*sonne ! »* Cacher son ami serait reconnaître *« une part de honte »*. A ceux qui le taxeront d'exhibitionnisme, il a déjà prévu de répondre que David et lui ont *« simplement fait la preuve d'une salutaire banalisation du couple homosexuel, uni par les mêmes liens d'amour qu'un couple hétérosexuel. Tout l'été,* ajoute-t-il, *on a vu dans la presse des hommes politiques en famille ou en couple sur leur lieu de vacances. Pourquoi est-ce que ce serait indécent qu'un homo apparaisse avec son compagnon ? »*

POLITIQUEMENT « MARGINALISÉ »

A quarante-deux ans, le seul élu de droite, avec Roselyne Bachelot, à avoir soutenu le pacs ne s'inquiète guère des répercussions sur sa carrière politique de son apparition, en couple, sur les plateaux de TF1. Il s'estime politiquement *« marginalisé »* au sein de son propre parti, le RPR, et a publié, en juin 2001, un livre intitulé *On m'a volé ma vérité* (Seuil), qui dresse le portrait d'une droite *« totalement décalée sur les sujets de société »*. Le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, ne s'affirme pourtant nullement choqué par la prestation télévisée de M. Romero. *« Je n'y vois aucun inconvénient. C'est une affaire privée. Certaines personnes veulent vivre publiquement leur homosexualité, d'autres non. Les deux choix sont respectables. »*

Fin août, dans le magazine gay *Illico*, le secrétaire général du RPR, Serge Lepeltier, s'est même déclaré *« à titre personnel »* favorable à la création d'une commission gay au RPR. *« Notre mouvement a longtemps été frileux sur cette question. Il ne s'agit pas pour autant de faire un virage à 180 degrés, qui heurterait nos électeurs, mais de permettre la réflexion. »* Une déclaration de bonnes intentions dont Jean-Luc Romero espère qu'elle se concrétisera au plus vite. Car, croit-il, *« la droite ne pourra pas gagner une présidentielle sans avoir les jeunes »*.

Pascale Krémer

Budget 2002 : le PS en appelle au « patriotisme économique » pour éviter une récession

Laurent Fabius reconnaît qu'il existe des « risques pétrolier, financiers et psycho-politique »

Le conseil des ministres a approuvé, mardi 18 septembre, le projet de loi de finances pour 2002. Il est bâti sur une hypothèse de 2,5 % de croissance et une inflation de 1,5 %. Le ministre des finances, Laurent Fabius, assure qu'il dispose encore d'une *« marge de manœuvre »* de 25 milliards de francs pour soutenir l'emploi et la consommation en cas de ralentissement plus important que prévu de l'activité économique.

LE PATRIOTISME économique. C'est lui que Laurent Fabius invoque désormais. Toute la journée, mardi 18 septembre, en présentant son projet de budget 2002 à ses collègues, aux députés, aux sénateurs ou encore aux journalistes, le ministre de l'économie et des finances a délivré son message. *« Il faut avoir confiance dans notre confiance* (...) *Les terroristes ont tué des milliers de personnes. Ils ne doivent pas pouvoir mettre en cause nos économies »*, a-t-il martelé. C'est oublier que l'économie mondiale était déjà extrêmement fragilisée par le ralentissement américain avant les attentats du 11 septembre et que, malgré toute la bonne volonté de Bercy, les signes d'un redémarrage étaient malheureusement loin d'être évidents. Les événements tragiques des derniers jours ont renforcé ces incertitudes.

Au nom d'un *« volontarisme »* affiché et revendiqué, donc, au nom de ce que Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, appelle le *« patriotisme économique »*, M. Fabius a maintenu ses prévisions pour 2001 (2,3 % de croissance) et 2002 (2,5 %) (*Le Monde* du 19 septembre). Pour autant, le ministre n'a pas caché qu'il y avait des risques, même s'ils ne sont *« pas avérés »*.

Il a mis l'accent sur le *« risque pétrolier »* : le budget est construit sur l'hypothèse optimiste d'un cours du brent à 23,30 dollars le baril. S'il devait être durablement supérieur, l'inflation serait plus importante que ne le prévoit le gouvernement (1,5 % hors tabac en 2002), compromettant ainsi les gains de pouvoir d'achat des Français et leur consommation, aujourd'hui principal moteur de la croissance. Pour M. Fabius, *« ce risque dépend pour une grande part de la riposte qui sera organisée par rapport à ces attentats horribles »*.

« MARGES DE MANŒUVRE »

Le ministre de l'économie a également évoqué le *« risque financier »* et *« le risque psycho-politique qui peut toucher les consommateurs »*, en atteignant leur confiance. Mais M. Fabius s'est voulu très persuasif : le gouvernement *« n'anticipe pas »* ces scénarios catastrophe. Pour autant, il a quand même expliqué que le budget 2002 offrait des *« marges de manœuvre »* qui permettraient de répondre à une éventuelle dégradation de la conjoncture. Il y a d'abord les *« stabilisateurs automatiques »*, a développé le ministre, une manière pudique de dire qu'on peut toujours laisser filer les déficits plus que prévu. Il y a aussi les *« redéploiements budgétaires vers l'emploi »*, a-t-il poursuivi. La secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly, a souligné que le gouvernement pouvait, si nécessaire, *« redéployer jusqu'à 25 milliards de francs de dépenses, par exemple pour soutenir la consommation des ménages et l'emploi »*.

Pour l'heure, le projet de budget 2002 a attiré de nombreuses critiques. De la part de l'opposition, bien évidemment. Le député RPR Philippe Auberger a affirmé que les prévisions retenues étaient *« totalement irréalistes. Elles l'étaient déjà avant les événements de la semaine dernière, elles le sont encore plus aujourd'hui »*. Dans un communiqué commun, les trois centristes Pierre Méhaignerie, Jean-Jacques Jégou et Charles de Courson affirment que *« Laurent Fabius présente un budget qu'il sera incapable d'exécuter : c'est un véritable mensonge d'Etat »*. Quant à l'ancien secrétaire d'Etat au budget François d'Aubert (Démocratie libérale), il a jugé le projet *« surréaliste et irréaliste »*.

A gauche, le texte gouvernemental ne fait pas non plus l'unanimité. *« On ne peut pas se satisfaire de ce qui est présenté aujourd'hui, qui n'est que la continuité du budget de l'an passé et qui n'accompagne pas assez les efforts qu'il faut faire pour endiguer le retrait de la croissance »*, estime le député communiste Jean-Pierre Brard. Les élus socialistes, en revanche, ont apporté leur soutien au gouvernement.

Devant le bureau national du PS, mardi soir, François Hollande a jugé que les orientations du gouvernement *« sont les bonnes »*. Le premier secrétaire du PS a estimé qu'*« il n'était pas possible de faire autrement »* et d'*« anticiper une récession »*. A ses yeux, l'évolution économique dépendra principalement du *« comportement des acteurs »* et le projet de budget, avec 39 milliards de francs de baisses d'impôts, devrait permettre de soutenir la consommation.

Virginie Malingre et Michel Noblecourt

Les hauts fonctionnaires parisiens devraient perdre leurs privilèges de logement

De nouvelles règles d'attribution vont être annoncées

APRÈS LA DISSOLUTION, en mai, du « cabinet noir » mis en place par Jacques Chirac, en 1983, pour répartir le quota de logements sociaux réservé au maire de Paris, Bertrand Delanoë s'attaque à la nébuleuse des logements de fonctions dont bénéficient 1 400 agents de la Ville. Lors du prochain conseil de Paris, lundi 24 septembre, il annoncera de nouvelles règles et la *« régularisation »* prochaine d'une centaine de situations jugées anormales.

L'immense majorité des personnels logés par la Ville le sont pour des raisons que justifient leurs fonctions, souligne-t-on à l'Hôtel de Ville. En revanche, certains agents issus des plus hauts rangs de l'administration municipale sont les heureux bénéficiaires de véritables passe-droits.

M. Delanoë devrait rendre public, lundi, un rapport de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France qui a examiné la situation de 88 de ces agents ayant bénéficié d'un logement de fonction entre 1992 et 1998. Remis à l'actuel maire de Paris le 29 juin 2001, le rapport inclut les réponses qu'a adressées à la chambre son prédécesseur, Jean Tiberi. Tentant une contre-offensive à l'automne 2000, ce dernier avait saisi, sur le même sujet, l'inspection générale de la Ville de Paris. Dans une note remise en juillet dernier au cabinet du nouveau maire, l'inspection relève toutefois des *« dysfonctionnements »* et pointe le *« non-respect des règles en vigueur »*.

La chambre régionale des comptes s'est particulièrement intéressée au cas de Bernard Bled, actuellement directeur de l'administration du conseil général des Hauts-de-Seine. M. Bled fut secrétaire général du conseil de Paris entre 1985 et 1995, directeur de cabinet de Jean Tiberi et secrétaire général adjoint de la Ville entre 1995 et 1998, enfin secrétaire général de 1995 à 1998. De 1986 à 1995, il a bénéficié d'un logement gratuit de 239 mètres carrés dans le 4e arrondissement, qu'il a, ensuite, délaissé pour un autre de deux fois cette surface, avenue Bosquet, dans le 7e. Dans le même temps, à partir de 1998, son adjoint, Jean-François Bérauld, occupait, lui, 203 mètres carrés dans le 16e arrondissement.

« DÉLAI DE GRÂCE »

Avantages indus, estime la chambre, qui balaie les arguments de M. Tiberi sur la nécessité *« d'une présence prolongée et tardive à l'Hôtel de Ville »* de ses deux collaborateurs. M. Tiberi avance un autre argument, également rejeté : l'ancienne gestion préfectorale, particulièrement généreuse en matière de logements de fonctions, aurait laissé une *« empreinte durable »* sur l'organisation de la collectivité parisienne. C'est ainsi qu'en vertu d'un arrêté préfectoral du... 13 juin 1951 les agents bénéficient, aujourd'hui encore, d'un *« délai de grâce »* de six mois pour quitter leur logement de fonctions quand ils cessent leur activité.

Le cas des secrétaires généraux de mairies d'arrondissement a aussi attiré l'attention des enquêteurs. Alors que seules *« l'absolue nécessité de service »* et l'obligation d'assurer *« une présence constante »* justifient, au regard de la loi, l'attribution d'un logement de fonctions dans les collectivités territoriales, deux secrétaires généraux de mairies d'arrondissements parisiens habitent, actuellement, des logements situés hors des locaux de leur mairie. Quatre autres sont même logés hors de leur arrondissement.

Christine Garin

M. Fitoussi propose à M. Lang de réformer l'enseignement de l'économie

Le président de l'OFCE répond aux critiques des étudiants sur l'absence de pluralisme dans cette discipline

LE MINISTÈRE de l'éducation nationale devait rendre public, mercredi 19 septembre, le rapport que Jack Lang avait demandé à Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), en vue de mettre en chantier une réforme de l'enseignement supérieur de l'économie (*Le Monde* du 26 octobre 2000). Ce document, qui est publié chez Fayard, risque de faire beaucoup de vagues, pour une double raison : d'abord parce qu'il préconise des mesures énergiques ; ensuite parce que cet ouvrage est l'aboutissement d'une longue mobilisation dans les milieux universitaires et sera donc examiné à la loupe par les étudiants et les enseignants de cette discipline.

Tout a commencé par une initiative modeste, presque confidentielle, lancée par des étudiants en économie de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm (*Le Monde* du 21 juin 2000). S'inquiétant d'un *« usage incontrôlé des mathématiques »* dans cette discipline, un appel a ainsi commencé à circuler dans les milieux universitaires prônant *« un pluralisme des approches en économie »* et condamnant implicitement la domination du courant de pensée néoclassique. Et, au fil des mois, la controverse a pris de plus en plus d'ampleur : des universitaires ont lancé un manifeste en solidarité avec les étudiants, tandis que d'autres publiaient un texte critiquant cette initiative (*Le Monde de l'économie* du 31 octobre 2000). C'est donc ce qui a conduit M. Lang à confier une mission de réflexion à M. Fitoussi, qui, dès l'origine, avait exprimé sa sympathie pour le mouvement des étudiants.

Le président de l'OFCE ne verse pourtant pas dans la démagogie. Les étudiants *« ont sûrement raison de dire que les connaissances qu'ils acquièrent ne leur permettent pas de comprendre le monde, s'ils ne le comprennent pas »*, dit-il. Mais, ajoute-t-il, *« il est des plus improbables qu'ils aient raison lorsqu'ils décident eux-mêmes de ce qui devrait leur être enseigné : ils ne peuvent pas le savoir avant de l'avoir appris »*.

FREINER L'ABSTRACTION MATHÉMATIQUE

Cette mise en garde faite, l'auteur s'attache à dessiner les contours d'une réforme en profondeur tout à la fois de l'organisation et du contenu des enseignements économiques à l'université. Dans le premier cas, celui de l'organisation, les propositions soumises au ministre sont très nombreuses. M. Fitoussi préconise ainsi que chacun des trois cycles universitaires soit repensé et conçu de manière plus autonome. Pour le troisième cycle, l'auteur souhaite, dans certains cas, la fusion des DEA et des DESS en un seul diplôme. Pour le premier cycle, il recommande de *« renforcer la dimension propédeutique »* de l'enseignement, en recourant *« à des dissertations, dossiers ou fiches de lecture plus qu'à des questions à choix multiples, dérive potentiellement dangereuse, et aussi à des exposés oraux »*.

Cherchant à répondre à la critique des étudiants, qui jugent les cours souvent désincarnés et coupés de la réalité comme des débats, M. Fitoussi fait valoir qu'*« il ne sert à rien de rajouter des cours d'histoire de la pensée économique, d'histoire économique »*, mais qu'il faut concevoir *« des cours intégrés alliant ces différentes dimensions »*. Evoquant une autre récrimination des étudiants portant sur le recours excessif aux mathématiques, il estime que *« l'abstraction ne doit pas être recherchée pour elle-même, mais en ce qu'elle permet, en simplifiant les données d'un problème concret, d'en mieux saisir la nature et d'en mieux comprendre les déterminants »*. *« Il faut donc éviter,* dit-il, *que l'enseignement des mathématiques et statistiques (et parfois de la microéconomie) soit utilisé dans le premier cycle uniquement comme un moyen de sélection. »* M. Fitoussi propose également un renforcement de l'enseignement des langues, notamment de l'anglais, dans la filière économique.

M. Fitoussi s'attarde longuement, par ailleurs, sur la question de l'hétérodoxie en économie et sur le manque de pluralisme relevé par les étudiants. *« Bien saisir les enjeux du "pluralisme" implique aussi,* dit-il, *une démarche à la fois historique et épistémologique. Celle-ci exige un détour préalable : il faut d'abord avoir acquis un langage commun pour en saisir les limites. Et on a vu que l'acquisition de ce langage commun n'impliquait en rien l'enseignement d'une théorie unique. »*

Laurent Mauduit

Les militaires pourront former des recours contre leur hiérarchie

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE, Alain Richard, devait installer, mercredi 19 septembre, la commission des recours des militaires, qui est présidée par le contrôleur général des armées Gérard Delbauffe et qui garantit, pour la première fois, à tout militaire contestant une décision prise à son encontre que son recours sera directement examiné par un organisme extérieur à sa propre hiérarchie et rattaché au ministre de la défense.

Cette procédure fait l'objet d'un décret et d'une circulaire de mai et juin 2001. Elle exclut les problèmes de recrutement et les sanctions disciplinaires ou statutaires qui relèvent des recours administratifs de droit commun ou des recours en contentieux. Elle concerne, en revanche, les situations administratives individuelles, notamment dans le cas où, au terme d'un refus d'accuser réception dans les deux mois, un supérieur a rejeté, de fait, la demande d'un subalterne.

Christian Paul veut lutter contre l'insécurité en Guyane

LE SECRÉTAIRE D'ETAT à l'outre-mer a annoncé, mardi 18 septembre à Cayenne, différentes mesures visant à endiguer la progression de la délinquance en Guyane. Outre une augmentation de 20 % des effectifs de police à Cayenne, Christian Paul a annoncé la mise en place d'une « unité de proximité », ainsi que le renforcement de la section d'intervention et de la brigade anti-criminalité. Trente gardiens de la paix seront recrutés sur place par voie de concours, en octobre. La brigade de gendarmerie de Kourou sera renforcée.

M. Paul s'est également engagé à maintenir l'escadron de gendarmerie affecté en début d'année à Maripasoula, et à créer dans un délai de dix-huit mois un peloton de surveillance et d'intervention en forêt constitué de soixante hommes. Enfin, cent dix postes d'« adultes relais » seront installés dans les quartiers afin de renforcer le travail des associations. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ANPE : les syndicats de l'ANPE ont suspendu,** mardi 18 septembre, leur mouvement de grève nationale après avoir obtenu de la direction l'assurance de l'ouverture de nouvelles négociations sur la réduction du temps de travail. Lundi, la grève a été suivie par 43,87 % des agents au niveau national, selon la direction générale, et par plus de 50 % selon les syndicats.

■ **HÔPITAUX : les négociations sur les 35 heures** avec les syndicats de médecins qui devaient reprendre, mercredi 19 septembre, ont été reportées sine die. Selon le ministère de l'emploi et de la solidarité, il s'agit d'un « report technique ». Des praticiens pourraient se joindre à la journée nationale d'action organisée, jeudi 20 septembre, par cinq organisations des personnels hospitaliers.

■ **ACCIDENT : six personnes sont décédées et douze ont été légèrement blessées,** mardi 18 septembre, près d'Arles (Bouches-du-Rhône) dans l'accident d'un car qui transportait des ressortissants Marocains entre l'Italie et l'Espagne. L'accident s'est produit vers 23 h 20 sur une bretelle de l'autoroute A-54. Le chauffeur a perdu le contrôle du véhicule qui s'est encastré dans une maison.

Le gouvernement hésite à maintenir la journée « En ville sans ma voiture ! »

C'EST la patate chaude que tous les ministères concernés se renvoient les uns aux autres. La journée sans voitures, initialement prévue samedi 22 septembre, sera-t-elle ou non maintenue sur l'ensemble du territoire ? La question devait être tranchée, mercredi 19 septembre, comme l'a indiqué le ministre de l'environnement, Yves Cochet (Verts), mardi 18 septembre, lors d'une conférence de presse. Mardi, le maire de Paris, Bertrand Delanoë (PS), a déjà annoncé l'annulation de la manifestation dans la capitale, pour des raisons de sécurité liées aux attentats aux Etats-Unis et au renforcement du plan Vigipirate qui mobilise les effectifs de police. Dans un premier temps, il avait été question de réduire le périmètre de la journée sans voitures à Paris. Les élus Verts du Conseil de Paris avaient aussitôt réagi et invité à ne *« pas céder à la psychose sécuritaire »*. *« Si on peut comprendre qu'une manifestation comme les Journées du patrimoine soit supprimée pour d'évidentes raisons de sécurité, rien ne justifie l'annulation de manifestations conviviales en lieux ouverts »*, ont-ils indiqué dans un communiqué. *« Vivre normalement »* est *« la meilleure réponse que nous pouvons opposer au terrorisme »*, ajoutaient-ils.

Après Paris, Lyon ? Mardi, dans l'après-midi, la ville de Lyon faisait savoir qu'elle renonçait à organiser la journée sans voitures. Au terme d'un débat entre le maire socialiste, Gérard Collomb, et les adjoints Verts, il était décidé de s'en remettre à une décision gouvernementale...

Le ministère de l'intérieur est partisan du « tout-sécurité ». *« Il n'est pas possible d'assurer la journée sans voitures, au-delà de Paris. Les maires des villes concernés ont été prévenus par la préfecture : s'ils souhaitent maintenir la manifestation, ils le feront sous leur responsabilité et avec leurs moyens »*, indiquait-on, mercredi matin, dans l'entourage du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant.

L'arbitrage est délicat. Personne ne souhaite endosser la responsabilité d'annuler une manifestation populaire dans l'opinion. L'Hôtel Matignon ne veut pas apparaître en première ligne. *« La décision d'annuler la journée sans voitures de Paris a été laissée à l'appréciation du maire* [Bertrand Delanoë (PS)] *et du ministre de l'intérieur »*, explique-t-on à l'Hôtel Matignon. Peu importe si, au ministère de l'environnement, on dit attendre... *« l'arbitrage de Matignon »*.

Clarisse Fabre

Chaque jeudi avec
Le Monde
DATÉ VENDREDI
retrouvez
LE MONDE DES LIVRES

DISPARITIONS

Mgr Jean Badré

Le premier vicaire aux armées françaises

Mgr JEAN BADRÉ, ancien vicaire aux armées françaises, ancien évêque de Bayeux et Lisieux, est mort, lundi 17 septembre à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. C'est l'une des grandes figures de l'épiscopat qui vient de s'éteindre, associé qu'il fut à tous les débats liés à la guerre et la torture en Algérie et aux crises traversées par l'Eglise après le concile Vatican II. Né le 17 octobre à Arbois (Jura), Jean Badré est « monté » à Paris pour faire son séminaire chez les sulpiciens d'Issy-les-Moulineaux. En 1939, rappelé sous les drapeaux, il est ordonné prêtre à la veille du premier Noël de guerre, lors d'une permission à Paris. Sous-lieutenant de l'armée de l'air, il participe ensuite à la Résistance au sein du réseau Samson et il recevra la croix de guerre. Gaulliste de la première heure, il jouera un rôle de modérateur quand il s'agira d'épurer l'épiscopat pour ses faits de collaboration.

L'armée le poursuivra toute sa vie. Dès juillet 1945, Jean Badré devient aumônier de la première région militaire de Paris, puis aumônier général de l'armée de terre et, en 1952, il est promu aumônier général des armées. C'est lui qui structure un service d'Eglise qui jouit d'un certain prestige dans les milieux militaires et va jouer un grand rôle pendant la guerre d'Algérie. L'aumônerie générale deviendra, en 1967, vicariat aux armées françaises (érigé depuis en diocèse de plein droit), dont Mgr Badré est le premier titulaire.

PASSIONNÉ DE VÉRITÉ

Au printemps 2001, la relance du débat sur la torture en Algérie le rend à la fois soulagé et amer. Il pouvait légitimement dire qu'à travers lui l'épiscopat avait été actif et avait alerté à temps les autorités civiles et militaires sur les dérives. Sur la base des informations recueillies par les prêtres et séminaristes en Algérie (un millier à l'époque), il avait rédigé un « dossier vert » dénonçant la torture, qui ne fut publié qu'en 1960 par le cardinal Feltin, archevêque de Paris. Car il pouvait aussi se plaindre des pressions exercées par l'armée sur la hiérarchie de l'Eglise pour retarder ses interventions. Entre-temps, il ne se faisait pas faute d'informer des journalistes de confiance, notamment au *Monde*.

Nommé en 1964 auxiliaire du cardinal Feltin, archevêque de Paris, Jean Badré participe au concile Vatican II (1962-1965), dont il était l'un des derniers témoins vivants au sein de l'épiscopat français. La première rencontre qu'il y fait a lieu, sur les marches de la basilique Saint-Pierre, avec... le pasteur protestant Marc Boegner. Il en retire une passion pour l'œcuménisme qui ne le quittera pas. A la tête de la commission épiscopale de l'opinion publique dans les années 1970, devant les médias, il défend les réformes conciliaires, rompt quelques lances avec les milieux traditionalistes, soutient les orientations missionnaires et sociales de l'épiscopat.

Devenu en 1969 évêque du diocèse de Bayeux-Lisieux, sa plus grande joie est d'accueillir le pape, le 2 juin 1980, dans la ville de sainte Thérèse. Il va soutenir tous les efforts de publication intégrale et critique de l'œuvre de la plus grande sainte française, qui sera promue en 1997 docteur de l'Eglise. Homme au verbe dru, passionné de vérité, il poursuivra jusqu'à la fin de sa vie un travail intellectuel et caritatif qui confortera auprès des siens sa réputation d'évêque-pasteur.

Henri Tincq

■ **DOROTHY McGUIRE,** actrice américaine qui tint la vedette dans *Le Lys de Brooklyn, Le Mur invisible* et *La Plus Grande Histoire jamais contée,* est morte jeudi 13 septembre. Elle avait quatre-vingt-trois ans. Née le 14 juin 1918 à Omaha City (Nebraska), elle était devenue célèbre en tenant le rôle-titre dans la pièce *Claudia* puis dans l'adaptation qu'en réalisa Edmund Goulding, en 1943. Elle joua aussi aux côtés de Gary Cooper dans *La Loi du Seigneur* et de Gregory Peck dans *Le Mur invisible.* Son dernier rôle au cinéma fut celui de la Vierge Marie dans *La Plus Grande Histoire jamais contée,* de George Stevens, en 1965.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mardi 18 septembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **TERRE.** Sont élevés au rang et à l'appellation : de général d'armée, les généraux de corps d'armée **Pierre Costedoat** et **Henri Marescaux** (nommé inspecteur général des armées) ; de général de corps d'armée, le général de division **Gilles Barié** (nommé gouverneur militaire de Lyon, commandant la région terre Sud-Est et la zone de défense Sud-Est).

Sont nommés : conseiller du gouvernement pour la défense, le général d'armée **Raymond Germanos** ; major général de l'armée de terre, le général de corps d'armée **Jean-Louis Vincent** ; inspecteur de l'armée de terre, le général de corps d'armée **Michel Stouff** ; adjoint au directeur des systèmes de forces et de la prospective, chef du service d'architecture des systèmes de forces à la délégation générale pour l'armement, le général de division **Jean-Philippe Wirth** ; inspecteur de la fonction « mêlée » à l'inspection de l'armée de terre, le général de division **Yves Lafontaine** ; adjoint major au général gouverneur militaire de Lyon et commandant la région Sud-Est, le général de brigade **Renaud Dubos** ; chef d'état-major du général commandant la force logistique terrestre, le général de brigade **Charles Costantini** ; chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade **Rémy Gausserès**.

● **MARINE.** Sont promus : contre-amiral, les capitaines de vaisseau **Eric Petit**, **Jean-Pierre Tiffou** et **Pierre-François Forissier** (nommé adjoint territorial au commandant la zone maritime Atlantique, la région maritime Atlantique et préfet maritime de l'Atlantique).

● **GENDARMERIE.** Est nommé chef du service « plans et moyens » à la direction générale de la gendarmerie nationale, le général de brigade **Claude Lepetit**.

● **SERVICE DE SANTÉ.** Est nommé inspecteur général du service de santé des armées, le médecin général inspecteur **Jacques De Saint-Julien**.

Sont promus : medécin général inspecteur, les médecins généraux **Jean-Louis Marck** (nommé inspecteur du service de santé pour l'armée de l'air) et **Jérôme Guélain** (nommé commandant l'école du service de santé des armées à Bordeaux) ; médecin général, les médecins chefs des services de classe normale **Jean-François Gouteyron** (nommé sous-directeur des « ressources humaines » à la direction centrale du service de santé) et **Pierre Jeandel** (nommé médecin-chef de l'hôpital d'instruction des armées Robert-Picqué à Bordeaux).

Sont nommés : inspecteur du service de santé pour la marine, le médecin général inspecteur **Jacques Landes** ; directeur adjoint du service de santé, le médecin général inspecteur **Jean-René Gallé-Tessonneau** ; sous-directeur « hôpitaux » à la direction centrale du service de santé des armées, le médecin général **Bernard Lafont**.

● **ARMEMENT.** Sont promus ingénieur général hors classe, les ingénieurs généraux de première classe **Emmanuel Duval**, **Jean Panié**, **Yves Langlois** et **Jean Monlibert**.

Sont nommés : chargé de mission auprès de l'inspecteur de l'armement, chef de l'inspection, l'ingénieur général de première classe **Jean-Yves Chaumeton** ; chargé de la sous-direction de la qualité interne et de l'organisation à la direction de la gestion et de l'organisation, l'ingénieur général de première classe **Jean Deveaux** ; chargé de la sous-direction de la formation de la direction des ressources humaines, l'ingénieur général de deuxième classe **Bernard Siméon** ; directeur du programme « Cœlacanthe » (sous-marins nucléaires) à la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean-Michel Labrande** ; architecte de systèmes de forces « dissuasion » à la direction des systèmes de forces et de la prospective, l'ingénieur général de deuxième classe **Gilles Fernandez**.

Est placé en service détaché auprès de la société DCN-international, l'ingénieur général de deuxième classe **Alain Bovis**.

● **CONTRÔLE GÉNÉRAL DES ARMÉES.** Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées **Charles Dunoyer de Noirmont**.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Céleste
a la joie d'annoncer la venue de son petit frère,

Geoffroy,

né le mercredi 12 septembre 2001.

Patricia Jolly
et Pierre-André Lacout,
7, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

Anniversaires de naissance

– De Marrakech,

je souhaite un heureux anniversaire à

Frédérick AMIEL.

Avec tout mon amour,

Agnès Ayrault.

– 20 septembre.

Bon anniversaire,

Grand Schtroumpf.

Merci d'éclairer de ton amour et de ton courage notre monde familial.

Mille baisers.

Valérie, Pierre, Philippe, Colette, Maxime, Alexis, Kevin.

– Toulouse. Montpellier. Lyon. Antibes. Paris. Lille.

Tes quatre-vingt-dix printemps,

Mamie Germaine,

tu ne les parais guère.

En ce jour,

Nicole, Jean, Joël, Michèle, Guy, Monique, Philippe, Céline, Eric, Francisco, Corinne, Agnès, Sami, Delphine, Samuel, Julien, Lionel, Hugo et Simon
ont pour toi leurs pensées les plus affectueuses.

Mariages

– Suresnes. Hombières.

M. et **Mme Pierre GEHANNE,**
M. et **Mme Claude CAUCHETEUX**
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,

Christelle et **Sylvain,**

le 21 septembre 2001, en l'église de Saint-Rémy-en-l'Eau (Oise).

Décès

– Le Père Jacques Badré,
son frère,
Mme Paul Badré,
sa belle-sœur,
Odile et Jacques Utter,
Gabrielle et Jacques (†) Pigeon,
Marie-Françoise et Jean-Paul Gosselin,
Jean et Colette Badré,
Paul Badré,
Marie-Josèphe Laparra,
Laure Badré,
Annie Badré,
Marie-Claire et Robert Bonnelle,
Marie-Laure et Patrice Bourboulon,
Denis et Sabine Badré,
Marie-France et Philippe Roux,
Michel et Marie-Françoise (†) Badré,
ses neveux et nièces, leurs enfants et leurs petits-enfants,
font part du retour à la Maison du Père, le 17 septembre 2001, de

Mgr Jean BADRÉ,
évêque émérite de Bayeux-Lisieux,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'inhumation aura lieu en la cathédrale de Bayeux (Calvados), le 22 septembre, à 10 h 30.

Une messe sera célébrée le jeudi 20 septembre, à 16 heures, en la chapelle des Petites-Sœurs-des-Pauvres, 49, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e.

« In Caritate Pax. »
(Lire ci-contre.)

– Renée Bédarida,
son épouse,
Claire et Alain Picart,
Marc et Milka Bédarida,
Catherine Bédarida,
ses enfants,
Mathieu, Sandra, Julien, Tatiana,
ses petits-enfants,
Jean Bédarida,
son frère et son épouse Hélène,
Gabriella Bédarida,
sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

François BÉDARIDA,
directeur de recherche au CNRS,

survenu à Fontaine-le-Port, le 16 septembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 20 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à Médecins sans frontières, 8, rue Saint-Sabin, Paris-11e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Jacob,
75006 Paris.

– L'équipe de l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS)
a la très grande tristesse de faire part de la disparition, le 16 septembre 2001, de

François BÉDARIDA,
directeur de recherche émérite
au CNRS,
fondateur et premier directeur
de l'IHTP (1978-1990),

qui fut pour nous tous une référence éthique et intellectuelle.

– La direction scientifique du département des sciences de l'homme et de la société du CNRS,
La délégation Ile-de-France Est du CNRS
ont la tristesse de faire part de la disparition de

François BÉDARIDA,
directeur de recherche émérite
au CNRS,
fondateur et premier directeur
de l'Institut d'histoire du temps présent
(UPR 301 du CNRS).

– Yves Guéna,
président,
Les conseils d'administration de la Fondation et de l'Institut Charles-de-Gaulle,
ont le regret de faire part du décès de

M. François BÉDARIDA,
membre du conseil scientifique
de la Fondation Charles-de-Gaulle
et du comité de rédaction
de la revue *Espoir.*
(Le Monde *du 18 septembre.)*

– M. Thierry Marraud,
président du directoire de Marsh SA,
Stanislas Chapron,
Roger Martin,
Jean-Pierre Gay,
Yann Albrand,
membres du directoire de Marsh SA,
Et l'ensemble des collaborateurs du groupe,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André CARLE,
président d'honneur
du conseil de surveillance de Marsh SA
(ex-Cecar & Jutheau),
président adjoint honoraire de la FCA,
ancien vice-président
du conseil général du Lot,
maire honoraire de Luzech (Lot),
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
officier des Palmes académiques,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
croix du combattant,

survenu le 13 septembre 2001, dans sa quatre-vingt-unième année.

Ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un homme de cœur, très charismatique, au caractère entier et déterminé.

Tous expriment à son épouse, à ses enfants et à ses petits-enfants leurs plus sincères condoléances.

Marsh SA,
54, quai Michelet,
92300 Levallois-Perret.

– La société AtosEuronext,
La direction,
Et tous les collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Patrick CURRIVAN,

survenu le mardi 11 septembre 2001, dans des conditions tragiques, à New York.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le vendredi 21 septembre, à 17 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, place d'Estienne-d'Orves, Paris-9e.

Ni fleurs ni couronnes.

– Isabelle et Antoine,
ses enfants,
Alice et Jeanne,
ses petites-filles,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre HARTMANN,

survenu dans sa soixante-septième année, des suites d'un cancer.

Ses obsèques auront lieu jeudi 20 septembre 2001, à 15 heures, à Planaise (Savoie).

Remerciements à tous :
Le personnel de l'Institut Gustave-Roussy à Villejuif,
Le service des Eglantines de l'hôpital de Chambéry,
Et à tous ceux qui l'ont entouré.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Bocquets,
73000 Montagnole.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde »

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– Mme Josiane Moatti et M. Pierre Capus,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Lilian Lévy,
sa fille et ses petits-enfants,
Le docteur Jacques Lévy,
son épouse,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Alain Lévy,
son épouse et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de leur maman,

Mme Henriette LÉVY,
née **ATTIA,**

survenu à Antibes, le 18 septembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Selon sa volonté, l'incinération se déroulera ce mercredi 19 septembre, à 15 heures, au crématorium de Cannes.

– Mme Jean Mercier, née Christiane Roussel,
Françoise,
Jacques et Martine,
Philippe et Odile,
Pierre et Loes,
Ses dix petits-enfants,
Son arrière-petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean MERCIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
promotion 1937,

survenu le 17 septembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 septembre, à 10 heures, en l'église Saint-Symphorien de Versailles, suivie de l'inhumation à Venterol (Drôme), dans l'intimité familiale.

5, rue Léon-Gatin,
78000 Versailles.

– Dana Point, Californie. Paris.

Vera,
sa femme,
Olivier Todd,
son fils,
Sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Julius OBLATT,

le dimanche 16 septembre 2001.

– Blois.

M. Georges Ordonnaud,
son fils,
Les familles Barrois, Houette et Boussard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mireille ORDONNAUD,
née **BARROIS,**

survenu le 12 septembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Blois.

1, avenue Paul-Renaulme,
41000 Blois.

– Les familles Finnegan et Weymuller ont la tristesse de faire part du retour à Dieu de

Pierre-Eric WEYMULLER,

survenu le 12 septembre 2001.

Une messe sera célébrée le samedi 22 septembre, à 9 h 30, en la chapelle du 8 *bis* rue Choron, Paris-9e.

God bless you, Eric.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Remerciements

– La famille Gizard,
Les religieux marianistes
remercient tous ceux qui ont témoigné leur sympathie et leur communion de prière à l'occasion du décès du

Père Vincent GIZARD.

Une messe sera célébrée le vendredi 28 septembre 2001, à 18 h 30, en la chapelle du collège Sainte-Marie, 2, rue de l'Abbaye, à Antony (Hauts-de-Seine).

Anniversaires de décès

– En mémoire de

Pierre BRUNON,

qui nous a quittés le 18 septembre 2000.

« A l'image de la marche régulière du cosmos, l'homme de bien œuvre par lui-même sans relâche. »

– Le 19 septembre 1986,

Denise ESTEBAN

disparaissait.

« Tu faisais
vite, tu voulais finir ce portrait
du ciel avant l'orage. »

C. E.

– Il y a dix-sept ans, disparaissait le jeune et brillant

Zouheir LADJIMI,

à l'âge de vingt et un ans.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

– Il aimait la vie,
Il aimait les gens.
C'était un être d'équilibre,
de lumière et de raison.
C'était

Christian TELFSER,
1957 - 1997.

« Jacques Lehérissey. »

Sa famille,
Ses amis.

Offices religieux

JUIFS D'OUVERTURE,

découvrez un judaïsme d'aujourd'hui, fidèle au passé et tourné vers l'avenir.

Yom Kippour :
– Mercredi 26 septembre, à 19 h 30 ;
– Jeudi 27 septembre, à 10 heures.

Renseignements et réservations :
MOUVEMENT JUIF LIBERAL DE FRANCE,
11, rue Gaston-de-Caillavet,
75015 Paris.
Tél. : 01-44-37-48-48.

DEBARRAS
integral, tous locaux, récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide tous les jours

Manière de voir
Le bimestriel édité par LE MONDE diplomatique

Peurs et menaces nouvelles

■ Le climat, otage des lobbies industriels, par **Agnès Sinai.**
■ Tchernobyl, apocalypse nucléaire, par **Yves Marignac.**
■ Les experts, la science et la loi, par **Jacques Testart.**
■ Un autre modèle pour l'agriculture, par **Jacques Berthelot.**
■ Vers une secte globale ? par **Denis Duclos.**
■ Mobilisation contre le sida, par **Dominique Frommel.**
■ L'archipel de la criminalité financière, par **Christian de Brie.**
■ Loi du silence sur l'uranium appauvri, par **Robert J. Parsons.**
■ Reconquérir les clients perdus, par **Michel Raffoul.**
■ Des marques au fer rouge dans nos consciences, par **Marie Bénilde.**
■ etc.

Bibliographie, sites Internet.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

Nouvelle mobilisation pour le maintien du service de La Poste en milieu rural

Après les maires, les syndicats protestent, jeudi 20 septembre, contre les restructurations, à la source d'une détérioration du fonctionnement du courrier dans les campagnes, mais aussi en milieu urbain. La direction de l'entreprise publique répond qu'elle s'adapte aux évolutions démographiques

SON ÉGLISE, construite par Le Corbusier en 1953, attire près de 100 000 visiteurs par an : Ronchamp (Haute-Saône) est un haut lieu touristique du département. Mais les habitants de cette commune de 3 061 âmes ont, ces jours-ci, d'autres préoccupations : début septembre, ils ont manifesté leur colère après la décision de la direction départementale de La Poste de transférer une partie des compétences postales de Ronchamp vers le chef-lieu de canton, la commune voisine de Champagney (3 200 habitants). Une centaine de Ronchampois ont perturbé la circulation sur la RN 19, qui traverse la commune, et bloqué quelques heures le train Paris-Bâle.

Pour le maire de Ronchamp, Raymond Massinger (PS), c'est une fermeture *« de trop »*. La mairie, soutenue par la population et les syndicats de postiers, craint, cette fois, l'annonce prochaine de la fermeture de son bureau de poste, après le départ des services sociaux et de la gendarmerie. *« Aucune mesure de fermeture n'est envisagée »*, répond Patrick Page, directeur de la communication à la direction de La Poste de Haute-Saône.

Pourtant, une réunion avec le préfet de région, le directeur départemental de La Poste et la mairie de Ronchamp sera nécessaire pour clarifier la situation. A la sortie de cette table ronde, Danielle Hingray, premier adjoint au maire, reconnaît : *« Les conditions de service ne seront pas modifiées. Nous avons même obtenu une demi-heure d'ouverture supplémentaire et, de plus, les travaux d'aménagement du bureau seront pris en charge par La Poste »*.

En revanche, trois facteurs de Ronchamp seront affectés au bureau de Champagney, qui devient un bureau « distributeur » *(lire ci-dessous)*. Cette modification entraînera un allongement de la durée de distribution, à cause des nouvelles distances parcourues, de l'ordre de 10 kilomètres. La Poste de la Haute-Saône maintient ses 134 « points de contacts », tout en faisant passer le nombre de ses bureaux distributeurs de 33 aujourd'hui à 16 dans les prochaines années.

A l'exemple de la Haute-Saône, chaque direction départementale s'emploie à intégrer les modifications de son environnement. La Poste a *« maintenu son réseau en l'adaptant au mouvement démographique de la population »*, affirme Jean-Claude Plagès, secrétaire général à la direction de La Poste dans le Tarn-et-Garonne. Dans ce département, rural à plus de 60 %, La Poste conserve ses 100 « points de contact ». Aucune fermeture de bureau n'a eu lieu. Mais, derrière les mêmes enseignes jaunes visibles au fronton des immeubles, se profilent désormais des réalités différentes. De l'extérieur, tout y est : la boîte aux lettres, les heures d'ouverture du bureau et, bien sûr, le sigle La Poste. A l'intérieur, Annie Bonnefous, unique employée du bureau, assure toutes les opérations postales classiques, du courrier au suivi financier de la clientèle : Corbarieu (1 300 habitants), à une dizaine de kilomètres au sud de Montauban, possède bien son propre bureau.

> Chaque direction départementale s'emploie à intégrer les modifications de son environnement

A une nuance près. Corbarieu, tout comme 15 des 16 agences postales du département, s'est transformée en agence postale communale. Une convention signée le 1er janvier entre la direction de La Poste du département et la mairie, après un vote du conseil municipal, encadre pour les deux années à venir la présence postale sur la commune. La Poste conserve la responsabilité du matériel, des opérations postales et de la formation, si besoin est, de l'employé. La mairie reste propriétaire des murs de l'établissement et prend à sa charge l'employé, qui acquiert le statut d'agent territorial.

Adaptation encore, mais cette fois de circonstance : pendant l'été, le réseau postal a rejoué le scénario de l'été 2000, au grand dam des élus locaux, des usagers et des principaux syndicats, avec des mesures allant de la fermeture temporaire d'un bureau à la réduction de ses horaires d'ouverture. *« Par mesure d'économie »*, s'insurge le syndicat SUD-PTT. *« Pour répondre aux mouvements de population pendant les vacances et respecter le budget de l'entreprise »*, rétorque La Poste : selon ses critères de rentabilité, l'entreprise réduit en été sa présence là où l'activité diminue et la renforce dans les zones touristiques et balnéaires.

Alors que la direction affirme que, cet été, seulement 1 % des 17 000 bureaux de poste ont été affectés par ce mouvement, Philippe Crottet, secrétaire fédéral à SUD-PTT, estime que peu ou prou *« tous les départements sont touchés »*. Le syndicat avance *« la fermeture de 19 bureaux sur 151 dans le Lot-et-Garonne, d'une vingtaine d'agences postales en Ille-et-Vilaine, d'une trentaine de bureaux en Savoie et autant dans le Rhône »*. Touche après touche, une nouvelle carte postale des bureaux se dessine, ni tout à fait la même ni tout à fait une autre, le cachet de La Poste faisant, encore, foi.

Dominique Buffier

AMF, CGT, SUD-PTT, même combat...

La Fédération CGT des PTT appelle, jeudi 20 septembre, à une journée d'action contre la fermeture d'agences postales et de petits bureaux, la réduction des heures d'ouverture et la perturbation dans les tournées de distribution. Elle défend la distribution du courrier mais aussi les services financiers, qui représentent près de 80 % du chiffre d'affaires d'un bureau en milieu rural. Le syndicat SUD-PTT propose que les bureaux de poste accueillent d'autres activités de service public, comme les guichets EDF.

De leur côté, les élus ont, pour la première fois, alerté le premier ministre sur ce sujet. Le 25 juillet, dans une lettre à Lionel Jospin, le président de l'Association des maires de France (AMF), Jean-Paul Delevoye (RPR), attirait son attention sur *« les difficultés que rencontrent de très nombreuses communes en raison de mesures de fermeture des bureaux de poste sur l'ensemble du territoire en ce début de période estivale »*.

Rentabilité ou proximité, l'éternel dilemme

***« AVEC LE DOSSIER** sur l'intercommunalité, la présence postale en milieu rural constitue le principal sujet de préoccupation des maires ruraux*, affirme Gérard Pelletier, président de la Fédération nationale des maires ruraux (FNMR) et maire (divers gauche) de la commune de Raze (Haute-Saône). *La Poste ne ferme pas vraiment les bureaux de poste. Mais sous le prétexte de rentabilité, elle modifie totalement la qualité des prestations du service public, notamment en réduisant les heures d'ouverture. »*

Depuis le 1er janvier 1991, date du changement de statut de La Poste qui en fait une entreprise publique, le coût ou le surcoût du maintien de son réseau postal dans les campagnes ne cesse de soulever des polémiques. Gérard Pelletier, de la FNMR, souligne *« la contradiction dans laquelle se trouve La Poste entre le maintien de son emprise territoriale et son objectif d'équilibre financier dans un univers concurrentiel dans le domaine postal »*. Faut-il maintenir le réseau des bureaux de poste, fort de ses 17 000 « points de contact », un héritage de la France du XIXe siècle ? La question se pose principalement dans les zones rurales, qui concentrent près de 8 000 de ces « points de contact ».

A l'argument comptable de La Poste, qui évalue à plus de 3 milliards de francs par an le coût du maintien de ce réseau, les élus et les usagers opposent le principe du service public. En 1993, le gouvernement d'Edouard Balladur tranche le problème – sans le résoudre – en gelant tous les projets de restructuration et de développement de La Poste sur l'ensemble du territoire. La stratégie change le 25 juin 1998, avec la signature entre l'Etat et La Poste du premier *« contrat d'objectifs et de progrès »*, qui couvre la période 1998-2001. Les grands principes du service public y sont réaffirmés. La Poste a pour mission la distribution du courrier, un secteur qui représente, en 2000, 65 % de son chiffre d'affaires, mais elle doit gérer, en relation avec les communes, l'existence de ses bureaux. La nouveauté réside dans le fait que les communes rurales sont sollicitées pour apporter leur contribution financière pour le maintien des établissements.

QUATRE INSTANCES

Cette décision a entraîné la mise en place de différentes instances de concertation entre La Poste, les édiles et les représentants de l'Etat. Dès 1991, le Conseil postal local (CPL) avait été créé pour établir une concertation entre le receveur du bureau de poste et le maire. Au niveau départemental, la Commission départementale de concertation postale (CDCP) requérait la présence du préfet. Ces deux instances étaient essentiellement consultatives. En revanche, la Commission départementale de présence postale territoriale (CDPTT), mise en place en 1998, qui est devenue la pièce maîtresse de la concertation, doit être informée de tous les projets d'évolution du réseau postal susceptible de modifier la présence de La Poste dans un département.

Le dernier élément de la réorganisation du réseau postal, lancée en 2000 par La Poste, le SOFT (Schéma d'organisation des fonctions transversales), vise à identifier la part du courrier et des services financiers que chaque bureau de poste effectue. Contesté par l'ensemble des organisations syndicales, qui y voient une menace pour l'avenir d'une partie du personnel, le SOFT a été rebaptisé Nouvelle Déconcentration opérationnelle (NDO). Il est vrai que ce projet dépasse la question rurale ; il concerne les 1 500 plus gros bureaux de poste et 10 000 agents, sur un total de 300 000.

Pour les responsables de La Poste, ces réorganisations et systèmes de concertation permettent à l'établissement public de remplir sa mission. *« La Poste adapte l'offre de service à la clientèle en tenant compte de l'évolution démographique et de l'activité économique »*, affirme Pierre Segura, directeur du service public et de l'aménagement du territoire à La Poste. Et il s'empresse de décliner une série de mesures qui reflètent cette évolution : réduction des horaires d'ouverture, déplacement ou transformation de certains bureaux en agences postales communales ou en guichets de proximité.

D. B.

16,5 milliards de francs de chiffre d'affaires

● **La Poste emploie** 12 764 chefs d'établissement et 49 445 agents de guichet, conseillers financiers et agents de contact. Elle reçoit 28 millions de clients par an et réalise un chiffre d'affaires de 16,5 milliards de francs.

● **17 080 bureaux de poste** et 1 779 guichets de proximité sont rattachés à un bureau principal ; 150 bureaux sont jumelés avec un même chef d'établissement ; 1 000 agences postales communales, dont la mairie possède les locaux et prend en charge le personnel alors que La Poste assure les opérations postales.

● **Les bureaux distributeurs** assurent le tri et la distribution du courrier.

● **Le point de contact** est un espace où tout ou partie des opérations postales est réalisé. Plus de la moitié sont dans des communes de moins de 2 000 habitants ; 29 % dans les villes de moins de 30 000 habitants et 10 % dans les plus de 30 000 habitants.

A Paris, la longue attente aux guichets des Batignolles

6 SEPTEMBRE, 9 h 30, au bureau de poste de l'avenue de Clichy (Paris 17e) : le réseau informatique est en panne. Impossible de délivrer les allocations chômage ou le RMI ! L'impatience est latente dans la longue file d'attente. 9 h 40 : un des quatre guichets ferme. *« Catastrophe ! »*, s'écrient les mamans, derrière les poussettes. *« Tant qu'on ne bloquera pas les portes pour empêcher les gens d'entrer, personne ne se mobilisera et ça continuera ! »*, s'énerve un usager.

Chaque jour, le quotidien du bureau de poste Brochant, dans le quartier des Batignolles, menace de tourner à la foire d'empoigne. *« Les gens sont énervés d'attendre. Il y a souvent des agressions verbales contre les agents. Des objets volent »*, témoigne un guichetier. Sourires, écoute, patience : les agents tentent de désamorcer la tension. *« On a le souci de l'accueil des clients, pour éviter les problèmes »*, confie un préposé. Les agents de la poste Brochant ont le sentiment d'être en première ligne du service public.

« Beaucoup de nos clients vivent du RMI ou des allocations-chômage. Ils viennent chercher 50 ou 100 francs sur leur compte. Ils utilisent leur livret A comme un livret porte-monnaie. Il y a aussi ceux qui viennent virer leur salaire à l'étranger », explique Ketty Emmanuel, le responsable de l'établissement pour lequel *« il n'y a pas de bon ou de mauvais client »*. Mais cette clientèle requiert une attention particulière et du temps. Pourtant, ce bureau, ouvert en 1999 pour désengorger les agences voisines, compte seulement quatre guichets pour 700 usagers par jour. Les deux tiers sont des *« clients sociaux »*, dans le jargon de La Poste.

« Si La Poste n'a pas installé plus de guichets ici, c'est parce que le bureau n'est pas rentable. On ne vend pas assez de produits financiers », croit savoir un agent. *« C'est faux ! Je n'ai jamais mis autant de moyens que dans ce bureau ! »*, explique Christophe Cacheux, responsable des bureaux dans les quartiers du centre, du nord et de l'ouest de Paris.

« Vous pouvez avoir 700 personnes qui vont dans le 8e et 700 qui vont à Brochant, et vous n'aurez pas du tout la même attente », poursuit M. Cacheux. Alors que les usagers des 8e et 16e arrondissements n'attendent guère pour poster une lettre recommandée, les RMistes des quartiers populaires sont-ils condamnés à faire la queue ?

PROBLÈMES D'INSÉCURITÉ

La Poste est confrontée à la quadrature du cercle : dans les quartiers sensibles des grandes villes, toute nouvelle agence postale crée un nouvel afflux de clientèle. Si, dans le centre de Paris, les agents bénéficient parfois de plages de tranquillité, les guichetiers ne se bousculent pas pour venir travailler dans le nord de la capitale. En outre, certains facteurs se plaignent de l'insécurité qui y règne. Au point qu'un des responsables du centre de distribution du 18e arrondissement a décidé de suspendre la distribution du courrier dans un immeuble où des facteurs avaient été menacés par des drogués.

En 2002, l'ouverture d'un cinquième guichet et l'informatisation des virements de mandats à l'étranger devraient réduire les files à Brochant. Mais la guerre contre l'attente n'est pas près de s'arrêter aux Batignolles.

Béatrice Jérôme

Supplément gratuit de 26 pages

Avec Le Monde

vendredi 21 daté samedi 22 septembre

GLOBALISATION **Les entreprises françaises sont de plus en plus nombreuses à être cotées à la fois à Paris et à New York. ● ÊTRE PRÉSENTES À WALL STREET permet à ces sociétés d'être mieux perçues auprès des gérants de fonds anglo-saxons, grands pourvoyeurs de capitaux. ● VIVENDI n'aurait pas pu fusionner avec Universal sans être coté à Wall Street. Une opération internationale d'une telle envergure (32 milliards de dollars) était impensable sur une autre place boursière. ● DANS LES VALEURS TECHNOLOGIQUES, la cotation aux Etats-Unis permet aux entreprises françaises, comme Alcatel, d'offrir des stock-options aux cadres américains des start-up qu'elles convoitent. ● CETTE DOUBLE COTATION présente des contraintes de gestion, comme le reconnaît Publicis. Certaines sociétés, comme AB Group, finissent par y renoncer.**

Les entreprises françaises, premières valeurs européennes cotées à Wall Street

Malgré les attentats, Suez a maintenu son entrée à la Bourse de New York le 18 septembre. Plus de vingt sociétés, représentant 40 % de la capitalisation boursière parisienne, ont effectué une telle démarche, malgré les contraintes qu'elle impose

EN ENTRANT, à la date prévue du 18 septembre, à Wall Street, le groupe de services collectifs Suez a fourni sa contribution au *« patriotisme »* demandé à la communauté financière américaine. Le geste a été apprécié à New York, où Suez vient rejoindre les 800 entreprises étrangères, dont 200 européennes déjà cotées dans le saint des saints du capitalisme. *« La France est le premier pays d'Europe continentale sur le New York Stock Exchange. L'arrivée de Lafarge, Suez, Vivendi Environnement et Technip – quatre sociétés françaises prévues en deux mois – marque un record certain »*, se réjouissait Georges Ugeux, responsable du département international du New York Stock Exchange (NYSE), peu avant les attentats qui ont endeuillé New York. Les sociétés françaises sont d'ores et déjà plus nombreuses au NYSE que les sociétés néerlandaises (16) et les allemandes (12 et bientôt une treizième, la Deutsche Bank, le 3 octobre). Paris reste néanmoins le principal marché financier des valeurs ayant une *« double cotation »*, franco-américaine. La vingtaine de valeurs cotées sur le seul New York Stock Exchange (NYSE) représentent plus de 40 % de la capitalisation boursière française, soit environ 500 milliards de dollars. Mais les échanges réalisés sur ces valeurs françaises (70 milliards de dollars en 2000, soit 79,5 milliards d'euros) égalent à peine un mois d'activité de la Bourse de Paris.

La cotation à New York serait-elle donc une simple *« vitrine »* ? *« Il fallait être plus visibles pour nos actionnaires américains, mais aussi pour nos salariés déjà concernés par nos plans mondiaux de stock-options et d'actionnariat salarié*, résume-t-on chez Suez. *Eventuellement, le jour où les choses se présenteront, cela sera plus facile pour une acquisition. »*

LA MOITIÉ DES BOURSES MONDIALES

Améliorer sa notoriété auprès des 70 millions d'actionnaires américains, acquérir des entreprises américaines en les payant en titres sont les principales préoccupations des candidats à Wall Street. Si Vivendi n'avait pas été coté aux Etats-Unis, la fusion avec Universal n'aurait pas pu se réaliser. Les actionnaires d'Universal et de sa maison mère Seagram auraient refusé d'échanger leurs titres contre des actions cotées seulement en Europe. Et une opération d'une telle ampleur, 32 milliards de dollars, ne se fait pas autrement que par échanges d'actions.

Les entreprises du monde entier qui ont des ambitions aux Etats-Unis viennent à Wall Street sur le NYSE ou le Nasdaq (le marché électronique des valeurs technologiques). Elles y sont beaucoup venues, notamment au moment de la bulle spéculative autour de la nouvelle économie, pour y ramasser des capitaux. Pour autant, si la mode des « start-up » est passée, le marché boursier américain reste de loin le plus important de la planète. En dépit des baisses sensibles depuis un an, la capitalisation du NYSE et du Nasdaq (environ 14 000 milliards de dollars) représente la moitié de toutes les Bourses mondiales (28 000 milliards de dollars). Wall Street pèse dix fois plus lourd que Paris. Les puissants gestionnaires de fonds de pension et de fonds mutuels sont plus accessibles quand on est coté à Wall Street.

Mais les contraintes sont nombreuses. les entreprises doivent satisfaire aux obligations juridiques et comptables du formulaire *« 20 F »* de la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme de la Bourse américaine, qui prévoit notamment la présentation des comptes passés selon les normes comptables américaines. Chez Lafarge, l'entrée en Bourse à New York a nécessité une préparation d'un peu moins de neuf mois, pour un coût estimé à 11 millions d'euros. Ce n'est pas le seul inconvénient. *« La réaction du marché, sur n'importe quelle nouvelle, est amplifiée dès lors qu'on est coté aux Etats-Unis. De plus, on est suivi par les maisons de courtage américaines qui sont beaucoup plus dures avec les sociétés si elles ne respectent pas leurs prévisions de résultats »*, résume un analyste parisien. Cette pression ne paraît pas inquiéter Bertrand Collomb, PDG de Lafarge, qui déclarait, la veille de son arrivée à New York : *« Nous subissons déjà la pression des marchés, qui ne nous trouvaient pas à la mode il y a dix-huit mois. Il ne faut pas s'affoler mais essayer de faire partager sa stratégie aux actionnaires, qui n'ont pas à la dicter. Il y a aussi une exigence de transparence qui n'est pas antagoniste avec notre modèle européen. Nous sommes une société mondiale, mais nous restons romains à Rome et français en France ».*

Eric Leser (à New York) et Adrien de Tricornot

Les 25 sociétés françaises présentes

● **Entreprises françaises classées au New York Stock Exchange :** Alcatel (équipements télécoms), Alstom (biens d'équipement), Aventis (pharmacie), Axa (assurance), Bouygues Offshore (ingénierie), Danone (agroalimentaire), France Télécom (télécommunications), Géophysique (ingénierie), Lafarge (matériaux de construction), Publicis (publicité), Rhodia (chimie), Scor (réassurance), ST Microelectronics (semi-conducteurs), Suez (services collectifs), Technip (ingénierie), en cours, Thomson Multimedia (électronique grand public), TotalFinaElf (pétrole), Vivendi Universal (médias), Vivendi Environnement (services collectifs), en cours.

● **Entreprises françaises cotées au Nasdaq, le marché riche en valeurs technologiques :** Business Objects (logiciels), Alcatel O (optronique), Coflexip (ingénierie) (en train de fusionner avec Technip, voir plus haut), Dassault Systèmes (logiciels), Havas Advertising (publicité), Ilog (logiciels), Infovista (logiciels), LVMH (produits de luxe), Wavecom (équipements de télécommunications).

AB Group quitte le NYSE sans regretter l'expérience

C'EST une valse à quatre temps. D'abord une euphorie passagère, puis un profond abattement, prolongé par une longue traversée du désert, puis, enfin, la sortie du tunnel. A la mi-décembre 1996, Groupe AB, producteur de fictions (« Hélène et les garçons ») et opérateur du bouquet numérique AB Sat (RTL 9, XXL, etc.), parachève son introduction à la Bourse de New York. Le tout nouvel opérateur d'AB Sat fait son entrée sur le New York Stock Exchange (NYSE) et parvient à lever 200 millions de dollars (près de 1 milliard de francs à l'époque), pour financer principalement ses investissements numériques. *« Nous avons choisi d'aller à New York car, en 1996, les marchés européens et parisiens n'étaient pas prêts à financer une start-up spécialisée dans les médias et appuyée sur un groupe de production »*, signale Claude Berda, le « B » d'AB Group. *« Depuis, il y a eu la création du nouveau marché »*, pointe M. Berda. Majoritairement câblés, les investisseurs américains *« connaissaient aussi depuis longtemps les enjeux de l'audiovisuel »*, ajoute Richard Maroko, directeur des chaînes thématiques.

D'emblée, l'action du groupe est souscrite à 21 dollars, sur la place new-yorkaise. La joie d'AB Group est de courte durée. Une semaine après cette arrivée en fanfare, TF 1 fait savoir qu'elle ne renouvellera pas son contrat avec AB Productions qui vient à échéance à l'été 1997. La Une est le plus gros client d'AB Group : elle assure alors 42 % de son chiffre d'affaires. La sanction des investisseurs est à la mesure de cette défection. Le titre perd la moitié de sa valeur. Puis continue de s'éroder pour tomber autour de 3 dollars. Pour retrouver les faveurs des marchés, AB Group aura dû se séparer de ses activités de production à l'été 1999 et faire la preuve de ses capacités de diffuseur et d'opérateur avec le rachat et la relance réussie de RTL 9, première chaîne du câble et du satellite en France.

« UNE CRÉDIBILITÉ FORMIDABLE »

Depuis un an, Groupe AB a fini de manger son pain noir. Comme promis en 1996, lors de l'entrée au NYSE, Groupe AB est coté à la Bourse de Paris depuis juillet 2000. Introduite à 23 euros, *« l'action a gagné 60 % et flirte aujourd'hui avec les 40 euros*, se félicite M. Berda, *alors que le marché est atroce pour les valeurs TMT* (technologie, médias et télécommunication) ». En juin, le titre a même culminé autour de 50 euros. Malgré les difficultés rencontrées, M. Berda ne regrette pas son aventure américaine. *« Notre cotation au NYSE nous a donné une visibilité et une crédibilité formidables »*, analyse-t-il. En cinq ans, la société a pris de la valeur. *« Lors de l'introduction, AB Group a été valorisé 5 milliards de francs, il en vaut aujourd'hui 6 milliards. »*

La cotation au NYSE sera arrêtée *« à la mi-septembre »*, confirme M. Berda. Paris a été préféré à New York car *« les fonds américains préfèrent toujours investir sur les Bourses locales »*, signale-t-il. De plus, conclut M. Maroko, *« si vous n'avez plus d'activités aux Etats-Unis, personne ne va investir dans votre société ».*

Guy Dutheil

Au Nasdaq ou au NYSE, par hasard ou par nécessité

● C'est le 8 septembre 2000 que **Publicis** a été cotée pour la première fois à Wall Street, après l'acquisition du britannique Saatchi & Saatchi, déjà coté à New York. *« Avoir accès à la plus grande Bourse du monde a surtout été un "plus" en termes d'image de marque, mais nous n'avons pas augmenté nos bénéfices aux Etats-Unis. Depuis que nous sommes à Wall Street, nous figurons dans les études sur les grands groupes mondiaux effectuées par les brokers américains »*, fait-on valoir chez Publicis. *« Pour le reste, la cotation à New York nous impose un contrôle contraignant et coûteux. Le processus de cotation nous a fait dépenser entre 5 et 10 millions de francs, alors que les contrôles liés à la transposition de la comptabilité aux normes américaines nous ont coûté, à eux seuls, de 20 à 25 millions ! »* Mais la cotation à Wall Street pourrait s'avérer utile dans le futur, s'il fallait procéder à une augmentation de capital.

● L'éditeur de logiciels **Business Objects** est d'abord passé par le Nasdaq, avant d'arriver à Paris. *« A l'époque, en 1994, il n'y avait pas de vrais marchés en Europe pour les nouvelles technologies, et les fonds européens ne manifestaient pas encore d'appétit pour ce genre de valeurs »*, se souvient Bernard Liautaud, le PDG. Avec un chiffre d'affaires avoisinant alors 60 millions de dollars, Business Objects éprouvait le besoin de s'introduire en Bourse pour continuer à croître dans de bonnes conditions. *« L'industrie du logiciel est dominée par les entreprises américaines, il était donc important pour nous d'être présent sur la place boursière où elles se trouvaient toutes »*, précise M. Liautaud. *« Nous y avons gagné en crédibilité par rapport à nos concurrents et partenaires, ainsi qu'en notoriété vis-à-vis de la presse et des analystes »*, estime le PDG. Ce n'est que cinq ans plus tard, en novembre 1999, que Business Objects est entré au premier marché de Paris.

● A la fin de 1996, le groupe de réassurance français **Scor** s'introduisait à la Bourse de New York, pour renforcer le poids des actionnaires étrangers dans son capital. Privatisé dix ans auparavant, la Scor souhaitait se défaire de son image de groupe public et modifier son profil par trop franco-français. *« C'était la seule façon d'avoir accès au marché américain, l'acquisition de titres étrangers par des fonds de retraite des Etats-Unis étant, à l'époque, limitée, voire interdite »*, se souvient Jacques Blondeau, président de Scor. Près de 30 % du capital du groupe est aujourd'hui entre les mains d'investisseurs anglo-saxons. De plus, être coté à Wall Street avait valeur de *« brevet de bonnes mœurs »*, poursuit M. Blondeau, rappelant l'avance des Etats-Unis dans les années 1990 en matière de normes comptables et de transparence financière. Toutefois, les marchés s'étant mondialisés et l'Europe dotée de nouvelles réglementations, le patron de Scor juge que *« si c'était à refaire, nous n'en verrions pas la nécessité aujourd'hui ».*

José Barroso, Antoine Jacob et Anne Michel

Les investissements internationaux ont atteint un niveau record en 2000, au profit des pays développés

AVANT même les attaques contre les Etats-Unis et les risques amplifiés de récession qu'elles portent en elles, le rapport de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) sur les investissements internationaux, publié mardi 18 septembre, s'avouait décalé. Quoi de commun entre l'économie florissante de 2000, portée par les multiples fusions-acquisitions dans le monde, et les premiers mois de 2001, marqués par l'atonie de la conjoncture, les sévères corrections boursières et le repli sur soi des grands groupes ? Revenir sur les grands mouvements de 2000 permet, cependant, de mesurer l'ampleur des mutations induites par la mondialisation, les modifications et les déséquilibres qu'elle crée et qui ne sont pas près de s'effacer.

Jamais les investissements internationaux n'ont été aussi élevés qu'en l'an 2000. Ils ont alors atteint la somme record de 1 300 milliards de dollars (1 410 milliards d'euros). Un niveau qui ne sera pas reconduit en 2001, prévient le rapport de la Cnuced au vu de la chute rapide des opérations transnationales depuis le début de l'année. Cette croissance spectaculaire des transactions transfrontalières *« renforce le rôle de la production internationale, en faisant la principale force dans l'intégration économique internationale »*, souligne l'étude.

LA « TRIADE »

Avec leurs 800 000 filiales et leurs millions de salariés, les 63 000 groupes internationaux sont le fer de lance de ce mouvement. A eux seuls, ils ont totalisé les deux tiers des investissements transfrontaliers réalisés en 2000. Ce poids leur permet d'imposer leur vision de la mondialisation. Car leurs choix sont précis, tant sur les cibles que sur les régions. La *« triade »*, comme le rapport surnomme la réunion des Etats-Unis, de l'Europe et du Japon, reste la destination première. Ces pays, qui abritent l'essentiel des grands groupes internationaux, ont attiré en 2000 l'essentiel des investissements mondiaux (1 000 milliards de dollars), principalement sous la forme de fusions-acquisitions. La montée en puissance de l'Union européenne, l'intégration de part et d'autre de l'Atlantique ont nourri ces grandes concentrations, soutenues aussi par les marchés financiers. La Grande-Bretagne et la France, en raison d'opérations comme le rachat de Mannesmann par Vodafone ou d'Orange par France Télécom, sont devenues les premiers investisseurs à l'étranger, devançant les Etats-Unis, traditionnellement au premier rang. A l'inverse, l'Allemagne – toujours l'influence du rachat de Mannesmann, qui atteint la somme astronomique de 124 milliards de dollars – est devenue le premier pays d'accueil des investissements internationaux en Europe et le second dans le monde, derrière les Etats-Unis.

Face à ces masses financières mises en jeu par les géants occidentaux, les sommes investies dans les pays en développement font pâle figure. Même si elles ont représenté 240 milliards de dollars, leur part dans le total mondial n'est plus que de 19 %, *« le plus bas niveau depuis 1991 »*, note le rapport.

AFRIQUE, LA CHUTE INEXORABLE

Mais là encore quelques destinations sont privilégiées. Anticipant l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce, les grands groupes y ont pris position, choisissant d'aborder le marché chinois par Hongkong. Les Chinois ont reçu, en 2000, 64 milliards de dollars, alors que les neuf pays du Sud-Est asiatique ont recueilli à peine 461 millions de dollars. Il en va de même pour l'Amérique du Sud. Les dépenses se sont concentrées au Brésil, au Mexique, devançant tout juste les paradis fiscaux comme les Bermudes, les îles Caïmans, Vierges ou les Antilles néerlandaises...

Quant à l'Afrique, la chute inexorable se poursuit. En 2000, les investissements internationaux ont été de 9,1 milliards de dollars contre 10,5 milliards en 1999, soit moins de 1 % du total mondial.

Si la géographie des investissements semble peu évoluer, les formes, en revanche, se modifient. Les grands groupes ne veulent plus seulement implanter des usines d'assemblage. Ils se pensent en réseaux, n'hésitent plus à transférer, y compris dans les pays en développement, des missions comme la recherche et le développement, le marketing, le design, la finance. Des fonctions qui semblaient réservées au siège, il y a encore peu de temps.

Selon la Cnuced, ces transferts sont appelés à s'amplifier dans les prochaines années, ce qui forcera les pays à adopter d'autres politiques pour attirer les grands groupes. Taxes et coût du travail peu élevés ne seront plus, d'après le rapport, des éléments suffisants. Une main-d'œuvre qualifiée, un tissu industriel répondant aux attentes des multinationales et intégré dans des grands bassins économiques seront les arguments de demain.

Martine Orange

Les géants mondiaux

Les cent premiers groupes internationaux ont vu leurs actifs croître encore de 10 % en 1999, pour représenter 2 100 milliards de dollars dans le monde. Ils ont réalisé plus de 2 100 milliards de dollars de chiffre d'affaires à l'étranger et comptent plus de 6 millions de salariés en dehors de leur pays d'origine.

● **Les dix premiers groupes mondiaux par leur implantation à l'étranger :** General Electric (aéronautique, énergie, finance) ; ExxonMobil (pétrole), Royal Dutch/Shell (pétrole), General Motors (automobile), Ford Motors (automobile), Toyota (automobile), TotalFina (pétrole), IBM (informatique), BP (pétrole).

● **Les groupes français dans les cent mondiaux** : TotalFina (pétrole, avant fusion avec Elf, 8e place), Suez (eau, énergie, propreté, 19e place), Aventis (chimie, pharmacie 25e place), Renault (automobile, 28e), Elf (pétrole, 40e), Alcatel (télécommunications, 43e), Vivendi (eau, propreté, communication, 47e), Peugeot (automobile, 49e) Carrefour (grande distribution, 62e), Michelin (pneumatiques, 64e), Danone (agroalimentaire 78e), Air Liquide (gaz industriels, 82e), Usinor (sidérurgie, 89e).

La Commission européenne est réticente à aider le secteur aérien malgré les subventions américaines

Les gouvernements européens s'inquiètent pourtant des risques de distorsion de concurrence

Plusieurs gouvernements européens, notamment la France, souhaitent mettre en place des mécanismes de soutien aux compagnies aériennes européennes, sur le modèle de l'aide d'urgence discutée aux Etats-Unis. La Commission européenne s'inquiète d'un éventuel retour déguisé des aides d'Etat, tout en acceptant d'étudier les éventuelles distorsions de concurrence de l'aide massive américaine.

BRUXELLES
de notre bureau européen

24 milliards de dollars (170 milliards de francs) ! C'est la somme astronomique que les compagnies aériennes américaines demandent à leur gouvernement pour compenser les effets des attentats du World Trade Center. Du coup, certains se demandent, à l'instar du ministre français des transports Jean-Claude Gayssot, si les Européens ne devraient pas soutenir eux aussi leurs propres compagnies. La Commission accueille l'initiative avec une extrême prudence, d'abord parce que l'Europe n'est pas l'Amérique. *« Les compagnies américaines ont été clouées au sol plusieurs jours alors que les européennes n'ont annulé que leurs vols en direction des Etats-Unis »*, note un responsable de la Commission.

La Commission veut juger sur les faits. La vice-présidente, Loyola de Palacio, responsable notamment des transports, rencontrera jeudi 20 septembre l'Association des compagnies aériennes européennes pour entendre leurs doléances. Elle cherchera à vérifier si les compagnies européennes sont assurées contre les pertes d'exploitation dues aux événements américains, et, si ce n'est pas le cas, de mesurer l'ampleur des pertes occasionnées. Les « Lignes directrices » de la Commission, publiées en 1994, précisent que les aides d'Etat sont interdites *« sauf en cas de circonstances exceptionnelles, imprévisibles et extérieures à la compagnie »*. Mais la Commission veut juger sur des faits : les pertes actuelles seraient inférieures à celles provoquées par la hausse du kérosène en 2000, et à l'époque on n'avait rien fait, notent plusieurs fonctionnaires.

« Il faut d'abord voir si les entreprises sont capables de financer les pertes par leurs propres moyens », indique un conseiller de la chancellerie à Berlin. *« On agit d'abord au niveau de la sûreté. C'est là qu'il y a le plus de choses à faire »*, indique le ministère belge des transports. Les agendas de l'Eurogroup et de l'Ecofin, qui se réuniront en fin de semaine, incluront ces questions.

Le second problème est celui des risques de distorsion de concurrence. A la Commission, on rappelle que les aides américaines doivent encore être approuvées par le gouvernement fédéral et le Congrès. *« Si on devait déclencher du côté américain des mécanismes d'aide, nous voudrions que la Commission nous dise quelles conséquences cela aurait en matière de concurrence »*, déclare au *Monde* Didier Reynders, ministre des finances de Belgique, qui exerce la présidence tournante de l'Union. Il estime que dans un monde globalisé on ne peut pas avoir un système où les conséquences de l'attentat seraiENt amorties d'un côté seulement de l'Atlantique. Certes les « Lignes directrices » précisent que *« le fait que des transporteurs non européens puissent bénéficier d'aides d'Etat ne peut pas être mis en avant pour ne pas appliquer les règles »* européennes interdisant les aides d'Etat.

« PAS DE MESURES UNILATÉRALES »

Il n'empêche, la Commission affirme qu'elle sera pragmatique : *« Si les Américains recevaient des aides qui leur donnent un avantage compétitif sur le marché profitable de l'Atlantique Nord, nous reconsidérerions la situation »*, poursuit ce responsable. La Commission a ainsi autorisé de nouveau les aides aux chantiers navals pour contrer celles octroyées par la Corée.

La réserve de la Commission s'explique surtout par sa crainte de voir réouVerte la boîte de Pandore des subventions. La Commission en appelle au respect strict des règles du jeu. *« Nous n'admettrons pas des mesures unilatérales des gouvernements. Si Gayssot nous refait le coup*, prévient un haut fonctionnaire, *de la baisse unilatérale des droits d'assise sur le gasoil* [à l'automne 2000] *nous ne serons pas contents. » « Il faut distinguer circonstances exceptionnelles et ce qui relève des retards de restructuration des compagnies. Swissair, Alitalia, Sabena, ont du travail à faire et leurs difficultés ont leurs causes ailleurs qu'aux Etats-Unis. »* Pour M. Reynders, *« il ne faudrait pas qu'on utilise les attentats au-delà de leur impact réel »*.

Car si la libéralisation du marché européen au début des années 90 a conduit à l'émergence de petites compagnies comme Ryanair et Easayjet, qui tirent leur épingle du jeu, l'Europe n'a pas encore consolidé son industrie, comme l'ont fait les Etats-Unis à la fin des années 1980. Lufthansa, premier opérateur européen, est plus petit que la quatrième compagnie américaine. Pour Gilles Gantelet, porte-parole de Mme de Palacio, *« l'époque "un pays, une compagnie", c'est fini »*.

Arnaud Leparmentier

La situation financière d'AOM-Air Liberté reste précaire

A la suite des attentats aux Etats-Unis, Air France suspend ses embauches

HUIT SEMAINES après la décision du tribunal de commerce de Créteil de leur confier l'avenir d'AOM-Air Liberté, Jean-Charles Corbet, ex-pilote d'Air France et ex-dirigeant du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), et François Bachelet, ancien directeur général d'Air France Cargo en préretraite, devaient dévoiler, jeudi 20 septembre, le nouveau nom et la nouvelle identité visuelle de ces compagnies. Respectivement présidents du conseil de surveillance et du directoire, ils tenteront à cette occasion de tourner une page et de remobiliser les équipes. La période n'est pas la meilleure. Les attentats ont contraint la compagnie d'annuler la campagne de communication prévue et, si la situation économique se dégrade, AOM-Air Liberté en pâtira à son tour.

D'ores et déjà, le nouveau patron a intégré le surcoût correspondant au montant des primes d'assurance : estimé à 1,50 dollar par passager, cette hausse représentera 30 millions de francs (4,5 millions d'euros) supplémentaires en année pleine. En outre, le reclassement des 1 405 salariés dont l'emploi est supprimé pourrait être rendu plus difficile par la conjoncture. Environ 800 personnes ont quitté volontairement l'entreprise et 600 sont licenciées. Mais alors qu'Air France avait indiqué reprendre 570 personnes (essentiellement parmi les volontaires), le gel des embauches annoncé par la compagnie nationale le 18 septembre rendra les reclassements plus difficiles.

Surtout, AOM-Air Liberté a un cruel besoin d'argent. Si Swissair a bien effectué un premier versement de 1,05 milliard de francs, il reste encore à l'ex-actionnaire suisse 250 millions de francs à verser d'ici à la fin de l'année, mais, reconnaît M. Bachelet, *« cela ne sera pas suffisant »*. *« Nous avons besoin de 1,8 milliard de francs et nous sommes toujours à la recherche d'un actionnaire de référence, d'autant plus que l'été ne s'est pas très bien passé ! »* AOM-Air Liberté a beaucoup plus souffert du boycottage des agences que d'une défiance de la clientèle : *« Les agences ne nous distribuaient plus et nous étions dans l'incapacité technique de subvenir aux besoins de la clientèle avec notre simple service de réservation. Les avions étaient remplis à 25 % sur Nice et Toulon »*, reconnaît le président du directoire, qui évalue à 200 millions de francs le manque à gagner sur le seul mois d'août. La normalisation des relations avec les agences de voyage devrait lui permettre d'inverser la tendance, mais il ne se fait guère d'illusions : l'exercice en cours se soldera par un déficit de l'ordre de 450 millions de francs. *« A partir d'avril 2002, la situation devrait s'améliorer avec la saison d'été. Mais l'hiver risque d'être déterminant. Il faut que nous trouvions un actionnaire de référence d'ici à fin octobre »* afin que les banques lui prêtent de l'argent.

À L'ÉQUILIBRE EN 2003

Si cette passe difficile est franchie, l'entreprise espère parvenir à l'équilibre en 2003. Le chiffre d'affaires, de l'ordre de 6 milliards de francs, devrait pour moitié provenir des liaisons vers les DOM-TOM et pour moitié du moyen-courrier. Pour M. Bachelet, l'avenir de la compagnie reposera sur le long-courrier, c'est-à-dire les dessertes outre-mer, plus rentables. Aujourd'hui, poursuit-il, les responsables et décideurs du tourisme dans les DOM-TOM *« ont une chance à saisir, en favorisant la concurrence dans le transport aérien pour développer le tourisme »*.

Côté moyen-courrier, M. Bachelet mise surtout sur les deux liaisons quotidiennes à destination de l'Algérie qui pourraient démarrer dès le 28 octobre. *« L'ouverture d'une liaison biquotidienne à destination d'Alger est capitale pour l'entreprise. Selon nos prévisions, l'entreprise affichera un bénéfice de quelques dizaines de millions de francs en 2004 alors que l'Algérie dégagera 300 millions de francs de résultat net »*. Deux agents de sécurité vérifieront *« conjointement avec les autorités algériennes »* l'identité de chaque passager à l'entrée en cabine et aucun fret ne sera chargé à Alger. Selon M. Bachelet, *« Alger est l'aéroport le plus sûr du monde après Tel-Aviv »*. Si des navigants refusent d'effectuer des liaisons vers l'Algérie, la direction ne les y contraindra pas, mais M. Bachelet estime qu'ils devraient être minoritaires *« puisqu'ils savent que le redressement de la compagnie passe par l'Algérie »*.

François Bostnavaron et Frédéric Lemaître

Moulinex et Brandt pourraient être repris séparément

***« RECHERCHE** de repreneurs »* : Sous cet intitulé, les deux administrateurs judiciaires de Moulinex Brandt, le groupe d'électroménager en faillite, ont fait paraître, mardi 18 septembre, des avis dans la presse économique française. Ils y précisent qu'ils *« ont fixé au vendredi 21 septembre, à 16 heures, la date limite de dépôt des offres de reprise* (...) *au greffe du tribunal de commerce de Nanterre »*. Une telle annonce a fait bondir les représentants du personnel de Moulinex Brandt, convoqués ce même mardi par les administrateurs à un comité central d'entreprise (CCE), et qui pensaient avoir six mois devant eux pour trouver un repreneur. En fait, la situation de trésorerie est si critique que les administrateurs ont été obligés de raccourcir le délai ; ils ne sont même pas sûrs de pouvoir respecter les deux semaines légales après la clôture des offres, pour faire connaître leur choix.

Autre surprise : Moulinex et Brandt pourraient être reprises séparément. Les deux sociétés n'ont en effet pas été réellement fusionnées, Moulinex SA contrôlant simplement à 100 % Brandt SA. Dans la procédure de redressement judiciaire, la reprise concerne les actifs de Moulinex, usines, matériel, stocks et filiales, dont Brandt. Dans cette perspective, l'hypothèse d'une « restitution » de Brandt à ses propriétaires d'origine, le groupe El. Fi, holding de la famille Nocivelli, serait à l'étude. Une hypothèse théoriquement impossible, au regard du droit français, qui interdit au propriétaire d'une entreprise mise en faillite de racheter ses propres actifs.

A ce stade, plusieurs repreneurs se seraient manifestés, parmi lesquels des fonds d'investissement et le groupe Seb, rival français de Moulinex dans le petit électroménager. C'est ce qu'a annoncé un représentant des administrateurs, selon le syndicat SUD-Industries de Basse-Normandie, lors d'un comité central d'établissement tenu à Saint-Lô, dans l'un des deux sites de la CGME (Compagnie générale des moteurs électriques), une filiale de Moulinex qui a aussi déposé son bilan.

Marie-Noëlle Terrisse (à Milan) et Pascal Galinier

Boeing va supprimer 30 000 emplois d'ici à la fin de 2002

L'industrie aéronautique s'enfonce dans la crise

LE CONSTRUCTEUR aéronautique américain Boeing a donné le signal de départ, mardi 18 septembre, d'une des crises les plus graves de l'industrie aéronautique mondiale. En annonçant la suppression, d'ici la fin de 2002, de 30 000 emplois, soit plus de 30 % des effectifs de sa branche d'aviation civile et 15 % de ses effectifs totaux, le géant de Seattle a choisi de signifier immédiatement que les conséquences industrielles des attentats contre les Etats-Unis seraient terribles. Boeing, qui avait fabriqué les quatre avions détournés par les terroristes comme engins de destruction massive, a vu s'effondrer en quelques jours les perspectives commerciales de ses clients, les compagnies aériennes.

Le constructeur revoit à la baisse sa production : en 2001, il fabriquera moins de 500 appareils, et non 538 comme prévu, ce qui représente une perte de chiffre d'affaires d'environ 6 milliards de dollars. En 2002, moins de 400 avions devraient sortir des chaînes, alors qu'il en était prévu 510 à 520 voilà encore quelques jours. Les principales lignes de production affectées seraient celles des petits avions (Boeing 737 notamment), utilisées sur les marchés domestiques et transcontinentaux, dont la demande pourrait s'effondrer de 40 %.

Alan Mulally, le PDG de la branche commerciale de Boeing, a déclaré mardi que *« les compagnies aériennes vont avoir besoin de beaucoup moins d'avions »*. *« Si certaines ne sont plus viables financièrement, nous aurons des problèmes d'une tout autre ampleur »*, a-t-il ajouté, en écho aux négociations entre le gouvernement américain et les compagnies aériennes pour une aide budgétaire massive et exceptionnelle *(lire ci-contre)*. Plusieurs compagnies auraient d'ores et déjà contacté Boeing et son rival européen Airbus pour annuler des options d'achats et seraient en train de négocier l'annulation de commandes fermes. *« Les conséquences de la crise du secteur aérien sur Boeing vont être traumatisantes et de long terme »*, renchérit Nicholas Heymann, analyste financier chez Prudential Securities.

Les analystes font le parallèle entre la situation actuelle et les effets de la guerre du Golfe en 1991 mais la nature de la cible et des représailles américaines – probablement étalées sur plusieurs mois – risquent d'affecter plus durablement l'économie mondiale et les secteurs aérien et aéronautique en particulier. Phil Condit, le PDG de Boeing, a donc choisi de licencier des dizaines de milliers de salariés, alors que l'action a déjà perdu 25 % de sa valeur en deux jours à Wall Street. *« C'est une décision douloureuse »*, a-t-il admis. Boeing, qui réalise 40 % de son chiffre d'affaires dans les secteurs militaire et spatial, devrait pourtant bénéficier en partie d'un nouveau conflit armé.

En Europe, Airbus se refuse pour le moment à chiffrer les conséquences de ce brutal retournement de conjoncture qui intervient au plus mauvais moment. Mais BAE Systems, actionnaire d'Airbus à 20 %, aurait indiqué, selon l'agence Bloomberg, que la prévision de production pour 2003 avait d'ores et déjà été ramenée de 450 à 350 appareils.

DRAMATISATION

L'industrie aéronautique, surtout américaine, est coutumière de ces mouvements de suppressions et d'embauches massives, au rythme de l'évolution du cycle industriel. En 1998, Boeing avait déjà supprimé environ 20 000 emplois, ce qui lui avait d'ailleurs posé des problèmes pour retrouver les personnels qualifiés lors du redémarrage des commandes. Cette fois-ci, les constructeurs s'attendaient à un retournement de cycle après ces années d'euphorie mais pas à un réajustement aussi brutal. Le secteur aéronautique a vécu trois années fastes avec des commandes de 1 200 appareils par an partagées entre les deux constructeurs. Le carnet de commandes de Boeing et Airbus s'élève à environ 1 500 appareils chacun. Airbus semblait avoir pris l'avantage sur Boeing depuis plusieurs mois. Au début de septembre, l'européen totalisait 274 ventes fermes en 2001, contre 164 pour son concurrent américain. La dramatisation choisie par Boeing pour restructurer sa branche civile n'est peut-être pas tout à fait déconnectée de ce bilan commercial avant les attentats.

Christophe Jakubyszyn

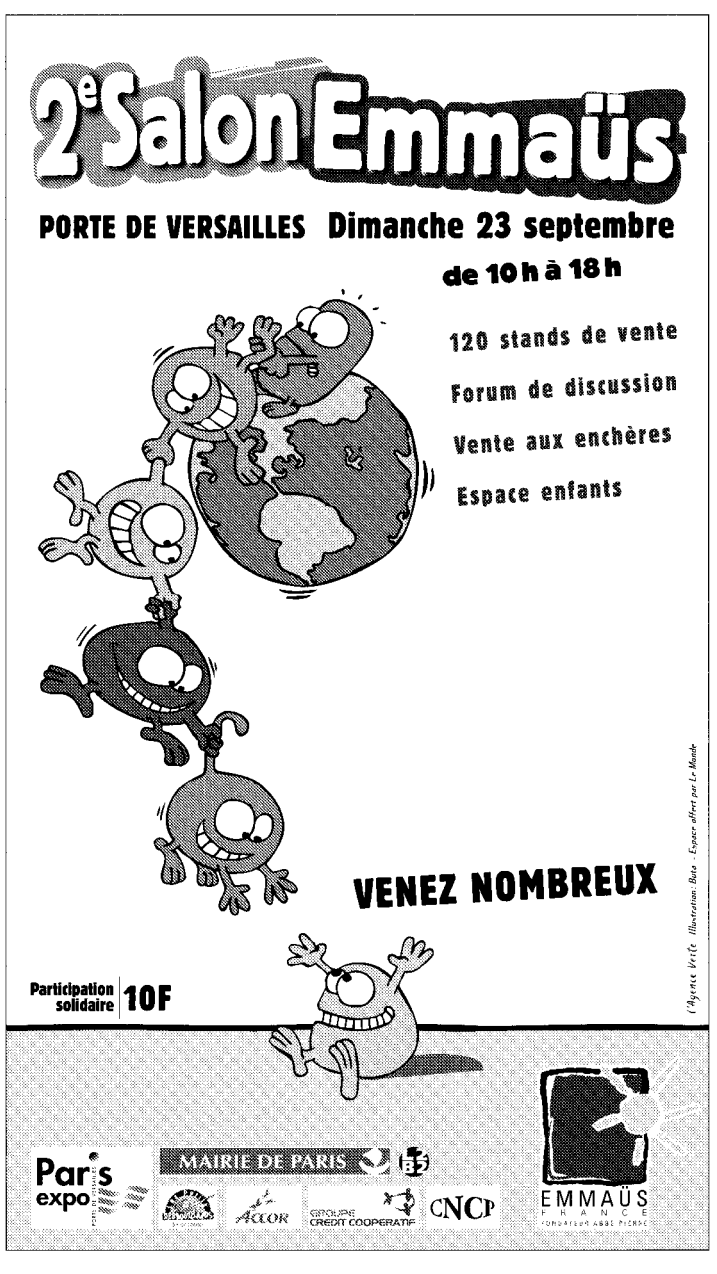

Le norvégien Schibsted pourrait lancer le premier son quotidien gratuit à Paris

Malgré une conjoncture publicitaire de plus en plus difficile et des contraintes juridiques et techniques importantes, deux groupes sont en lice pour développer des journaux non payants en France : Schibsted, l'éditeur de « 20 Minutes » et le suédois « Metro »

SIX ANS après l'apparition en Europe du premier vrai quotidien gratuit d'informations générales distribué dans les transports en commun, un tel projet est sur le point d'être lancé à Paris. Deux groupes sont, jusqu'à présent, en lice : le suédois Metro, qui avait inauguré le concept à Stockholm en 1995, et le norvégien Schibsted. L'un a désormais élu domicile dans le 19e arrondissement ; l'autre se montre plus discret, tirant les ficelles depuis Londres, siège de son quartier général européen. L'un et l'autre ont déjà essaimé leurs journaux respectifs hors Scandinavie. Des deux, *Metro*, propriété du patron de médias suédois Jan Stenbeck, est le plus expansionniste : il décline son journal de format tabloïd en quadrichromie en 21 éditions, réparties dans 15 pays, de l'Europe de l'Est à l'Amérique du Nord. Parti avec un peu de retard et échaudé par un récent échec en Allemagne, Schibsted a toutefois réussi à imposer son journal, *20 Minutes*, dans des villes suisses et espagnoles, autant de lieux où la bataille avec *Metro* est farouche.

Dans cette course au développement européen, le marché français paraît difficilement évitable. Après avoir envisagé de l'aborder par une métropole régionale, Lyon, les deux rivaux ont concentré leurs efforts sur Paris. Forte d'un potentiel de lecteurs plus important, la capitale est plus intéressante pour les annonceurs. La publicité est la seule source de revenus de ces gratuits. Que la conjoncture se soit dégradée au cours des derniers mois ne fait pas, *a priori*, les affaires des deux projets, enclenchés avant cette mauvaise passe.

Les responsables de Schibsted comme de Metro laissent toutefois entendre que ce n'est pas forcément un désavantage. *« Metro a été lancé à Stockholm au pire moment de la conjoncture publicitaire en Suède »*, rappelle François Jaluzot, le président de *20 Minutes France*. Ce genre de journal est destiné à un lectorat jeune, actif et urbain qui n'a pas l'habitude d'acheter un quotidien et peut donc intéresser les annonceurs. M. Jaluzot reconnaît néanmoins que les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis sont venus ajouter un élément d'incertitude. Cette nouvelle donne n'est pas à négliger : depuis ces événements, *A nous Paris*, l'hebdomadaire gratuit déjà distribué dans le métro parisien, a enregistré une série d'annulations de contrats publicitaires, qui correspondent à 5 % à 10 % du chiffre d'affaires prévu pour les deux prochains numéros, indique son directeur général, Michel Lallement.

Le patron de *20 Minutes France* espère malgré tout annoncer, d'ici la fin septembre, *« une date raisonnable »* pour le lancement de son gratuit à Paris. Beaucoup moins secrète que Metro – qui se refuse à évoquer toute échéance et semble en position d'attente sur la scène parisienne –, l'équipe de *20 Minutes* ne cache pas que le lancement d'un quotidien à Paris s'avère complexe. Il lui faut résoudre les questions de l'impression et de la distribution. *« Des installations qui ont une capacité d'impression de 400 000 exemplaires toute la semaine, il n'y en a pas beaucoup sur la place de Paris »*, reconnaît M. Jaluzot. Un contrat serait sur le point d'être signé avec le canadien Quebecor, qui aurait déjà imprimé plusieurs numéros zéro de *20 Minutes*.

DE LA MAIN À LA MAIN

Quant à la distribution, elle se heurte à un obstacle de taille : la présence dans les couloirs du métro d'*A nous Paris*, cet hebdomadaire gratuit publié par Métrobus, filiale de Publicis. Métrobus a conclu un contrat d'exclusivité avec la Régie autonome des transports parisiens (RATP), qui court jusqu'en 2006, avec une possibilité de prolongement jusqu'en 2009. *20 Minutes France* souhaiterait, comme *Metro*, convaincre la RATP et Métrobus de laisser son quotidien, destiné à être lu le matin sur le trajet entre domicile et lieu de travail ou d'études, entrer dans le métro, aux côtés d'*A nous Paris*. Des discussions achoppent. *« Nous ne pensons pas que cela soit utile »*, tranche Gérard Unger, PDG de Métrobus. Selon lui, l'arrivée d'un quotidien nuirait à *« la propreté »* du métro. Un argument déjà avancé par des éditeurs allemands pour déloger Schibsted de Cologne.

20 Minutes et *Metro* sont condamnés à trouver des solutions de rechange pour leur distribution. Ils ont engagé des pourparlers avec France Rail Publicité (groupe Clear Channel), la régie publicitaire en charge de près de 80 % des lignes du RER. Sa porte-parole s'est bornée à déclarer que *« rien n'est encore décidé »*. La distribution en dehors du métro, qu'elle se fasse de la main à la main ou par le biais de présentoirs, est étudiée de très près par Schibsted. Ce genre d'activité est toutefois réglementé par un arrêté préfectoral de 1982 qui l'interdit dans certains secteurs clés de la capitale (Champs- Elysées, grands boulevards, rue de Rivoli, etc.). Les Scandinaves se sont par ailleurs heurtés à une fin de non-recevoir de la part des journaux traditionnels – *France Soir* et *Le Parisien* – qu'ils avaient contactés en vue d'un partenariat. Les négociations entre *20 Minutes* et *Le Parisien* ont été suspendues en juin, ce dernier ayant invoqué un coup de frein publicitaire. *« Mais il est évident qu'on s'intéresse toujours au marché des gratuits »*, laisse malgré tout entendre la direction de ce journal.

Antoine Jacob

Les ambitions régionales d'« A nous Paris »

Après avoir brièvement envisagé de sortir deux fois par semaine, l'hebdomadaire *A nous Paris*, diffusé dans le métro parisien, a pris le parti de l'expansion hors de la capitale, dans les grandes villes de province. *« Notre recette peut très bien marcher ailleurs, les attentes des passagers sont partout les mêmes »*, observe Michel Lallement, le directeur général du titre. Nulle part ailleurs en France, fait-il remarquer, les réseaux de transports urbains ne sont dotés d'un gratuit avec un contenu éditorial. Lyon, Marseille, Toulouse, Nantes et Lille sont les villes *« les plus intéressantes »*. Des numéros zéro ont d'ailleurs été présentés à plusieurs régies de transports.

Le dossier est toutefois sensible. Certains journaux régionaux voient d'un mauvais œil l'arrivée d'un tel concurrent gratuit sur leurs terres, même s'il s'agit d'un hebdomadaire et non d'un quotidien. *« Nous sommes prêts à travailler avec les journaux locaux »*, répond M. Lallement.

En Belgique, une expérience au succès encore incertain

BRUXELLES
de notre correspondant

Un actionnariat remis en question, un démarrage difficile, deux procès et, malgré tout, un certain succès. Lancé en octobre 2000 en Belgique, *Metro*, quotidien gratuit du matin – qui n'a rien à voir avec son homonyme lancé en Suède et existant dans quinze pays –, n'a certes pas atteint tous ses objectifs en Belgique. Mais il a incontestablement contribué à rendre un peu plus difficile la vie de la presse quotidienne. Et, paradoxalement, il paraît mordre davantage sur le lectorat de la presse de qualité que sur celui des titres populaires, parce qu'il refuse les recettes classiques des tabloïds. La diffusion de ce journal, distribué dans les gares et les stations de métro des principales villes belges – il compte une édition en néerlandais et une autre en français –, serait, selon ses dirigeants, de quelque 160 000 exemplaires. Elle devrait être officiellement contrôlée dans les semaines qui viennent.

Tout avait mal commencé pour Mass Transit Media (MTM), avec le retrait, à la dernière minute, du groupe Rossel – éditeur du *Soir* et de quotidiens régionaux –, principal partenaire pressenti par le groupe flamand Roularta, qui était déjà associé au capital du gratuit parisien *A Nous Paris !* La société était, dès lors, finalement constituée par Roularta, le groupe de presse régionale RUG, et la Compagnie nationale à portefeuille (CNP) du milliardaire Albert Frère, le partenaire surprise de cette aventure. Et peu de temps après son démarrage, le journal a affronté un double procès, intenté par le groupe suédois Modern Times Group (MTG). Propriétaire de l'autre journal gratuit baptisé *Metro*, il lui contestait le droit d'utiliser ce titre et le concept même d'un quotidien gratuit. Le journal a finalement obtenu gain de cause face au groupe suédois.

CRITIQUES ET RÉTICENCES

Metro a ensuite essuyé les incessantes critiques des éditeurs de quotidiens, qui faisaient pression sur les directions des sociétés publiques des chemins de fer et du métro pour empêcher sa distribution dans les gares et stations. Enfin, le *Metro* belge devait vaincre la réticence du monde publicitaire, sceptique quant à ses chances de succès.

Le quotidien va toutefois entamer sa deuxième année d'existence avec un certain optimisme. Il a, en effet, franchi ces différents obstacles. Un nouveau souci se présente cependant avec l'apparente volonté de Roularta de se désengager au profit du groupe norvégien Schibsted, qui édite un autre gratuit, *20 Minutes*, en Suisse et en Espagne. La rédaction affirme cependant que cela ne devrait pas menacer un projet qui devrait, selon elle, disposer de trois ans de répit pour s'installer vraiment sur le marché belge.

Jean-Pierre Stroobants

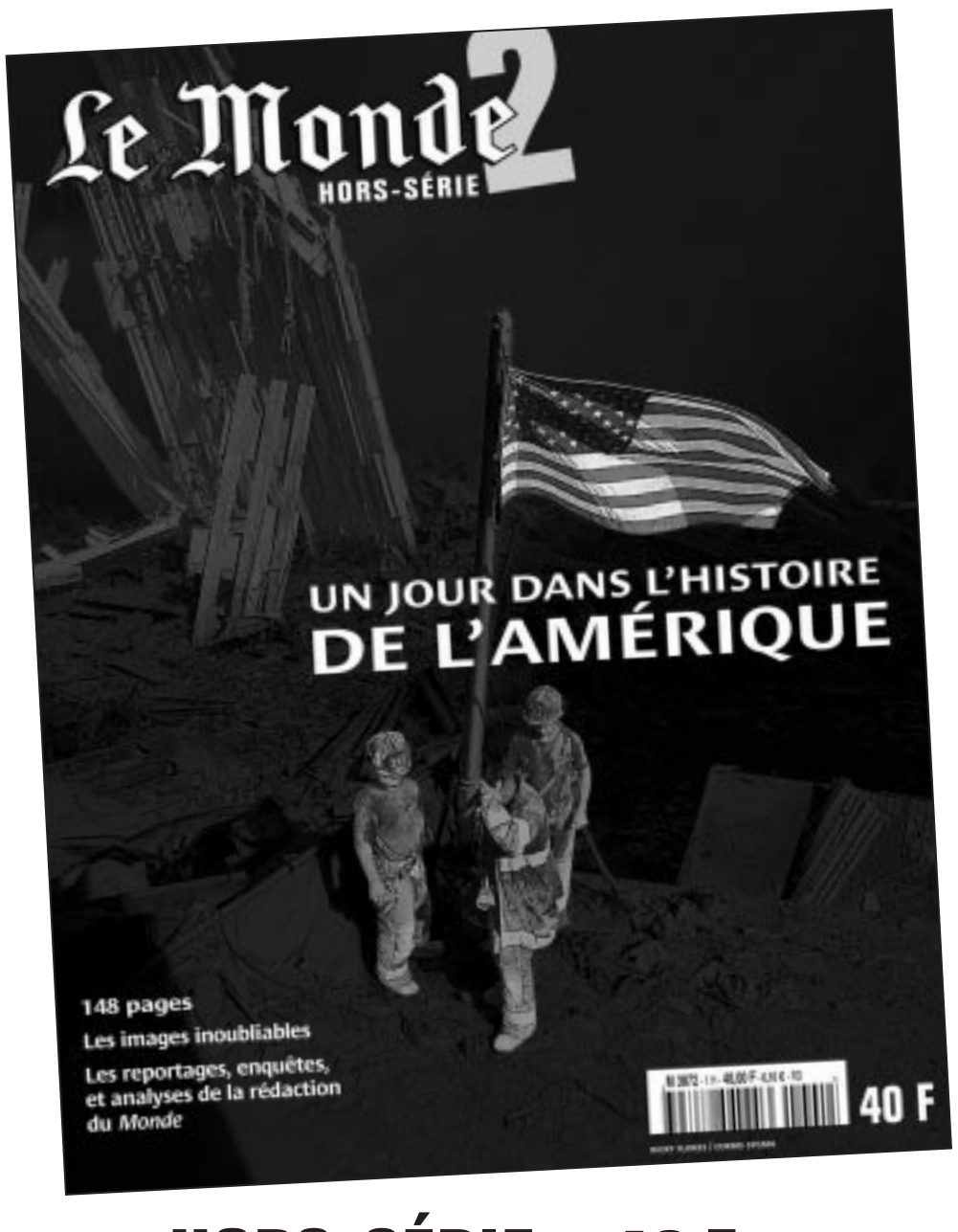

HORS-SÉRIE - 40 F
148 PAGES

France Télévision obtient une partie de la dotation sur le numérique terrestre

L'HISTOIRE du milliard de francs est presque devenue un grand classique de l'audiovisuel public : en avril 1991, quand Hervé Bourges était président de France 2 et France 3, il avait obtenu une aide exceptionnelle de ce montant pour sortir les chaînes publiques du rouge. En contrepartie, le gouvernement de Michel Rocard lui avait demandé de mettre en place un plan d'économies sévères et des dizaines de suppressions de postes. Cette fois-ci, lors de la présentation du budget de la culture et de l'audiovisuel public pour l'année 2002, mardi 18 septembre, Catherine Tasca a renouvelé sa promesse d'accorder 1 milliard de francs à France Télévision pour se développer dans la future télévision numérique terrestre *(lire page 13)*. La ministre s'est toutefois bornée à dire qu'*« une tranche conséquente »* (dont elle n'a pas précisé le montant) de cette dotation en capital serait versée *« pour permettre dès 2002 au service public de se préparer* (...) *au lancement de cette nouvelle offre »*.

Ce milliard de francs est bien loin de ce que demandait Marc Tessier, PDG de France Télévision, mais devrait lui permettre de lancer trois projets de chaînes thématiques : une chaîne d'information en continu, un réseau de huit chaînes régionales s'appuyant sur les bureaux régionaux de France 3 et une chaîne de rediffusion des meilleurs moments du service public. Par ailleurs, le numérique terrestre devrait permettre, dès 2002, de diffuser 24 heures sur 24 à la fois Arte et La Cinquième. Enfin, la ministre a souhaité que ce nouveau moyen de diffusion permette aussi *« une plus grande expression des diversités, au travers des télévisions locales et des chaînes citoyennes de proximité »*. Face aux critiques des dirigeants de TF1 et M6 sur la télévision numérique, Mme Tasca affirme : *« L'Etat a fait son choix. Je comprends que tel ou tel opérateur puisse hésiter. Cela ne condamne pas globalement le projet du numérique hertzien. »*

LA REDEVANCE AUGMENTÉE

La ministre a obtenu une progression budgétaire globale de 3,2 % pour l'audiovisuel public, à 21,263 milliards de francs (3,241 milliards d'euros) en 2002. Sur ce total, les ressources publiques s'établissent à 16,324 milliards de francs, en hausse de 3,4 % par rapport à 2001. Cette progression fait suite aux très fortes augmentations de 2000 et 2001 liées à la réforme du financement de France Télévision – et à la réduction de durée maximale des écrans publicitaires à huit minutes par heure – prévue par la loi du 2 août 2000.

Alors qu'un nouveau débat s'était fait jour au cours des derniers mois, même dans les rangs du Parti socialiste, sur l'opportunité du maintien de la redevance audiovisuelle, non seulement sa suppression n'est plus envisagée, mais elle est revalorisée de 1,76 % (à 764,20 francs pour un poste couleur). Ce qui reste toutefois moins cher que la somme demandée à nos voisins anglais ou allemands. Petite nouveauté, la redevance pourra être acquittée en trois versements.

Les objectifs de ressources propres assignés aux chaînes (4,939 milliards de francs) augmentent de 2,7 % par rapport à 2001. Ainsi, comme dans le budget précédent, les ressources publiques représentent près de 77 % du financement du secteur. Selon la ministre, *« le renforcement des financements profitera en priorité aux programmes »*. Les taux d'obligations en matière d'investissement dans la production audiovisuelle devraient être portés à 18,5 % du chiffre d'affaires pour France 2, 19 % pour France 3 et 16 % pour La Cinquième.

Mme Tasca, qui en 1989, alors qu'elle était déjà ministre déléguée chargée de la communication, avait débloqué une aide massive pour développer le dessin animé (280 millions de francs sur trois ans), a recommandé aux dirigeants des chaînes publiques *« d'être particulièrement attentifs au maintien de leur effort dans ce secteur et dans les documentaires »*. Sans pour autant joindre cette fois-ci de nouvelle manne à ces suggestions.

Enfin, les aides à la presse (445,71 millions de francs) visent à *« assurer le maintien de la diversité des titres et de la modernisation des entreprises »*. L'Etat soutient l'impression décentralisée en province, le portage, le transport ferroviaire et l'exportation. L'aide à la presse nationale d'information politique et générale à faibles ressources publicitaires est en forte hausse (30,3 millions de francs, soit +14 %). Par ailleurs, le fonds de modernisation éditoriale et industrielle des entreprises de presse devrait atteindre 160 millions de francs, auquel s'ajoutera un nouveau guichet, destiné à aider la distribution des quotidiens. Les abonnements de l'Etat à l'Agence France-Presse (AFP) s'établiront par ailleurs à 629 millions de francs (+ 2,6 % par rapport à 2001).

Nicole Vulser

Le pasteur Jean-Luc Mouton, directeur de « Réforme », entre à... « La Croix »

LE PASTEUR Jean-Luc Mouton, directeur depuis 1995 de l'hebdomadaire *Réforme*, premier titre de la presse protestante en France, quitte ses fonctions et entrera, début octobre, à la rédaction du quotidien catholique *La Croix* comme responsable des questions politiques au service France. Il ne s'agit pas d'une *« conversion »* au catholicisme, précise Jean-Luc Mouton, qui entend continuer sa tâche de journaliste, mais cette fois aux côtés de ses *« frères »* catholiques. Théologien, iI espère apporter un regard nouveau sur la politique et lui donner plus de *« sens »*.

Né à Nîmes le 18 septembre 1951, Jean-Luc Mouton a fait ses études de droit à Montpellier, de théologie à Strasbourg et d'histoire à Grenoble. Il a été pasteur de l'Eglise réformée de France (ERF) à Valence (1981-1986), aumônier universitaire à Strasbourg (1986-1991), et responsable du *Messager évangélique*, hebdomadaire protestant d'Alsace.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **SCHNEIDER : les groupes français Schneider Electric et Legrand,** dont la fusion dépend de l'avis de la Commission européenne attendu *« au plus tard le 17 octobre »*, ont proposé près de 400 millions d'euros de cessions d'actifs, *« soit 3 % du chiffre d'affaires des deux groupes »*, a précisé Schneider Electric mardi 18 septembre.

● **DAEWOO : le constructeur automobile sud-coréen en faillite,** qui doit conclure un accord de reprise avec l'américain General Motors, a fermé mardi deux de ses trois usines coréennes. Les fournisseurs de Daewoo exigent le paiement de leurs créances, avant de continuer à fournir la société en pièces détachées.

● **RENAULT VI : les ventes du constructeur de poids lourds, cédé en 2000 au suédois Volvo, ont progressé de 6,1 %** entre juin 2000 et juin 2001 tandis que le marché mondial a enregistré une baisse de 2,7 % sur cette même période. En revanche, Renault VI s'attend à voir son chiffre d'affaires stagner en 2002, dans un marché en baisse de 10 %.

● **BIOMÉRIEUX PIERRE FABRE : le laboratoire français va commercialiser** en France un médicament issu de la recherche de l'américain Lilly, contre l'ostéoporose, selon un accord signé mardi. La nouvelle molécule sera commercialisée sous le nom d'Evista par Lilly et sous le nom d'Optruma par Pierre Fabre.

● **CIDER SANTÉ : le prestataire de services pour l'industrie** pharmaceutique a vendu, mardi, les Laboratoires Belamont, à un groupe américain soucieux de s'implanter en France, Mundipharma. Cider Santé a ainsi réalisé une plus-value de 2,5 millions d'euros.

● **DISTRIBUTEURS PHARMACEUTIQUES : les sociétés OCP (Office commercial pharmaceutique), Alliance Santé et CERP** (Coopérative d'exploitation et de répartition pharmaceutique) ont été condamnées respectivement à 50 millions de francs (7,62 millions d'euros) et 18 millions de francs d'amendes par le Conseil de la concurrence. Ces sociétés se seraient entendues pour empêcher l'expansion d'une quatrième entreprise, l'ORT (Ouest répartition pharmaceutique).

SERVICES

● **GEMPLUS : le comité d'entreprise du géant des cartes à puces** a pris connaissance des deux audits commandés par la direction après des accusations concernant d'éventuels avantages accordés aux dirigeants. Ils n'ont pas relevé *« d'infractions intentionnelles ou de détournement des règles fiscales ou du droit des sociétés »*, mais le CE veut cependant demander l'ouverture d'une instruction.

● **PRESSE : le premier groupe espagnol de presse régionale, Grupo Correo,** a pris 70 % du groupe Prensa Espanola, éditeur du quotidien madrilène *ABC* et a annoncé, mardi, la fusion des deux sociétés.

● **INTERBREW : le brasseur belge envisage de vendre Carling Brewers,** soit l'essentiel du groupe Bass Brewers, *« dès que possible »* pour se conformer aux règles de la concurrence au Royaume-Uni. Depuis le rachat de Bass, en 2000, la part d'Interbrew sur le marché britannique de la bière atteint 32 %.

FINANCES

● **BANQUES SUÉDOISES : Swedbank et SEB, respectivement troisième et quatrième banques de Suède**, ont renoncé à fusionner. *« Pour que cette fusion soit approuvée, il sera réclamé des concessions allant bien au-delà de ce que les banques sont prêtes à accepter »*. En particulier, les cessions demandées toucheraient un grand nombre d'employés et de clients des deux banques, expliquent-elles.

● **ING : le bancassureur néerlandais a indiqué mardi que les dommages occasionnés** au groupe par les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis étaient estimés à 50 millions d'euros avant impôts.

RÉSULTATS

■ **USINOR : le groupe sidérurgique français a enregistré au premier semestre** un bénéfice net part du groupe de 67 millions d'euros, soit sept fois moins qu'au premier semestre 2000, alors que le chiffre d'affaires d'Usinor a baissé de 3 %, avec 7,865 milliards d'euros.

EUROPE

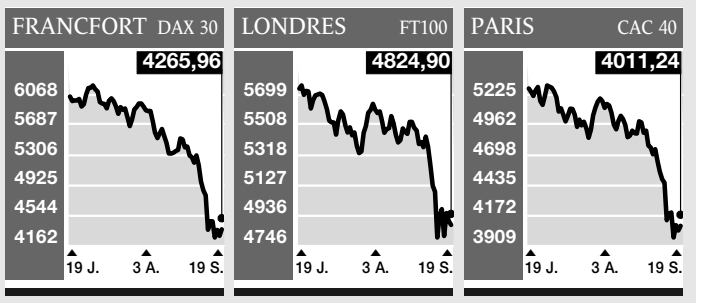

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 19/09	Var. % 18/09	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3189,75	– 0,01	– 33,16
EUROPE	STOXX 50	3206,16	– 0,23	– 29,65
EUROPE	EURO STOXX 324	264,49	– 0,02	– 32,49
EUROPE	STOXX 653	257,83	– 0,20	– 28,34
PARIS	CAC 40	4011,24	1,03	– 32,32
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	2732,05	0,97	– 32,08
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	448,60	1,68	– 29,64
BRUXELLES	BEL 20	2514,26	0,76	....
FRANCFORT	DAX 30	4265,96	1,70	....
LONDRES	FTSE 100	4824,90	– 0,49	– 22,46
MADRID	STOCK EXCHANGE	7053,40	0,14	– 22,57
MILAN	MIBTEL 30	27752	1,69	– 36,52
ZURICH	SPI	5782,20	0,83	....

AMÉRIQUES

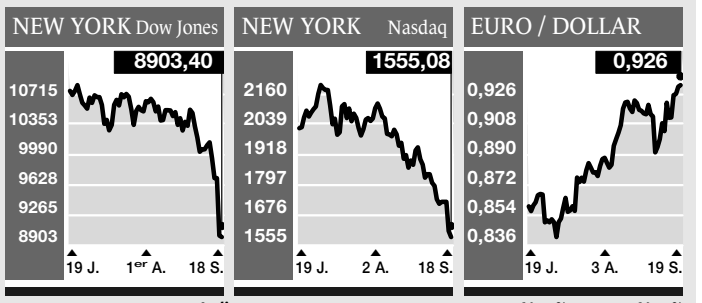

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 18/09	Var. % 17/09	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	8903,40	– 0,19	....
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1032,74	– 0,66	– 21,78
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1555,08	– 1,55	– 37,05
TORONTO	TSE INDEX	6844,50	– 0,92	– 23,39
SAO PAULO	BOVESPA	10554,13	....	– 30,83
MEXICO	BOLSA	292,54	– 0,54	– 7,42
BUENOS AIRES	MERVAL	268,60	0,38	– 35,55
SANTIAGO	IPSA GENERAL	107,34	1,69	11,81
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7049,95	– 1,71	3,29

ASIE - PACIFIQUE

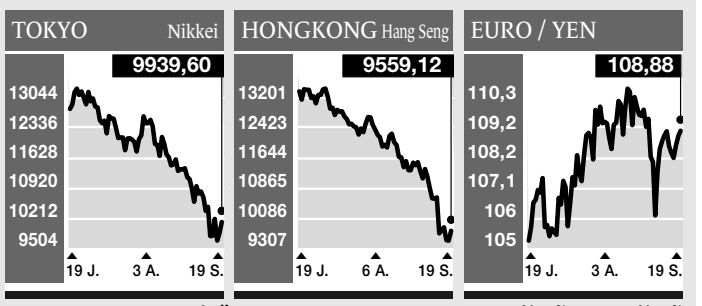

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 19/09	Var. % 18/09	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	9939,60	2,68	– 27,90
HONGKONG	HANG SENG	9559,12	2,70	– 36,68
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1329,74	0,41	– 30,99
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	60,15	0,13	– 5,05
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2974,10	0,87	– 5,72
BANGKOK	SET	18,69	2,92	0,32
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	2804,38	0,79	– 29,40
WELLINGTON	NZSE-40	1829,22	– 0,06	– 3,81

ÉCONOMIE

L'inflation reste maîtrisée aux Etats-Unis

L'INDICE des prix à la consommation aux Etats-Unis a augmenté de 0,1 % en août par rapport au mois de juillet et l'indice de base (hors alimentation et énergie) a grimpé de 0,2 %, a annoncé mardi 18 septembre le département du travail. Les économistes tablaient sur une hausse de 0,2 % des prix à la consommation et des prix de base en août. Sur un an, ils ont progressé de 2,7 % en août. Les prix à la consommation avaient baissé de 0,3 % en juillet tandis que l'indice de base était en hausse de 0,2 %.
La faible hausse de l'indice des prix à la consommation en août reflète une progression de 0,2 % des prix alimentaires qui a été en grande partie effacée par une baisse de 1,9 % des coûts de l'énergie, a précisé le département du travail.

■ **JAPON : la Banque du Japon a annoncé mardi un assouplissement de sa politique monétaire** dans le cadre d'une opération conjointe de baisse des taux par les autorités monétaires internationales pour tenter d'éviter une crise financière. *« Ce changement de politique est le résultat de notre profond attachement à une coopération mondiale dans le domaine monétaire après les attentats »*, a déclaré le gouverneur de la Banque du Japon Masaru Hayami. La Banque du Japon a annoncé une réduction à 0,10 %, contre 0,25 % auparavant, de son taux d'escompte, lors de la réunion de son comité monétaire.
La Banque du Japon a également voté le maintien *« pour le moment »* du plafond de 6 000 milliards de yens (55,5 milliards d'euros) de l'encours des comptes courants des banques commerciales auprès de la Banque centrale.

■ **ZONE EURO : le ministre belge des finances et président de l'Eurogroupe, Didier Reynders**, a estimé *« peu probable »* que la croissance dans la zone euro pour 2001 atteigne les 2 %. *« Atteindre une croissance de 2 % aurait pu être possible si les événements du 11 septembre n'avaient pas eu lieu »*, a déclaré mardi Didier Reynders lors d'une conférence à la Banque nationale de Belgique. *« Nous ne pouvons actuellement pas nous attendre à une situation meilleure »*, a-t-il précisé, ajoutant : *« Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions. »*

■ **Le taux de l'inflation dans la zone euro s'est établi en août à 2,7 % sur un an,** soit une légère baisse par rapport à juillet où le taux était de 2,8 % en glissement annuel, a annoncé mardi l'Office européen des statistiques, Eurostat. Dans l'ensemble de l'Union européenne, le taux d'inflation annuel était de 2,6 % en août, un taux similaire à celui enregistré en juillet, a ajouté Eurostat.

■ **FRANCE : le chiffre d'affaires des grandes entreprises manufacturières françaises a été en retrait au premier semestre** par rapport aux prévisions des chefs d'entreprise du début de l'année, selon une enquête de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) publiée mardi.
Les ventes de ces entreprises industrielles ont augmenté de 5 % au premier semestre écoulé, mais seulement de 1 % hors automobile, selon l'Insee. L'Institut relève que cette progression est en retrait sur les prévisions du début d'année, et que c'est *« essentiellement dans le secteur des biens de consommation »* que le ralentissement est constaté.
Les chefs d'entreprise prévoient par ailleurs une augmentation de 2 % de leurs ventes au second semestre, une évolution qualifiée de *« favorable »* par l'Insee.

■ **ROYAUME-UNI : la Banque d'Angleterre a abaissé d'un quart de point son taux directeur**, le ramenant de 5 % à 4,75 %, a-t-elle indiqué mardi dans un communiqué. C'est la première fois que la Banque d'Angleterre réduit ses taux en dehors d'une réunion de son comité mensuel de politique monétaire. Le prochain comité se tiendra les 3 et 4 octobre. Le loyer de l'argent britannique est désormais à son niveau le plus bas depuis 1964. *« La chute des marchés boursiers dans le monde et ses probables répercussions sur la confiance laissent envisager un affaiblissement des perspectives pour l'économie mondiale »* plus important que prévu lors du précédent comité, a indiqué la Banque dans un communiqué.

■ **L'inflation est repartie à la hausse en août en Grande-Bretagne, pour la première fois depuis trois mois,** en raison notamment des prix de l'automobile et des aliments saisonniers, a indiqué mardi l'Office des statistiques nationales (ONS). L'indice des prix à la consommation en août a progressé de 0,4 % par rapport à juillet et de 2,1 % en glissement annuel, a indiqué l'ONS.

■ **SUISSE : le taux Lombard de la Banque nationale suisse (BNS) a été fixé, mercredi 19 septembre, à 5 %,** en baisse de 0,125 % par rapport à mardi, a annoncé la BNS.

VALEUR DU JOUR

Pirelli a renégocié le prix d'Olivetti avec Bell

PIRELLI a conclu un accord, mercredi matin 19 septembre, avec les actionnaires majoritaires de la holding Bell, pour renégocier les conditions du rachat d'Olivetti. En alliance avec la famille Benetton, Pirelli avait racheté à Bell, fin juillet, une part de 23 % d'Olivetti, qui contrôle Telecom Italia, au prix de 4,175 euros par action. Un prix déjà élevé alors (Olivetti cotait 2,313 euros à Milan), devenu encore plus insoutenable alors que le cours du titre a chuté, atteignant 0,986 euros mardi !
Le prix de vente des actions Olivetti n'a pas été revu à la baisse. Simplement, au moment du paiement de la deuxième tranche d'actions Olivetti, le 12 octobre, les actionnaires de Bell souscriront un prêt obligataire émis par Olimpia, la nouvelle société créée par Pirelli et Benetton. Ce prêt, d'un montant d'un peu plus d'un milliard d'euros, sera accordé pour six ans, à des conditions de faveur, et sera automatiquement remboursé en actions Olivetti une fois arrivé à échéance. Olimpia économise donc en théorie une somme d'environ 774 millions d'euros, soit 10 % du prix prévu. Après cette annonce, le titre Pirelli a ouvert en baisse de 1,43 % à Milan, mercredi. Les marchés attendaient dès lundi la renégociation du contrat, confirmée mardi. Le titre Pirelli avait gagné 9,46 % lundi, puis perdu 3,52 % mardi, à 1,674 euro.
Outre la chute des cours de trois protagonistes, Pirelli, Olivetti, Telecom Italia – dont le vendeur peut difficilement être tenu responsable – Pirelli semble avoir eu d'autres raisons de vouloir renégocier le contrat. Les résultats semestriels d'Olivetti et de Telecom Italia, présentés la semaine dernière, ont en effet été jugés décevants par les nouveaux actionnaires du groupe. La transaction finale reste subordonnée à l'approbation de la Commission européenne, qui doit rendre son verdict d'ici le 27 septembre. Il semble que Bruxelles s'oriente vers un feu vert sous conditions. La holding de la famille Benetton devrait notamment se défaire de sa participation dans l'opérateur de téléphonie Blu et assurer l'autonomie du réseau de fibres optiques courant le long des autoroutes qu'elle contrôle.

Marie-Noëlle Terrisse

Action Pirelli

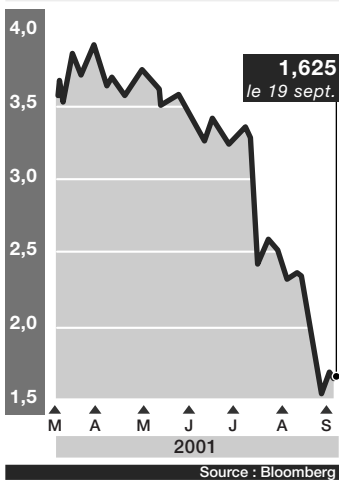

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 se repliait de 0,51 %, mercredi 19 septembre dans les premiers échanges, s'établissant à 3 949,75 points. L'indice de référence de la place parisienne avait terminé en baisse de 1,13 %, mardi, à 3 970,18 points.

FRANCFORT

COMPOSÉ des trente premières capitalisations boursières cotées à Francfort, l'indice Dax cédait 0,12 %, mercredi matin, s'inscrivant à 4 189,63 points. L'indice Dax avait cédé 0,94 %, mardi, finissant la séance à 4 194,85 points.

LONDRES

RÉFÉRENCE du marché britannique, l'indice Footsie des cent premières valeurs reculait de 0,66 %, mercredi matin, cotant 4 816,70 points. L'indice Footsie avait perdu 1,02 %, la veille, clôturant à 4 848,70 points.

TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES se sont fortement reprises, mercredi 19 septembre, l'indice Nikkei terminant en hausse de 2,68 %, à 9 939,60 points. Les investisseurs ont d'abord salué la détente monétaire décidée par la Banque du Japon (BoJ), à la suite des autres banques centrales mondiales. Toutefois, l'indice Nikkei n'a pas réussi à se maintenir au-dessus du seuil symbolique des 10 000 points, au-dessus duquel il a évolué une bonne partie de la séance.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS se sont légèrement repliés sur des craintes de récession, mardi 18 septembre, après avoir évité le pire, lors de leur réouverture de lundi. L'indice Dow Jones a perdu 0,19 %, mardi, à 8 903,40 points, après avoir dépassé les 9 000 points en cours de séance. L'indice Standard & Poor's 500, qui recense un plus large éventail de valeurs, a fini en baisse de 0,58 %, à 1 032,74 points. L'indice Nasdaq, riche en valeurs de technologie, a perdu 1,55 %, à 1 555,08 points.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat européens se tendait de quelques fractions, mercredi 19 septembre dans les premières transactions. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'affichait à 4,97 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 4,85 %.

MONNAIES

LE YEN s'inscrivait en repli face au billet vert, mercredi dans les premiers échanges. Selon une *« source monétaire internationale »* citée par l'agence Reuters, la Banque du Japon procède à des achats de dollars pour lutter contre l'appréciation de sa devise. L'institut d'émission nippon a procédé, mardi, à un assouplissement de sa politique monétaire, en abaissant son principal taux directeur de 0,25 % à 0,10 %. L'euro se repliait légèrement face au dollar, mercredi matin, à 0,9246 dollar.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	18/09
COURONNE DANOISE	7,4423
COUR. NORVÉGIENNE	7,9935
COUR. SUÉDOISE	9,7209
COURONNE TCHÈQUE	34,3300
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8652
DOLLAR CANADIEN	1,4535
DOLLAR HONGKONG	7,2194
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,2565
FORINT HONGROIS	257,3300
LEU ROUMAIN	28015
ZLOTY POLONAIS	3,9218

Cours de change croisés

19/09 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,85052	0,92610	0,14114	1,46420	0,62371
YEN	117,57500	.....	108,88000	16,59500	172,15000	73,32500
EURO	1,07980	0,91844	.....	0,15245	1,58125	0,67355
FRANC	7,08530	6,02595	6,55957	.....	10,37325	4,41860
LIVRE	0,68297	0,58085	0,63240	0,09640	.....	0,42595
FRANC SUISSE	1,60330	1,36360	1,48485	0,22630	2,34780	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 18/09	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,23	3,63	4,93	5,70
ALLEMAGNE	3,75	3,76	4,82	5,62
GDE-BRETAG.	5	4,61	4,85	4,80
ITALIE	3,75	3,71	5,20	6
JAPON	0,03	0,01	1,36	2,37
ÉTATS-UNIS	1,25	2,52	....	....
SUISSE	2,62	2,61	3,18	3,86
PAYS-BAS	3,69	3,71	4,98	5,68

Matières premières

En dollars	Cours 18/09	Var. % 17/09
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1441,50	– 0,45
ALUMINIUM 3 MOIS	1371	– 0,54
PLOMB 3 MOIS	484,50	– 0,51
ETAIN 3 MOIS	3695	– 0,67
ZINC 3 MOIS	826,50	– 0,42
NICKEL 3 MOIS	5125	– 0,68
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,43	+ 2,67
PLATINE A TERME	120781,50	....
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	268	+ 0,19
MAIS (CHICAGO)	214,25	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	167,20	– 0,24
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	925	– 0,22
CAFÉ (LONDRES)	....	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 19/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	9425	90,40	90,46
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 18/09	Var. % 17/09
BRENT (LONDRES)	27,27	....
WTI (NEW YORK)	0,28	+ 0,36
LIGHT SWEET CRUDE	27,81	....

Or

En euros	Cours 18/09	Var % 17/09
OR FIN KILO BARRE	10000	....
OR FIN LINGOT	10190	– 0,97
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	57,70	– 3,03
PIÈCE SUISSE 20 F	57,50	– 1,71
PIÈCE UNION LAT. 20	58	– 0,85
PIÈCE 10 DOLLARS US	178,50	– 6,79
PIÈCE 20 DOLLARS US	375	+ 2,67
PIÈCE 50 PESOS MEX.	379,75	+ 0,33

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Les restrictions imposées aux transports aériens aux Etats-Unis ont perturbé les livraisons de composants, notamment de semi-conducteurs, sans pour autant faire monter les prix des puces. Les investisseurs craignent que le fabricant de microprocesseurs **Infineon** ne se retrouve en situation de surcapacité. Mardi, le titre a perdu 7,71 %, à 17,35 euros.

● Le constructeur automobile **Volkswagen** a terminé à 38 euros, en baisse de 6,29 %, mardi 18 septembre. Les investisseurs redoutent qu'une baisse éventuelle de la demande automobile mondiale ne frappe avant tout les fabricants de modèles haut de gamme qui écoulent une partie substantielle de leurs ventes aux Etats-Unis.

● L'action **British Telecommunications** a gagné 5,84 %, à 398,5 livres sterling, mardi à Londres. Mm02, entité de téléphonie mobile de l'opérateur britannique, a bouclé un emprunt de 3,5 milliards de livres (14,4 milliards d'euros).

● A l'image de l'ensemble des valeurs bancaires et d'assurances, **IntesaBci** a terminé en baisse, mardi à Milan. Le titre de la première banque italienne a terminé en baisse de 6,6 %, à 2,715 euros. Les investisseurs craignent que les reculs boursiers à répétition n'affectent les revenus des établissements financiers.

STOXX 653 — sur 1 an

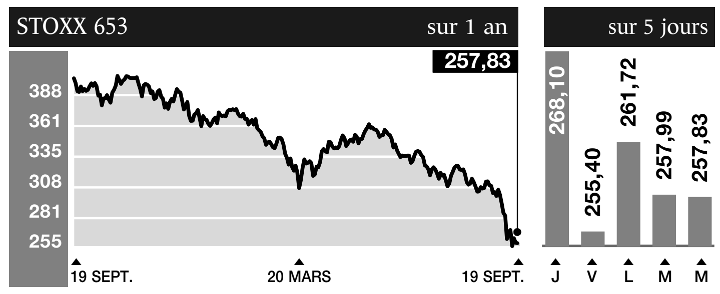

EURO STOXX50 — sur 1an

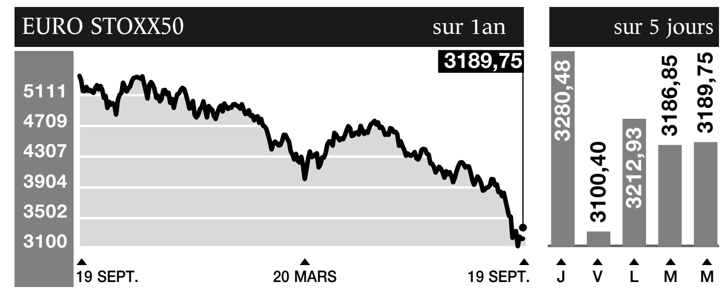

19/09 10 h 00 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
AUTOLIV SDR	SE	17,33	....
BASF AG	BE ★	36,15	+ 0,42
BMW	DE ★	28,30	+ 2,17
CONTINENTAL AG	DE ★	11	....
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	35,90	+ 0,56
FIAT	IT ★	17,78	....
FIAT PRIV.	IT ★	12,40	....
MICHELIN	FR ★	27,31	− 1,05
PEUGEOT	FR ★	44,44	+ 0,09
PIRELLI SPA	IT ★	1,67	....
DR ING PORSCHE	DE ★	259	....
RENAULT	FR ★	33,02	− 0,36
VALEO	FR ★	36,05	− 1,45
VOLKSWAGEN	DE ★	38,20	+ 0,53
▶ DJ E STOXX AUTO P		164,25	− 0,30

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
BANK OF IRELAND	GB	14,36	− 2,16
ABBEY NATIONAL	GB	16,34	+ 0,49
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	17,11	....
ALL & LEICS	GB	11,42	....
ALLIED IRISH BA	GB	17,45	− 0,54
ALMANIJ	BE ★	36,89	+ 4,30
ALPHA BANK	GR	19,64	....
B.P.EMILIA ROMA	IT ★	29,50	....
B.P.LODI	IT ★	8,06	....
B.P.NOVARA	IT ★	5,58	....
B.P.SONDRIO	IT ★	9,40	....
B.P.VERONA E S.	IT ★	9,47	....
BANCA ROMA	IT ★	2,38	....
BANK OF PIRAEUS	GR	8,20	....
BANKINTER R	ES ★	33	− 0,60
BARCLAYS PLC	GB	28,30	− 0,06
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	31,80	+ 1,60
BBVA R	ES ★	11,25	− 1,32
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	8,20	....
BCA FIDEURAM	IT ★	5,62	....
BCA LOMBARDA	IT ★	9,19	....
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	16,98	....
BCA P.MILANO	IT ★	3,93	....
B.P.C.INDUSTRIA	IT ★	7,26	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	34,65	+ 0,43
BCP R	PT ★	3,69	....
BIPOP CARIRE	IT ★	1,87	....
BK OF SCOTLAND	GB	13,12	....
BNL	IT ★	2,20	....
BNP PARIBAS	FR ★	85,50	− 0,81
BSCH R	ES ★	8,05	+ 0,63
COMM.BANK OF GR	GR	29,68	....
COMMERZBANK	DE ★	19,05	− 0,78
CREDIT LYONNAIS	FR ★	36	− 0,55
CS GROUP N	CH	36,18	....
DANSKE BANK	DK	16,66	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	55,95	....
DEXIA	BE ★	14,90	− 0,53
DNB HOLDING	NO	4,79	....
DRESDNER BANK N	DE ★	37,60	....
EFG EUROBK ERGA	GR	11,98	....
ERSTE BANK	AT ★	56,10	....
ESPIRITO SANTO	PT ★	11,98	....
FOERENINGSSB A	SE	11,68	....
HALIFAX GROUP	GB	13,20	....
HSBC HLDG	GB	10,69	− 0,88
IKB	DE ★	13	....
INTESABCI	IT ★	2,72	....
JULIUS BAER HLD	CH	297,54	....
KBC BANCASSURAN	BE ★	33,56	− 1,27
LLOYDS TSB	GB	10,50	+ 0,15
MONTE PASCHI SI	IT ★	2,67	....
NAT BANK GREECE	GR	24,54	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	95	....
NORDEA	SE	6,02	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	13,07	....
ROYAL BK SCOTL	GB	23,70	+ 0,95
S-E-BANKEN -A-	SE	8,54	....
SAN PAOLO IMI	IT ★	10,29	....
STANDARD CHARTE	GB	10,14	....
STE GENERAL-A-	FR ★	54,45	+ 1,49
SVENSKA HANDELS	SE	15,28	....
SWEDISH MATCH	SE	5,61	....
UBS N	CH	46,83	....
UNICREDITO ITAL	IT ★	3,68	....
BANCO SABADELL	ES ★	14,75	− 0,14
▶ DJ E STOXX BANK P		232,99	− 0,03

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
ACERALIA	ES ★	9,25	....
ACERINOX R	ES ★	26,20	+ 0,65
ALUMINIUM GREEC	GR	27,16	....
ANGLO AMERICAN	GB	12,14	....
ASSIDOMAEN AB	SE	22,94	....
BEKAERT	BE ★	33	+ 2,29
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	47,18	....
BUNZL PLC	GB	6,90	+ 0,69
CORUS GROUP	GB	0,78	....
ELVAL	GR	3,34	....
HOLMEN -B-	SE	20,21	....
ISPAT INTERNATI	NL ★	1,75	....
JOHNSON MATTHEY	GB	13,64	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	54,05	....
M-REAL -B-	FI ★	5,67	+ 1,43
OUTOKUMPU	FI ★	9,50	....
PECHINEY-A-	FR ★	42	− 1,87
RAUTARUUKKI K	FI ★	4,04	....
SIDENOR	GR	3,62	....
SILVER & BARYTE	GR	5,96	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,05	....
STORA ENSO -A-	FI ★	11	− 0,90
STORA ENSO -R-	FI ★	11,10	+ 0,63
SVENSKA CELLULO	SE	22,12	....
THYSSENKRUPP	DE ★	12	+ 0,84
UMICORE	BE ★	41	+ 1,51
UPM-KYMMENE COR	FI ★	30,05	....
USINOR	FR ★	8,48	− 1,17
VIOHALCO	GR	8,64	....
VOEST-ALPINE AG	AT ★	30,29	....
WORMS N	FR ★	17	− 3,79
▶ DJ E STOXX BASI P		148,60	− 0,03

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
AIR LIQUIDE	FR ★	141,40	− 0,70
AKZO NOBEL NV	NL ★	42,26	....
BASF AG	DE ★	36,15	+ 0,42
BAYER AG	DE ★	30,15	− 0,99
BOC GROUP PLC	GB	14,59	....
CELANESE N	DE ★	17,25	....
CIBA SPEC CHIMI	CH	64,24	....
CLARIANT N	CH	17,89	....
DSM	NL ★	33,01	− 0,42
EMS-CHEM HOLD A	CH	4720,04	....
ICI	GB	5,33	+ 0,90
KEMIRA	FI ★	8,51	....
KON. VOPAK NV	NL ★	18,40	+ 1,10
LONZA GRP N	CH	643,09	....
RHODIA	FR ★	7,98	+ 0,25
SOLVAY	BE ★	55,50	+ 0,91
SYNGENTA N	CH	49,70	....
TESSENDERLO CHE	BE ★	22,50	....
COLOPLAST -B-	DK	66,51	....
DEGUSSA (NEU)	DE ★	25,60	+ 2,40
▶ DJ E STOXX CHEM P		289,11	− 0,18

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
D'IETEREN SA	BE ★	148,60	− 0,93
AZEO	FR ★	71,95	....
GBL	BE ★	300,10	....
GEVAERT	BE ★	27,50	....
INCHCAPE	GB	7,49	....
KVAERNER -A-	NO	4,56	....
MYTILINEOS	GR	4,48	....
UNAXIS HLDG N	CH	92,81	....
ORKLA	NO	18,39	....
SONAE SGPS	PT ★	0,52	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
ATLANTIC TELECO	GB	0,06	....
BRITISH TELECOM	GB	6,23	− 1,50
CABLE & WIRELES	GB	4,68	− 5,75
COLT TELECOM NE	GB	2,36	....
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	15,90	− 0,44
E.BISCOM	IT ★	31,80	....
EIRCOM	IR ★	1,33	....
ELISA COMMUNICA	FI ★	10,20	− 1,45
ENERGIS	GB	0,79	....
EQUANT NV	NL ★	10,40	....
EUROPOLITAN HLD	SE	5,45	....
FRANCE TELECOM	FR ★	30,55	+ 0,30
HELLENIC TELE (	GR	16,30	....
KINGSTON COM	GB	1,08	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	2,98	+ 1,02
KPNQWEST NV -C-	NL ★	4,47	+ 1,59
LIBERTEL NV	NL ★	7,10	− 1,39
MANNESMANN N	DE ★	204,10	− 0,32
MOBILCOM	DE ★	16,99	....
PANAFON HELLENI	GR	4,26	....
PT TELECOM SGPS	PT ★	6,70	....
SONERA	FI ★	3,10	....
SONG NETWORKS	SE	0,47	....
SWISSCOM N	CH	300,92	....
T.I.M.	IT ★	4,81	....
TDC	DK	35	....
TELE2 -B-	SE	25,92	....
TELECEL	PT ★	5,61	....
TELECOM ITALIA	IT ★	6,88	....
TELECOM ITALIA	IT ★	4,10	....
TELEFONICA	ES ★	10,96	− 1,08
TELENOR	NO	3,69	....
TELIA	SE	4,38	....
TISCALI	IT ★	5,17	....
VERSATEL TELECO	NL ★	0,53	....
VODAFONE GROUP	GB	2,20	− 0,71
▶ DJ E STOXX TCOM P		352,56	− 0,32

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
ACCIONA	ES ★	37	− 0,54
ACS	ES ★	24,90	− 0,32
AGGREGATE IND	GB	1,38	....
AKTOR SA	GR	6,42	....
AMEY	GB	5,27	....
UPONOR -A-	FI ★	16,20	+ 1,57
AUREA R	ES ★	20,31	....
ACESA R	ES ★	9,85	− 0,40
BOUYGUES	FR ★	27,70	+ 0,18
BPB	GB	3,84	....
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	10,50	....
BUZZI UNICEM	IT ★	7,24	....
NOVAR	GB	2,30	+ 2,84
CRH PLC	GB	24,59	....
CIMPOR R	PT ★	18	....
COLAS	FR ★	63,95	....
GRUPO DRAGADOS	ES ★	14,40	+ 0,70
FCC	ES ★	22,26	+ 3,53
GRUPO FERROVIAL	ES ★	19,17	+ 0,37
HANSON PLC	GB	7,36	....
HEIDELBERGER ZE	DE ★	39,95	....
HELL.TECHNODO.R	GR	5,50	....
HERACLES GENL R	GR	11,92	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	14,95	+ 1,01
HOLCIM	CH	214,70	....
IMERYS	FR ★	90	− 3,28
ITALCEMENTI	IT ★	7,25	....
LAFARGE	FR ★	87,50	− 2,18
MICHANIKI REG.	GR	1,71	....
PILKINGTON PLC	GB	1,63	+ 0,98
RMC GROUP PLC	GB	9,33	....
SAINT GOBAIN	FR ★	141	− 1,74
SKANSKA -B-	SE	7,87	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,66	....
TECHNIP	FR ★	142,20	− 1,93
TITAN CEMENT RE	GR	32,80	....
VINCI	FR ★	63,20	+ 0,32
WIENERBERGER AG	AT ★	14,90	....
▶ DJ E STOXX CNST P		195,87	− 0,81

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
ACCOR	FR ★	29,60	− 1,33
ADIDAS-SALOMON	DE ★	55,70	− 0,54
AGFA-GEVAERT	BE ★	12,75	+ 0,47
AIR FRANCE	FR ★	10,45	+ 0,67
AIRTOURS PLC	GB	2,66	....
ALITALIA	IT ★	0,67	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	8,68	....
AUTOGRILL	IT ★	6,97	....
BANG & OLUFSEN	DK	18,81	+ 3,70
BENETTON	IT ★	10,62	....
BERKELEY GROUP	GB	10,61	+ 1,21
BRITISH AIRWAYS	GB	2,76	....
BULGARI	IT ★	7,40	....
CHRISTIAN DIOR	FR ★	26,49	+ 1,69
CLUB MED.	FR ★	36	+ 1,41
COMPASS GROUP	GB	6,82	....
DT.LUFTHANSA N	DE ★	10,70	+ 1,90
EM.TV & MERCHAN	DE ★	1,61	− 2,42
EMI GROUP	GB	5,31	....
EURO DISNEY	FR ★	0,61	+ 3,39
HDP	IT ★	3,85	....
HERMES INTL	FR ★	123	....
HILTON GROUP	GB	2,63	+ 0,61
HUGO BOSS AG VZ	DE ★	16,75	....
HUNTER DOUGLAS	NL ★	25,30	....
INDITEX R	ES ★	16,25	− 1,52
J D WETHERSPOON	GB	5,47	....
KLM	NL ★	9,10	+ 7,06
LVMH	FR ★	36,50	+ 0,75
MEDION	DE ★	31,89	− 1,57
MOULINEX	FR ★	0,61	....
NH HOTELES	ES ★	8,30	− 0,48
NXT	GB	1,74	....
P & O PRINCESS	GB	3,33	....
PERSIMMON PLC	GB	5,47	....
PREUSSAG AG	DE ★	25,70	....
RANK GROUP	GB	3,01	....
RICHEMONT UNITS	CH	1915,74	....
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	20,58	....
RYANAIR HLDGS	IR ★	8,56	− 1,04
SAIRGROUP N	CH	31,78	....
SAS DANMARK A/S	DK	9,81	....
SEB	FR ★	46,84	− 1,39
SIX CONTINENTS	GB	9,12	....
SODEXHO ALLIANC	FR ★	47,50	+ 1,54
THE SWATCH GRP	CH	69,14	....
THE SWATCH GRP	CH	14,61	....
TELE PIZZA	ES ★	1,34	+ 1,52
THOMSON MULTIME	PA	22	+ 3,29
WILSON BOWDEN	GB	12,06	....
WM-DATA -B-	SE	1,79	....
WOLFORD AG	AT ★	16,23	....
WW/WW UK UNITS	IR ★	0,75	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		89,60	+ 0,35

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
ACTELION N	CH	28,06	....
ALTANA AG	DE ★	49,60	− 0,40
AMERSHAM	GB	9,36	....
ASTRAZENECA	GB	49,18	− 0,32
AVENTIS	FR ★	75,50	+ 0,40
BB BIOTECH	CH	64,07	....
CELLTECH GROUP	GB	11,07	....
ELAN CORP	IR ★	54,66	....
ESSILOR INTL	FR ★	28,12	− 0,50
FRESENIUS MED C	DE ★	79	+ 0,64
H. LUNDBECK	DK	24,86	+ 1,09
GALEN HOLDINGS	GB	10,15	....
GAMBRO -A-	SE	6,43	....
GLAXOSMITHKLINE	GB	28,03	+ 0,17
H. LUNDBECK	DK	24,86	+ 1,09
NOVARTIS N	CH	39,83	....
NOVO-NORDISK -B	DK	43,67	....
NOVOZYMES -B-	DK	23,85	....
ORION B	FI ★	18,30	− 1,08
OXFORD GLYCOSCI	GB	8,82	....
PHONAK HLDG N	CH	2556,13	+ 0,80
QIAGEN NV	NL ★	17	− 0,53
ROCHE HLDG G	CH	71,17	....
SANOFI SYNTHELA	FR ★	72	....
SCHERING AG	DE ★	54	....
SERONO -B-	CH	875,71	....
SHIRE PHARMA GR	GB	14,28	....
SMITH & NEPHEW	GB	5,35	....
SSL INTL	GB	8,60	....
SULZER AG 100N	CH	182,24	....
SYNTHES-STRATEC	CH	700,57	....
UCB	BE ★	41,75	− 0,62
WILLIAM DEMANT	DK	27,68	....
WS ATKINS	GB	10,42	....
ZELTIA	ES ★	6,65	− 2,06
▶ DJ E STOXX HEAL		506,05	+ 0,17

(Publicité)

www.volkswagen.fr

Votre concession Volkswagen s'engage
sur la **conformité des interventions** par rapport
à l'Ordre de Réparation. Aucune intervention
supplémentaire ne se fera sans votre accord.

La Charte Client Volkswagen.

36 15 volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute). 0 825 02 25 25 (0,98 franc la minute).

DDB

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
BG GROUP	GB	4,28	+ 1,12
CEPSA	ES ★	10,96	+ 0,09
COFLEXIP	FR ★	177,50	− 1,93
DORDTSCHE PETRO	NL ★	2,15	....
GBL	BE ★	52,80	+ 0,19
ENI	IT ★	13,21	....
ENTERPRISE OIL	GB	8,58	....
HELLENIC PETROL	GR	6,04	....
LATTICE GROUP	GB	2,59	....
OMV AG	AT ★	91,55	....
PETROLEUM GEO-S	NO	9,45	....
REPSOL YPF	ES ★	16,75	− 0,77
ROYAL DUTCH CO	NL ★	54,71	− 1,67
STATOIL	NO	7,69	....
TOTAL FINA ELF	FR ★	150	− 2,22
IHC CALAND	NL ★	51,65	− 2,55
▶ DJ E STOXX ENGY P		313	− 1,51

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
3I GROUP	GB	11,20	....
ALPHA FINANCE	GR	44,90	....
BHW HOLDING AG	DE ★	33	....
BPI R	PT ★	2,09	....
BRITISH LAND CO	GB	6,69	....
CALEDONIA INV.S	GB	11,68	....
CANARY WHARF GR	GB	7,42	....
CATTLES ORD.	GB	4,05	....
CLOSE BROS GRP	GB	9,38	....
COBEPA	BE ★	63,70	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	8,67	− 1,37
CORIO NV	NL ★	22,90	....
CORP FIN ALBA	ES ★	19,20	− 1,03
DAB BANK AG	DE ★	7,13	+ 0,56
DEPFA-BANK	DE ★	73	....
DROTT -B-	SE	9,67	....
EURAZEO	FR ★	54	....
FINAXA	FR ★	73,50	....
FORTIS (B)	BE ★	24,90	+ 0,81
FORTIS (NL)	NL ★	24,97	....
GECINA	FR ★	90,20	....
GIMV	BE ★	27	....
GREAT PORTLAND	GB	4,17	....
HAMMERSON	GB	7,09	....
ING GROEP	NL ★	28,15	− 0,49
LAND SECURITIES	GB	13,39	+ 0,96
LIBERTY INTL	GB	7,80	+ 1,03
MAN GROUP	GB	13,61	....
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	58,60	....
MEDIOBANCA	IT ★	10,40	....
METROVACESA	ES ★	13,85	....
MONTEDISON	IT ★	2,44	....
PROVIDENT FIN	GB	10,06	....
SCHRODERS	GB	10,93	....
SIMCO N	FR ★	73	+ 0,41
SLOUGH ESTATES	GB	5,43	....
TECAN GRP N	CH	53,42	....
UNIBAIL	FR ★	51,60	− 0,77
VALLEHERMOSO	ES ★	6,30	....
WCM BETEILIGUNG	DE ★	11,35	....
▶ DJ E STOXX FINS P		220	− 0,19

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
ALLIED DOMECQ	GB	5,96	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,09	....
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	42,37	....
BRAU-UNION	AT ★	41,66	....
CADBURY SCHWEPP	GB	7,17	+ 0,89
CARLSBERG -B-	DK	48,37	− 0,55
CARLSBERG AS -A	DK	46,36	....
COCA COLA HBC	GR	14,30	....
DANISCO	DK	38,29	....
DANONE	FR ★	143,80	− 0,21
DELTA HOLDINGS	GR	5,94	....
ELAIS OLEAGINOU	GR	19,16	....
ERID.BEGH.SAY	FR ★	97	....
HEINEKEN HOLDIN	NL ★	31,50	....
HELLENIC SUGAR	GR	6	....
KAMPS	DE ★	5,36	....
KERRY GRP-A-	GB	21,57	....
KONINKLIJKE NUM	NL ★	33	− 0,42
MONTEDISON	IT ★	2,44	....
NESTLE N	CH	229,24	....
NORTHERN FOODS	GB	2,28	....
PARMALAT	IT ★	2,94	....
PERNOD RICARD	FR ★	81,80	+ 3,28
RAISIO GRP -V-	FI ★	1,10	+ 2,80
SCOTT & NEWCAST	GB	8,17	....
SOUTH AFRICAN B	GB	7,55	....
TATE & LYLE	GB	3,93	....
TOMKINS	GB	2,59	....
UNILEVER	GB	8,99	+ 0,35
WHITBREAD PLC	GB	8,14	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		232,05	− 0,18

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
ABB N	CH	8,59	....
ADECCO N	CH	39,90	....
AGGREKO	GB	6,47	....
ALSTOM	FR ★	25,40	....
ALTRAN TECHNO	FR ★	38,50	+ 1,16
ALUSUISSE GRP N	CH	852,04	....
ARRIVA	GB	5,41	....
ASSA ABLOY-B-	SE	11,93	....
ASSOC BR PORTS	GB	6,19	....
ATLAS COPCO -A-	SE	18,21	....
ATLAS COPCO -B-	SE	17,18	....
ATTICA ENTR SA	GR	4,26	....
BAA	GB	9,18	+ 16,50
BBA GROUP PLC	GB	3,25	....
BODYCOTE INTL	GB	3,20	....
BRAMBLES INDUST	GB	4,74	....
BUDERUS AG	DE ★	21,85	....
CAPITA GRP	GB	6,31	− 1
CDB WEB TECH IN	IT ★	2,24	....
CGIP	FR ★	26,90	....
CHUBB	GB	2,44	+ 1,32
CIR	IT ★	0,73	....
COBHAM	GB	15,23	+ 0,52
COOKSON GROUP P	GB	1,48	....
COPENHAGEN AIRP	DK	63,15	....
DAMPSKIBS -A-	DK	6516,80	....
DAMPSKIBS -B-	DK	7188,64	....
DAMSKIBS SVEND	DK	9674,43	....
DE LA RUE	GB	7,65	+ 1,05
E.ON AG	DE ★	57	....
EUR AERO DEFENC	FR ★	11,10	+ 0,45
ELECTROCOMPONEN	GB	6,61	....
ENIRO	SE	6,84	....
EPCOS	DE ★	33,50	....
EUROTUNNEL	FR ★	0,73	+ 1,39
EXEL	GB	8,63	....
FINMECCANICA	IT ★	0,73	....
FINNLINES	FI ★	19,85	....
FKI	GB	2,06	....
FLS IND.B	DK	11,42	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	30,03	....
GAMESA	ES ★	16,22	+ 1,44
GKN	GB	4,24	....
GROUP 4 FALCK	DK	126,31	....
GROUP 4 FALCK	DK	126,31	....
GUARDIAN IT	GB	5,28	....
HAGEMEYER NV	NL ★	14	− 0,36
HALKOR	GR	3,74	....
HAYS	GB	2,28	+ 6,67
HEIDELBERGER DR	DE ★	45,90	....
HUHTAMAKI OYJ	FI ★	34	....
IFIL	IT ★	5,14	....
IMI PLC	GB	3,49	....
IND.VAERDEN -A-	SE	13,58	....
INDRA SISTEMAS	ES ★	8,21	....
INVENSYS	GB	0,92	+ 3,57
INVESTOR -A-	SE	10,44	....
INVESTOR -B-	SE	10,24	....
ISS	DK	56,43	....
JOT AUTOMATION	FI ★	0,37	....
KINNEVIK -B-	SE	13,99	....
KONE B	FI ★	75,50	....
LEGRAND	FR ★	132,10	....
LINDE AG	DE ★	43,40	....
MAN AG	DE ★	20,50	+ 1,49
MEGGITT	GB	3,14	....
METSO	FI ★	9,71	− 0,41
MG TECHNOLOGIES	DE ★	6,33	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,43	....
EXEL	GB	8,63	....
PACE MICRO TECH	GB	3,81	....
PARTEK	FI ★	9,50	− 1,04
PENINS.ORIENT.S	GB	3,19	....
PERLOS	FI ★	8,10	+ 1,25
PREMIER FARNELL	GB	3,27	....
RAILTRACK	GB	4,54	....
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	10,95	....
RENTOKIL INITIA	GB	3,79	+ 0,84
REXAM	GB	5,35	....
REXEL	FR ★	50	− 1,28
RHI AG	AT ★	16,20	....
RIETER HLDG N	CH	263,73	....
ROLLS ROYCE	GB	2,16	....
SANDVIK	SE	18,88	....
SAURER N	CH	20,96	....
SCHNEIDER ELECT	FR ★	46,50	+ 3,45
SECURICOR	GB	1,97	....
SECURITAS -B-	SE	16,87	....
SERCO GROUP	GB	4,39	+ 0,73
SGL CARBON	DE ★	19,80	....
SHANKS GROUP	GB	2,63	....
SIDEL	FR ★	50	....
SINGULUS TECHNO	DE ★	17,74	− 2,42
SMITHS GROUP	GB	10,07	....
SOPHUS BEREND -	DK	21,50	....
SPIRENT	GB	1,43	....
STOLT NIELSEN	LU ★	110	....
TELE2 -B-	SE	25,92	....
THALES	FR ★	43,95	+ 2,21
TOMRA SYSTEMS	NO	10,63	....
TPI	ES ★	2,94	− 1,67
TRAFFICMASTER	GB	0,75	....
UNAXIS HLDG N	CH	92,81	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	27,34	....
VEDIOR NV	NL ★	10,40	....
VESTAS WIND SYS	DK	26,87	....
VINCI	FR ★	63,20	+ 0,32
VIVENDI ENVIRON	FR ★	45,60	+ 0,88
VOLVO -A-	SE	13,17	....
VOLVO -B-	SE	13,99	....
WARTSILA CORP A	FI ★	19,80	....
XANSA	GB	3,81	....
ZARDOYA OTIS	ES ★	9,47	− 2,17
▶ DJ E STOXX IND GO P		295,64	+ 0,76

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
AEGIS GROUP	GB	1,27	....
AEGON NV	NL ★	25	− 0,44
AGF	FR ★	47,50	− 0,25
ALLEANZA ASS	IT ★	10,54	....
ALLIANZ N	DE ★	241	− 0,25
ASR VERZEKERING	NL ★	81,10	....
AXA	FR ★	21,20	+ 0,71
BALOISE HLDG N	CH	80,81	....
BRITANNIC	GB	12,29	....
CATTOLICA ASS	IT ★	23,70	....
CNP ASSURANCES	FR ★	34	+ 0,24
CODAN	DK	16,93	....
CORP MAPFRE R	ES ★	18,50	....
ERGO VERSICHERU	DE ★	135,56	....
ETHNIKI GEN INS	GR	7,84	....
EULER	FR ★	40	+ 0,38
FONDIARIA ASS	IT ★	4,58	....
FORTIS (B)	BE ★	24,90	+ 0,81
FRIENDS PROVIDE	GB	3,28	....
GENERALI ASS	IT ★	28,50	....
GENERALI HLD VI	AT ★	155,50	....
INDEPENDENT INS	GB	0,10	....
INTERAM HELLEN	GR	17,02	....
IRISH LIFE & PE	GB	11,69	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,17	....
MEDIOLANUM	IT ★	6,25	....
MUENCH RUECKVER	DE ★	261,50	....
POHJOLA GRP.B	FI ★	18,48	....
PRUDENTIAL	GB	10,90	+ 1,03
RAS	IT ★	11,68	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	5,54	....
SAI	IT ★	11,80	....
SAMPO-LEONIA -A	FI ★	8,20	− 0,61
SCHW NATL VERS	CH	620,77	....
SCOR	FR ★	33,49	+ 0,27
SKANDIA INSURAN	SE	5,40	....
ST JAMES'S PLAC	GB	4,92	....
STOREBRAND	NO	7,51	....
SWISS LIFE REG	CH	509,87	....
SWISS RE N	CH	98,22	....
TOPDANMARK	DK	25,53	....
ZURICH FINL SVC	CH	226,54	....
▶ DJ E STOXX INSU P		294,62	+ 0,16

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
B SKY B GROUP	GB	9,87	....
CANAL PLUS	FR ★	3,45	− 1,15
CAPITAL RADIO	GB	8,42	....
CARLTON COMMUNI	GB	2,82	....
DLY MAIL & GEN	GB	8,30	....
ELSEVIER	NL ★	11,68	....
EMAP PLC	GB	8,99	....
FOX KIDS EUROPE	NL ★	13	....
FUTURE NETWORK	GB	0,56	....
GRANADA	GB	1,46	....
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	2,14	....
GWR GROUP	GB	3,25	....
HAVAS ADVERTISI	FR ★	7,21	− 0,69
INDP NEWS AND M	IR ★	1,90	+ 2,70
INFORMA GROUP	GB	3,01	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	34,99	+ 0,20
LAMBRAKIS PRESS	GR	4,04	....
M6 METROPOLE TV	FR ★	15,71	− 3,02
MEDIASET	IT ★	5,58	....
MODERN TIMES GR	SE	17,69	....
MONDADORI	IT ★	5,35	....
NRJ GROUP	FR ★	13,72	− 4,99
PEARSON	GB	11,41	− 0,96
PRISA	ES ★	7,65	− 1,92
PROSIEBEN SAT.1	DE ★	5,90	− 1,67
PT MULTIMEDIA R	PT ★	5,33	....
PUBLICIS GROUPE	FR ★	18,50	− 0,27
PUBLIGROUPE N	CH	149,45	....
REED INTERNATIO	GB	8,31	+ 0,96
REUTERS GROUP	GB	9,25	....
RTL GROUP	LU ★	36	− 2,70
SMG	GB	2,14	....
SOGECABLE R	ES ★	19,02	− 0,16
TAYLOR NELSON S	GB	2,90	....
TELEWEST COMM.	GB	0,52	....
TF1	FR ★	22,95	− 0,22
TRINITY MIRROR	GB	5,89	....
UNITED PAN-EURO	NL ★	0,30	....
UTD BUSINESS ME	GB	11,31	....
VIVENDI UNIVERS	FR ★	43,30	− 1,59
VNU	NL ★	29,55	....
WOLTERS KLUWER	NL ★	22,70	+ 0,62
WPP GROUP	GB	8,33	+ 0,96
▶ DJ E STOXX MEDIA P		237,49	− 0,93

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
AHOLD	NL ★	30,15	+ 0,03
ALTADIS	ES ★	18,01	− 1,80
AMADEUS GLOBAL	ES ★	4,76	− 0,63
ATHENS MEDICAL	GR	3,28	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	84,55	....
AVIS EUROPE	GB	1,94	....
BEIERSDORF AG	DE ★	120,80	....
BIC	FR ★	42,20	....
BRIT AMER TOBAC	GB	9,91	....
CASINO GP	FR ★	82,40	+ 0,86
CLARINS	FR ★	72,15	− 3,74
COLRUYT	BE ★	43	+ 1,18
DELHAIZE	BE ★	56,60	− 0,53
FIRSTGROUP	GB	5,08	....
GALLAHER GRP	GB	7,38	....
GIB	BE ★	48,70	+ 0,25
GIVAUDAN N	CH	328,64	....
HENKEL KGAA VZ	DE ★	65,50	....
ICELAND GROUP	GB	2,78	....
IMPERIAL TOBACC	GB	14,12	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	6,30	....
KESKO -B-	FI ★	9,05	....
L'OREAL	FR ★	72,40	− 0,21
LAURUS NV	NL ★	3,44	+ 3,61
MORRISON SUPERM	GB	3,14	....
RECKITT BENCKIS	GB	15,82	....
SAFEWAY	GB	5,44	....
SAINSBURY J. PL	GB	5,95	....
STAGECOACH GROU	GB	1,16	....
TERRA NETWORKS	ES ★	5,85	− 0,85
TESCO PLC	GB	3,90	− 0,81
TPG	NL ★	19,20	....
WANADOO	FR ★	4,15	....
WELLA AG VZ	DE ★	46,20	....
▶ DJ E STOXX N CY G P		350,44	− 0,33

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
AVA ALLG HAND.G	DE ★	33	....
BOOTS CO PLC	GB	10,47	+ 0,61
BUHRMANN NV	NL ★	6,70	+ 1,82
CARREFOUR	FR ★	49,60	+ 1,22
CASTO.DUBOIS	FR ★	43	− 2,93
CC CARREFOUR	ES ★	11,80	....
CHARLES VOEGELE	CH	52,07	....
D'IETEREN SA	BE ★	148,60	− 0,93
DEBENHAMS	GB	5,60	+ 0,28
DIXONS GROUP	GB	2,54	....
GAL LAFAYETTE	FR ★	124	+ 3,77
GEHE AG	DE ★	43,50	....
GUCCI GROUP	NL ★	86,60	....
GUS	GB	7,93	....
HENNES & MAURIT	SE	17,23	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	33,35	....
KINGFISHER	GB	5,82	....
MATALAN	GB	6,88	....
METRO	DE ★	36	....
MFI FURNITURE G	GB	1,51	....
NEXT PLC	GB	13,48	....
PINAULT PRINT.	FR ★	114,90	+ 0,97
SIGNET GROUP	GB	0,89	....
VALORA HLDG N	CH	162,97	+ 1,26
VENDEX KBB NV	NL ★	7,15	+ 0,70
W.H SMITH	GB	6,60	....
WOLSELEY PLC	GB	5,96	....
WOOLWORTHS GROU	GB	0,51	....
▶ DJ E STOXX RETL P		251,08	+ 0,49

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
AIXTRON	DE ★	19,50	− 1,76
ALCATEL-A-	FR ★	13,50	+ 1,12
ALTEC SA REG.	GR	2,46	....
ARM HOLDINGS	GB	3,66	....
ARC INTERNATION	GB	0,44	....
ASML HOLDING	NL ★	13	− 2,33
BAAN COMPANY	NL ★	2,38	....
BALTIMORE TECH	GB	0,25	....
BAE SYSTEMS	GB	5,54	− 0,85
BROKAT TECHNOLO	DE ★	1,05	+ 3,96
BULL	FR ★	0,61	....
BUSINESS OBJECT	FR ★	21	− 1,87
CAP GEMINI	FR ★	58,25	....
COMPTEL	FI ★	2,80	+ 1,45
DASSAULT SYST.	FR ★	33,45	+ 0,30
ERICSSON -B-	SE	3,94	....
F-SECURE	FI ★	0,72	+ 7,46
FILTRONIC	GB	2,84	....
FINMATICA	IT ★	8,20	....
GETRONICS	NL ★	2,55	+ 0,39
GN GREAT NORDIC	DK	4,27	+ 0,32
INFINEON TECHNO	DE ★	17,20	− 1,38
INFOGRAMES ENTE	FR ★	9,25	− 0,54
INTRACOM R	GR	12,10	....
KEWILL SYSTEMS	GB	0,59	....
LEICA GEOSYSTEM	CH	202,87	....
LOGICA	GB	9,93	....
LOGITECH INTL N	CH	20,96	....
MARCONI	GB	0,43	+ 3,85
NOKIA	FI ★	16,85	− 1,81
OCE	NL ★	7,95	− 0,62
OLIVETTI	IT ★	1	....
PSION	GB	0,62	....
SAGE GRP	GB	2,66	+ 1,20
SAGEM	FR ★	37	+ 0,54
SAP AG	DE ★	106	− 3,64
SAP VZ	DE ★	153,99	....
SEZ HLDG N	CH	31,85	− 1,87
SIEMENS AG N	DE ★	43,30	....
MB SOFTWARE	DE ★	0,22	....
SPIRENT	GB	1,43	....
STMICROELEC SIC	FR ★	33,50	....
THINK TOOLS	CH	10,31	....
THUS	GB	0,48	....
TIETOENATOR	FI ★	20,50	+ 2,24
▶ DJ E STOXX TECH P		316,44	− 0,94

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
ACEA	IT ★	6,41	....
AEM	IT ★	1,90	....
BRITISH ENERGY	GB	4,95	....
CENTRICA	GB	3,44	....
EDISON	IT ★	10,25	....
ELECTRABEL	BE ★	225	− 0,44
ELECTRIC PORTUG	PT ★	2,62	....
ENDESA	ES ★	16,40	....
ENEL	IT ★	6,38	....
EVN	AT ★	40,50	....
FORTUM	FI ★	5,05	....
GAS NATURAL SDG	ES ★	20	+ 1,52
HIDRO CANTABRIC	ES ★	24	....
IBERDROLA	ES ★	14,23	+ 0,07
INNOGY HOLDINGS	GB	3,27	....
ITALGAS	IT ★	10,80	....
KELDA	GB	5,95	....
NATIONAL GRID G	GB	7,19	....
INTERNATIONAL P	GB	3,44	....
OESTERR ELEKTR	AT ★	92,25	....
PENNON GROUP	GB	9,87	....
POWERGEN	GB	11,56	− 0,27
SCOTTISH POWER	GB	6,39	− 1,95
SEVERN TRENT	GB	11,88	....
SUEZ	FR ★	36,45	− 0,11
SYDKRAFT -A-	SE	23,97	....
SYDKRAFT -C-	SE	19,96	....
FENOSA	ES ★	15,76	+ 0,38
UNITED UTILITIE	GB	9,64	....
VIRIDIAN GROUP	GB	9,52	....
▶ DJ E STOXX PO SUP P		295,40	+ 0,13

EURO NOUVEAU MARCHÉ

19/09 10 h 00 ▶

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. 18/09
AIRSPRAY NV	15	....
ANTONOV	0,22	....
C/TAC	1,20	....
CARDIO CONTROL	1,60	....
CSS	23,90	....
HITT NV	5,10	....
INNOCONCEPTS NV	18,40	....
NEDGRAPHICS HOLD	3,50	....
SOPHEON	0,50	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	0,03	....
UCC GROEP NV	7	....

BRUXELLES

Valeur	Cours en euros	% Var. 18/09
ARTHUR	2,70	....
ENVIPCO HLD CT	0,31	....
FARDIS B	14,50	....
INTERNOC HLD	0,07	....
INTL BRACHYTHER B	8,30	....
LINK SOFTWARE B	1,29	....
PAYTON PLANAR	0,45	....

FRANCFORT

Valeur	Cours en euros	% Var. 18/09
AIXTRON	115,50	....
AUGUSTA TECHNOLOGIE	20,32	....
BB BIOTECH ZT-D	87,60	....
BB MEDTECH ZT-D	16,90	....
BERTRANDT AG	7,87	....
BETA SYSTEMS SOFTWA	3,65	....
CEYONIQ	3,70	+ 5,11
CE CONSUMER ELECTRO	5,15	....
CENIT SYSTEMHAUS	3	....
DIALOG SEMICOND	4,05	− 2,41

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne - **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande - **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche - **FI** : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède - **GB** : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● **Schneider**, qui perdait 2,26 %, à 44,80 euros, mardi 18 septembre, a ouvert en hausse de 2,34 %, à 46 euros, mercredi. La société a annoncé pour le premier semestre un bénéfice net part du groupe après survaleurs de 279 millions d'euros, conforme aux prévisions des analystes, contre 285 millions d'euros pour la même période de l'année 2000, et un bénéfice d'exploitation de 604 millions d'euros, contre 604 millions.

● **Bouygues**, en baisse de 1,27 %, à 27,3 euros à l'ouverture mercredi, a confirmé que son chiffre d'affaires 2001 devrait croître de 7 % en 2001, à 20,4 milliards d'euros. Le chiffre d'affaire du groupe a crû de 10 % au premier semestre, à 9 548 millions d'euros. Le bénéfice net consolidé a augmenté de 6 %, à 108 millions d'euros.

● **EADS** a poursuivi sa descente aux enfers mardi, perdant 9,57 %, à 11,05 euros, et enregistrant la plus forte baisse du CAC 40. Mercredi, le titre perdait 0,45 %, à 11 euros, à l'ouverture.

● **Usinor**, en baisse de 1,28 %, à 8,47 euros, aux premiers échanges mercredi, a annoncé un bénéfice net part du groupe de 67 millions d'euros, inférieur aux prévisions des analystes, et un bénéfice d'exploitation de 198 millions. Le sidérurgiste prévoit un résultat d'exploitation négatif au second semestre.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 19 SEPTEMBRE **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 24 septembre

France ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
ACCOR ❯	29,44	193,11	−1,87	14/06
AGF ❯	48,05	315,19	+0,90	06/06
AFFINE	36,79	241,33	−0,30	01/06
AIR FRANCE G ❯	10,47	68,68	+0,87	29/09
AIR LIQUIDE ❯	145	951,14	+1,83	10/05
ALCATEL ❯	13,86	90,92	+3,82	07/05
ALCATEL O	5,14	33,72	−0,58	07/05
ALSTOM ❯	25,55	167,60	+0,59	30/07
ALTRAN TECHN ❯	39	255,82	+2,47	02/07
ATOS ORIGIN ❯	78	511,65	+3,86	...
ARBEL	5	32,80	−2,34	01/07
AVENTIS ❯	76,40	501,15	+1,60	25/06
AXA ❯	21,56	141,42	+2,42	14/05
BACOU DALLOZ	76,80	503,77	+8,78	04/07
BAIL INVESTI ❯	118,60	777,97	−1,66	31/05
BAZAR HOT. V	...	...	...	05/06
BEGHIN SAY ❯	33	216,47	−2,51	...
BIC ❯	42,55	279,11	+0,83	15/06
BNPPARIBAS ❯	85,85	563,14	−0,41	11/06
BOLLORE ❯	254	1666,13	−0,04	26/06
BOLLORE INV.	45	295,18	−3,23	26/06
BONGRAIN	43,90	287,97	+2,57	11/05
BOUYGUES ❯	28,65	187,93	+3,62	08/06
BOUYGUES OFF ❯	41,30	270,91	−2,82	31/05
BULL# ❯	0,69	4,53	+13,11	...
BUSINESS OBJ ❯	21,48	140,90	+0,37	...
B T P (LA CI	...	...	...	15/07
BURELLE (LY)	57,95	380,13	...	12/06
CANAL + ❯	3,46	22,70	−0,86	02/05
CAP GEMINI ❯	56,50	370,62	−3	18/05
CARBONE-LORR ❯	27,50	180,39	+3	09/05
CARREFOUR ❯	49,38	323,91	+0,78	03/05
CASINO GUICH ❯	82,25	539,52	+0,67	11/06
CASINO GUICH	56,85	372,91	...	11/06
CASTORAMA DU ❯	45,35	297,48	+2,37	11/06
CEA INDUSTRI	144,90	950,48	+0,63	17/07
CEGID (LY)	76	498,53	−2,56	20/06
CEREOL ❯	22,25	145,95	+0,04	...
CERESTAR ❯	24,30	159,40	−2,80	...
CFF.RECYCLIN	35,95	235,82	+0,25	30/03
CGIP ❯	27	177,11	+0,37	08/06
CHARGEURS	68,50	449,33	+2,39	20/07
CHRISTIAN DI ❯	26,01	170,61	−0,15	05/06
CIC -ACTIONS	118	774,03	−0,42	06/06
CIMENTS FRAN ❯	42,49	278,72	+0,45	20/06
CLARINS ❯	74	485,41	−1,27	20/07
CLUB MEDITER ❯	36,48	239,29	+2,76	20/03
CNP ASSURANC ❯	34,45	225,98	+1,56	15/06
COFACE ❯	54,70	358,81	+1,30	14/05
COFLEXIP ❯	178,60	1171,54	−1,33	05/06
COLAS ❯	63	413,25	−1,49	29/05
CONTIN.ENTRE	39,01	255,89	−0,28	13/06
CPR	58	380,46	...	...
CRED.FON.FRA	10,70	70,19	−0,56	03/07
CREDIT LYONN ❯	36,21	237,52	+0,03	09/05
CS COM.ET SY	6,40	41,98	+14,29	...
DAMART	78,10	512,30	+1,30	20/12
DANONE ❯	145	951,14	+0,62	06/06
DASSAULT-AVI	...	...	...	10/05
DASSAULT SYS ❯	33,69	220,99	+1,02	25/06
DEVEAUX(LY)#	64,95	426,04	+4,76	02/07
DEV.R.N-P.CA	14,70	96,43	...	18/06
DMC (DOLLFUS	7,20	47,23	+1,41	20/06
DYNACTION	20,40	133,82	−3,32	10/07
EIFFAGE ❯	68	446,05	+3,82	30/04
ELIOR ❯	10,50	68,88	...	23/04
ELEC.MADAGAS	...	...	...	...
ENTENIAL(EX	29,60	194,16	+0,17	06/06
ERAMET ❯	27,24	178,68	−0,95	15/06
ESSILOR INTL ❯	27,90	183,01	−1,27	21/05
ESSO	71,30	467,70	−0,49	27/06
EULER ❯	41	268,94	+2,89	02/05
EURAZEO ❯	53,20	348,97	−1,48	26/04
EURO DISNEY ❯	0,62	4,07	+5,08	30/09
EUROTUNNEL ❯	0,75	4,92	+4,17	...
FAURECIA ❯	45,30	297,15	−1,95	05/07
FIMALAC ❯	34,50	226,31	+1,80	07/06
F.F.P. (NY)	85,40	560,19	−2,18	14/06
FINAXA	70	459,17	−4,76	27/06
FONC.LYON.#	28	183,67	+0,07	28/05
FRANCE TELEC ❯	31,68	207,81	+4,01	14/06
FROMAGERIES	100	655,96	+1,01	16/07
GALERIES LAF ❯	120	787,15	+0,42	13/06
GAUMONT #	32,39	212,46	−5,29	11/05
GECINA ❯	90,10	591,02	−0,11	20/06
GENERALE DE	15,11	99,12	−9,03	...
GEOPHYSIQUE ❯	45,71	299,84	+0,02	12/07
GFI INFORMAT ❯	11,75	77,07	+3,98	25/07
GRANDVISION ❯	14,40	94,46	−0,69	31/05
GROUPE ANDRE	...	...	...	31/05
GROUPE GASCO	75	491,97	+2,88	30/05
GR.ZANNIER (	71,90	471,63	+2,71	02/07
GROUPE PARTO	55,15	361,76	+0,18	10/04
GUYENNE GASC ❯	77	505,09	+1,85	07/06
HAVAS ADVERT ❯	7,42	48,67	+2,20	17/07
IMERYS ❯	90,15	591,35	−3,12	02/07
IMMOBANQUE	...	...	...	12/06
IMMEUBLES DE	...	...	...	02/06
INFOGRAMES E ❯	9,42	61,79	+1,29	...
IM.MARSEILLA	...	...	...	06/07
INGENICO ❯	23,60	154,81	+0,43	03/07
ISIS ❯	152,50	1000,33	−4,63	29/06
JC DECAUX ❯	9	59,04	−3,23	...
KAUFMAN ET B ❯	14,49	95,05	+0,63	01/06
KLEPIERRE ❯	98,50	646,12	+0,51	20/04
LAFARGE ❯	88,95	583,47	−0,56	05/07
LAGARDERE ❯	34,50	226,31	−1,20	25/05
LAPEYRE ❯	41,10	269,60	−2,14	05/06
LEBON (CIE)	49,10	322,07	...	16/05
LEGRAND ORD.	140	918,34	+5,98	...
LEGRAND ADP	111	728,11	+0,91	...
LEGRIS INDUS ❯	50,90	333,88	+1,80	15/06
LIBERTY SURF	2,55	16,73	+0,39	...
LOCINDUS	119	780,59	+0,93	02/07
L'OREAL ❯	72,20	473,60	−0,48	08/06
LOUVRE #	62,50	409,97	+0,81	11/06
LVMH MOET HE ❯	35,63	233,72	−1,66	05/06
MARINE WENDE ❯	52,90	347	+5,80	30/11
MATUSSIERE F	6,21	40,73	+1,80	05/06
MAUREL ET PR	15,53	101,87	−0,51	31/03
METALEUROP	3,55	23,29	−2,74	04/07
MICHELIN ❯	26,75	175,47	−3,08	22/05
MARIONNAUD P	37,65	246,97	+0,13	...
MONTUPET SA	9,54	62,58	−3,25	30/06
MOULINEX	0,58	3,80	−4,92	14/09
NATEXIS BQ P ❯	94,50	619,88	−0,53	05/06
NEOPOST ❯	26,21	171,93	−1,09	...
NEXANS ❯	20,03	131,39	+0,15	...
NORBERT DENT	16,20	106,27	−7,16	06/06
NORD-EST	26,30	172,52	+0,92	12/06
NRJ GROUP ❯	13,95	91,51	−3,39	15/03
OBERTHUR CAR ❯	4,50	29,52	+0,67	...
OLIPAR	6,48	42,51	+4,52	...
ORANGE ❯	6,91	45,33	+5,02	...
OXYG.EXT-ORI	...	...	...	29/06
PECHINEY ACT ❯	42,75	280,42	−0,12	02/05
PECHINEY B P	41	268,94	+1,99	02/05
PENAUILLE PO ❯	35,12	230,37	−2,53	20/06
PERNOD-RICAR ❯	79,40	520,83	+0,25	10/05
PEUGEOT ❯	44,15	289,61	−0,56	23/05
PINAULT-PRIN ❯	115,50	757,63	+1,49	08/06
PLASTIC OMN ❯	58,10	381,11	−1,53	22/05
PROVIMI ❯	12,57	82,45	−3,31	...
PSB INDUSTRI	77,50	508,37	+0,06	01/06
PUBLICIS GR. ❯	18	118,07	−2,96	10/07
REMY COINTRE ❯	28,68	188,13	+0,28	31/08
RENAULT ❯	32,87	215,61	−0,81	05/06
REXEL ❯	50,05	328,31	−1,18	01/06
RHODIA ❯	7,92	51,95	−0,50	15/05
ROCHETTE (LA	7	45,92	+1,45	15/06
ROYAL CANIN ❯	134,90	884,89	+0,30	04/05
ROUGIER #	53	347,66	+2,91	04/07
RUE IMPERIAL	1640	10757,69	...	06/06
SADE (NY)	...	...	...	12/06
SAGEM S.A. ❯	38,25	250,90	+3,94	10/07
SAGEM ADP	26,80	175,80	+2,10	10/07
SAINT-GOBAIN ❯	147	964,26	+2,44	02/07
SALVEPAR (NY	50	327,98	...	04/07
SANOFI SYNTH ❯	72,10	472,94	+0,14	01/06
SCHNEIDER EL ❯	47,70	312,89	+6,12	07/05
SCOR ❯	33,46	219,48	+0,18	02/05
S.E.B. ❯	46	301,74	−3,16	08/06
SEITA	45	295,18	...	16/07
SELECTIBAIL(	14,18	93,01	+0,21	31/05
SIDEL	50	327,98	...	...
SILIC	156	1023,29	+0,06	12/06
SIMCO ❯	72,60	476,22	−0,14	20/06
SKIS ROSSIGN ■	13,30	87,24	−0,82	19/09
SOCIETE GENE ❯	54	354,22	+0,65	11/05
SODEXHO ALLI ❯	47,82	313,68	+2,22	06/03
SOGEPARC (FI	...	...	...	04/07
SOMMER-ALLIB	...	...	...	...
SOPHIA ❯	31,40	205,97	+1,29	18/05
SOPRA GROUP ❯	34,99	229,52	+0,26	05/07
SPIR COMMUNI ❯	59,50	390,29	+2,76	31/05
SR TELEPERFO ❯	12,33	80,88	+0,49	16/07
STUDIOCANAL	...	...	...	19/06
SUCR.PITHIVI	...	...	...	27/09
SUEZ ❯	36,58	239,95	+0,25	09/05
TAITTINGER	710	4657,29	...	05/07
THALES ❯	44,39	291,18	+3,23	11/06
TF1 ❯	22,96	150,61	−0,17	31/05
TECHNIP ❯	141	924,90	−2,76	31/05
THOMSON MULT ❯	22,45	147,26	+5,40	...
TOTAL FINA E ❯	152,10	997,71	−0,85	29/05
TRANSICIEL # ❯	26,90	176,45	+1,59	19/06
UBI SOFT ENT ❯	28,30	185,64	+3,10	...
UNIBAIL ❯	52,20	342,41	+0,38	12/06
UNILOG ❯	58,75	385,37	−0,42	28/06
USINOR ❯	8,40	55,10	−2,10	06/06
VALEO ❯	35,98	236,01	−1,64	01/06
VALLOUREC ❯	46,70	306,33	+6,14	04/07
VICAT	...	...	...	01/08
VINCI ❯	63,85	418,83	+1,35	27/06
VIVENDI ENVI ❯	45,26	296,89	+0,13	10/05
VIVENDI UNIV ❯	45,20	296,49	+2,73	02/05
WANADOO ❯	4,15	27,22	...	...
WORMS (EX.SO	17,01	111,58	−3,74	27/04
ZODIAC ❯	165,10	1082,99	−3,45	18/01
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...

International ▶ Une sélection	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
ADECCO	39,50	259,10	+0,18	14/05
AMERICAN EXP	29,55	193,84	−0,40	10/08
AMVESCAP EXP	...	...	...	03/05
ANGLOGOLD LT	36,49	239,36	−0,82	30/03
A.T.T. #	19,45	127,58	−0,21	01/08
BARRICK GOLD	17,85	117,09	+1,94	15/06
COLGATE PAL.	62,40	409,32	+0,16	15/08
CROWN CORK O	3,05	20,01	−3,17	20/11
DIAGO PLC	11,35	74,45	+3,84	23/04
DOW CHEMICAL	...	...	...	30/07
DU PONT NEMO	38,89	255,10	+2,56	12/09
ECHO BAY MIN	0,74	4,85	...	31/12
ELECTROLUX	...	...	...	03/05
ELF GABON	159,90	1048,88	+5,27	20/06
ERICSSON # ❯	4,06	26,63	+1,75	05/04
FORD MOTOR #	18,16	119,12	−0,38	04/09
GENERAL ELEC	36,77	241,20	−1,82	25/07
GENERAL MOTO	47,45	311,25	−1,96	10/09
GOLD FIELDS	4,67	30,63	+0,43	23/03
HARMONY GOLD	5,51	36,14	−1,25	20/08
HITACHI #	7,59	49,79	+1,20	10/12
HSBC HOLDING ❯	10,64	69,79	−0,56	09/10
I.B.M. ❯	104,30	684,16	+1,36	10/09
I.C.I.	...	...	...	25/04
ITO YOKADO #	44,90	294,52	+11,36	03/09
I.T.T. INDUS	...	...	...	01/10
MATSUSHITA	13,20	86,59	+0,76	31/12
MC DONALD'S	30,20	198,10	−1,34	01/12
MERK AND CO	73,80	484,10	+0,75	01/10
MITSUBISHI C	7,28	47,75	+0,14	31/12
NESTLE SA # ❯	228,50	1498,86	−0,09	11/04
NORSK HYDRO	...	...	...	21/05
PFIZER INC	40,20	263,69	−1,95	06/09
PHILIP MORRI	52,20	342,41	−0,57	10/10
PROCTER GAMB	80,20	526,08	+1,07	16/08
RIO TINTO PL	...	...	...	14/09
SCHLUMBERGER	51,65	338,80	−0,39	05/10
SEGA ENTERPR	...	...	...	31/12
SHELL TRANSP ■	...	...	...	19/09
SONY CORP. # ❯	39,16	256,87	+0,13	31/12
T.D.K. #	47,01	308,37	−1,88	31/12
TOSHIBA #	4,89	32,08	+5,39	10/12
UNITED TECHO	53	347,66	+1,83	10/09
ZAMBIA COPPE	0,34	2,23	...	...
...	...	...	...	...
...	...	...	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 18 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 16**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	7,65	50,18	+4,65
AB SOFT	2,84	18,63	+44,90
ACCESS COMME	2,79	18,30	−3,46
ADL PARTNER	10	65,60	+1,52
ADL PARTNER	5,25	34,44	...
ALGORIEL #	3	19,68	−5,06
ALPHAMEDIA	0,58	3,80	+3,57
ALPHA MOS #	2,60	17,05	−6,14
ALPHA MOS BO	0,20	1,31	−16,67
ALTAMIR & CI	109,80	720,24	−0,18
ALDETA ◆	4,70	30,83	...
ALTI #	5,30	34,77	+0,95
A NOVO # ❯	14,15	92,82	−0,14
ARTPRICE COM	3,20	20,99	−0,31
ASTRA	0,43	2,82	+7,50
AUFEMININ.CO	0,46	3,02	+9,52
AUTOMA TECH	3,70	24,27	...
AVENIR TELEC ❯	0,99	6,49	+7,61
AVENIR TELEC	0,16	1,05	+60
BAC MAJESTIC	1,85	12,14	+7,56
BARBARA BUI	12,50	81,99	...
BCI NAVIGATI	5,20	34,11	...
BELVEDERE	19,98	131,06	+0,60
BOURSE DIREC	2,15	14,10	+2,38
BRIME TECHNO	27,01	177,17	−5,23
BRIME TECHN ◆	0,18	1,18	...
BUSINESS ET	7,86	51,56	+4,80
BUSINESS INT	1,49	9,77	...
BVRP ACT.DIV ❯	3,45	22,63	+21,05
CAC SYSTEMES ◆	3	19,68	...
CALL CENTER	6,40	41,98	+1,43
CARRERE GROU	15,70	102,99	−0,57
CAST	2,98	19,55	−1,32
CEREP	12,50	81,99	−3,03
CHEMUNEX	0,19	1,25	+5,56
CMT MEDICAL	12,80	83,96	+4,83
COALA #	11,50	75,44	+4,55
COHERIS ATIX	6,79	44,54	+4,62
COIL	16,40	107,58	+22,85
CION ET SYS.	1,67	10,95	...
CONSODATA	5,75	37,72	...
CONSODATA NV ◆	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN	1,25	8,20	+5,93
CROSS SYSTEM	1,01	6,63	−3,81
CRYO #	2,58	16,92	−3,37
CRYONETWORKS.	1,10	7,22	+4,76
CYBERDECK #	0,68	4,46	+15,25
CYBER PRES.P	13	85,27	+18,18
CYBERSEARCH	1,50	9,84	−11,76
CYRANO #	0,23	1,51	+4,55
DALET #	1,90	12,46	−5,94
DATASQUARE #	0,50	3,28	...
DATATRONIC	3,24	21,25	−0,31
DESK # ◆	0,89	5,84	...
DEVOTEAM # ❯	15,18	99,57	+2,64
DMS #	10,25	67,24	+0,99
D INTERACTIV	1,40	9,18	+11,11
DIREKT ANLAG	7	45,92	...
DIREKT ANLAG	6	39,36	...
DURAND ALLIZ	0,50	3,28	...
DURAN DUBOI	8,13	53,33	−0,37
DURAN BS 00 ◆	0,15	0,98	...
EFFIK #	12,48	81,86	+17,74
EGIDE #	47,45	311,25	+7,35
EMME NV	11,10	72,81	−7,50
ESI GROUP	5,75	37,72	+0,35
ESKER	2,11	13,84	−1,86
EUROFINS SCI	10,65	69,86	+0,09
EURO.CARGO S	11,27	73,93	...
FIMATEX # ❯	2,15	14,10	+2,38
FI SYSTEM # ❯	1,42	9,31	+9,23
FI SYSTEM BS	0,03	0,20	...
FLOREANE MED	6,31	41,39	+0,16
GAMELOFT COM	0,26	1,71	+4
GAUDRIOT #	31,70	207,94	+2,26
GENERIX #	16,88	110,73	−10,69
GENESYS #	13,42	88,03	+11,37
GENESYS BS00	1	6,56	+1,01
GENSET ❯	2,28	14,96	+3,64
GL TRADE #	29,90	196,13	+4,91
GUILLEMOT #	10,50	68,88	−8,70
GUYANOR ACTI	0,23	1,51	+4,55
HF COMPANY	46,99	308,23	−2,10
HIGH CO.#	84	551	−3,39
HIGH BON DE ◆	3,10	20,33	...
HIGHWAVE OPT ❯	2,88	18,89	+2,86
HIMALAYA	1,30	8,53	...
HI MEDIA	0,53	3,48	+8,16
HOLOGRAM IND	5,78	37,91	+6,06
HUBWOO.COM	1,98	12,99	+7,61
IB GROUP.COM	2,50	16,40	−3,10
IDP	1,31	8,59	...
IDP BON 98 (◆	1,07	7,02	...
INTERACTIF B ◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B ◆	0,30	1,97	...
IGE +XAO	6,70	43,95	...
ILOG #	5,57	36,54	+3,15
IMECOM GROUP	1,12	7,35	−7,44
INFOSOURCES	0,49	3,21	...
INFOSOURCE B ◆	1,45	9,51	...
INFOTEL #	18,10	118,73	+12,14
INFO VISTA	2,27	14,89	−1,30
INTEGRA OPE	0,92	6,03	−1,08
INTEGRA ACT.	...	...	...
INTERCALL #	0,46	3,02	−4,17
IPSOS # ❯	46,60	305,68	+1,30
IPSOS BS00 ◆	1,39	9,12	...
ITESOFT	1,53	10,04	+9,29
IT LINK	2,40	15,74	+2,13
IXO	0,52	3,41	+8,33
JEAN CLAUDE	0,89	5,84	...
JOLIEZ REGOL ◆	0,85	5,58	...
KALISTO ENTE ◆	1,35	8,86	...
KEYRUS PROGI	1,12	7,35	+1,82
LA COMPAGNIE	4,90	32,14	−10,91
LEXIBOOK # S	15,95	104,63	−0,31
LINEDATA SER	16,25	106,59	+1,56
LYCOS EUROPE	0,79	5,18	−3,66
LYCOS FRANCE	1,81	11,87	−13,81
MEDCOST #	1,20	7,87	−2,44
MEDIDEP #	18,02	118,20	+2,97
MEMSCAP	1,14	7,48	−5
METROLOGIC G	38,60	253,20	+2,31
MICROPOLE	3,50	22,96	...
MILLIMAGES	7,15	46,90	−4,67
MONDIAL PECH	4,74	31,09	−1,25
NATUREX	12,60	82,65	+5
NET2S #	2,89	18,96	−0,34
NETGEM ❯	1,53	10,04	−8,93
NETVALUE #	0,80	5,25	+2,56
NEURONES #	2,80	18,37	−0,36
NICOX #	33,50	219,75	−2,81
OLITEC	12	78,71	−1,96
OPTIMS #	1,80	11,81	+1,69
ORCHESTRA KA	0,75	4,92	...
OXIS INTL RG ◆	0,20	1,31	...
PERFECT TECH	3,75	24,60	+1,63
PERF.TECHNO.	0,19	1,25	...
PHARMAGEST I	12	78,71	+6,67
PHONE SYS.NE ◆	0,60	3,94	...
PICOGIGA	2,60	17,05	−7,14
PROSODIE #	26,55	174,16	+12,98
PROSODIE BS ◆	8,46	55,49	...
PROLOGUE SOF	3,55	23,29	−3,79
QUALIFLOW	2,70	17,71	+16,88
QUANTEL	3,91	25,65	+0,26
R2I SANTE	5,08	33,32	−6,79
R2I SANTE BO	0,02	0,13	...
RECIF #	10	65,60	+4,71
REPONSE #	13,80	90,52	−2,82
REGINA RUBEN	0,61	4	−1,61
RIBER #	3,15	20,66	−0,63
RIGIFLEX INT	15,90	104,30	−12,78
RISC TECHNOL	5,20	34,11	+4,21
SAVEURS DE F	8,75	57,40	−1,69
GUILLEMOT BS ◆	9,10	59,69	...
SELF TRADE	1,32	8,66	−5,04
SILICOMP #	16,75	109,87	+0,30
SITICOM GROU	3,18	20,86	−6,47
SODITECH ING	4,20	27,55	+10,53
SOFT COMPUTI	3,15	20,66	−3,96
SOI TEC SILI ❯	10,60	69,53	+0,76
SOI TEC BS 0 ◆	2,55	16,73	...
SOLUCOM	23,90	156,77	−0,42
SOLUCOM ACT. ◆	47,76	313,29	...
SQLI	1,08	7,08	+13,68
SQLI ACT.NOU ◆	3,10	20,33	...
STACI #	2,09	13,71	+10
STELAX	0,44	2,89	...
SYNELEC #	8,20	53,79	−18,81
SYSTAR #	4,79	31,42	+4,13
SYSTRAN	1,65	10,82	+3,13
TEL.RES.SERV	0,92	6,03	+2,22
TELECOM CITY	2,16	14,17	...
TETE DS LES	1,46	9,58	+3,55
THERMATECH I	11,50	75,44	−4,17
TITUS INTERA	2,03	13,32	+1,50
TITUS INTER ◆	0,26	1,71	...

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 19 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE	27,80	182,36	+11,16
ACTIELEC TEC	5,30	34,77	−10,17
ALGECO #	76,25	500,17	+2,07
ALTEDIA	24	157,43	...
ALTEN (SVN) ❯	11,61	76,16	+3,66
APRIL S.A.#(	14,01	91,90	−3,51
ARKOPHARMA #	47	308,30	...
ASSYSTEM #	30,50	200,07	...
AUBAY	4,01	26,30	+0,25
BENETEAU #	57	373,90	...
BOIRON (LY)#	74,90	491,31	+1,22
BONDUELLE	41	268,94	+3,80
BQUE TARNEAU ◆	75	491,97	...
BRICORAMA #	49,68	325,88	−0,34
BRIOCHE PASQ	76	498,53	+1,47
BUFFALO GRIL	9,35	61,33	+1,08
C.A. OISE CC ◆	89	583,80	...
C.A. PARIS I	65,30	428,34	...
C.A.PAS CAL	140	918,34	...
CDA-CIE DES	43,90	287,97	+0,92
CEGEDIM #	40	262,38	...
CIE FIN.ST-H ◆	117	767,47	...
CNIM #	43,35	284,36	+3,21
COFITEM-COFI ◆	57,95	380,13	...
DANE-ELEC ME	1,09	7,15	−0,91
ENTRELEC GRO	63	413,25	...
ETAM DEVELOP	8,80	57,72	+0,46
EUROPEENNE C	40	262,38	...
EXPAND S.A.	55,45	363,73	+0,45
FINATIS(EX.L ◆	126,30	828,47	...
FININFO	32,50	213,19	+3,17
FLEURY MICHO	22,83	149,75	+0,44
GECI INTL	10,45	68,55	−0,48
GENERALE LOC	9,16	60,09	+0,11
GEODIS ◆	34,30	224,99	...
GFI INDUSTRI	18,79	123,25	+3,81
GRAND MARNIE ◆	7835	51394,23	...
GROUPE BOURB ◆	45	295,18	...
GROUPE CRIT	13,99	91,77	−0,07
GROUPE FOCAL	54	354,22	...
GROUPE J.C.D	140,50	921,62	−2,97
HERMES INTL ❯	126,50	829,79	+2,85
HYPARLO #(LY	30	196,79	...
IMS(INT.META	6	39,36	−3,54
INTER PARFUM	47,10	308,96	+2,39
JET MULTIMED ◆	15	98,39	...
LAURENT-PERR	25,20	165,30	...
LDC ◆	116	760,91	...
LECTRA (B) #	3,65	23,94	+1,39
LOUIS DREYFU ◆	14	91,83	...
LVL MEDICAL	14,45	94,79	+2,70
M6-METR.TV A ❯	16,49	108,17	+1,79
MANITOU #	40,90	268,29	−0,29
MANUTAN INTE	31,10	204	+0,65
PARC DES EXP ◆	117	767,47	...
PCAS #	17,12	112,30	−2,17
PETIT FOREST	40,50	265,66	+2,53
PIERRE VACAN	52,50	344,38	−4,55
PINGUELY HAU ❯	9,95	65,27	−0,50
POCHET ◆	100	655,96	...
RADIALL #	47	308,30	+0,86
RALLYE (LY) ❯	46,82	307,12	−0,81
RODRIGUEZ GR ❯	33,50	219,75	+0,09
SABATE-DIOSO	10,20	66,91	−3,68
SECHE ENVIRO	63,50	416,53	−0,94
SINOP.ASSET ◆	18	118,07	...
SIPAREX CROI	25,80	169,24	−0,73
SOLERI ◆	200	1311,91	...
SOLVING #	39	255,82	...
STEF-TFE #	51	334,54	...
STERIA GROUP	27	177,11	...
SYLEA ◆	44	288,62	...
SYLIS #	18,70	122,66	+1,08
SYNERGIE (EX	23	150,87	...
TEAM PARTNER	5,15	33,78	+1,98
TRIGANO ❯	18,01	118,14	+2,62
UNION FIN.FR	28,20	184,98	+1,08
VILMOR.CLAUS	58,15	381,44	+0,09
VIRBAC	81,50	534,60	−1,21
...	...	...	...
...	...	...	...
...	...	...	...

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 18 septembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	23,57	154,61	18/09
AGIPI ACTIONS (AXA)	22,90	150,21	18/09
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2484,95	16300,20	18/09
BNP MONÉ PLACEMENT C	13632	89420,06	18/09
BNP MONÉ PLACEMENT D	11902,04	78072,26	18/09
BNP MONÉ TRÉSORERIE	77637,02	509265,47	18/09
BNP OBLI. CT	165,97	1088,69	18/09
BNP OBLI. LT	34,20	224,34	18/09
BNP OBLI. MT C	153,77	1008,67	18/09
BNP OBLI. MT D	141,13	925,75	18/09
BNP OBLI. SPREADS	185,90	1219,42	18/09
BNP OBLI. TRÉSOR	1962,85	12875,45	18/09
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1821,43	11947,80	18/09
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI HAUT REND.	111,21	729,49	11/09
BP MEDITERRANÉE DÉV.	55,56	364,45	17/09
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	67,84	445	17/09
BP OBLIG. EUROPE	51,69	339,06	18/09
BP SÉCURITÉ	102616,41	673119,52	18/09
EUROACTION MIDCAP	104,90	688,10	18/09
FRUCTI EURO 50	85,27	559,33	18/09
FRUCTIFRANCE C	69,42	455,37	18/09
FRUCTIFONDS FRANCE NM	121,82	799,09	18/09
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
LIVRET BOURSE INVEST.	176,71	1159,14	11/09
NORD SUD DÉVELOP. C	517,69	3395,82	11/09
NORD SUD DÉVELOP. D	399,52	2620,68	11/09
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR D	44,54	292,16	18/09
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	15,73	103,18	18/09
ÉCUR. ACTIONS FUTUR D	55,89	366,61	18/09
ÉCUR. CAPITALISATION C	44,27	290,39	18/09
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	37,58	246,51	18/09
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	39,24	257,40	18/09
ÉCUR. EXPANSION C	14686,33	96336,01	18/09
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	42,02	275,63	18/09
ÉCUR. INVESTISSEMENTS D	46	301,74	18/09
ÉCUR. MONÉTAIRE C	222,86	1461,87	18/09
ÉCUR. MONÉTAIRE D	192,18	1260,62	18/09
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D	177,09	1161,63	18/09
ÉCUR. TECHNOLOGIES C	32,08	210,43	18/09
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	276,27	1812,21	18/09
ÉPARCOURT-SICAV D	28,36	186,03	18/09
GÉOPTIM C	2327,14	15265,04	18/09
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	36,11	236,87	18/09
ÉCUREUIL PRUDENCE C	34,16	224,07	18/09
ÉCUREUIL VITALITÉ C	37,28	244,54	18/09
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE D	302,76	1985,98	18/09
ATOUT EUROPE C	460,54	3020,94	18/09
ATOUT FRANCE C	172,80	1133,49	18/09
ATOUT FRANCE D	156,59	1027,16	18/09
ATOUT FRANCE ASIE D	68,94	452,22	18/09
ATOUT FRANCE EUROPE D	156,43	1026,11	18/09
ATOUT FRANCE MONDE D	39,39	258,38	18/09
ATOUT MONDE C	47,12	309,09	18/09
ATOUT SÉLECTION D	93,15	611,02	18/09
CAPITOP EUROBLIG C	100,85	661,53	18/09
CAPITOP EUROBLIG D	83,20	545,76	18/09
CAPITOP MONDOBLIG C	44,77	293,67	18/09
CAPITOP REVENUS D	174,41	1144,05	18/09
DIÈZE C	418,21	2743,28	18/09
INDICIA EUROLAND D	95,80	628,41	17/09
INDICIA FRANCE D	324,22	2126,74	17/09
INDOCAM AMÉRIQUE C	35,97	235,95	18/09
INDOCAM ASIE C	16,18	106,13	18/09
INDOCAM FRANCE C	295,59	1938,94	18/09
INDOCAM FRANCE D	242,97	1593,78	18/09
INDOCAM MULTI OBLIG. C	181,44	1190,17	18/09
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR D	69,19	453,86	17/09
CAPITOP MONÉTAIRE C	191,39	1255,44	20/09
CAPITOP MONÉTAIRE D	188,60	1237,13	20/09
INDOCAM FONCIER	87,28	572,52	18/09
INDOCAM VAL. RESTR. C	237,81	1559,93	17/09
MASTER ACTIONS C	39,96	262,12	07/09
MASTER DUO C	13,11	86	14/09
MASTER OBLIGATIONS C	30,11	197,51	14/09
MASTER PEA D	10,62	69,66	14/09
OPTALIS DYNAMIQ. C	17,88	117,29	10/09
OPTALIS DYNAMIQ. D	16,76	109,94	10/09
OPTALIS ÉQUILIB. C	18,23	119,58	10/09
OPTALIS ÉQUILIB. D	16,59	108,82	10/09
OPTALIS EXPANSION C	14,32	93,93	11/09
OPTALIS EXPANSION D	13,97	91,64	11/09
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,48	114,66	17/09
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,35	100,69	17/09
PACTE SOL. LOGEM.	78,92	517,68	18/09
PACTE SOL.TIERS MONDE	83,93	550,54	18/09
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
CIC CAPIRENTE MT C	35,70	234,18	18/09
CIC CAPIRENTE MT D	26,80	175,80	18/09
CIC AMÉRIQUE LATINE	86,31	566,16	18/09
CIC CONVERTIBLES	5,38	35,29	18/09
CIC COURT TERME C	34,04	223,29	18/09
CIC COURT TERME D	26,93	176,65	18/09
CIC ECOCIC	334,98	2197,32	18/09
CIC ELITE EUROPE	114,75	752,71	18/09
CIC ÉPARGNE DYNAM. C	2050,35	13449,41	18/09
CIC ÉPARGNE DYNAM. D	1617,21	10608,20	18/09
CIC EUROLEADERS	329,61	2162,10	18/09
CIC FRANCE C	30,92	202,82	18/09
CIC FRANCE D	30,92	202,82	18/09
CIC HORIZON C	66,62	437	18/09
CIC HORIZON D	64,24	421,39	18/09
CIC MENSUEL	1435,60	9416,92	18/09
CIC MONDE PEA	23,34	153,10	18/09
CIC OBLI COURT TERME C	24,58	161,23	18/09
CIC OBLI COURT TEME D	19,52	128,04	18/09
CIC OBLI LONG TERME C	15,33	100,56	18/09
CIC OBLI LONG TERME D	15,14	99,31	18/09
CIC OBLI MONDE	396,65	2601,85	14/09
CIC ORIENT	123,17	807,94	18/09
CIC PIERRE	32,18	211,09	18/09
MONEYCIC DOLLAR	1415,71	....	18/09
Fonds communs de placements			
CIAL PEA SÉRÉNITÉ	843,85	5535,29	14/09
CIC EUROPEA C	9,29	60,94	18/09
CIC EUROPEA D	9,05	59,36	18/09
CIC EURO OPPORTUNITÉ	378,27	2481,29	18/09
CIC GLOBAL C	219,06	1436,94	18/09
CIC GLOBAL D	219,06	1436,94	18/09
CIC JAPON	8,02	52,61	18/09
CIC MARCHÉS ÉMERGENTS	1046,43	6864,13	07/09
CIC NOUVEAU MARCHÉ	3,95	25,91	18/09
CIC PROFIL DYNAMIQUE	22,51	147,66	11/09
CIC PROFIL ÉQUILIBRE	17,16	112,56	17/09
CIC PROFIL TEMPÉRÉ	131,92	865,34	17/09
CIC TAUX VARIABLES	195,42	1281,87	14/09
CIC TECHNO. COM	64,25	421,45	18/09
CIC USA	16,26	106,66	18/09
CIC VAL. NOUVELLES	258,76	1697,35	18/09
GTI PUNCH	102,76	674,06	10/07
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	228,45	1498,53	18/09
LION 20000 C/3 11/06/99	488,95	3207,30	18/09
LION 20000 D/3 11/06/99	426,86	2800,02	18/09
SICAV 5000	138,86	910,86	18/09
SLIVAFRANCE	237,34	1556,85	18/09
SLIVARENTE	39,15	256,81	18/09
SLIVINTER	136,10	892,76	18/09
TRILION	739,65	4851,79	18/09
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C	173,97	1141,17	11/09
ACTILION DYNAMIQUE D	163,87	1074,92	11/09
ACTILION PEA DYNAMIQUE	58,12	381,24	18/09
ACTILION ÉQUILIBRE C	173,77	1139,86	10/09
ACTILION ÉQUILIBRE D	162,47	1065,73	10/09
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	152,72	1001,78	18/09
ACTILION PRUDENCE C	171,20	1123	18/09
ACTILION PRUDENCE D	159,53	1046,45	18/09
INTERLION	230,98	1515,13	10/09
LION ACTION EURO	78,50	514,93	18/09
LION PEA EURO	79,29	520,11	18/09
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	19,08	125,16	18/09
CM EUROPE TECHNOL	3,46	22,70	18/09
CM FRANCE ACTIONS	30,48	199,94	18/09
CM MID. ACT. FRANCE	27,01	177,17	18/09
CM MONDE ACTIONS	279,85	1835,70	18/09
CM OBLIG. LONG TERME	107,65	706,14	18/09
CM OPTION DYNAM.	28,06	184,06	18/09
CM OPTION ÉQUIL.	51,49	337,75	18/09
CM OBLIG. COURT TERME	164,23	1077,28	18/09
CM OBLIG. MOYEN TERME	340,98	2236,68	18/09
CM OBLIG. QUATRE	165,42	1085,08	18/09
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,05	124,96	18/09
LCF ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	113,56	744,90	18/09
ASIE 2000	57,54	377,44	18/09
NOUVELLE EUROPE	189,84	1245,27	18/09
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3604,04	23640,95	18/09
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3304,69	21677,35	18/09
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	325,97	2138,22	18/09
ST-HONORÉ FRANCE	50,63	332,11	18/09
ST-HONORÉ PACIFIQUE	82,58	541,69	18/09
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	87,67	575,08	18/09
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	351,51	2305,75	18/09
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	82,33	540,05	18/09
WEB INTERNATIONAL	21,96	144,05	18/09
Legal & General — LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	173,28	1136,64	17/09
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	5234,97	34339,15	17/09
STRATÉGIE INDICE USA	8151,35	53469,35	17/09
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	106,60	699,25	18/09
ADDILYS D	105,76	693,74	18/09
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	22,94	150,48	18/09
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	22,22	145,75	18/09
AMPLITUDE EUROPE C	29,24	191,80	18/09
AMPLITUDE EUROPE D	28,01	183,73	18/09
AMPLITUDE FRANCE	74,14	486,33	18/09
AMPLITUDE MONDE C	202,05	1325,36	18/09
AMPLITUDE MONDE D	181,23	1188,79	18/09
AMPLITUDE PACIFIQUE C	14,39	94,39	18/09
AMPLITUDE PACIFIQUE D	13,75	90,19	18/09
ÉLANCIEL EURO D PEA	85,60	561,50	18/09
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	35,49	232,80	18/09
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	27,03	177,31	18/09
GÉOBILYS C	121,40	796,33	18/09
GÉOBILYS D	110,69	726,08	18/09
INTENSYS C	20,61	135,19	18/09
INTENSYS D	17,52	114,92	18/09
KALEIS DYNAMISME C	202,10	1325,69	18/09
KALEIS DYNAMISME D	196,55	1289,28	18/09
KALEIS DYN. FRANCE C PEA	73,36	481,21	18/09
KALEIS ÉQUILIBRE C	193,90	1271,90	18/09
KALEIS ÉQUILIBRE D	187,84	1232,15	18/09
KALEIS SÉRÉNITÉ C	186,85	1225,66	18/09
KALEIS SÉRÉNITÉ D	180,62	1184,79	18/09
KALEIS TONUS C PEA	62,35	408,99	18/09
LIBERTÉ ET SOLIDARITÉ	101,85	668,09	18/09
OBLITYS C	113,21	742,61	18/09
OBLITYS D	111,44	731	18/09
PLÉNITUDE D PEA	39,08	256,35	18/09
POSTE GESTION C	2605,33	17089,84	18/09
POSTE GESTION D	2309,58	15149,85	18/09
POSTE PREMIÈRE	7077,58	46425,88	18/09
POSTE PREMIÈRE 1 AN	42237,05	277056,89	18/09
POSTE PREMIÈRE 2-3	9165,34	60120,69	18/09
PRIMIEL EUROPE C	45,64	299,38	18/09
REVENUS TRIMESTRIELS	790,08	5182,59	18/09
SOLSTICE D	365,69	2398,77	18/09
THÉSORA C	187,90	1232,54	18/09
THÉSORA D	156,85	1028,87	18/09
TRÉSORYS C	47217,77	309728,27	18/09
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	73,57	482,59	18/09
DÉDIALYS MULTI-SECTEURS	58,47	383,54	18/09
DÉDIALYS SANTÉ	90,27	592,13	18/09
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	26,19	171,80	18/09
DÉDIALYS TELECOM	37,44	245,59	18/09
POSTE EUROPE C	92,09	604,07	18/09
POSTE EUROPE D	87,83	576,13	18/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	198,57	1302,53	18/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	182,29	1195,74	18/09
REMUNYS PLUS	102,66	673,41	18/09
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	157,52	1033,26	18/09
CADENCE 2 D	155,36	1019,09	18/09
CADENCE 3 D	153,74	1008,47	18/09
CONVERTIS C	218,60	1433,92	18/09
INTEROBLIG C	58,89	386,29	18/09
INTERSÉLECTION FR. D	66,08	433,46	18/09
SÉLECT DÉFENSIF C	189,45	1242,71	18/09
SÉLECT DYNAMIQUE C	235,17	1542,61	11/09
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	164,58	1079,57	12/09
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	127,09	833,66	18/09
SÉLECT PEA 1	188,72	1237,92	18/09
SG FRANCE OPPORT. C	365,64	2398,44	18/09
SG FRANCE OPPORT. D	342,36	2245,73	18/09
SOGENFRANCE C	401,04	2630,65	18/09
SOGENFRANCE D	361,40	2370,63	18/09
SOGEOBLIG C	112,87	740,38	18/09
SOGÉPARGNE D	46,29	303,64	18/09
SOGEPEA EUROPE	189,46	1242,78	18/09
SOGINTER C	47,15	309,28	18/09
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	12,98	85,14	17/09
DÉCLIC ACTIONS FRANC	43,34	284,29	17/09
DÉCLIC ACTIONS INTER	28,38	186,16	18/09
DÉCLIC BOURSE PEA	45,55	298,79	17/09
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,16	106	11/09
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,27	113,28	17/09
DÉCLIC PEA EUROPE	19,47	127,71	17/09
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	49,95	327,65	17/09
FAVOR	266,85	1750,42	18/09
SOGESTION C	44,71	293,28	17/09
SOGINDEX FRANCE C	438,39	2875,65	17/09
....	....	....	....
....	....	....	....

LÉGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS **L'Olympique lyonnais a chuté d'entrée et à domicile, dans le cadre du premier tour de la Ligue des champions, mardi 18 septembre, devant le Bayer Leverkusen (1-0). Les débuts européens des Lyonnais avaient été retardés par le report de leur match contre le FC Barcelone, suite aux attentats survenus aux Etats-Unis mardi 11. ● LE BUT allemand a été inscrit à la 75e minute par Ulf Kirsten, un « vieux routier » de presque 36 ans, qui compte cent sélections internationales. Il a ainsi mis fin à trois années de lourdes défaites allemandes au stade de Gerland. ● LILLE a offert une belle résistance à Manchester United, sur la pelouse du stade mythique d'Old Trafford, ne s'inclinant (1-0) que sur un but inscrit à la 90e minute par David Beckham. Le Bayern Munich, tenant du titre européen, a concédé un surprenant match nul à domicile (0-0) devant le Sparta Prague.**

Lyon compromet d'entrée ses chances de qualification européenne

Le vétéran Ulf Kirsten a permis au Bayer Leverkusen de s'imposer dans la cité rhodanienne (1-0), mettant fin à trois années de défaites allemandes au stade de Gerland. Pour l'Olympique lyonnais, la qualification pour le deuxième tour de la Ligue des champions s'annonce problématique

LYON
de notre envoyé spécial

Depuis 1998, Lyon et son stade de Gerland n'avaient plus très bonne réputation en Allemagne. Les supporteurs d'outre-Rhin ne sont pas des esthètes qui regrettent la métamorphose de l'élégante enceinte bâtie par Tony Garnier au début du siècle dernier en un improbable patchwork de styles architecturaux. Et les dirigeants des clubs allemands n'ont rien à redire quant à l'accueil qui leur est réservé lors de leur passage dans une ville si fière de sa gastronomie, eux qui sont toujours invités, tradition oblige, à faire honneur à l'une des meilleures tables du coin.

Non, si le football allemand ne se plaisait guère entre Rhône et Saône, c'est qu'il n'avait connu là, depuis trois ans, que des désillusions. Lors de la Coupe du monde 1998, la *Nationalmannschaft* de Berti Vogts était tombée à Gerland, en quart de finale, dans le redoutable piège tendu par la « petite » Croatie, qui avait terrassé sans ménagement une équipe déjà vieillissante (3-0).

L'année suivante, le Werder Brême avait chuté en Coupe de l'UEFA sur le même score, avant de se refaire au match retour (4-0) et de se qualifier aux dépens de l'Olympique lyonnais pour la suite de la compétition. A la fin de l'hiver dernier, c'était au tour du grand Bayern Munich de déraper sur l'impeccable pelouse de Gerland, en s'inclinant, toujours sur le même score, face à un Olympique lyonnais mené par un attaquant en état de grâce, Sidney Govou, auteur de deux buts somptueux.

Depuis, même si le club bavarois s'est bien repris et a remporté la Ligue des champions 2001, le football allemand a connu bien pire que cette série de désastres lyonnais, concédant notamment un humiliant revers à domicile face à l'Angleterre (1-5). Son honneur et sa fierté, malmenés, reposent désormais entre les mains de ses meilleurs clubs et de quelques vieux soldats.

Ulf Kirsten est de ceux-là. Ce « vieux monsieur » du football européen n'a pas trente-six ans, mais il a déjà tout vu. D'abord avec son club d'origine, le Dynamo Dresde, au temps de la République démocratique allemande. Puis, après l'effondrement du mur de Berlin, avec le Bayer Leverkusen, un club qu'il n'a pas quitté depuis dix ans.

GÉRARD MALIE/AFP

Ulf Kirsten (au centre) a fait parler son expérience face aux défenseurs lyonnais.

CENT SÉLECTIONS

Les sélectionneurs allemands l'ont appelé cent fois en équipe nationale (49 pour la RDA et 51 pour l'Allemagne réunifiée). Sa dernière sélection lui avait laissé un goût amer, celui d'une lourde défaite contre le Portugal, synonyme d'élimination de l'Euro 2000.

Ulf Kirsten a tout vu, tout connu, et n'a rien oublié. La saison dernière, il avait découvert, comme le public allemand, un jeune prodige nommé Sidney Govou. *« Depuis son match contre le Bayern Munich, je peux vous assurer que ce joueur est très connu en Allemagne »*, souligne Klaus Toppmöller, l'entraîneur du Bayer Leverkusen. En supervisant Lyon, leur futur adversaire du premier tour de la Ligue des champions, Ulf Kirsten et son entraîneur avaient remarqué que le jeune homme n'avait rien perdu de ses qualités : explosivité et adresse devant le but. Ils s'étaient promis de ne pas renouveler les erreurs de la défense du Bayern Munich, qui avait laissé trop d'espace au talentueux inconnu. Les deux hommes avaient également fait connaissance avec une équipe lyonnaise remaniée depuis sa dernière campagne européenne.

En observant à la loupe la dernière rencontre des Lyonnais, beaux vainqueurs de Nantes en championnat de France (4-1), samedi 15 septembre, les Allemands avaient pu constater combien les nouveaux venus – l'ex-Nantais Eric Carrière, l'ex-Strasbourgeois Pegguy Luyindula et le Brésilien Juninho – s'étaient bien intégrés dans le groupe de Jacques Santini.

Mardi 18 septembre, ils ont donc été *« surpris »* de constater que l'Olympique lyonnais débutait la Ligue des champions en se passant des services de deux de ces trois joueurs. Face à Nantes, pour ses grands débuts à Gerland, Pegguy Luyindula avait réalisé un doublé, et Juninho avait offert une balle de but à l'un de ses partenaires. Trois jours plus tard, tous deux étaient sur le banc des remplaçants.

« FAIRE TOURNER »

Jacques Santini est l'un de ces entraîneurs convaincus des bienfaits de la rotation des effectifs, rendue indispensable par la multiplication des matchs. Les bons résultats obtenus la saison dernière – une deuxième place en championnat de France et une victoire en Coupe de la Ligue – lui ont donné raison. Alors, Jacques Santini « fait tourner », comme convenu et parfois jusqu'à l'entêtement. Ses décisions ne sont pas toujours bien comprises par le public lyonnais, qui a sifflé, mardi 18 septembre, chacune des retouches apportées à son équipe avec un sens aigu du contretemps : l'entraîneur lyonnais a tardé à faire sortir l'attaquant Frédéric Née (61e), plutôt timoré face à l'athlétique défense du Bayer Leverkusen, et il a indiqué la sortie à son meneur de jeu, Eric Carrière, au moment où celui-ci commençait à donner sa pleine mesure (67e).

L'OL, qui venait de se créer plusieurs occasions de buts, s'en est trouvé momentanément perturbé. C'est le moment qu'a choisi Ulf Kirsten pour dévier du bout des crampons un centre de Zoltan Sebescen (75e) et glisser le ballon sous l'aisselle du gardien lyonnais, Grégory Coupet, parfait jusque-là. *« C'était un but pas beau du tout, un but de raccroc, mais qui nous enlève trois points »*, regrette Eric Carrière avant de se montrer plus admiratif : *« Ce soir, un gars de trente-six ans nous a prouvé qu'il ne fallait jamais rien lâcher. »* Pour Klaus Toppmöller, la mission est remplie : *« Tout notre travail d'observation a porté ses fruits et le football allemand a montré au pays des champions du monde qu'il se portait bien. »*

Eric Collier

La fiche technique

LYON - LEVERKUSEN : 0-1

Ligue des Champions
1ère phase, 2e journée
• Stade de Gerland ; Temps frais
37 006 spectateurs ; arbitre : M. Cesari (Ital.)

BUTS

LEVERKUSEN : Kirsten (75e)

AVERTISSEMENTS

LYON : **Bréchet** (30e, antijeu)

LEVERKUSEN : **Placente** (20e, jeu irrégulier) ; **Nowotny** (60e, jeu dangereux) ; **Zivkovic** (91e, jeu dangereux)

EXPULSION

LYON : **Juninho** (84e, jeu dangereux).

• LES ÉQUIPES

OLYMPIQUE LYONNAIS
(**entraîneur :** Jacques Santini) :
Coupet • Deflandre, Edmilson, Müller, Bréchet • Violeau (cap.), Carrière (Juninho, 67e), Laigle (Delmotte, 79e), Foé • Govou, Née (Luyindula, 61e)

BAYER LEVERKUSEN
(**entraîneur :** Klaus Topmöller) :
Butt • Sebescen, Nowotny (cap.), Lucio, Placente • Schneider, Bastürk (Zivkovic, 80e), Ramelow, Ballack • Neuville (Brdaric, 85e), Kirsten (Ojigwe, 88e)

Adidas veut acquérir 10 % du Bayern Munich

Le groupe allemand Adidas-Salomon prévoit d'acquérir 10 % du Bayern Munich, champion d'Allemagne et vainqueur de la Ligue des champions 2001. *« Le prix d'achat de cette participation de 10 % s'élèvera vraisemblablement à 75 millions d'euros »*, précise un communiqué publié, mardi 18 septembre, par le deuxième fabricant mondial d'articles de sport. Ce prix correspond à peu près aux attentes du club bavarois, dont le manager, Uli Hoeness, avait annoncé, en avril, son intention de conclure *« un partenariat stratégique ». « La valeur boursière du club est de 770 millions d'euros. Si nous vendons 10 %, nous obtiendrons environ 77 millions d'euros »*, avait-il déclaré à l'époque.

Herbert Hainer, le patron d'Adidas, s'est également félicité de cet accord, qui *« ouvre des perspectives dans des domaines comme la commercialisation d'articles de sport ou les droits télévisés »*.

A Manchester, Lille a résisté opiniâtrement pendant 89 minutes

POUR SON BAPTÊME du feu en Ligue des Champions, Lille a livré une prestation de tout premier ordre face à Manchester United (champion d'Europe 1999), mardi 18 septembre, mais a dû s'incliner sur un but inscrit à la dernière minute (1-0). Dans l'antre d'Old Trafford, les joueurs de Vahid Halilhodzic ont su souvent maîtriser une équipe en proie au doute depuis sa défaite (3-4) à Newcastle, samedi 15 septembre. Très solidaires, les « Dogues » ont surtout brillé grâce à leur solide milieu de terrain, orchestré par un remuant Fernando D'Amico, qui s'est démené comme un beau diable pour exercer un constant pressing et transformer les contre-attaques en occasions de but. Gênés, les Mancuniens ne répondaient à leurs adversaires que par de rares actions individuelles qui n'inquiétaient guère Grégory Wimbée. Le gardien lillois remportait notamment du pied un duel avec Paul Scholes, à la 24e minute. Les Lillois manquaient même d'ouvrir le score sur un coup franc de Bruno Cheyrou qui trouvait Fabien Barthez sur sa trajectoire.

En seconde période, le gardien de l'équipe de France réalisait deux parades salvatrices devant Dagui Bakari puis Djezon Boutoille. Ces interventions sonnaient le réveil des Diables rouges. Pendant les dix dernières minutes de la rencontre, les hommes d'Alex Ferguson se ruaient à l'attaque et se créaient de nombreuses occasions. Sur la dernière d'entre elles, David Beckham reprenait victorieusement un centre de Ruud Van Nistelrooy et brisait les espoirs lillois.

DOUBLÉ DE TREZEGUET

Les premiers matches de cette deuxième journée de la Ligue des Champions – qui marquaient l'entrée en lice des clubs concernés, en raison du report au 10 octobre d'une partie des rencontres de la semaine passée, suite aux attentats aux Etats-Unis – n'ont pas donné lieu à de réelles surprises. Grâce à deux buts de l'attaquant français David Trezeguet et à un penalty de Nicola Amoruso inscrit à la dernière minute, la Juventus Turin a battu le Celtic Glasgow (3-2). Le FC Barcelone a réalisé une belle performance en marquant trois buts à Istanbul face à Fenerbahce (3-0). Mardi 25 septembre, pour la prochaine journée, ce sera au tour de l'Olympique lyonnais de se rendre en Turquie.

Sur sa pelouse, le Bayern Munich, champion d'Europe en titre, n'est pas parvenu à trouver le chemin des filets et a dû se contenter du match nul (0-0) contre les Tchèques du Sparta Prague. Quant aux prochains adversaires de Lille, mardi 25, les Grecs d'Olympiakos Le Pirée, ils ont tenu en échec les Espagnols du Deportivo La Corogne (2-2). Les Ibériques n'ont dû leur salut qu'à la réussite inespérée de Juan Valeron dans les arrêts de jeu.

LES RÉSULTATS

LIGUE DES CHAMPIONS

Mardi 18 septembre
1ère phase, 2e journée

● Groupe E	
Juventus Turin (Ita)-Celtic Glasgow (Eco)	3-2
Rosenborg (Nor)-FC Porto (Por)	1-2
● Groupe F	
Olympique lyonnais (Fra)-Bayer Leverkusen (All)	0-1
Fenerbahçe Istanbul (Tur)-FC Barcelone (Esp)	0-3
● Groupe G	
Manchester United (Ang)-**Lille OSC** (Fra)	1-0
Deportivo La Corogne (Esp)-Olympiakos Le Pirée (Grè)	2-2
● Groupe H	
Bayern Munich (All)-Sparta Prague (Tch)	0-0
Spartak Moscou (Rus)-Feyenoord Rotterdam	2-2

DÉPÊCHES

■ **OMNISPORT : le Canadien Richard Pound**, vice-président du Comité international olympique (CIO) et candidat malheureux à la présidence, percevait depuis 1986 200 000 dollars (216 200 euros) par an en moyenne, pour ses conseils et services en matière juridique, en vertu d'un accord avec Juan Antonio Samaranch, ancien président du CIO. Cet *« arrangement privé »* a été dénoncé, mardi 18 septembre à Lausanne (Suisse), par Jacques Rogge, le successeur de Juan Antonio Samaranch, lors de la commission exécutive du CIO.

■ **GOLF : Lancôme International** a annoncé, mardi 18 septembre, sa décision de *« renoncer exceptionnellement à participer au tournoi qui porte son nom »* en signe de solidarité avec les victimes des attentats de New York et Washington. La société a demandé aux organisateurs que sa *« marque ne soit pas associée à la communication qui sera faite autour de la manifestation »*, qui doit se dérouler du 20 au 23 septembre à Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines).

Face à la Pologne, Edwige Lawson a remis les Bleues d'aplomb

ORLÉANS,
de notre envoyé spécial

Cent soixante-six centimètres. Quatre minutes. Dix points. Voilà à quoi a tenu le salut de l'équipe de France féminine de basketball lors de son quatrième match de poule du championnat d'Europe des nations, mardi 18 septembre à Orléans. Car si les Bleues d'Alain Jardel se sont imposées face à la Pologne (73-66), championnes d'Europe en titre, elles le doivent à Edwige Lawson. Confirmant la vivacité de son jeu, celle qui est à la fois la plus petite et la plus jeune (22 ans) des joueuses françaises, a remis d'aplomb une formation tricolore qui était menée de 15 points à moins d'un quart d'heure de la fin du match.

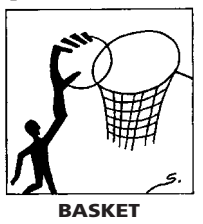

BASKET

Par trois fois, la meneuse de jeu s'est engouffrée dans la défense polonaise, provoquant la faute et décrochant des lancers-francs. A deux reprises, elle a pris ses responsabilités au tir, dont une fois pour un panier à 3 points qui a ramené l'équipe de France à hauteur de son adversaire à sept minutes de la fin du match. Ensuite, les Bleues n'ont plus jamais lâché prise.

Pour autant, Edwige Lawson s'est refusée à admettre qu'elle avait fait basculer la rencontre. *« Ce qui était important, c'était de jouer sur contre-attaque, ce que j'aime faire. Mais c'est l'envie à cinq en défense qui a fait la différence »*, a-t-elle expliqué. Un discours on ne peut plus en phase avec la philosophie de la prime au collectif inculquée par Alain Jardel.

« Ce n'est pas parce que l'on est à Orléans qu'il faut croire qu'il y a une joueuse susceptible de sauver la patrie », a déclaré l'entraîneur, qui voulait avant tout voir dans la prestation d'Edwige Lawson une démonstration de la maturité acquise par des joueuses qui figuraient il n'y a pas si longtemps dans un « deuxième ou troisième cercle » – par opposition au noyau dur d'anciennes – et qu'il peut désormais utiliser pleinement, en fonction de la physionomie d'un match.

« IL FAUT ÊTRE PATIENT »

« Edwige pouvait rendre service au moment où je l'ai faite entrer. Après, j'ai envoyé Yannick Souvré pour gérer », a détaillé Alain Jardel, rappelant au passage que la prestation délivrée par Edwige Lawson *« n'est pas un hasard »* : *« Cela fait cinq ans qu'elle porte le maillot de l'équipe de France. Il faut être patient. »* Mardi, l'intéressée, qui portera cette saison le maillot de Valenciennes, était d'autant plus motivée en entrant sur le parquet au début du dernier quart-temps qu'*« on savait que l'on pouvait remonter au score, parce qu'on l'avait déjà fait en match amical contre l'Australie »*, a-t-elle indiqué.

Face aux Polonaises, l'affaire a pourtant semblé longtemps compromise. Focalisée sur Malgorzata Dydek et ses 2,13 mètres, l'équipe de France a pris l'eau en défense en première mi-temps, encaissant 43 points. Dans le même temps, les Bleues n'avaient engrangé que 30 points.

Si elles avaient pris le parti de pas aller affronter « Malgo » Dydek sous les paniers, mais de tirer de loin, leur taux de réussite à cet exercice avait donné des signes de faiblesse, qui se sont prolongés en deuxième mi-temps. Mais *« le ressort défensif a ensuite joué à plein »*, a souligné Alain Jardel, qui avait effectué quelques rappels à l'ordre.

Avec cette quatrième victoire, l'équipe de France, déjà qualifiée pour les quarts de finale, est la seule équipe invaincue de cet Euro. *« C'est uniquement un match de poule, qui ne garantit rien pour la suite »*, a tempéré Alain Jardel, *« d'un jour à l'autre, il y a des surprises »*. C'est ainsi que l'Espagne s'est inclinée mardi face à la Yougoslavie (80-79) dans la dernière seconde des prolongations. Née *« lors des Universiades à Majorque il y a deux ans »*, comme le souligne Vincente Rodriguez Garcia, son entraîneur, l'équipe espagnole, dernier adversaire des Bleues en poule, mercredi 19 septembre, a été présentée comme la probable *« révélation »* de cet Euro par Alain Jardel.

« Leur point fort est d'abord la pression défensive », note l'entraîneur français. *« L'équipe n'est pas du tout expérimentée, beaucoup de filles n'ont jamais disputé un Euro »*, tempère Ana Belen Alvaro, ex-meneuse de jeu de Valenciennes, qui est l'une absentes de cet Euro, tout comme sa compatriote Amaya Valdemoro. *« Les filles auront à cœur de gagner parce qu'elles savent que je suis un admirateur du basket espagnol et parce que ce sont les 32 ans de Yannick Souvré »*, voulait croire Alain Jardel mardi soir.

Philippe Le Cœur

Un chirurgien français opère une patiente à 7 500 km de distance

En première mondiale, une ablation de la vésicule a été réalisée à travers l'Atlantique grâce à un robot télécommandé. Le 7 septembre, le professeur Marescaux a effectué depuis New York l'intervention sur une malade de Strasbourg

L'« opération Lindbergh » a réussi. Une femme de soixante-huit ans hospitalisée au CHU de Strasbourg a été opérée grâce à un robot chirurgical dont les commandes étaient tenues, à New York, par le professeur Jacques Marescaux. Une distance de 7 500 km séparait ainsi le médecin de sa patiente. Cette expérience constitue une première mondiale. Pratiquées couramment, les opérations robotisées ne le sont jamais à distance. Leur réalisation transatlantique pose des problèmes techniques en matière de sécurisation de la liaison numérique à haut débit, de quantité d'informations à transmettre entre les deux continents, de délai d'acheminement des ordres de mouvement du robot. Les applications réelles de la téléchirurgie restent floues. Les robots demeurent en effet très coûteux ; leur utilisation dans les pays sous-développés, manquant de chirurgiens, n'est pas pour demain.

« LA PATIENTE se porte à merveille. » Le triomphalisme du bilan de santé est inusité, s'agissant d'une opération aussi routinière qu'une ablation de la vésicule biliaire. C'est que les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'intervention sont exceptionnelles. La cholecysectomie a été pratiquée sur une femme de soixante-huit ans, hospitalisée au CHU de Strasbourg, par un robot dont les commandes étaient tenues par un chirurgien situé à New York, à quelque 7 500 kilomètres de distance.

Baptisée « opération Lindbergh », en référence au premier vol transatlantique sans escale, l'expérience, réalisée vendredi 7 septembre, n'a été rendue publique que mercredi 19 septembre, à Paris, par ses trois partenaires : l'Institut de recherche contre les cancers de l'appareil digestif (Ircad), dirigé par le professeur Jacques Marescaux, chef du service de chirurgie digestive et endocrinienne des hôpitaux universitaires de Strasbourg et fondateur de l'Institut européen de téléchirurgie (EITS) ; France Télécom et la société californienne Computer Motion, conceptrice du robot chirurgical Zeus. Ceux-ci avaient préféré différer cette annonce en raison des attentats qui ont frappé les Etats-Unis.

L'intervention pratiquée, sous anesthésie générale, sur une volontaire souffrant d'une pathologie biliaire chronique, après accord du Comité d'éthique, a duré quarante-cinq minutes. Un délai qui se situe dans la moyenne du temps requis pour une cholecysectomie réalisée de façon classique, indique Jacques Marescaux qui opérait depuis un immeuble de Manhattan.

L'intervention a fait appel à un robot chirurgical composé de deux parties. A Strasbourg, dans le bloc opératoire, un ensemble de trois bras articulés munis à leur extrémité, le premier, d'une caméra miniature, les deux autres, d'instruments chirurgicaux (pincette et ciseau). Ces trois outils ont été introduits dans l'abdomen de la patiente à l'intérieur de fines canules. A New York, un pupitre de commande, comprenant un écran de contrôle restituant une image à haute définition de la cavité abdominale du sujet, ainsi que deux manettes télécommandant les mouvements de deux bras robotisés. Le troisième, muni d'une caméra, était guidé par commande vocale.

FRANCE TELECOM IRCAD

New York : le professeur Marescaux télécommande les mouvements du robot grâce aux images qu'il reçoit.

Strasbourg : trois bras articulés porteurs des instruments et d'une caméra réalisent l'ablation de la vésicule biliaire.

Sur chaque site se trouvaient un chirurgien et un assistant. L'équipe strasbourgeoise était prête à tout moment à se substituer au robot, ce qu'elle n'eut pas à faire. L'opération s'est déroulée sans complications, selon les partenaires, qui la qualifient de *« succès total »*. La patiente a quitté l'hôpital au bout de quarante-huit heures.

DES ESSAIS SUR DES PORCS

Cette expérience constitue une première. Non pas en raison du recours à un robot chirurgical. Depuis plusieurs années, ces outils ont fait leur entrée dans les blocs opératoires et de multiples interventions sont aujourd'hui réalisées avec leur concours : pontage coronarien, suture de trompes, prostatectomie... Mais, jusqu'ici, les systèmes robotisés étaient commandés par des praticiens se trouvant à proximité immédiate de la table d'opération. Ils pouvaient donc, si nécessaire, reprendre les instruments en mains. Jamais encore n'avait été tentée une intervention en téléchirurgie véritable, avec un praticien situé à plusieurs centaines ou plusieurs milliers de kilomètres de son patient. L'équipe de l'Ircad avait bien procédé déjà à six essais de téléchirurgie, mais uniquement sur des porcs.

La contrainte majeure est bien sûr celle de la fiabilité et de la rapidité de la transmission des données entre les deux sites. Les spécialistes estiment que le délai s'écoulant entre la commande d'un geste par le chirurgien et le retour visuel d'informations sur le mouvement exécuté par le bras robotisé ne doit pas excéder 300 millisecondes, sous peine de mettre en danger la sécurité du malade, le temps de réaction du chirurgien en cas de « pépin » devenant trop long. Cette contrainte exclut le recours aux liaisons par satellite dont le temps de latence atteint environ 600 millisecondes.

Pour l'« opération Lindbergh », France Télécom a fourni une liaison sécurisée ATM (*Asynchronous transfer mode*) empruntant le réseau sous-marin transatlantique de fibres optiques et assurant un débit de 10 mégabits par seconde. L'opérateur a pu garantir un délai moyen réduit à 155 millisecondes entre le geste du chirurgien et le retour de l'image. Cette durée inclut codage et décodage de la vidéo et transmission du signal.

« LE PARTAGE DU GESTE »

« Ce succès démontre la faisabilité, en toute sécurité, d'un acte chirurgical à distance », estime le professeur Marescaux. Celui-ci n'hésite pas à parler de *« la troisième révolution »* vécue par la chirurgie depuis dix ans. *« La première a été l'avènement de la chrirurgie mini-invasive permettant de réaliser l'acte chrirugical sans recours à une ouverture de l'abdomen ou du thorax ; la deuxième a été l'arrivée de la chirurgie assistée par ordinateur qui, par l'intelligence artificielle qu'elle apporte au praticien, sécurise le geste opératoire et le rend plus précis. »* Aujourd'hui, poursuit-il, *« l'"opération Lindbergh" ouvre la voie au partage du geste chirurgical et laisse imaginer que tout chirurgien expert pourra participer à une opération chirurgicale se déroulant n'importe où sur le globe »*.

Il reste cependant à démontrer – outre l'intérêt véritable de la télé-chirurgie en dehors de quelques applications particulières –, qu'il est possible de réaliser à distance des interventions plus complexes que l'ablation de la vésicule biliaire. Cette opération est en effet choisie comme modèle parce qu'elle est banale et parfaitement maîtrisée, même si, dans 1 % des cas environ, elle donne lieu à des complications sévères. Jacques Marescaux ne doute pas de la réponse : *« Les développements sont particulièrement prometteurs en chirurgie cardiaque. Dans moins d'un an,* prédit-il, *on réalisera des sutures de coronaires à distance entre deux universités ou deux continents. »*

Pierre Le Hir

Zeus et Da Vinci, deux robots américains

Le système de robotique chirurgicale Zeus utilisé pour l'opération réalisée entre New York et Strasbourg est fabriqué par la société Computer Motion. L'entreprise est américaine, tout comme son principal concurrent, Intuitive Surgical, qui a réalisé le système Da Vinci. Fondée en 1995, cette dernière met l'accent sur la dextérité de son robot utilisé en chirurgie mini-invasive et vise particulièrement les opérations du cœur. Computer Motion a été créée en 1989 et emploie aujourd'hui environ 150 personnes à partir de son siège de Santa Barbara, en Californie. L'entreprise a annoncé, le 16 juillet, la délivrance de son 26e brevet, tandis que 50 autres demandes ont été déposées. En 1993, la Food and Drug Administration (FDA) a accordé son agrément au premier robot chirurgical au monde, l'Aesop 1000 de Computer Motion. Depuis, l'entreprise a obtenu la certification de qualité ISO 9001 pour ses procédés de fabrication et ses produits médicaux.

Une prouesse technologique aux applications incertaines

PLUS SÛR, plus précis, plus fiable. Comparé au chirurgien humain, le robot chirurgical possède plus d'un atout. En particulier dans le domaine de la chirurgie mini-invasive. Celle-ci permet de ne pratiquer que de fines incisions dans le corps du patient, l'opération s'effectuant à l'aide d'instruments miniaturisés, sous le contrôle optique d'appareils endoscopiques.

Cette technique a l'avantage de réduire sensiblement le temps de convalescence du patient. Ce bénéfice s'accompagne toutefois d'un inconvénient majeur : les instruments sont placés au bout de tiges métalliques de 30 à 40 centimètres de longueur, et leur manipulation impose au chirurgien des contorsions qui deviennent rapidement éprouvantes.

La médiation d'un robot supprime ces inconvénients, le chirurgien restant confortablement installé devant son pupitre, manipulant les commandes du système comme des manettes, sortes de *joysticks* de jeux vidéo. Surtout, le robot est équipé d'un logiciel qui supprime les tremblements de la main du praticien et qui démultiplie l'amplitude de ses gestes, leur conférant ainsi une plus grande précision.

Néanmoins, si l'intérêt de la chirurgie assistée par ordinateur n'est plus à démontrer, celui de la téléchirurgie reste à établir. Ses promoteurs rêvent, d'ores et déjà, d'applications plus ou moins futuristes. Des actes chirurgicaux pourraient être réalisés de la sorte dans l'espace, par exemple à bord de la station spatiale internationale. Plus près de nous, les pays en voie de développement pourraient ainsi bénéficier du concours d'équipes chirurgicales expérimentées.

Ces projections enthousiastes se heurtent cependant à de sérieux obstacles. A commencer par le coût des robots chirurgicaux. De tels systèmes reviennent, aujourd'hui, entre 1 et 2 millions de dollars pièce. Mais leur diffusion plus large devrait faire baisser ce coût. Il faut néanmoins tenir compte du prix, également encore très élevé, d'une transmission sécurisée : France Télécom a investi environ 200 000 euros dans l'« opération Lindbergh ».

Dans ces conditions, on voit mal les pays du Sud s'équiper de batteries de robots chirurgiens. Sans doute peut-on plutôt imaginer, à court terme du moins, que de tels appareils permettront à des équipes chirurgicales de bénéficier non seulement des conseils de spécialistes extérieurs – ce qui se pratique déjà couramment dans le cadre du « telementoring » –, mais aussi de l'aide manuelle, par robot interposé, de chirurgiens plus expérimentés.

Dans l'immédiat, l'une des applications les plus prometteuses de ces robots chirurgiens devrait être la formation des jeunes praticiens.

P. L. H.

Les chenilles jouent de la batterie pour chasser les intrus

CERTAINES CHENILLES n'hésitent pas à tambouriner sur les feuilles qui les abritent pour en chasser leurs congénères. Ce mode de communication, jusqu'ici inconnu chez les lépidoptères, a été observé par une équipe d'entomologistes canado-américains (Carleton University d'Ottawa et université de l'Illinois, Urbana-Champaign), qui a enregistré les sons produits par la faucille lignée, *Drepana arcuata*. Celle-ci gratte et frappe la surface de la feuille où elle a dressé son nid de soie à l'aide de ses mandibules ouvertes et d'un « aviron » anal. L'irruption d'un intrus se traduit immédiatement par un duel acoustique pouvant durer plusieurs minutes et qui se solde, le plus souvent, par le départ de l'indésirable.

« Ces signaux acoustiques ont une fonction territoriale, notent les entomologistes qui publient leurs observations dans le numéro du 25 septembre des comptes-rendus de l'Académie des sciences américaine. *Comme chez de nombreux vertébrés, ces échanges ritualisés permettent aux rivaux de résoudre leurs conflits sans dommage physique. »* Les chercheurs s'interrogent sur l'importance de ce mode de communication chez les lépidoptères.

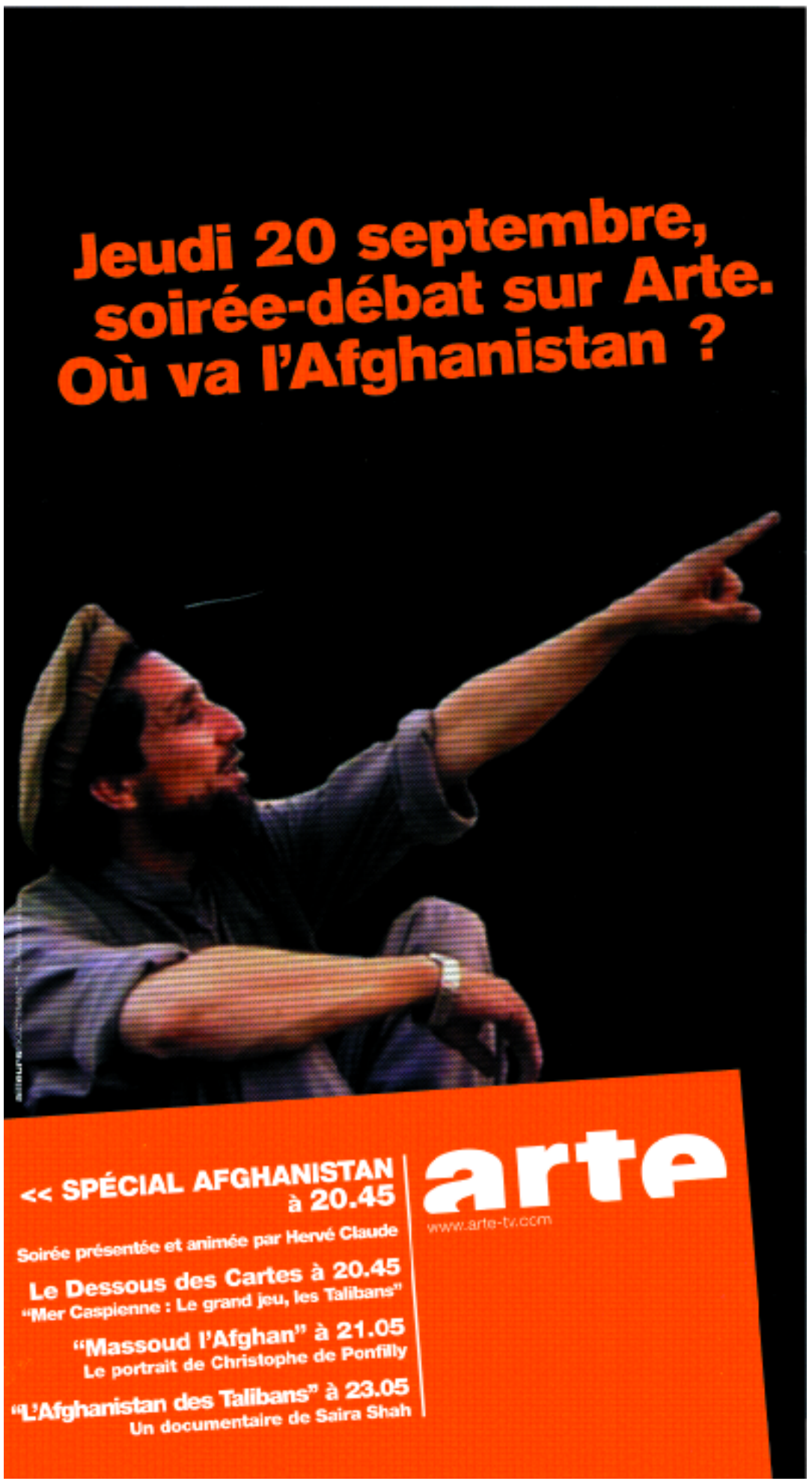

Stromboli, la plus au nord des îles Eoliennes, autrefois plantée de vignes et d'oliviers, dont on devine, presque jusqu'au sommet, les terrasses, plus claires, envahies de roseaux (ci-contre). La Sciara del fuoco (sur la droite de la photo) est cette coulée noire, vertigineuse, d'1 kilomètre de large, par laquelle dévalent, jusqu'à l'eau bleu marine, les pierres en feu, éjectées par le cratère en activité. Pendant le tournage du film de Roberto Rossellini, « Stromboli, terre de Dieu » qui dura trois mois, au printemps 1949, Ingrid Bergman sera adulée par les villageois qui tiennent aussi les rôles de figurants (ci-dessous, photo tirée de l'album « Tra le Quinte di Stromboli »).

PHOTOS DE PHILIPPE BOURSEILLER (À GAUCHE) et ARCHIVES MARIO VITALE/EDIZIONI DEL CENTRO STUDI (À DROITE)

Stromboli, l'île-volcan

Le « phare de la Méditerranée » des anciens Grecs doit sa célébrité au film de Roberto Rossellini. Les Stromboliens, devenus maçons pour accueillir les touristes, veillent jalousement à la protection de leur « Bon Géant »

STROMBOLI
de notre envoyée spéciale

Eugenia Tesoriero, la femme du boulanger, parle du volcan comme d'un être cher dont on craint les coups de gueule : *« Je ne suis jamais montée au cratère. J'ai peur d'y aller. Quand le temps change, on entend les grondements, les explosions. D'en bas, je l'aime. »* Partie à vingt et un ans rejoindre son fiancé, émigré en Australie comme la plupart des Stromboliens en quête de travail, elle est revenue en 1970 : *« On n'oublie jamais sa terre. Stromboli, c'est mon pays, ma langue. »*

« Phare de la Méditerranée » pour les Grecs de l'Antiquité, Stromboli, île-volcan de 12 km², est ce *« cône énorme qui sort de l'eau »* dont parle Maupassant en 1885. Cône parfait, de 924 m de haut, au pied duquel s'accrochent les maisons des deux villages, *« comme des coquilles marines au dos d'un rocher »*. En l'abordant en bateau, seul moyen d'accès, on demeure tout autant impressionné par la taille du monstre, *« dont la tête fume et dont le pied s'enfonce dans la mer »* (de 2 000 m, dit-on), que par le fragile pointillé des cubes blancs sur le sable noir, soulignant la masse du colosse.

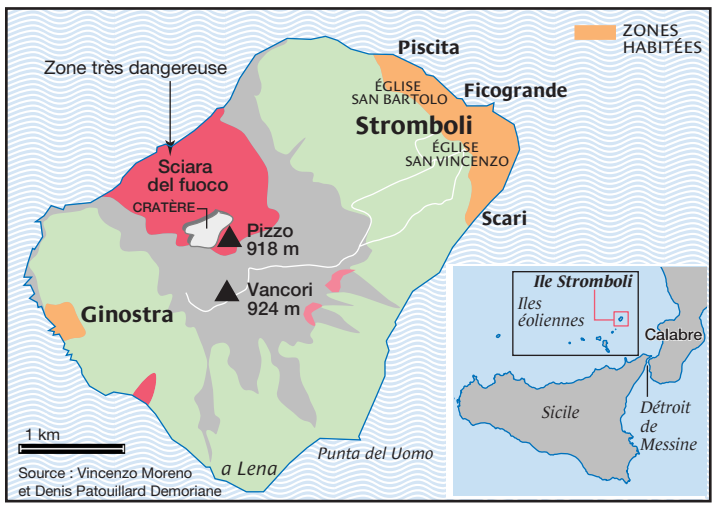

UN FEU D'ARTIFICE

En activité éruptive depuis des millénaires, à une quarantaine de kilomètres des côtes de Calabre et de Sicile, le volcan commande le détroit de Messine. C'est l'une des sept îles Eoliennes, inscrites, depuis le 2 décembre 2000, sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Il a donné son nom au type d'activité volcanique dite « strombolienne », s'accompagnant d'explosions avec projection de scories incandescentes. Celles-ci composent un spectaculaire feu d'artifice permanent, sans pour autant inquiéter les habitants, habitués aux coulées de lave dévalant jusqu'à la mer par la Sciara del fuoco, un couloir incandescent d'un kilomètre de large. *« La navigation de nuit est facilitée,* relève Gianni Ferrara, qui descend en douze heures de Capri avec un antique cotre de pêche : *par vent du nord, le ciel est limpide, je me dirige avec le feu du cratère pour arriver à l'aube. »*

Vito Russo, lui aussi, a roulé sa bosse, du Brésil en Afrique, suivant l'exemple du *« grand-père paternel, émigré en Nouvelle-Zélande avant la Grande Guerre pour ne pas partir au front »*. L'ingénieur-hôtelier revient chaque année, à la belle saison, s'occuper de l'établissement familial. *« C'est l'amour de la terre chanté par Pirandello »*, dit-il. Cette vieille culture antique sicilienne qui prône les liens familiaux. *« On part pour faire des expériences, on revient par amour. Il y a ici une attraction particulière,* insiste Vito, *le volcan, la radioactivité, qui vous prend et vous retient. »*

NI EAU NI ÉLECTRICITÉ EN 1950

Une force qui a attisé l'ardeur du coup de foudre de Roberto Rossellini pour Ingrid Bergman – *« la Bergman »*, comme on l'appelle ici. En 1948, le réalisateur recevait une lettre de la star : *« Cher Monsieur, j'ai vu tous vos films,* Rome ville ouverte *et* Paisa, *et je les ai beaucoup aimés. Si vous avez besoin d'une actrice suédoise qui parle très bien anglais, qui n'a pas oublié son allemand, qui n'est pas très compréhensible en français et qui en italien ne sait dire que* ti amo, *je suis prête à faire un film avec vous. »* Quelques mois plus tard, le 4 avril 1949, Rossellini arrive sur l'île pour tourner *Stromboli, terre de Dieu*, avec elle. *« Ils avaient des maisons mitoyennes, et se retrouvaient à l'arrière, par leurs jardins clos, à la dérobée »*, précise l'hôtelier, dont le grand-père maternel, Francesco Renda, médecin de l'île, le *padrino,* le patron, avait arrangé l'affaire.

C'est Madalena Russo, la sœur de Vito, qui raconte l'histoire : *« Lorsque le producteur est descendu sur l'île en quête d'un hôtel et de chambres avec salle de bains pour une star qui venait d'Amérique, on ne le comprenait même pas. Mon père, Domenico, qui était le maître d'école, croyait qu'il se moquait de lui. »* Il n'y avait ni eau courante, ni électricité à Stromboli. Une solution fut trouvée, la maison toute neuve de Maria, la sœur, conviendrait. La troupe débarque un mois plus tard. Tout le monde collabore, les gens du village sont les figurants. On reconnaît les visages sur l'album en noir et blanc *Tra le quinte di Stromboli*. Celui de Francesco Renda, notable en costume noir, qui se résoudra en 1952 à transformer un hangar à bateaux en trattoria. Ce fut la première version de l'hôtel Sirenetta et le début du tourisme. Son petit-fils Vito se souvient de Tina et Onassis débarquant du *Christina* et du plat de langoustes volant en éclats sous le regard médusé du serveur maladroit.

Le phylloxéra et l'émigration

L'archiduc Louis Salvador d'Autriche consacra quinze ans à tourner autour des Eoliennes sur son yacht *Nixe* pour dresser une monographie de l'archipel, *Les Iles Lipari*, publiée en huit volumes aux éditions Edinixe. Stromboli comptait 2 716 habitants en 1891, relève-t-il, 2 487 en 1911, 659 seulement en 1951. Aujourd'hui, on en dénombre 500 en plein hiver et 3 500 l'été, avec les touristes. Le déclin amorcé au tournant du XXe siècle suit le boom de la navigation à vapeur, qui détrône la flotte stromboliennne : 52 goélettes portaient le vin, les raisins secs, les câpres, l'huile et la pierre ponce de Lipari à travers la Méditerranée.

Le phylloxéra, deuxième plaie, détruit le vignoble. Entre 1901 et 1914, 10 000 Eoliens émigrent vers les Etats-Unis, l'Argentine et l'Australie. L'hémorragie continue après l'éruption du volcan en 1930. Le film de Rossellini scelle la mutation de Stromboli. L'agriculture est progressivement abandonnée au profit du tourisme. Les paysans deviennent maçons, transformant leurs maisons pour les louer. Et les roseaux colonisent les cultures en terrasses que l'on devine encore sur les flancs du volcan.

L'île attire toujours des célébrités, Madonna, Dustin Hoffman, mais n'en fait pas grand-cas. Dolce & Gabbana ont une maison, comme Angelo Barbagallo, le producteur de Nanni Moretti, qui a tourné *Journal intime* à Stromboli. Chacun vit sans esbroufe. Pas de pompeuses villas, les maisons blanchies à la chaux ressemblent à celles des Cyclades grecques. Les toits plats servent à récupérer l'eau de pluie, les murs épais gardent la chaleur de l'été jusqu'au

EVASION
Publicités

Compagnie Italienne de Tourisme
SICILE
Séjour Hôtel Club Carlton Riviera
Jusqu'au 27 octobre 2001
A partir de 3 986 F TTC
Séjour d'une semaine en pension complète. Départ de Paris le samedi. Logement en chambre double, transferts inclus.
Rens. et inscript. n° Azur 08 10 00 70 70 ou dans toutes les agences de voyages
www.citvoyages.com - Email : civd@citvoyages.com

NOUVELLES FRONTIERES
nouvelles-frontieres.fr
les premiers prix
ABIDJAN 2990 F
BARCELONE 1058 F
SEVILLE 1260 F
TUNIS 1280 F
POINTE A PITRE 2922 F
FORT DE FRANCE 2939 F
BOMBAY 3791 F
LA REUNION 4018 F
MADAGASCAR 4682 F
TAHITI 5737 F
PRIX TTC
TOUTES TAXES ET REDEVANCES COMPRISES
PAYABLES EN FRANCE, SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS
SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE
VOLS ALLER RETOUR DEPART DE PARIS A CERTAINES DATES
c'est l'affaire d'un coup de fil
N° Indigo 0 825 000 825
0,98 FTTC/MN
SYNERGENCE 2001 LIC LI 075970049

I ♥ NY
J'AIME NY
Lic. 07896 0001
directours

Marche + thalasso 7 j. en Bretagne, ça tonifie ! et ça coûte 3 450 F (seulement !)
Gravir le kilimandjaro ça redonne du souff le ! et ça coûte 9 950 F (seulement!)
Marcher 16 j. en Ouzbekistan ça va de soie ! et ça coûte 11 600 F (seulement!)
avec NOMADE Aventure
...et il y a 200 autres randonnées-découvertes comme celà !!!
Brochure : 01 46 33 71 71 www.nomade-aventure.com

Votre Séjour en QUEYRAS dans des Logis de France
300 jours de soleil par AN
ST-VERAN
Plus haute commune 2040 m. Site classé, chalets du XVIIIe Piscine, tennis, balnéo, jeux d'enfant
Hôtel BEAUREGARD**
04.92.45.86.86
Site : www.hotelbeauregard.fr
1/2 Pension à partir de 39 €
ARVIEUX en Queyras
Hôtel*** et Résidence dans ferme Traditionnelle et mobiliers anciens Pied des pistes, Piscine, Hammam
La FERME de l'IZOARD***
A partir de 45 € en 1/2 Pens., 392 € en Résidence
04.92.46.89.00. Site : www.laferme.fr

JURA
Vacances scolaires
HOME D'ENFANTS / JURA
(900 m altitude près frontière suisse)
Agrément jeunesse et sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confort. 2 ou 3 enfants par chbre sdb et wc. Pleine nature. Accueil volon. limité à 15 enfants idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale, possibilité accompt depuis Paris TGV. Activités : VTT, jeux collect., peint. s/bois, tennis, poney, init. échecs et théâtre, fabrication du pain. Tél. : 03-81-38-12-51

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : ☎ 01.42.17.39.63

Piscita, l'ancien fief des armateurs avec jardins et corniches ouvragées, déroule ses falaises, ses criques de lave et ses plages de sable noir (ci-contre). Le port de Ginostra, tout juste assez grand pour abriter un Zodiac, oblige les hydroglisseurs à se tenir au large, laissant les passagers accoster en barque. Certains soutiennent un projet de môle que d'autres récusent, par peur d'un raz de marée touristique risquant de dénaturer le site, comme les fonds marins exceptionnels, protégés au titre de « réserve naturelle » depuis 1997 (ci-dessous).

mois de février. Deux paroisses, San Vincenzo et San Bartolo. Deux quartiers. Scari, aux maisons de pêcheurs serrées les unes aux autres, et Piscita, l'ancien fief des armateurs avec jardins et corniches ouvragées. Une grand-rue longe la mer à mi-pente, d'où partent des venelles, pas plus larges que des rigoles, conduisant au rivage noir, de sable et galets volcaniques. Ces venelles déboulent entre les bougainvillées et le jasmin, dont le parfum se mêle à celui plus âcre des figues de barbarie trop mûres ou à l'odeur dominante du romarin.

PHOTOS VINCENZO MORENO

SURPOPULATION ESTIVALE

La maison d'Eugenia siège entre les deux églises, position stratégique : c'est le dernier four à pain. Sous la treille alourdie de raisins et de gerbes d'oignons, au milieu des orangers qui masquent la vue de la mer, la matrone remue ses souvenirs avec émotion. *« Autrefois, on cultivait la vigne jusqu'en haut du volcan, les câpres et les oliviers. On portait tout à bout de bras. On s'amusait pour carnaval et Noël, on allait de fête en fête. Il y avait le respect, l'éducation, l'entraide. Aujourd'hui il y a trop de touristes. On a beaucoup d'argent et on est moins heureux »*, dit-elle en offrant un verre de malvoisie, ce vin sucré, couleur d'or, qui fit la fortune de Stromboli à la fin du XIXe siècle. Son mari, Salvatore Cusolito, fier d'appartenir à l'une des dix dernières familles originaires de l'île, entretient encore avec soin ses vignes.

« Le plus gros changement date de 1977, affirme Daniela Tracuzzi, *quand la lumière est arrivée, avec la centrale électrique, juste après la construction de la route conduisant du port à Ficogrande. Avant, la végétation courait jusqu'à la plage, c'était une autre île »*, se souvient cette sociologue qui vit à Stromboli toute l'année. *« L'irrémédiable a eu lieu en mars 1980 avec le première arrivée d'un bateau à quai. Avant, on descendait en barque. »* Comme encore aujourd'hui à Ginostra, le deuxième village, qui n'a toujours pas d'électricité et dont le port, grand comme une piscine, peut à peine contenir un Zodiac. *« C'est la nature qui défend l'île,* voudrait se rassurer Daniela. *La structure des rues est telle qu'on ne passe pas avec des machines. »* Pas de voitures, seuls les vélos, les scooters, les triporteurs et les micro-taxis électriques arrivent à se faufiler entre les murs blancs.

Pourtant, Salvatore Cincotta, l'un des six conseillers de quartier (la municipalité est à Lipari), s'inquiète. Employé sur le quai à l'amarrage des bateaux, il est aux premières loges pour évaluer les dommages. *« En août, j'ai compté jusqu'à dix-sept ferries par jour, débarquant au total quelque 3 000 badauds pour une heure ou deux. Il n'y a pas de toilettes publiques, pas de poubelles, pas de surveillance ni de nettoyage des plages. »* Et pas d'eau : un bateau-citerne vient tous les deux jours, en été, de Naples en livrer 2 400 tonnes ! Gaetano Cusolito, le pêcheur, tient le même discours. Trop de bruit dans la mer à cause des bateaux, les poissons fuient. Trop de musique, hurlant la nuit sur la place de San Vincenzo, à n'en pas dormir. *« Il Mattino, de Naples, daté d'août 1999, titrait déjà : "Stromboli sans loi" »*, s'emballe-t-il, en montrant le journal.

Vient l'automne. De nouveau, le village entend le volcan respirer.

Florence Evin

Week-ends « brame du cerf » en France

Qui ne sait de quoi est capable un mâle amoureux ? Le cerf brame, c'est-à-dire pousse un cri prolongé qui est, en fait, son chant de séduction en période de rut. Il lui est propre et, Dame Nature faisant bien les choses, porte loin. L'automne étant pour lui la saison des amours, c'est maintenant que l'on peut l'entendre dans les forêts de France et jusque dans les montagnes corses (*Le Monde* du 1er septembre). Au lever et au coucher du soleil, on peut même, parfois, l'apercevoir dans la pénombre. Tout cela est si spectaculaire que de nombreux week-ends « brame du cerf » fleurissent partout dans l'Hexagone. En voici quelques-uns.

En Auvergne, la forêt de Tronçais, avec ses 10 000 hectares, est leur espace sauvage et leur terrain de jeu privilégié. Un naturaliste au fait de leurs habitudes y guidera les néophytes, leur indiquant les meilleurs postes d'écoute et la façon d'observer les animaux sans les déranger. Les week-ends du 21 au 23 et du 28 au 30 septembre, 3 jours/2 nuits en pension complète en Logis de France « 2 étoiles », 1 060 F (161 €) par personne en chambre double. Réservations auprès du service loisirs accueil de l'Allier (tél. : 04-70-46-81-60).

En Moselle, l'observation se fera dans le parc animalier de Sainte-Croix, en présence de guides nature. Du 29 septembre au 14 octobre, 2 jours/1 nuit, avec menu « bûcheron », repas gastronomique et nuit en hôtel 2 étoiles, à partir de 490 F (74 €) pour un adulte et de 165 F (25 €) pour un enfant. Option 3 jours/2 nuits à partir de 895 F (136 €) et 380 F 58 €), respectivement. Renseignements auprès du comité départemental du tourisme (CDT) de la Moselle (tél. : 03-87-37-57-63 ou 69).

Sur les hauts plateaux de la forêt d'Aubrac, en Aveyron, la découverte des meilleures traditions locales (coutellerie de Laguiole, coopérative fromagère, fermes) est associée à une sortie guidée en forêt, en fin de journée. Les week-ends du 28 au 30 septembre et du 12 au 14 octobre, 3 jours/2 nuits en hôtel 2 ou 3 étoiles et en pension complète, avec randonnée pédestre, à partir de 595 F (90 €). Réservations auprès du service loisirs accueil de l'Aveyron (tél. : 05-65-75-55-50). L'Office national des forêts (ONF) organise également une sortie « brame du cerf » le 28 septembre et le 6 octobre.

En Vercors, la forêt de Bouvante (Drôme), désormais à deux heures dix de Paris en TGV, fournit une autre bonne base d'observation, surtout par une nuit de pleine lune. Les 29 et 30 septembre, 2 jours/1 nuit, 263 F (40 €). Ajouter 50 F (7 €) pour effectuer cette découverte avec un agent de l'ONF. Renseignements auprès de la direction des stations de la Drôme (tél. : 04-75-22-40-18) et sur Internet (www.drometourisme.com). A noter, d'autre part, une randonnée sur les traces des chamois, organisée pour les 7-14 ans, du 29 octobre au 1er novembre, par la Maison de la nature et de l'environnement, à Romans (tél. : 04-75-05-30-22) : 740 F, 112 €, en pension complète, encadrement et activités inclus.

En forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne), le Grand Hôtel de l'Aigle noir réunit, pour une soirée insolite alliant gastronomie et nature, un certain nombre d'amateurs : dîner de saison suivi d'une escapade guidée sous la lune sur les « places de brame », puis veillée au coin du feu. Le samedi 6 octobre, 550 F (83 €), réservations au 01-60-74-60-00.

Danielle Tramard

★ *Les Mammifères sauvages d'Europe,* de Robert Hainard, et *Guide de la forêt, le milieu, la flore et la faune : 500 espèces* (éd. Delachaux et Niestlé), librairie du Muséum, tél. : 01-43-36-30-24.

Carnet de route

● **Avion.** Vols charters Corsair de Paris, chaque vendredi, pour Palerme et Catane, jusqu'à la fin septembre puis pour Noël et de nouveau à partir du 15 février 2002, à partir de 1 622 F (247 €). Vol pour Naples le dimanche à partir de 1 256 F (191 €). Nouvelles Frontières, la maison mère, se charge des réservations (avion, hôtels, bateaux) au 0825-000-825 ou sur le site www.nouvelles-frontières.fr. Vols réguliers Alitalia (tél. : 0802-315-315) vers la Sicile, via Rome ou Milan, à partir de 2 049 F (312 €), et pour Naples, à partir de 1 750 F (267 €).

● **Bateau.** Depuis Palerme, traversée de cinq heures sur un hydroglisseur de la SNAV (tél. : 0039/081-7612348 ou www.snavali.com). Depuis Milazzo (Sicile), traversée en 2 heures (SNAV ou Siremar, tél. : 0039/081-3172999, www.siremar.it). De Naples, tout l'été, un bateau rapide rejoint l'île en 4 heures. Toute l'année, ferry de nuit plusieurs fois par semaine.

● **Hôtels.** La plupart sont ouverts du 1er avril au 31 octobre. Sur la plage de Ficogrande, la Sirenetta, 3 étoiles : excellent service, accueil familial, bonne table, avec piscine d'eau de mer, tennis et club de plongée. Chambres étagées à flanc de colline : par jour avec petits déjeuners buffets pour deux, en septembre, de 220 000 à 290 000 lires (110-145 €) vue mer ou jardin ; en octobre, 180 000 à 240 000 lires (90-120 €). Demi-pension 140 000 à 185 000 lires (70-93 €) par personne. Réductions de 15 % pour les 20-30 ans et sur la deuxième semaine (tél. : 0039/090-986025, e-mail : lasirenetta@netnet.it). Plus excentré, au cœur du village de Piscita, la Sciara, meublée d'antiquités, beau jardin et piscine, ouvert jusqu'au 5 octobre (tél. : 090-98-61-21, 100 000 lires, 50 €, par jour et par personne en chambre double avec petit déjeuner).
Près de San Vincenzo, Barbablù, demeure ancienne à la décoration raffinée (chambre double à partir de 180 000 lires, 90 €, tél. : 090-986118).

● **Chambres d'hôtes et maisons.** Environ 400 000 lires par semaine (200 €), en septembre-octobre, pour deux pièces avec terrasse : Giano Résidence (tél. : 090-986374) et House Service (tél. : 090-9813169 et sur Internet www.houseservice.it). Voilier catamaran *La Fera* ou vieux gréement *Santa Venera* : Antonio Leone (tél. portable : 3496718005).

● **Tables.** Il Canneto, pour son *granita con pana,* café glacé avec crème, et pour sa cuisine familiale. La terrasse de la Tartana sur la plage de Ficogrande, pour ses *antipasti* au poids. Punta Lena, sur la grève entre Scari et Ficogrande, pour ses poissons. Barbablù, pour sa cuisine inventive et son bar, haut lieu intello. La Lampara, pour ses pizzas.

● **Volcan.** L'ascension exige une bonne condition physique. Il s'agit de franchir 900 m de dénivelé, en 3 heures, sur les pas d'un guide, par un sentier muletier qui zigzague le long de l'arête surplombant la Sciara del Fuoco, avec vue sur le village et sur les explosions tout au long du parcours. Dernière partie très raide sur de la lave dure comme du roc pour accéder à la crête d'un ancien cratère qui domine les trois cheminées d'explosion. Spectacle au sommet, de nuit. Et descente, par une coulée de sable noir. S'adresser au guide Mario Zaia, surnommé Zaza, (40 000 L, 20 €, tél. : 090-986315 ou Internet : zazarevi@tin.it). L'équipement (chaussures hautes, coupe-vent, duvet, etc.) peut se louer sur place chez Totem, place San Vincenzo.

● **Lectures.** *A la découverte de l'île de Stromboli,* carto-guide fort utile, de Vincenzo Moreno et Denis Patouillard (sur place). *Tra le Quinte di Stromboli* (Editioni del Centro Studi), l'album du tournage de Rosselini. *Ginostra,* de Gianluca Guiffre, auteur-éditeur : ouvrages en italien (sur place). *La Vie errante,* Maupassant (Table Ronde). Guide Bleus Evasion *Sicile* (Hachette).

● **Informations.** Office italien du tourisme, tél. : 01-42-66-03-96, sur Minitel (3615 Italie) et sur Internet (www.pinitalia2000.it). Les îles Eoliennes sur Internet : www.netnet.it.

Pluie au nord

JEUDI. Une dépression est centrée sur les Pays-Bas et un front perturbé glisse sur le nord du pays, avec des pluies soutenues par moments. La hausse des pressions par le sud du pays favorisera un temps plus sec sur ces régions.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le temps sera couvert, avec des pluiesdevenant plus actives l'après-midi. Températures maximales de 15 à 17 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre. Les nuages resteront nombreux, avec quelques pluies ou averses. Les températures maximales avoisineront 14 à 17 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Il pleuvra le matin puis le ciel sera très nuageux avec des averses. Il fera 15 à 19 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Après dissipation des brouillards locaux, le soleil sera prédominant. Les températures maximales avoisineront 19 à 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin, les nuages du matin laisseront place à de belles éclaircies l'après-midi. Sur l'Auvergne et Rhône-Alpes, le ciel sera très nuageux le matin, puis les nuages et les éclaircies se partageront le ciel. Il fera 17 à 21 degrés au meilleur moment de la journée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. De la Côte d'Azur à la Corse, le soleil sera prédominant. Ailleurs, les nuages seront nombreux, avec quelques pluies faibles éparses. Les températures maximales iront de 20 à 24 degrés .

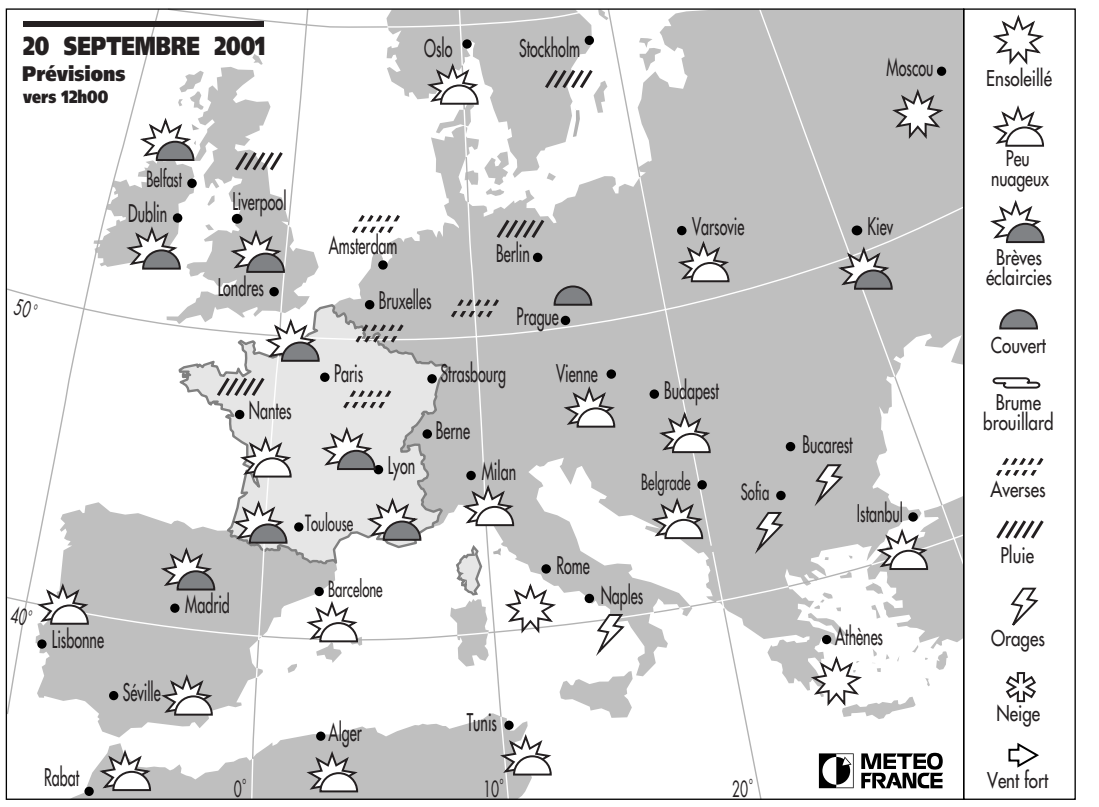

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Le 14e Salon du tourisme, des voyages et des loisirs de groupe aura lieu les 19, 20 et 21 septembre, de 9 heures à 18 h 30 (18 heures le vendredi 21) au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris. Destiné aux comités d'entreprises et aux collectivités, il présentera l'offre de 250 exposants en matière de sorties, séjours, voyages individuels ou en famille.

■ **AVION.** Singapore Airlines offre à ses passagers une nuit dans un hôtel de catégorie supérieure pour seulement 1 dollar américain. Inclus dans l'offre, la gratuité des transferts et l'accès à prix réduit aux principales curiosités de la ville : le parc animalier et celui des oiseaux, le jardin d'orchidées, un safari nocturne et une croisière sur la rivière locale. La nuit d'hôtel doit être réservée au moment de l'achat du billet d'avion au 01-53-65-79-01. Une offre valable jusqu'au 31 mars 2002.

PRÉVISIONS POUR LE 20 SEPTEMBRE 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	12/23	S
BIARRITZ	10/25	N
BORDEAUX	10/22	S
BOURGES	10/19	P
BREST	10/17	P
CAEN	13/15	N
CHERBOURG	13/16	N
CLERMONT-F.	9/21	S
DIJON	11/19	P
GRENOBLE	9/22	N
LILLE	12/15	P
LIMOGES	8/18	S
LYON	10/22	N
MARSEILLE	11/22	N
NANCY	12/14	P
NANTES	10/19	P
NICE	13/21	N
PARIS	11/16	P
PAU	7/22	N
PERPIGNAN	16/23	N
RENNES	10/20	P
ST-ETIENNE	9/20	S
STRASBOURG	12/16	P
TOULOUSE	8/24	N
TOURS	9/18	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/32	S
FORT-DE-FR.	25/31	S
NOUMEA	20/25	S
PAPEETE	23/28	C
POINTE-A-PIT.	24/32	S
ST-DENIS-RÉ.	17/26	S
EUROPE		
AMSTERDAM	12/15	C
ATHENES	22/32	S
BARCELONE	17/23	S
BELFAST	10/16	S
BELGRADE	11/23	S
BERLIN	9/14	P
BERNE	8/16	S
BRUXELLES	12/14	P
BUCAREST	14/26	S
BUDAPEST	10/20	S
COPENHAGUE	9/16	S
DUBLIN	9/15	S
FRANCFORT	10/13	P
GENEVE	5/17	S
HELSINKI	11/18	C
ISTANBUL	20/26	S
KIEV	11/20	S
LISBONNE	16/23	S
LIVERPOOL	12/16	S
LONDRES	11/16	S
LUXEMBOURG	9/12	P
MADRID	13/22	S
MILAN	11/20	S
MOSCOU	9/19	S
MUNICH	8/14	C
NAPLES	15/23	P
OSLO	10/13	C
PALMA DE M.	17/27	S
PRAGUE	8/15	C
ROME	16/23	P
SEVILLE	18/28	S
SOFIA	12/25	S
ST-PETERSB.	12/19	S
STOCKHOLM	10/14	P
TENERIFE	22/28	P
VARSOVIE	8/19	C
VENISE	14/19	S
VIENNE	11/18	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	16/26	S
BUENOS AIR.	15/24	S
CARACAS	26/33	S
CHICAGO	13/21	S
LIMA	14/17	C
LOS ANGELES	16/22	S
MEXICO	11/23	S
MONTREAL	18/21	C
NEW YORK	20/24	C
SAN FRANCIS.	12/18	S
SANTIAGO/CHI	7/21	C
TORONTO	16/23	S
WASHINGTON	21/25	P
AFRIQUE		
ALGER	20/29	S
DAKAR	26/30	S
KINSHASA	20/30	S
LE CAIRE	22/33	S
NAIROBI	16/26	S
PRETORIA	14/23	P
RABAT	18/24	S
TUNIS	22/32	P
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/34	P
BEYROUTH	24/28	S
BOMBAY	26/30	P
DJAKARTA	28/31	S
DUBAI	28/38	S
HANOI	27/31	P
HONGKONG	26/28	P
JERUSALEM	21/30	S
NEW DEHLI	25/38	S
PEKIN	15/28	S
SEOUL	19/26	C
SINGAPOUR	27/31	P
SYDNEY	17/24	C
TOKYO	22/24	P

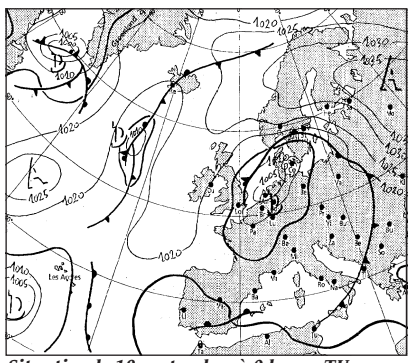

Situation le 19 septembre à 0 heure TU

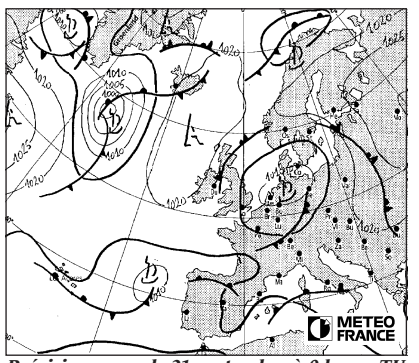

Prévisions pour le 21 septembre à 0 heure TU

JARDINAGE

Profiter des fleurs des véroniques arbustives

C'EST un buisson compact aux feuilles vert foncé, étroites, lisses et charnues, qui produit quantité de panicules allongées de couleur rose, pourpre, violette, mauve ou blanche. Mais il en existe d'autres qui ont des feuilles semblables à celles du buis, d'autres encore dont les feuilles vert clair sont panachées de blanc et qui sont tout aussi florifères. Cultivées en grand pour être vendues comme potées fleuries, les véroniques arbustives (*Hebe* de leur nom latin) ne coûtent pas bien cher (environ 50 F, 7,6 €), et c'est sans doute la raison pour laquelle cette plante originaire de l'hémisphère austral, de Nouvelle-Zélande le plus souvent, finit généralement à la poubelle.

Partout où il ne fait pas trop froid l'hiver, les véroniques arbustives forment pourtant de splendides buissons en fleur pendant une grande partie de l'été. De mai à septembre pour certaines d'entre elles, de juillet aux gelées pour d'autres, un peu tout le temps pour celles qui profitent du moindre redoux pour continuer de fleurir. Il en est qui atteignent 1,50 mètre, d'autres ne dépassent pas 10 centimètres de hauteur. Bref, les pépiniéristes français devraient se pencher plus avant sur une famille qui compte environ une centaine d'espèces dont au moins un tiers feraient le bonheur des jardiniers du littoral atlantique, de la Manche et de toutes les régions tempérées.

Les véroniques arbustives que l'on trouve en ce moment chez les fleuristes et dans les jardineries ont à peu près la rusticité des ceanothes persistants, soit environ – 5 ° C quand elles sont plantées à découvert et – 10 °C à l'abri d'un mur. Ce sont généralement des *Hebe Automn Glory*, des *Hebe X Andersonii variegata* et pour celles qui sont naines des *Hebe pageana.*

Les grands jardiniers que sont nos voisins britanniques, experts en acclimatation qui plus est, les ont d'ailleurs adoptées depuis longtemps. Cet arbuste a droit à de grands égards, et les cultivars sont vendus soigneusement étiquetés. Chez nous, c'est plus rare.

Les véroniques arbustives acceptent de pousser en bac ou en pot et se développent parfaitement en ville, où elles peuvent devenir un ornement de choix sur un balcon, une terrasse, une cour ou un jardin. La petite variété à feuille de buis est souvent vendue sous le nom de myrte : quantité de petites fleurs d'immortelles sèches sont collées sur son feuillage pour faire illusion. Il en existe une ravissante dont les feuilles sont vert grisé et imbriquées les unes dans les autres à la manière d'écailles. Ces *Hebe*-là sont naines qui ne dépassent pas sous nos latitudes 50 centimètres de hauteur après plusieurs années de culture : au moins celle qui est vendue sous l'appellation trompeuse de myrte.

Sur un balcon, il faudra la planter dans une terre bien drainée et dans un pot plus large que haut, car la véronique est assez lourde et a tendance à verser quand il y a du vent. Malgré ses origines néo-zélandaises, la véronique arbustive ne craint pas le calcaire, et les variétés à toutes petites feuilles n'ont pas peur de la sécheresse quand elles sont bien installées : deux jardinières posées sur un rebord de toit en zinc orienté plein ouest ont tenu sans arrosage pendant la plus chaude semaine du mois d'août. Il était grand temps de les arroser, mais elles n'ont pas souffert.

Le plein soleil lui plaît particulièrement, mais la mi-ombre ne lui déplaît pas non plus. Elle n'est généralement pas malade, mais il faudra bien prendre soin de ne pas la laisser baigner dans l'eau tout l'hiver. Quand la véronique arbustive tombe malade, c'est généralement du pourridié et elle en crève. Les insectes la laissent tranquille.

> Les pépiniéristes français devraient se pencher plus avant sur une famille qui compte environ une centaine d'espèces

Elle peut être taillée afin de lui garder une forme compacte, car cet arbuste a tendance à se dégarnir de la base. Certains préconisent de la rabattre court. Notre expérience nous recommande au contraire de ne pas le faire, car elle repart plutôt mal sur le vieux bois, comme souvent dans le cas de plantes à courte durée de vie. Il vaut mieux tailler peu et juste après la floraison, en fait seulement nettoyer.

Au jardin, les véroniques à grandes feuilles seront plantées contre un mur afin de les protéger des vents froids qui dessèchent feuilles et branches et dans un sol bien drainé. Celles à petites feuilles iront dans la rocaille et seront éventuellement protégées du froid par un voile de non-tissé la première année. Dans les régions maritimes, les véroniques accepteront les embruns et les sols à tendance sableuse pour peu qu'ils soient amendés à la plantation et copieusement arrosés l'été.

Les fleuristes et les jardineries les proposent en ce moment en fleur. Elles pourront rejoindre le jardin immédiatement à leur emplacement définitif ou passer par un rebord de fenêtre, où elles fleuriront jusqu'aux gelées. Les véroniques en fleur actuellement pourront aussi passer le premier hiver dans une véranda ou une serre froide avant d'être installées au jardin vers le mois de mai. Il n'est pas rare que celles qui passent ainsi la période hivernale à l'abri soient encore en fleur fin décembre.

Alain Lompech

Rentrer les plantes d'intérieur

Le moment est venu de rentrer les plantes d'intérieur qui ont passé l'été au jardin ou au balcon. Enfin, pas toutes : les orchidées cybidiums resteront dehors, car ce sont les températures basses qui provoquent leur floraison. Elles ne regagneront donc l'intérieur des maisons que vers la fin octobre, sauf dans les régions où il gèle avant. Pourquoi rentrer maintenant les plantes d'intérieur ? Parce que la grande différence de température et d'hygrométrie qui va s'accentuant provoque chez certaines d'entre elles une rapide chute des feuilles ou fait avorter les boutons à fleurs (c'est le cas des hibiscus de Chine) dès qu'elles sont rentrées. D'autres sont attaquées par les escargots, qui peuvent en une nuit les ravager. A ce sujet, protéger bien les cymbidiums qui resteront dehors, car les escargots et les limaces dévorent en un rien de temps les bourgeons des tiges à fleurs qui ne vont pas tarder à apparaître.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 221

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

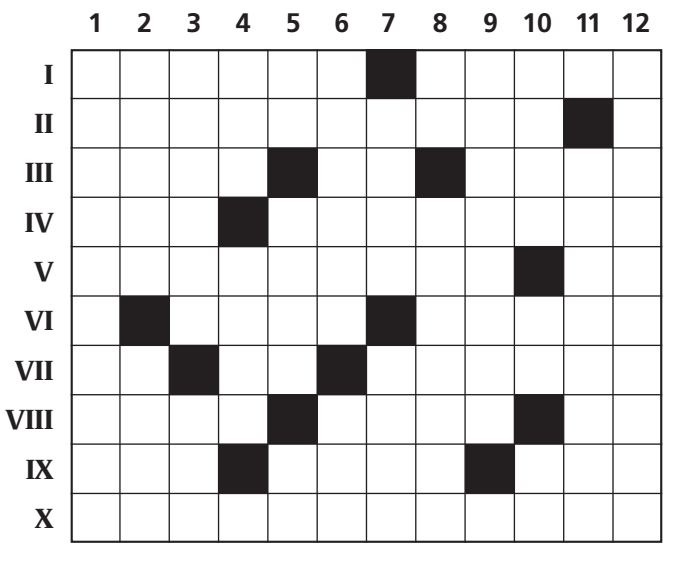

HORIZONTALEMENT

I. Protection rapprochée. Danger immédiat ou protection éloignée. - II. Passe de l'écrit à l'oral. - III. Gardienne de confidences. Démonstratif. Prit ses premiers repas. - IV. Met la France à l'échelle. Appréciés des ébénistes. - V. S'ils sont souvent à table, il ne faut pas en abuser. En apesanteur. - VI. Nous a laissé l'Astrée. Entre deux planchers. - VII. Article. Marque de caprice. Charger lourdement. - VIII. Travaille sur l'œil. Découpage du temps. Roule une fois lancé. - IX. Sans fantaisie. Sans personne. Couleur vache. - X. Ont toujours des choses à dire.

VERTICALEMENT

1. Venu du boulevard italien, il ne pense qu'à s'amuser. - 2. Assez vieux pour être respecté. Chère à Tolstoï. - 3. Reste sur une défaite. Facilite le règlement. - 4. Remue-ménage dans les actions. Gardienne du feu. - 5. Petit à l'extrémité. Finit dans les cordes ou à vos pieds. Deux points. - 6. Bien nettoyée. Haute, elle devient libre. - 7. Pour faire de bonnes glaces. Ne se discute même pas. - 8. Bouts d'oreille. Ne donnera rien. - 9. La bande à Charles Cros. - 10. Bordure. En avant. Partage le pouvoir. - 11. Même très triste, elle sera jouée. - 12. Poussées très loin.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 220

Horizontalement

I. Amours. Cœur. - II. Sablier. Dîne. - III. Stomatologie. - IV. Lin. Cortex. - V. Sieste. Ta. SA. - VI. TV. Termite. - VII. Arme. RER. Obi. - VIII. Na. Sue. Eh. An. - IX. Aïs. Ruineuse. - X. Températures.

Verticalement

1. Assistanat. - 2. Mat. Ivraie. - 3. Obole. Sm. - 4. Ulmistes. - 5. Riante. Ure. - 6. Set. Erreur. - 7. Roc. Me. Ia. - 8. Lotirent. - 9. Odorat. Heu. - 10. Eigt (tige). EO. Ur. - 11. Unies. Base. - 12. Réexaminés.

BRIDGE

N° 1962

UNE CONVENTION INTÉRESSANTE

Parmi toutes les conventions dont les bridgeurs sont inondés, on constate souvent que les plus simples et les plus utiles ne sont pas toujours utilisées en France. Voici l'exemple du splinter joué aux Etats-Unis. Cachez les mains d'Est-Ouest avant de vous mettre en Sud.

	♠ 8 7 5 4 ♡ A 10 9 7 6 ♢ 6 ♣ A D 8	
♠ V ♡ V 4 ♢ 10 8 4 2 ♣ V 10 9 6 5 3	N O E S	♠ 10 6 3 ♡ D 5 3 2 ♢ A R D V 7 ♣ 2
	♠ A R D 9 2 ♡ R 8 ♢ 9 5 3 ♣ R 7 4	

Ann. S. don. Tous Vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	4 ♢	contre
4 SA	passe	5 ♡	passe
6 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Valet de Trèfle pour le 2 d'Est, *comment doit-on jouer pour gagner* ce PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense ?

Réponse

Il y a une solution simple : ouvrir la coupe à Carreau afin d'en couper deux. Mais, si l'un des adversaires a un singleton à Trèfle (ce qui est le cas), la chute sera immédiate, car l'autre adversaire, qui a la longue à Trèfle, pourra peut-être reprendre la main et rejouer Trèfle. En fait, c'est l'accident qui est arrivé : Sud a pris l'entame avec l'As de Trèfle et a joué *le... 6 de Carreau* sur lequel Est (avec des nerfs d'acier !) a fourni *le 7 de Carreau* « dans la foulée ». Très surpris de faire le 10 de Carreau, Ouest a tout de suite rejoué Trèfle pour la coupe...

Or il y avait une ligne de jeu plus sûre en jouant les Cœurs, comme l'a proposé le Canadien Kokish : Sud prend avec le Roi de Trèfle, puis il commence à donner *deux coups d'atout.* S'ils sont 2-2, il n'y a plus de problème en coupant deux Carreaux ; et , si un adversaire ne fournit pas au deuxième tour d'atout, Sud joue une troisième fois Pique, puis il tire Roi et As de Cœur *afin d'affranchir le cinquième Cœur* en coupant deux fois avec ses deux derniers atouts...

LE BLACKWOOD

L'Américain Easley Blackwood a inventé en 1933 la fameuse convention qui porte son nom. Voici une donne choisie qui illustre la technique du jeu d'élimination. Cachez les mains d'Est-Ouest et mettez-vous en Sud.

	♠ V 6 3 ♡ A 4 ♢ A R 6 ♣ A V 9 7 4	
♠ R D 9 8 5 4 ♡ 5 2 ♢ 2 ♣ R D 5 2	N O E S	♠ 7 ♡ D V 7 ♢ D V 10 9 7 4 ♣ 10 8 3
	♠ A 10 2 ♡ R 10 9 8 6 3 ♢ 8 5 3 ♣ 6	

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♣	1 ♢	1 ♡
1 ♠	2 ♣	passe	2 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 2 de Carreau (singleton), *comment Sud a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

Les enchères n'ont pas été un modèle du genre et n'ont été formulées que pour justifier la ligne de jeu du déclarant.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

MUSIQUE Pour ses soixante ans, Bob Dylan vient d'offrir à ses fans *Love and Theft,* un de ses meilleurs disques. ● CE QUARANTE-TROISIÈME OPUS confirme que le chanteur, guitariste, harmoniciste et poète américain est revenu au sommet de son inspiration, quatre ans après *Time Out of Mind*, qui avait été élu album de l'année aux Grammy Awards – l'équivalent américain des Victoires de la musique. Dylan, qui a inventé le concept de tournée sans fin, donne actuellement des concerts irréprochables. ● *LOVE AND THEFT* (Amour et vol) est une œuvre intemporelle, dont les douze chansons sont profondément ancrées dans la musique populaire américaine des origines, blues, country et même jazz. ● ASSOCIÉ à tort à la génération Woodstock et aux mouvements contestataires des années 1960, Bob Dylan n'a cessé en quarante ans de carrière de brouiller son image.

Bob Dylan, soixante ans et tout son talent

Le chanteur et poète américain publie un quarante-troisième album, « Love and Theft », mêlant blues, country, rockabilly et même jazz, qui a charmé la critique. Depuis 1997, il est revenu à son meilleur niveau et donne des concerts enthousiasmants

UNE PLUIE D'ÉLOGES. En quarante ans de carrière, peu d'albums de Bob Dylan auront été autant encensés par la critique que le quarante-troisième, *Love and Theft* (« Amour et vol », au sens de larcin). Le magazine américain *Rolling Stone* a gratifié cette *« remarquable réalisation »* de cinq étoiles, distinction rarissime dont le précédent remonte à 1992 avec l'album *Automatic For The People*, de R.E.M. Le quotidien *USA Today* s'enflamme, évoquant *« un chef-d'œuvre mêlant des morceaux archaïques et d'audacieuses inventions. Quelque chose dont la pop music du XXIe siècle a désespérément besoin : une révolution culturelle américaine »*. Bigre.

Dylan doit sourire. Dans les années 1980, des options autodestructrices assez incompréhensibles, sur scène (sabotage de ses chansons) comme sur disque (extrême désinvolture envers la production), avaient achevé de désespérer ses fans les plus fidèles, pourtant rodés à un parcours artistique en forme de montagnes russes. Avant son hospitalisation, en 1997, pour soigner une histoplasmose, une affection potentiellement mortelle, il n'était pas loin d'être définitivement enterré. Has been aux yeux de ceux qui avaient négligé *Good as I Been To You* et *World Gone Wrong*, deux précieux albums d'interprétation de traditionnels, publiés dans l'indifférence au début des années 1990. Cette parenthèse dans l'écriture lui aura permis de se ressourcer dans l'exploration de ses racines musicales *(lire ci-dessous)*.

En 1997, *Time Out of Mind*, prédécesseur de *Love and Theft*, marque le retour de Dylan au premier plan. Ce chef-d'œuvre crépusculaire, hanté par la disparition, traumatise ses admirateurs (Bono, Michael Stipe, Lucinda Williams) et rafle deux Grammy Awards – l'équivalent américain des Victoires de la musique – dont celui d'album de l'année. Sensible aux récompenses, son auteur entre dans une phase d'hyperactivité. Remis sur pied, le saltimbanque reprend aussitôt la route et son « Never Ending Tour » (la tournée sans fin, inaugurée en 1988). Dans les arènes des métropoles comme dans des salles municipales de bourgades, il donne des concerts invraisemblables, mimant les déhanchements d'Elvis en costume de mariachi, revisitant l'histoire de la musique populaire américaine depuis le *Mayflower*. Partout, on se frotte les yeux. On l'a entendu, dans le passé, confier son répertoire à des orchestres de bal ou s'inspirer de Rondo Veneziano (*Live at Budokan*). Il est actuellement entouré de la meilleure phalange (des sudistes armés de mandolines, banjos et pedal steel) qu'il ait recrutée depuis les campagnes historiques menées avec The Band.

Seuls ceux qui ont cessé de lui prêter attention s'étonneront de cette renaissance. Car même au creux de la vague (le magnifique *Oh Mercy* (1989), ou *Indidels* (1983), malheureusement standardisé par « l'expertise » de Mark Knopfler), Dylan avait montré qu'il est, parmi les survivants de sa génération, le seul à avoir la capacité de rebondir sans se caricaturer (le pire exemple étant les Rolling Stones). Dylan continue de fasciner d'abord parce qu'il reste un mystère, y compris pour ses fans. Mythomane, fieffé menteur, il a constamment brouillé les pistes (biographiques, musicales, textuelles) pour semer les journalistes à tel point qu'un « dylanologue », A. J. Weberman, fouillait ses poubelles dans les années 1970 pour dénicher des indices. Les mémoires que l'artiste a commencé à écrire pour Simon & Schuster ajouteront sans doute encore à la confusion.

MUET PENDANT LES CÉRÉMONIES

Horripilé par son mythe, Dylan refuse d'entrer dans le mausolée que lui ont déjà édifié l'industrie du disque et ses pairs, à jamais reconnaissants envers celui qui a doté le rock d'un cerveau. On pouvait d'ailleurs craindre que son soixantième anniversaire – il est né le 24 mai 1941 à Duluth (Minnesota) – fournisse un nouveau prétexte à momification. Dylan, en effet, prend un curieux plaisir à participer aux cérémonies officielles, où son personnage figé et muet crée un décalage amusant avec le bavardage des professionnels de la profession. Sans doute échaudé par un précédent fâcheux – l'enterrement de première classe, en 1992, que lui avait organisé pour ses trente ans de carrière sa maison de disques au Madison Square Garden, avec des « héritiers » se frottant à des chansons plus fortes qu'eux –, il a refusé cette année de se prêter à toute célébration, laissant à la presse le soin de lui tresser des couronnes.

En France, *Témoignage chrétien* lui a consacré un laudateur numéro spécial en août, déplorant une *« exception française »* pour expliquer les ventes médiocres de *Time Out of Mind* (60 000 exemplaires pour un million dans le monde). Dylan, qui se heurte sans doute plus chez nous qu'ailleurs à la barrière de la langue, est décrit comme *« une victime du révisionnisme soixante-huitard »* qui frappe toutes les icônes culturelles de cette période. Or, l'assimiler au mouvement hippie ou au gauchisme est une aberration. Son cheminement, bien plus cohérent qu'il n'y paraît, est en effet guidé par la hantise d'échapper à toute classification : il a joué du rock quand son public était folk, de la country aux enfants de Woodstock, du gospel barbant devant des libres-penseurs progressistes... Avec lui, tout est possible : il peut s'associer un jour avec des punks mexicains, le lendemain avec l'orchestre symphonique de Kyoto ; remplacer Art Garfunkel au côté de Paul Simon pour un *Sounds of Silence* surréaliste ou souhaiter entreprendre une relecture du périlleux *Good Vibrations*, des Beach Boys – apparemment, ses musiciens l'ont stoppé net dans ce dessein funeste.

NILSSON/SCANPIX/SUÈDE/SIPA

Bob Dylan au festival de Roskilde (Danemark), en juin. Il donne cent concerts par an.

« GREATEST HITS SANS LES HITS »

Le sentiment de ne pas appartenir – et sans doute de ne jamais avoir appartenu – à l'époque pourrait expliquer ces actes insensés, ce refus du calcul. Cerné de fantômes (les amis Allen Ginsberg et Jerry Garcia, les compagnons de route du Band Rick Danko et Richard Manuel, les maîtres Woody Guthrie, Hank Williams, Elvis), Dylan a livré la clé de son désenchantement dans *Things Have Changed*, la chanson qu'il a composée en 2000 pour le film *Wonder Boys*, de Curtis Hanson, et qui lui a valu son premier Oscar – le trophée trônait le lendemain sur son amplificateur : *« People are crazy and times are strange/I'm locked in tight, I'm out of range/I used to care, but things have changed »* (« Les gens sont fous, l'époque étrange/Je suis dans un carcan, plus dans le coup/Cela me préoccupait/Mais les choses ont changé »). Plus consterné que concerné par son temps, Dylan, silhouette chaplinesque affinée par la pratique assidue de la boxe et expression de Buster Keaton, a heureusement un antidote à son amertume : l'humour. Pour lui, *Love and Theft* est *« un greatest hits, mais sans les hits »*.

Il faudra pourtant le prendre au sérieux lorsqu'il affirme que ce nouvel album pourrait lui permettre de gagner les faveurs d'un nouveau public. Sa voix spectrale et patinée, qui a longtemps semblé un obstacle insurmontable, représente finalement un défi d'expressivité face à l'uniformisation des robinets d'eau tiède et des divas qui surchantent. Surtout, il agit actuellement comme si les multinationales du disque, les plans média, les chefs de produit, le formatage radiophonique n'avaient jamais existé. Il fait vivre son œuvre sur la route (cent concerts par an), perpétuant la figure du *ramblin'man* (vagabond) incapable de rentrer chez lui, d'une absolue fidélité à Woody Guthrie et aux bluesmen du delta.

Bruno Lesprit

Les amours anciennes d'un voleur de blues

FINE moustache en pointe, les traits creusés qui allongent son visage, cheveux en bataille, regard lointain, photographie grisâtre. Tel qu'il apparaît sur la pochette de *Love and Theft*, Bob Dylan n'annonce pas franchement l'éclatante réussite qu'est son quarante-troisième enregistrement, *Love and Theft*, amour et vol. Dylan, avec son air de flibustier revenu de tout, donne d'emblée de fausses pistes.

L'amour d'abord. Celui, fondateur, pour les racines de la musique populaire américaine, née après la guerre de Sécession, quand les complaintes des soldats se sont fondues avec le chant des esclaves. A l'époque, les Blancs se grimaient en Noirs pour interpréter des *minstrel songs*, romances ou chansons grivoises, que Leon Redbone – admiré par Dylan et inversement – perpétue avec constance. Bob Dylan effectue également une étonnante incursion dans le jazz des années 1920 et 1930. Il y a du blues bien sûr, de bout en bout, mais aussi de la country marquée par l'apport européen – violons d'Irlande ou d'Europe de l'Est, mandoline italienne. Et du rockabilly des débuts, pré-Elvis Presley, fantôme d'Hank Williams en vue.

Le tout est donné avec une énergie, une implication que l'on n'avait plus entendues depuis longtemps sur disque. Le groupe qui l'accompagne, ici et en scène, n'y est pas étranger : les guitaristes Larry Campbell et Charlie Sexton, le bassiste Tony Garnier et David Kemper à la batterie côtoient Augie Meyers qui, à l'orgue, flirte avec le son des années 1950 et 1960. La réussite de *Love and Theft* est aussi la leur.

L'amour, plus secret, pour les siens, voire pour lui-même, Dylan l'enfouit dans les textes. Déceptions – *Summer Days, Sugar Baby*, seule complainte crépusculaire –, souvenirs de visages, de rencontres de femmes – *Mississippi, Moonlight* – quête de l'apaisement par les liens familiaux ou l'ancrage dans un territoire – *Lonesome Day Blues*. Le commentaire et le cynisme sont en coulisses, l'apaisement interrogatif est à chercher dans le double sens, le rappel constant aux mystères littéraires de la Bible. Et toujours ce jeu musical avec les mots. Dylan, voix éraillée comme jamais, voix de gorge qui a perdu son aspect nasillard, s'amuse à prendre des accents de vieux Noir du Sud dans *Po'Boy*, évite sa propre caricature et retrouve son admiration pour le phrasé de Presley, son vieux démon. Dylan gronde, roucoule, grogne ou séduit selon les besoins de ses personnages.

Si vol il y a, ce n'est pas de pillage des temps anciens qu'il s'agit, mais de références. D'abord à sa propre œuvre – en particulier à l'électricité lumineuse de la révolution *Highway 61 Revisited* (1965), à la sérénité de *New Morning* (1970), à la cohésion de *Blood on the Tracks* (1975). Ensuite par ses propres métamorphoses en rocker de l'âge d'or dans *Summer Days,* avec contrebasse claquante et caisse claire minimaliste, en crooner jazz dans *By and By* ou *Moonlight*. Dylan a composé les douze thèmes de l'album. Pour la plupart, ils peuvent rejoindre le grand livre de ses meilleurs titres.

Sylvain Siclier

★ *Love and Theft*, 1 CD Columbia 504363-2, distribué par Sony Music.

Les peurs et les contradictions de Robert Zimmerman, symbole ambigu de l'Amérique

L'AMÉRIQUE de Bob Dylan n'est pas celle de la Bourse et de la finance, ni celle du consumérisme et de la conquête des marchés. Il porte en lui l'image d'une Amérique qui doute, qui rechigne à l'efficacité maximale et cherche en Europe la clé de sa métaphysique. Dans l'imaginaire commun, Dylan est imperturbablement associé aux mouvements pacifistes des années 1960. Ce qui peut paraître étonnant pour un chanteur qui a eu l'engagement en horreur, le pacifisme relatif et la parole aussi peu politique – on exceptera pourtant *The Times They Are A-Changin'* (1964) ou *The Freewheelin' Bob Dylan* (1963), l'album qui contient *Blowin' in the Wind* ou encore *Masters of War*, contre les marchands d'armes.

Dès le début de sa carrière, même embarqué chez les protestataires par sa compagne d'un temps, Joan Baez, Dylan a ses contradictions, ses zones d'ombre, ses peurs bibliques (*A Hard Rain's A-Gonna Fall*, chanson apocalyptique sur la possible destruction du monde écrite lors de la crise de la baie des Cochons en 1961), qu'il traduira à la fin des années 1970 par une conversion au christianisme du renouveau. *« Il est persuadé que l'Apocalypse est pour bientôt et qu'elle viendra du Moyen-Orient »*, et conclut que *« seuls les croyants seront sauvés »*, écrit le chanteur Silvain Vanot, auteur de *Bob Dylan*, qui vient de paraître chez Librio Musique (96 pages, 1,52 € [10 F]). En guise de concerts, Dylan fait alors des sermons, *« qui bientôt vont se faire plus longs et déraper en longues diatribes anti-arabes ou homophobes »*, précise le biographe. Reconverti au judaïsme, il ne cache pas depuis un engagement prosioniste sans faille.

RIEN SUR LE VIETNAM

Mais, quoi qu'il fasse, Bob Dylan demeure le symbole absolu de l'Amérique bohème, des cafés du Village et d'une certaine gauche américaine, comme si l'histoire dylanienne s'était figée aux manifestations contre la guerre au Vietnam. *« Or il n'a jamais écrit une seule ligne sur le sujet*, rappelle Silvain Vanot. *Il a été beaucoup critiqué pour cela. Ce que l'on ne peut pas mettre en doute, c'est son engagement antiraciste »*, citant à titre d'exemple la chanson *The Lonesome Death of Hattie Caroll*, qui raconte l'assassinat d'une femme noire, mère de onze enfants, par un notable blanc. Si Bob Dylan a refusé de chanter à Woodstock, par défiance contre la vague hippie, il a toujours dénoncé avec virulence le cynisme des Blancs conservateurs (*With God on our Side*).

« En tout point, Dylan avait l'étoffe d'un héros et, dès 1964, il incarnait l'ambassadeur de la jeunesse révoltée du monde entier », écrit l'Irlandais Nik Cohn. Son ouvrage, *Awopbopaloobop Alopbamboom, l'âge d'or du rock*, consacre un chapitre cruel à l'auteur de *Blowin'in The Wind* (*« La première chanson contre la guerre à s'être classée dans le hit-parade »*), vite qualifié par l'impitoyable critique de *« mou, sentimental et très surfait »*. Nik Cohn lui reconnaît cependant le mérite d'avoir bousculé les auteurs pop en leur permettant *« d'exprimer le fond de leur pensée »*. Bob Dylan va donc au fond, jamais dans le consensus. *« Il représente une idée antimercantile, anti-MTV »*, ajoute Silvain Vanot.

Puits de contradictions, Bob Dylan affiche une certaine incapacité à la stratégie politique, s'attirant les foudres d'un public toujours attaché au symbole – on le verra donner l'accolade à l'acteur Charlton Heston, ambassadeur virulent du lobby des armes américain, ou chanter en 1997 au Congrès eucharistique de Bologne, devant le pape Jean Paul II, dénoncé pour son conservatisme, etc. *« Make love not war »* : Dylan pacifiste, Dylan poète, Dylan romantique. Tout est vrai, rien n'est juste. *« Les chansons ne peuvent changer le monde »*, disait Robert Zimmerman. Malgré lui, beaucoup, en écoutant des chansons dont le sens est plus flou qu'il n'y paraît, ont pensé, néanmoins, que les hommes pouvaient changer dans ce monde.

Véronique Mortaigne

Le budget 2002 du ministère de la culture atteint 1 % de celui de l'Etat

Catherine Tasca souligne que ce « bon chiffre » ne doit rien à des transferts de charges

Avec 16,88 milliards de francs, le budget 2002 de la culture franchit la barre des 1 % de celui de l'Etat, a annoncé la ministre de la culture, Catherine Tasca, mardi 18 septembre. Un chiffre en augmentation de 2 % par rapport à celui du budget 2001. Les priorités de la Rue de Valois iront à la modernisation du ministère, à la création et au spectacle vivant, aux enseignements artistiques et à la mise en valeur du patrimoine.

« NOUS abordons cet exercice avec une certaine satisfaction », déclarait Catherine Tasca en présentant, le 18 septembre, le budget 2002 du ministère de la culture. Avec 16,88 milliards de francs (2,57 milliards d'euros), il franchit en effet la barre fatidique des 1 % de celui de l'Etat. Un pourcentage atteint en 1993 par Jack Lang, alors en charge de la Rue de Valois, mais qui, à peine voté, fut réduit par un collectif budgétaire. Espérons que pareille mésaventure n'arrivera pas en 2002.

La ministre a souligné que ce *« bon chiffre »*, qui a augmenté, par rapport à celui de 2001, de 2 %, soit 386 millions de francs (58,85 millions d'euros), ne devait rien à des transferts de charges ou à de nouvelles compétences. Elle estime par ailleurs que son ministère a la possiblité de *« mobiliser sur des objectifs nouveaux des crédits impossibles à utiliser dans leur affectation d'origine »*. Ce qui lui donnerait au total 750 millions de francs (114,33 millions d'euros) de moyens nouveaux pour l'année prochaine. En revanche, Catherine Tasca a refusé de préciser quelle était l'origine de ces fonds non dépensés.

Les engagements prioritaires de la Rue de Valois sont de deux ordres : la modernisation du ministère d'une part, et trois grands axes d'autre part. Par modernisation, il faut entendre la deuxième étape de la décentralisation de son administration, qui va, par ailleurs, créer 350 emplois nouveaux, dont 200 titularisations.

Les grands axes de son développement ne sont pas des surprises. Ils concernent d'abord la création et le spectacle vivant. La danse contemporaine, les arts de la rue, les arts du cirque et les musiques actuelles doivent se partager 160 millions de francs (24,39 millions d'euros) supplémentaires. Les enseignements artistiques sont également bien pourvus, avec une enveloppe de 247 millions de francs (37,65 millions d'euros), qui correspond à la deuxième année d'un plan de cinq ans mis au point avec l'éducation nationale. Le patrimoine et l'investissement dans les monuments historiques sont le dernier point fort de ce budget. Avec 2,36 millards de francs (360,7 millions d'euros), il augmente de 3,3 % par rapport à 2001.

GRANDS TRAVAUX

Une somme qui peut paraître considérable, mais les charges de l'Etat dans ce domaine sont, en effet, considérables. Il doit entretenir un patrimoine qui lui appartient en propre (les cathédrales, par exemple, particulièrement budgétivores) et aider d'une manière ou d'une autre quelques-uns des 40 000 monuments classés ou inscrits que compte la France.

Catherine Tasca a également énuméré les grands travaux qui s'achèvent ou qui s'annoncent : réfection du Grand Palais, Centre de la jeune création du Palais de Tokyo, Cité de l'architecture et du patrimoine à Chaillot, Institut national d'histoire de l'art, Maison du cinéma de Bercy, futur Musée du quai Branly, Musées de l'Europe et de la Méditerranée, à Marseille. Des établissements qui, à court terme, devront fonctionner, et donc gonfler de manière mécanique les prochains budgets du ministère de la culture. Sous peine de dépérissement de ces nouvelles institutions, le 1 % n'est qu'une étape.

Emmanuel de Roux

Flammarion au centre d'une polémique en Belgique

Le gouvernement belge veut attaquer l'éditeur pour un livre d'enquête sur la pédophilie mettant en cause le roi Albert II

BRUXELLES
de notre correspondant

C'est une première dans l'histoire de la monarchie belge : le Palais de Laeken a publié, dimanche 16 septembre, un communiqué pour répliquer aux prétendues révélations d'un livre publié par les éditions Flammarion. *Dossier pédophilie, le scandale de l'affaire Dutroux,* rédigé par deux Belges, Jean Nicolas et Frédéric Lavachery, retrace l'itinéraire du meurtrier de Charleroi. Il fait toutefois scandale pour une autre raison : disant se baser sur *« des documents judiciaires authentiques »,* les auteurs écrivent qu'Albert II, aujourd'hui roi de Belgique, aurait eu dans le passé des relations sexuelles avec des mineures et recouru aux services de réseaux de call-girls.

La maison royale évoque *« des accusations grotesques, des rumeurs et des calomnies »* et elle s'en prend directement à Flammarion, *« entreprise jadis réputée »* qui, poursuit le communiqué, *« se discrédite en publiant des allégations faites par des fabulateurs à la recherche de sensationnalisme »*. La réplique royale souligne encore que diverses enquêtes ont démontré que ces accusations étaient *« complètement sans fondement »*.

Mardi 18 septembre, le ministre de la justice a été chargé par le gouvernement d'examiner le lancement d'une action judiciaire contre M. Nicolas et contre Flammarion. La plainte devrait évoquer la calomnie, voire l'offense au roi, laquelle est réprimée, en Belgique, par une loi datant de 1847...

Les auteurs ont transmis les « bonnes feuilles » de leur ouvrage, à paraître le 24 septembre, à une série de quotidiens européens qui ont déjà assuré à ce *Dossier pédophilie* la notoriété que visaient MM. Nicolas et Lavachery. Plusieurs exemplaires ont même déjà été vendus en Belgique après la publicité involontaire assurée par le palais...

Les deux auteurs s'appuient notamment sur le dossier Pinon, régulièrement évoqué en Belgique. Ils en publient de larges extraits, en précisant qu'il s'agit d'*« une vraie succession de secrets explosifs s'ils sont vrais »* et en ajoutant : *« Après tout, de fausses déclarations sont toujours possibles. »*

La presse belge, de son côté, critique de manière presque unanime la démarche des deux investigateurs en rappelant que Jean Nicolas a un lourd passé judiciaire (il est inculpé pour 62 préventions, à Neufchâteau, où est concentrée l'enquête sur l'affaire Dutroux) et s'est rendu tristement célèbre en publiant des listes de prétendus pédophiles et de francs-maçons dans un hebdomadaire qu'il édite. Jean Nicolas ne cache pas, par ailleurs, que son but est de dénoncer pêle-mêle la magistrature, le monde politique et les industriels d'un pays *« gangrené »*.

PEU DE PRÉCAUTIONS

Comme le palais royal, les observateurs s'étonnent, en tout cas, du peu de précaution que semble avoir pris Flammarion alors même que le thème de la pédophilie est particulièrement sensible en Belgique et qu'il a, depuis plusieurs années, suscité de tristes *« exploits »* éditoriaux dans un pays bouleversé par les meurtres d'enfants et les incertitudes sur les réponses judiciaires qui leur seront finalement apportées. Cinq ans après, Dutroux n'est toujours pas jugé et les responsabilités politiques et policières n'ont pas été déterminées.

Flammarion, qui a repris Casterman en Belgique en 1999, fait valoir que le livre a fait l'objet de *« larges discussions »*, compte tenu de son *« sujet douloureux »*. L'éditeur maintient la mise en vente du livre.

Jean-Pierre Stroobants

L'explosion des Twin Towers, le rappeur Boots Riley et sa pochette prémonitoire

LA PHOTO est saisissante. Au premier plan, un couple afro-américain, habillé à la mode des années 1970, tient en main un détonateur. Derrière eux, une image revue mille fois depuis le 11 septembre : une énorme boule de feu embrase le tiers supérieur d'une des tours jumelles du World Trade Center. En haut à gauche, un logo représente, au centre d'une étoile rouge, le dessin d'une femme africaine armée d'une mitraillette. Le show-business a-t-il déjà récupéré de la manière la plus cynique et écœurante l'impact de ce drame ?

La pochette de *Party Music* (*« musique de fête »*), quatrième album de The Coup, un groupe rap d'Oakland (Californie), a en fait été conçue il y a déjà plusieurs semaines. Alors que sa sortie était prévue dans quelques jours, le disque vient d'être retiré à la hâte du circuit de distribution par sa maison de disques, 75 Ark, petit label de San Francisco réputé pour ses productions de hip-hop expérimental.

Joint par *Le Monde,* Raymond « Boots » Riley, le leader de ce duo, parle d'une voix cassée par une angine et les incessantes réponses qu'il doit fournir pour expliquer cette coïncidence malheureuse et prémonitoire. *« J'ai évidemment été abasourdi de voir la ressemblance entre la pochette et cette catastrophe. A l'origine, cette image ne semblait pas du tout réaliste. Le but était surtout ironique, il s'agissait d'une métaphore de la destruction du capitalisme qui, pour moi, est le plus meurtrier des systèmes. Les gens, jusque-là, trouvaient cette photo super. »*

Fils d'un ancien avocat du parti des Black Panthers, Boots Riley s'est engagé depuis une dizaine d'années dans une carrière musicale qui met en avant ses convictions afrocentristes et *« socialistes ou communistes »*. Son dossier de presse dit des chansons de ce *« Steinbeck avec une coupe afro »* qu'elles doivent *« plaire aux hanches comme au cerveau »*.

« JE VEUX ÊTRE UNE VOIX DISCORDANTE »

Si on a vu ces derniers temps, aux Etats-Unis, l'apparition d'une scène hip-hop politisée (Mos Def, Talib Kweli, Dead Prez), très rares sont les rappeurs à écrire des textes aussi explicites que ceux de The Coup, et à avoir une vie militante aussi engagée (contre le système carcéral, contre la peine de mort) que celle de cet habitant d'un quartier défavorisé de l'est d'Oakland.

Si le chanteur comprend le retrait de son disque et le changement à venir de sa pochette, s'il se dit accablé par l'horreur de l'attentat, il tient aussi à la singularité de son analyse. *« Je ne veux pas que les gens croient que ce qui s'est passé surgit de nulle part. Cette souffrance que nous connaissons aujourd'hui, les pays du tiers-monde la vivent tous les jours, à cause, en particulier, de la politique des multinationales et du gouvernement américain. A Haïti, au Timor-Oriental, à Panama, en Irak, en Palestine, des milliers de civils sont morts par la faute des Etats-Unis. Ben Laden a longtemps été formé par la CIA. »*

L'avenir lui apparaît des plus sombres. *« Je suis effrayé par ce délire patriotique. Le gouvernement prépare le peuple à une guerre qui l'exonérera de toutes ses actions à venir. On va m'accuser de manquer de compassion, ce n'est pas le cas. Mais je veux être une voix discordante dans la propagande des médias. »*

Stéphane Davet

La comédienne Julie Andrews annule sa venue à Saint-Sébastien

LE FESTIVAL DE CINÉMA de Saint-Sébastien, au Pays basque espagnol, ne recevra pas la visite de Julie Andrews. Le festival, qui se déroulera du 20 au 29 septembre, devait rendre hommage à l'actrice britannique, mais celle-ci a annulé sa venue après les attentats aux Etats-Unis. En dehors de ce contretemps, Donostia (Saint-Sébastien en basque) propose pour cette 49e édition une compétition officielle très ouverte, aussi bien à l'Amérique latine (*La Fuga*, de l'Argentin Eduardo Mignogna, et *Taxi para tres*, du Chilien Orlando Lübbert) qu'à la Chine ou à l'Europe de l'Ouest. La France sera représentée par Jean-Pierre Améris (*C'est la vie*) et Philippe Harel (*Le Vélo de Ghislain Lambert*). L'Espagne est représentée par les vétérans Carlos Saura (*Buñuel et la table du roi Salomon*), Manuel Gutierrez Aragon (*Visionarios*) et Vicente Aranda (*Juana la Loca*). Le jury de la compétition officielle, riche de 17 films issus de 12 pays, est présidé par le cinéaste français Claude Chabrol.
Les autres sections permettront, d'une part, de retrouver quelques-uns des films qui ont marqué l'année des festivals dans le cadre de Perlas de otros festivales et, d'autre part, de découvrir de nouveaux talents avec Nuevos directores qui proposera, entre autres, le premier film du rocker argentin Fito Paez, *Vidas privadas*, avec en vedette Cecilia Roth (*Tout sur ma mère*). Enfin le festival rendra hommage aux réalisateurs Frank Borzage et Otar Iosseliani et se lancera dans la périlleuse entreprise de retracer l'histoire du siècle écoulé en cinquante films.

Au Festival du film de Toronto, peu de révélations mais un marché actif

La manifestation canadienne a été perturbée par les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis

TORONTO
de notre envoyé spécial

Quel est le poids d'une image de cinéma devant celles des attaques-suicides sur New York et Washington retransmises par les télévisions à partir du mardi 11 septembre ? C'est évidemment cette question qui a hanté le 26e Festival du film de Toronto, qui s'est achevé dimanche 16 septembre. Agglutinés devant les écrans de télévision, journalistes et professionnels ont assisté, effarés, mardi 11 septembre en fin de matinée, à la succession des événements qui ont frappé les Etats-Unis. Piers Handling, le directeur du festival de Toronto, prit la décision d'annuler toutes les projections, qu'elles soient professionnelles ou publiques, de la journée du 11 septembre. Les diverses soirées et célébrations prévues ont été supprimées pour toute la durée de la manifestation. La fermeture des frontières, ainsi que l'arrêt des transports aériens sur l'Amérique du Nord, ont par ailleurs désorganisé une partie des activités prévues. Certaines copies et de nombreux invités ne sont pas arrivés, bouleversant le calendrier prévu. En fait, d'une certaine façon, le cœur n'y était plus. Les salles étaient désormais loin d'être pleines, situation impensable pour une manifestation qui rencontre, tous les ans, un important succès public.

Ralenties pendant une journée, les affaires ont lentement repris dans ce qui est aussi un des plus importants marchés du film du continent nord-américain. Toronto a confirmé sa position de fenêtre sur la situation du cinéma non hollywoodien. C'est ici que les distributeurs indépendants ainsi que les départements « auteurs » des grandes compagnies viennent, le cas échéant, faire une partie de leurs courses, à la recherche peut-être du titre qui pourrait concourir à la sélection pour l'Oscar du meilleur film étranger. L'acquisition par Miramax des droits mondiaux du film de Walter Salles *Behind the Sun* (qui n'était pas dans la sélection) fut annoncée à Toronto et perçue comme telle.

LE FESTIVAL DES FESTIVALS

Sony Classics, de son côté, a acquis les droits, entre autres, des nouveaux films de Jacques Rivette et Eric Rohmer, de *Secret Ballots*, de l'Iranien Babak Payami, et de *L'Emploi du temps*, de Laurent Cantet, qui fut une des œuvres les plus remarquées et les plus appréciées de la sélection cette année.

Les titres cités ont tous déjà été présentés dans des grandes manifestations internationales européennes. Toronto a ainsi confirmé son image de festival des festivals. Cette impression fut particulièrement perceptible cette année où les critiques les plus avisés ont semblé mettre en avant, dans leur commentaires, les nouveaux opus des grands cinéastes (Manoel de Oliveira, Hou Hsiao-hsien, Eric Rohmer), perpétuels invités des manifestations cinématographiques internationales.

Il n'y eut donc guère de révélations bouleversantes. Coincé entre un naturalisme ordinaire (*La Femme qui boit*, de Bernard Emond ; *L'Ange de goudron*, de Denis Chouinard) ou les exercices un peu vains d'ironie sans finesse (*Picture Claire*, de Bruce McDonald ; *Cyberman*, de Peter Lynch), le cinéma canadien n'aura pas donné l'impression d'un renouvellement. Le cinéma américain indépendant n'aura pas particulièrement fait parler de lui, à l'exception peut-être de *The Grey Zone*, de Tim Blake Nelson. Produit par Harvey Keitel, le film est l'adaptation par son propre auteur d'une pièce de théâtre évoquant un soulèvement à Auschwitz de membres des commandos spéciaux, déportés chargés de travailler à la mise en place des exécutions massives en échange de quelques mois de survie. Nul doute que ce drame existentialiste provoquera, s'il vient à être distribué en France, un nouveau débat sur la capacité du cinéma de fiction à prendre en charge une réalité historique défiant toute représentation.

Jean-François Rauger

Participez à la 5e édition du
Prix Le Monde de la recherche universitaire
Si vous avez soutenu votre thèse
entre le 1er octobre 2000 et le 31 octobre 2001,
le Prix *Le Monde* de la recherche universitaire vous offre
la possibilité de publier vos travaux dans la collection « Partage du savoir ».
Date limite d'envoi des dossiers : 5 novembre 2001
Renseignements : 01-44-97-54-95, chupin@lemonde.fr
OFUP · fph fondation Charles Léopold Mayer · Le Monde de l'éducation · Fondation de France · Ministère de la Recherche · puf

L'amour s'efface devant l'argent dans un « Marchand de Venise » clinquant

La pièce de Shakespeare, adaptée par Andrei Serban, ouvre la saison de la Comédie-Française

LE MARCHAND DE VENISE, de Shakespeare. Traduction : Jean-Michel Desprats. Mise en scène : Andrei Serban. Avec Andrzej Seweryn, Michel Favory, Clotilde de Bayser, Christian Blanc, Coraly Zahonero, Malik Faraoun, Nicolas Lormeau, Laurent Natrella ou Christian Gonon (en alternance), Jérôme Pouly, Christian Cloarec.
COMÉDIE-FRANCAISE, 2, rue de Richelieu, Paris-1er. Mº Palais-Royal. Tél. : 01-44-58-15-15. A 20 h 30. 70 F (4,57 €) à 200 F (30,49 €). Durée : 2 h 45. En alternance jusqu'au 31 décembre.

Le Marchand de Venise, présenté en ouverture de saison à la Comédie-Française, débute par une scène dont on espère qu'elle relève de la citation : des hommes prennent des poses de culturistes sur fond de paravents rouges enveloppés de fumigènes. Certains sont nus, d'autres un peu moins. Slips blancs, massages et frictions, tristesse musclée générale. Tout cela est d'un mauvais goût presque parfait : l'esthétique des années 1970 recyclée par Las Vegas. La vision de filles, qui, sitôt après, s'agitent en sous-vêtements sportifs, confirme qu'il ne s'agit pas d'un écart, mais d'une intention de mise en scène. Chaque fois qu'il est question d'amour, la même laideur clinquante envahit le plateau : Portia, la belle héritière (Clotilde de Bayser) et son amoureux Bassanio (Laurent Natrella) se déclarent dans un registre qui conviendrait à une réclame pour apéritif ringard. Elle est en short pailleté et en talons trop hauts, lui en pantalon blanc bouffant. Ils n'ont pas l'air costumés, mais déguisés (par Renato Bianci) – ce qui est toujours d'un haut effet comique à la Comédie-Française. Les autres couples sont traités de la même façon.

Andrei Serban, auteur de la mise en scène de ce *Marchand de Venise* qui entre au répertoire, signale ainsi qu'il ne porte aucun crédit à l'amour. Chacun choisit l'autre en fonction de sa situation sociale. Portia s'offre Bassanio qui appartient à son monde ; Jessica (Coraly Zohanero) aime moins le chrétien Lorenzo (Christian Cloarec) qu'elle ne hait son père, le juif Shylock (Andrzej Seweryn) ; les confidents restent entre eux. Pour pimenter la chose, Andrei Serban introduit l'idée d'un amour entre Bassanio et Antonio (Michel Favory), mais c'est une tarte à la crème. Ainsi lue, la pièce de Shakespeare s'écroule sur une de ses fondations : le va-et-vient tortueux entre l'amour et l'argent. La représentation en est déséquilibrée, à l'image des scènes où l'on voit les prétendants marocain et espagnol de Portia grimacer, sabre ou castagnettes à la main, comme s'ils débarquaient d'une mauvaise comédie musicale pour s'introduire dans une pièce de théâtre. Pour sa part, l'amour de Shylock pour sa fille est balayé par l'image d'un père qui ne pleure pas quand son enfant s'enfuit. Il s'appuie sur une canne et continue le combat.

POLITIQUEMENT CORRECT

C'est ce portrait d'un homme en guerre contre d'autres hommes qui, en définitive, guide la mise en scène d'Andrei Serban. Il se trouve que cet homme est juif et que les autres sont chrétiens. Ils pourraient être de toute autre confession. Ils sont avant tout opposés par des conceptions du monde inconciliables. Le statut de Shylock, juif dans la Venise chrétienne, donc exclu de la société qui mène la ville, n'est pas pris en compte comme tel. Andrei Serban refuse de « focaliser » *Le Marchand de Venise* sur la question juive qui, selon lui, a conduit beaucoup de comédiens à faire de Shylock un homme *« sympathique, sentimental et noble »*, de crainte d'être accusés d'antisémitisme. *« Il faut le jouer comme il a été écrit, sans tomber dans le politiquement correct »*, explique le metteur en scène dans le programme du spectacle. Soit. Mais ce désir n'aboutit-il pas à un autre « politiquement correct » qui consiste, à la toute fin de la pièce, à montrer les deux ennemis, Antonio et Shylock, fumer ensemble une cigarette (l'idéal démodé du calumet de la paix), avant que Shylock ne dépose sur le devant du plateau la balance destinée à peser la fameuse *« livre de chair »* ?

Personne ne gagne, dans cette mise en scène, où pourtant Shakespeare résiste aux partis pris tranchants d'Andrei Serban, grâce à certains comédiens. Clotilde de Bayser n'est pas de nature à jouer d'un trait, elle le prouve en montrant une Portia déterminée, mais toujours sur le fil, au bord du chagrin retenu. Michel Favory introduit un fatalisme humainement désabusé dans le rôle d'Antonio. Mais c'est évidemment vers Andrzej Seweryn que tous les regards se tournent. La virtuosité du comédien n'a jamais autant éclaté que dans le rôle de Shylock. Il parcourt tous les registres, de la farce à la tragédie, avec la même dextérité qu'il met à parler polonais, allemand, russe et anglais, quand, à sa première scène, il triomphe à son bureau d'usurier. Expressif jusqu'à l'expressionnisme, son Shylock n'est certes pas *« sympathique »*. Mais il est vivant.

Brigitte Salino

La colère de Molière contre les avocats et autres apothicaires

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC, de Molière. Mise en scène : Philippe Adrien. Avec Bruno Raffaelli, Bruno Putzulu, Denis Podalydès, Anne Kessler, Alain Pralon, Catherine Ferran, Thierry Hancisse, Cécile Brune, Pierre Vial.
COMÉDIE FRANÇAISE-VIEUX COLOMBIER, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris-6e. Tél. : 01-44-39-87-00. Mº Saint-Sulpice. De 60 F (9,15 €) à 165 F (25,15 €). Durée 1 h 20. Mardi à 19 h 30 ; du mercredi au samedi à 20 heures ; dimanche à 16 heures. Jusqu'au 3 novembre.

Ce *Pourceaugnac* est une colère de Molière. Un coup de sang. Débarrassée par Philippe Adrien de son enrubannement musical, de ses apprêts dansés, la comédie-ballet révèle sa noirceur fondamentale. Paris n'est rien de plus qu'une basse-fosse régentée par des coquins et des doctrinaires. Quelques torches fuligineuses laissent entrevoir leur visage, lorsqu'ils rampent au long des murs lépreux (dans un décor de Gérard Didier), avant de se claquemurer dans des opérations douteuses. Pas un bourgeois pour racheter l'autre. Et leurs filles ne valent pas mieux, toutes demeurées ou âpres au gain. Prenne la dot et comprenne le plus malin.

Que dire alors des médecins et des apothicaires ! Ce sont charlatans relayés de bourreaux. Des intégristes qui psalmodient leur Hippocrate, se saoulent de la bonne parole en se délectant à la perspective des sévices qu'ils feront infliger. Leur robe noire dissimule un tablier de boucher, leurs mimiques des gourmandises de tortionnaires. Soiffards de bonne et saine hémoglobine, armés de clystères comme de kalachnikovs, ils anticipent la sainte alliance des Draculas de la terre contre les bien-portants.

UN SIÈCLE DE PERDITION

Les avocats ne valent pas mieux, qui ne sont que doigts pointés sur l'innocent à taxer et paumes tendues aux pluies de pistoles. Oui, le Grand Siècle, vu de Paris, est celui de la perdition : la maréchaussée est corrompue jusqu'au bicorne ; la justice aux mains du plus offrant ; la potence dévolue aux honnêtes gens. Jetez un Pourceaugnac, vermeil, lesté d'un sac d'écus et d'un vague bon sens dans la fosse et s'il en réchappe, vous le renverrez blême, en charpie, à son Limousin d'origine.

Il y a vingt ans, Philippe Adrien avait donné une première version de ce *Monsieur de Pourceaugnac*. Il restituait dans sa mise en scène, comme dans celle-ci, quelque chose de la vitesse d'écriture de Molière, une forme de rage gaie, imprégnée d'une noirceur sans mélange. Deux relayeurs d'élite, Bruno Raffaelli et Bruno Putzulu, apportent leur élan au tandem Pourceaugnac-Sbrigani.

Le nobliau est une candeur en talons, sortie de terroir, panier de poireaux bio au coude, dans l'accoutrement d'une dupe à la huppe (costumes de Claire Belloc), qui renvoie, plus exactement que ne le pensent les rieurs, à l'image de la cour. Le faquin, visiblement issu des quartiers défavorisés – il est napolitain –, est un maître en *« pièces »* de toutes sortes, propre à se réfugier dans la commedia dell'arte à la première alerte. A l'appui de ces deux figures, il ne s'en trouvera pas une dans la troupe qui ne s'enchante des forfaits à commettre.

Jean-Louis Perrier

Une troublante figure paternelle

Comment j'ai tué mon père. Un drame familial porté par Michel Bouquet

Film français d'Anne Fontaine. Avec Michel Bouquet, Charles Berling, Natacha Régnier. (1 h 40.)

D. R.

Charles Berling (le fils) et Michel Bouquet (le père).

Jean-Luc (Charles Berling) fait profession de nier le travail du temps. Médecin à Versailles, il encourage ses patients à ne pas vieillir avec suffisamment de succès pour être admis dans le cercle des notables de la ville. Pour fêter cette intégration, Jean-Luc donne une réception en sa villa, entouré de sa femme Isa (Natacha Régnier) et de son frère-chauffeur-factotum Patrick (Stéphane Guillon). C'est alors que son père Maurice (Michel Bouquet) apparaît.

Comment j'ai tué mon père est le récit de cette apparition, de l'irruption d'un vieillard dans une famille jusqu'alors faite d'une seule génération (Isa et Jean-Luc n'ont pas d'enfants). A cet intrus, Michel Bouquet donne une force hors du commun, comme si le fantôme d'Elseneur se décidait à garder le devant de la scène tout au long de *Hamlet*. Le matériau auquel il s'attaque n'est pas de cette éfoffe. Les troubles que son personnage provoque ou révèle relèvent de la tradition romanesque : jalousie fraternelle, mensonge conjugaux auxquels une réalisation élégante et froide et une photo fort plaisante au regard donnent un lustre superficiel.

Mais Maurice ne se conforme pas tout à fait à ce cadre un peu impersonnel. Michel Bouquet en fait un être qui semble évoluer à la lisière entre les morts et les vivants. Dans le même instant, on pourrait le prendre pour un saint (le scénario en a fait un médecin qui a quitté femme et enfants pour s'établir en Afrique noire) et pour un démon domestique (il n'a de cesse de mettre à jour les sales petits secrets que, comme toute famille française de cinéma qui se respecte, sa progéniture a laissé suppurer en silence).

UNE IMAGE BELLE ET FROIDE

Au repos, le visage de Michel Bouquet – l'étonnement teinté de perfidie de son regard, sa bouche inquiétante – suffirait à susciter le trouble. L'acteur en fait un usage si économe, si parcimonieux, que le trouble en est décuplé, selon une mystérieuse loi de la physique des acteurs. Peut-être la même qui permet à ses partenaires, dès qu'ils sont en sa présence, de s'affranchir des limites qu'impose la mise en scène. Natacha Régnier, coiffée à la Grace Kelly, laisse entrevoir une belle carrière de jeune bourgeoise, qui viendrait heureusement compléter son curriculum vitae de marginale. Charles Berling assume un rôle d'une infinie ingratitude avec tant d'abnégation qu'on finit par s'attacher au devenir de ce personnage sans qualités. En revanche les seconds rôles confiés à Amira Casar (qui joue la maîtresse de Jean-Luc) et à Hubert Koundé (chargé d'incarner l'humanité subsaharienne) semblent n'exister que pour meubler un paysage humain que l'on aurait tout à coup trouvé un peu trop clairsemé.

Comme si Anne Fontaine doutait de son film. Le décorum bourgeois, la beauté froide de l'image (signée Jean-Marc Fabre) s'érigent en barrière contre le mouvement naturel du film qui devrait le mener au trouble, à l'humanité, à l'instabilité. Cette impression d'empêchement est encore renforcée par une pirouette finale qui renvoie au plus simplet des prétextes psychanalytiques.

Thomas Sotinel

NOUVEAU FILM

L'INSAISISSABLE

■ Le 10 novembre 1989, il y avait une femme triste en Allemagne fédérale : la mère du cinéaste Oskar Röhler. Dix ans après, Röhler met en scène le désarroi de sa mère sous les traits du personnage de Hanna Flanders, romancière vivant à Munich mais éditée à Berlin-Est, lorsqu'elle apprend la chute du mur. Il filme en noir et blanc l'errance de l'écrivain qui tente de se raccrocher à un monde qui se désintègre en quelques heures. Peut-être parce qu'il travaille un matériau très intime, Röhler dresse des barricades esthétiques entre son personnage et le spectateur. L'image tend vers l'abstraction, les situations sont outrées et le jeu des comédiens penche vers la provocation plus que vers l'évocation. Vedette de télévision en son pays, Hannelore Esler semble vouloir réussir en un seul film toute une carrière de cinéma, comme l'Allemagne n'arrive pas à en offrir à ses comédiens. Ce déploiement de forces esthétiques brouille la vision. C'est d'autant plus regrettable que l'on ne peut pas dire que la chute du mur de Berlin ait pour l'instant suscité beaucoup de grandes œuvres cinématographiques. D'autant plus rageant aussi que le postulat de départ recelait le germe d'un film singulier, qui affleure par instant, comme dans cette séquence qui voit la romancière stalinienne vêtue par les grands couturiers français chercher la réponse à ses interrogations dans une cité ouvrière de la banlieue est de Berlin. ***T. S.***

Film allemand d'Oskar Röhler. Avec Hannelore Esler, Vadim Glowna. (1 h 40.)

SORTIR

PARIS

François Raffinot
Plus joyeuses, presque légères, décontractées en un mot, c'est ainsi que François Raffinot, directeur du département chorégraphique de l'Ircam depuis 1999, introduit ses deux nouvelles pièces, des solos conçus pour et avec des interprètes tels qu'il les apprécie : flexibles et rigoureux, ouverts et indépendants. Dans *P. R.*, initiales du danseur Patrick Rébus et du père de François Raffinot, le chorégraphe a choisi une partition de Luca Francesconi pour fouiller le thème de l'autre et du double sur le fil d'une quête d'identité diffractée. Quant à *On Line*, conçue pour Joanne Leighton, il s'appuie sur *Anthèmes 2* de Pierre Boulez pour zoomer sur la personnalité à la fois floue et nerveuse de son interprète.
Centre Pompidou-Ircam, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, les 20 et 21 ; 18 h 30, le 23. Tél. : 01-44-78-48-16. De 60 F à 90 F.

HAUTE-VIENNE

18e Festival international des théâtres francophones en Limousin
« Aller à la rencontre des autres, reconnaître les différences, faire dialoguer les cultures. » C'est le souhait de Patrick Le Mauff, directeur du Festival international des théâtres francophones en Limousin. A Limoges, se rassemblent quinze pays pendant dix jours. Théâtre, danse, musique composent cette dix-huitième édition qui réserve un espace à une *« langue invitée »* : le flamand (avec *Le Grand Cahier*, d'après Agota Kristof, par le groupe De Onderneming). Quelque chose suit son cours, titre de la manifestation, débute par un concert en plein air (le 20 à 20 h 30) avec le chanteur soufi de Haute-Egypte, Sheikh Ahmad al-Tûni.
Après la création *Pour un oui pour un nom*, de Nathalie Sarraute par l'International Visual Théâtre, le festival enchaîne avec *Dialoguer-interloquer*, de Gao Xingjian, dans une mise en scène de l'auteur ; *Puisque le monde bouge*, de Michel Nadeau mis en scène par Guy Freixe (première en France) ; *Corps et voix : paroles rhizome*, de Koulsy Lamko. Expositions, rencontres, lectures, tables rondes, dont une avec le Prix Nobel de littérature Gao Xingjian, complètent cette réunion francophone placée sous le signe de la diversité.
Limoges (Haute-Vienne). Le Zèbre, 20-22, rue de la Réforme. Du 20 au soir au 30 septembre. Tél. : 05-55-79-40-58. Il existe plusieurs tarifs dont des forfaits ; accès gratuit aux lectures, concerts au Zèbre, aux rencontres et aux expositions.

GUIDE

CINÉMA-REPRISE

Massoud, l'Afghan
de Christophe de Ponfilly (France, 1998).
Les 3-Luxembourg, 67, rue Monsieur-le-Prince, Paris-6e. Mº Odéon. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 35 et 21 h 35, à partir du 19. Tél. : 01-46-33-97-77. 30 F et 40 F.

CINÉMA-FESTIVAL

Cinémas 93
Projections de douze films (*Va savoir*, de Jacques Rivette ; *L'Emploi du temps*, de Laurent Cantet ; *Amour d'enfance*, d'Yves Caumon ; *Martha, Martha*, de Sandrine Veysset ; *Le Cas Pinochet*, de Patricio Guzman ; *Mariage tardif*, de Kosahvili ; *Ce vieux rêve qui bouge*, d'Alain Guiraudie ; *Fatma*, de Khaled Ghorgal ; *Dieu est grand, je suis toute petite*, de Pascale Bailly ; *Paria*, de Nicolas Klotz ; *Le Lait de la tendresse humaine*, de Dominique Cabrera ; *Kandahar*, de Mohsen Makhmalbaf) dans vingt-deux salles publiques de la Seine-Saint-Denis.
Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis). Cinémas 93, 8, rue Léo-Lagrange. Jusqu'au 30 septembre. Tél. : 01-48-10-21-21. 25 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Les Affiches du Salon des Cent : Bonnard, Ensor, Grasset, Ibels.
Bordeaux (Gironde). Musée des arts décoratifs, hôtel de Lalande, 39, rue Bouffard. Du 21 septembre au 10 décembre. De 11 heures à 18 heures ; de 14 heures à 18 heures, les samedi et dimanche. Visites commentées lundi à 16 heures ; mercredi à 12 h 30. Fermé mardi. Tél. : 05-56-00-72-50. 35 F.
Jenny Holzer : installation
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e. Mº Gare-d'Austerlitz. Du 20 septembre au 4 novembre. De 8 h 30 à 18 h 30. Tél. : 01-42-17-60-60. Entrée libre.
Anne et Patrick Poirier : Danger Zone
Ivry-sur-seine (Val-de-Marne). Centre d'art contemporain, galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Colloque « Aux lisières de la ville » le 27 octobre à 15 heures à la médiathèque d'Ivry (sur réservation). Fermé lundi. Du 20 septembre au 28 octobre. Tél. : 01-49-60-25-06. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Bérénice
de Jean Racine, mise en scène de Lambert Wilson.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. Mº Trocadéro. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 heures, le dimanche. Tél. : 01-53-65-30-00. De 73 F à 151 F. Jusqu'au 28 octobre.
Une visite inopportune
de Copi, mise en scène de Lukas Hemleb.
Comédie-Française-Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris-1er. Mº Palais-Royal. 18 h 30, du mercredi au dimanche. Tél. : 01-44-58-98-58. De 50 F à 85 F. Jusqu'au 4 novembre.
Lecture-rencontre
avec Marcel Bozonnet et Torgny Lindgren.
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20e. Mº Ménilmontant. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-40-33-30-60.
Bertolt Brecht, poète
mise en scène de Laurent Terzieff.
Montigny-le-Bretonneux (Yvelines). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, les 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28 et 29 ; 15 h 30, le 23. Tél. : 01-30-96-99-00. De 73 F à 125 F.
P.A.R.T.S.
Johan Thelander et Elizaveta Penkova ; Ulrike Reinbeott ; Magda Reiter ; Claire Croizé ; Tom Plischke ; Anne Teresa De Keersmaeker et Elizabeth Corbett.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, les 20, 21 et 22. Tél. : 01-43-57-42-14. 125 F.
Orchestre de Paris
Œuvres de Debussy, Wagner. Chœurs de l'Armée française, Chœur de l'Orchestre de Paris, Christoph Eschenbach (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mº Ternes. 19 h 30, le 20. Tél. : 08-25-00-08-21. De 120 F à 380 F.
Orchestre de l'Opéra national de Paris
Œuvres de Berg, Gurlitt, Mahler. Chœurs de femmes et d'enfants de l'Opéra national de Paris, Maîtrise des Hauts-de-Seine, James Conlon (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, le 20. Tél. : 08-36-69-78-68. De 39 F à 256 F.

FIAC2001
ONE-MAN SHOWS
GROUP SHOWS
PERSPECTIVES
EDITION
VIDEO CUBE
10-15 OCTOBRE, 2001
PARIS EXPO, PORTE DE VERSAILLES, FRANCE
www.fiac-online.com
Information:
Reed-OIP, 11, rue du Colonel Pierre-Avia - BP 571 - 75726 Paris Cedex 15
Tel: +33 (0)1 41 90 47 80 - Fax: + 33 (0)1 41 90 47 89 - Email: fiac@reed-oip.fr

EN VUE

■ *« J'observe la Côte est pour voir si je ne détecte rien d'autre »*, communique l'astronaute Américain **Frank Culbertson**, commandant de l'ISS, aux aguets depuis qu'il a repéré les colonnes de fumée qui montaient de Manhattan.

■ Des yachts de luxe affrêtés sur l'Hudson par l'acteur **Robert De Niro** apportent aux secouristes du World Trade Center des plats chauds cuisinés par de grands restaurants new-yorkais.

■ *« Je demande à chaque parent de les prendre dans leurs bras, et de leur dire qu'on les aime »*, a conseillé, mardi 18 septembre au cours d'une émission télévisée sur la façon de parler des attentats aux enfants, **Laura Bush**, épouse du président américain, ancienne bibliothécaire scolaire.

■ *« Alors que le père caresse son fils avec ses gros doigts, la mère s'en désintéresse, l'oublie par terre ou se le met sur la tête »*, observe, inquiet, **Pierre Thivillon,** directeur du zoo de Saint-Martin-la-Plaine, près de Rive-de-Gier dans la Loire, où vient de naître un bébé gorille.

■ *« Par respect pour les victimes du Pentagone »*, les hockeyeurs sur glace de la capitale fédérale accueillaient, mardi 18 septembre à Washington, l'équipe de Philadelphie sans publicité sur leur casque.

■ Les jeunes vierges du Swaziland frappées d'un interdit sexuel de cinq ans par le roi **Mswati III**, en lutte contre le sida, devront porter un pompon jaune dans les rues.

■ La Cour fédérale de Manhattan rejetait récemment la plainte du maire **Rudolph Giuliani** contre le photographe **Spencer Tunick**, spécialiste des clichés d'hommes et de femmes entièrement nus dans les rues de New York.

■ Les centaines de manuels et les 7 000 tracts islamistes découverts non loin de l'aéroport de Khoudjand au Tadjikistan, appelaient, d'après le rapport de la police locale, à la création d'un *« califat moyenâgeux »*.

■ La famille d'**Oussama Ben Laden** détient des actions d'ITEP International, société inscrite au tribunal de commerce de Gap, employant 14 personnes des Hautes-Alpes à la fabrication de tuyaux poreux.

■ **Albert II,** roi des Belges, sort de sa réserve pour s'en prendre à Flammarion, éditeur français d'un ouvrage où il est présenté *« comme un "pédo-criminel" à la tête d'un "Etat pourri" »*.

■ Surnommé par ses compagnons d'armes « le gamin du régiment », **Paul Ooghe,** le dernier soldat belge survivant de la première guerre mondiale, est mort, samedi 8 septembre, à l'âge de 102 ans.

Christian Colombani

La grande déprime des infirmières

La revue médicale « Pratiques, les cahiers de la médecine utopique » revient sur le malaise persistant d'une profession mal connue et mal reconnue, trop habituée à se taire et qui pourrait à nouveau faire parler d'elle

« NI BONNES *ni connes »*, clamaient les infirmières lors de leurs grandes grèves, au début des années 1990. C'était la première fois que les blouses blanches engageaient une lutte collective pour une meilleure reconnaissance de leur métier. Ce mouvement de protestation avait bénéficié d'un large crédit de sympathie au sein de l'opinion publique. Dix ans plus tard, ces femmes et ces hommes (ils représentent 15 % de la profession) ont toujours le blues. Dans son dernier numéro de septembre, la revue médicale *Pratiques, les cahiers de la médecine utopique* consacre un très large dossier à cette profession, au bord de *« l'implosion »*. A lire les contributions de médecins, philosophes,

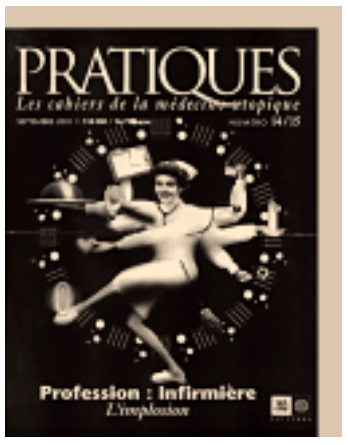

chercheurs, infirmières et infirmiers, on ne s'étonne plus que la France, comme d'autres pays européens, soit confrontée à une pénurie et que 50 000 infirmières aient préféré cesser leur activité.

Anne Perrault-Solivères, coordonnatrice du dossier, plaide en faveur d'*« une réhabilitation de la fonction soignante au-delà des hiérarchies et des dérives bureaucratiques »*. Selon elle, les infirmières, *« qui ont été éduquées à se taire »*, sont désormais *« sommées de faire toujours davantage »*, et *« sont passées au-delà de ce qu'il est humainement possible de donner »*.

Derrière le mythe de l'infirmière – femme dévouée, compatissante, consciencieuse, discrète – se cache *« l'envers du mythe »*, insiste Fabienne Messiaen-Pagotto. *« Elles s'épuisent dans l'indifférence quasi générale des gestionnaires du système de santé »*, dénonce cette infirmière, cadre de nuit. On parle du *« rôle du médecin »*, mais on dit la *« tâche de l'infirmière »*. On évalue les soins techniques, les *« actes »*, mais on oublie de parler des *« soins de présence »*, pointe Mme Messiaen-Pagotto. *« Ce n'est pas seulement la molécule chimique d'un somnifère qui favorise l'endormissement, mais aussi les mots et le temps que l'on peut accorder à sa distribution »*, insiste-t-elle. Tous les témoignages laissent apparaître un besoin d'une plus grande humanité pour une profession que certains considèrent comme *« un métier d'amour, car on ne peut pas soigner sans aimer »*.

Pour Christiane Vollaire, professeur de philosophie, l'infirmière est une *« exécutante formée prioritairement à la docilité. (...) Ce qui apparaît dans l'histoire même de la profession, c'est son enracinement dans une tradition du déni de savoir autant que du déni de pouvoir. »* Anne Perrault-Solivères regrette que *« deux personnages incontournables de l'institution soignante (infirmière et malade) aient été écartés de la réflexion sur la réforme du système de soins »*.

COMBAT CITOYEN

Elle milite en faveur d'un combat citoyen. *« Les infirmières pourraient défendre et développer leur rôle de médiation entre le patient et le système, car c'est là surtout qu'elles montrent un savoir-faire et un savoir-être avec la souffrance défiant toute concurrence »*. Cette cadre infirmière appelle ses collègues à se faire *« les avocates des malades »* afin de reconquérir *« une prise de parole actuellement muselée »*.

La pénurie ne pourra pas se résoudre *« sans un changement radical du positionnement de la profession*, assure *Pratiques. Il s'agit de reconsidérer son allégeance à une médecine devenue trop scientiste, de redécouvrir son humanité première, de construire ses assises éthiques en redéfinissant son champ de compétences en lien avec les besoins réels des personnes soignées »*, plutôt que d'aller recruter des infirmières en Espagne, *« mesure palliative et ponctuelle »*.

Sandrine Blanchard

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Jacques Chirac à Washington, témoignant à l'Amérique blessée de la solidarité de la France et de l'Europe ; Lionel Jospin à Paris, vérifiant sur le terrain la mise en place du plan Vigipirate, les deux têtes de l'exécutif français assument leur rôle respectif de manière complémentaire et qui ne prête pas le flanc à la critique. *(...)* Les deux hommes sont objectivement à la hauteur de leur rôle propre en cette période difficile. Il serait donc déplacé de les soupçonner de n'agir et de ne parler qu'en fonction de leur prochaine confrontation électorale. Mais ce serait naïveté, cependant, d'imaginer qu'ils n'y songent nullement. *(...)* C'est incontestablement Jacques Chirac qui engrange en ce moment les dividendes électoraux de cette période extraordinaire. Encore faut-il se souvenir que, en politique, extraordinaire rime souvent avec éphémère !

THE WASHINGTON POST (Etats-Unis)
John Podesta

■ *« Vous n'y comprenez rien ! »* C'est ce que nous ont affirmé, jour après jour, à la Maison Blanche *[sous Bill Clinton],* les PDG de la high-tech quand nous nous efforcions de formuler une politique sur le cryptage, la surveillance électronique et le contrôle des exportations, et que nous nous battions pour trouver un équilibre entre le développement du commerce électronique et les exigences de la sécurité nationale et du respect de la loi. Ils estimaient que le gouvernement *« n'y comprenait rien »* et que la structure d'un monde globalisé et en réseau était incompatible avec les autres priorités de la société, comme la sécurité. *(...)* Au lendemain de cette semaine de terreur, l'administration Bush devrait bientôt demander au Congrès de modifier cette réalité *(...)* pour donner à ceux qui assurent notre sécurité nationale de nouveaux moyens de surveillance pour lutter contre le terrorisme.

THE JAPAN TIMES

■ Extirper le terrorisme nécessite une préparation prudente, qu'elle soit militaire ou autre, autant qu'une étroite coopération internationale. D'autant plus pour une campagne de longue durée, qui ne pourra réussir que si elle s'appuie sur un réseau antiterroriste efficace. *(...)* Un des problèmes posés par une réponse militaire est qu'elle risquerait de causer des dommages collatéraux à des civils. Ce risque doit être évité, ou au moins minimisé, pour écarter des réactions populaires. Les Américains doivent en être conscients. *(...)* Tout en préparant une action militaire, ils ont exploré les pistes diplomatiques. *(...)* Des efforts diplomatiques accrus et concertés mettraient au pied du mur les forces qui soutiennent le terrorisme et isoleraient les talibans. Si l'on y parvient, la croisade contre le terrorisme international aura fait des progrès tout en évitant un engagement militaire.

www.HinduUnity.org, www.Kahane.org

Extrémistes hindous et juifs ont créé une sainte alliance anti-islamique

UNE PHOTO du World Trade Center en flammes s'affiche désormais à la « une » de Hindu Unity, vitrine officielle sur Internet du mouvement extrémiste hindou Bajrang Dal, dont les membres sont à l'origine de nombreux affrontements avec la communauté musulmane en Inde : *« Notre pays est-il à l'abri d'une telle attaque ? Et Israël ? »*, se demandent les responsables de Hindu Unity, avant d'affirmer que *« le problème, c'est l'islam tout court, pas seulement l'intégrisme »*. L'internaute surpris de voir la sécurité d'Israël figurer parmi les préoccupations prioritaires des militants hindous sera renvoyé vers Kahane. org, site animé par des militants juifs américains fidèles aux idées du rabbin Meir David Kahane, assassiné en 1990, dont le parti est interdit en Israël et a été considéré comme organisation terroriste par le gouvernement des Etats-Unis.

Pendant des années, les extrémistes religieux hindous et juifs vivant à Brooklyn et dans les banlieues populaires de New York se sont

côtoyés sans se voir, avant de réaliser grâce à Internet qu'ils *« menaient la même guerre »*. L'esprit de cette nouvelle alliance a été résumé dans une interview accordée au *New York Times* le 2 juin dernier par Rohit Vyasmaan, l'un des animateurs du site hindou : *« Qu'il soit palestinien, afghan ou pakistanais, l'islam est à l'origine de tous les problèmes des Hindous et des juifs. »* Le jumelage sur le Web s'est fait de façon informelle en mai dernier, lorsque le prestataire Internet hébergeant le site de Hindu Unity a décidé de le supprimer de son serveur, suite à de nombreuses plaintes l'accusant de *« propager la haine contre les musulmans »*. Rohit Vyasmaan entre alors en contact avec Michael Guzofski, responsable de Kahane.org, pour lui demander de l'aide. M. Guzofski a alors trouvé, en Virginie, un petit prestataire peu regardant qui hébergera Kahane.org et Hindu Unity.

En épousant ainsi la cause des intégristes hindous, M. Guzofsky estime avoir *« surtout défendu la liberté d'expression »*, tout en se déclarant sensible à leur combat : *« Je comprends entièrement leur douleur, même si je ne sais pas grand-chose de leur foi. Mais c'est une alliance pratique qui transcende nos différences religieuses. »* De son côté, M. Vyasmaan a accroché dans son bureau un grand portrait du rabbin Kahane : *« Un grand homme, qui aurait très bien pu parler au nom des Hindous. »* Les deux sites ont convenu de s'entraider à nouveau, en cas d'attaque informatique contre l'un d'entre eux.

Andreï Stern

SUR LA TOILE

CHINE-RÉPRESSION

■ M. Zhu Ruixiang, ancien journaliste de la télévision chinoise et ancien avocat, a été condamné par un tribunal de la ville de Shao Yang à trois ans de prison pour avoir envoyé, via Internet, à quelques-uns de ses amis des articles politiques critiquant le gouvernement chinois, qu'il avait trouvé sur des sites web étrangers. Le tribunal souhaitait le condamner seulement à neuf mois de prison, mais les responsables locaux du Parti conmmuniste sont intervenus pour faire alourdir sa peine. – *(AP.)*

CHINE-ÉTATS-UNIS

■ Microsoft a annoncé le lancement de la nouvelle version chinoise de son navigateur Internet Explorer, qui intégrera des accès directs à la messagerie instantanée de MSN, au service de courrier électronique Hotmail et à un nouveau site-portail en chinois, hébergé aux Etats-Unis. Le contenu de ce portail sera essentiellement technique, centré sur les produits Microsoft. Aucune information politique ou économique n'y sera publiée.
china. msn. com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : *LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Vive la censure ! *par Dominique Dhombres*

ET SI ON PARLAIT de la censure ? Elle ne dit pas son nom (officiellement, elle n'existe pas). Elle est efficace et silencieuse. Mise en place par le FBI et les services municipaux de la ville de New York quelques heures après les attentats, implacablement maintenue depuis une semaine, elle fonctionne jour et nuit comme une mécanique bien huilée.

C'est la première fois dans l'histoire de New York qu'un quartier entier (le bas de Manhattan) est soumis à un tel régime. Dans la zone interdite, délimitée et gardée par des hommes en armes, les autorisations de filmer et de photographier sont données au compte-gouttes et ceux qui en sont bénéficiaires sont accompagnés en permanence par des policiers ou des pompiers. Pour leur sécurité, assurément. Pas seulement pour cela, évidemment.

La CIA et le FBI ont lamentablement échoué dans leur mission d'assurer la sécurité extérieure et intérieure des Etats-Unis. Les agents du FBI, qui travaillent la main dans la main avec les autorités locales, n'ont pas envie de rater la mission qui leur a été (discrètement) assignée : empêcher systématiquement la diffusion d'images fixes ou animées montrant de près les corps déchiquetés des victimes. Il en va, en effet, aux yeux des plus hautes autorités américaines, de l'honneur des Etats-Unis face aux terroristes, et aussi du moral de la nation.

Les pompiers de New York, qui ont perdu 322 de leurs hommes (ceux qui montaient dans les tours pour éteindre les feux lorsque leurs occupants en descendaient), n'ont pas envie de voir à l'écran les corps martyrisés de leurs collègues. Ils collaborent activement à cette censure. La même remarque vaut pour la police municipale, pour la protection civile et – ce qui est le plus fascinant pour nous autres Français – pour les sauveteurs volontaires qui se sont spontanément présentés par milliers.

Les chaînes de télévision, les agences de photos collaborent aussi, mais, là, il y a des couacs, et la sanction est immédiate. L'information a été donnée mardi soir sur TF1 par Patrick Poivre d'Arvor, dans son journal télévisé en direct de New York : 197 cartes de presse ont été confisquées dans la zone interdite. Qu'on me comprenne bien. Je n'ai nulle envie de voir des membres épars ou des têtes disjointes. J'imagine l'épouse, le fils, la fille de la victime les découvrant à l'écran. Un vœu, pour finir, puisque le XXIe siècle s'annonce terroriste et sanglant : que les chaînes de télévision américaines soient aussi pudiques lors de la prochaine tuerie, et pas seulement si elle a lieu aux Etats-Unis.

MERCREDI 19 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Démocratie, petites histoires d'une grande idée. **Forum**
22.00 Fascisme, la maladie du XXe siècle. **Forum**
23.00 La Tentation fasciste. **Forum**

MAGAZINES

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Un abolitionniste : Robert Badinter. **Arte**
20.55 Des racines et des ailes. Cherche femme russe. **France 3**
22.30 Ça se discute. Suicide d'un proche, tentative de suicide : Comment continuer à vivre ? **France 2**
0.15 Les Dossiers de l'Histoire. Les documenteurs des années noires. **France 3**

DOCUMENTAIRES

19.00 Connaissance. Les Héritiers de Humboldt. [2/3]. **Arte**
19.15 Anouar el-Sadate. La mort du pharaon. **Histoire**
20.00 Emmanuel Le Roy Ladurie. [2/4]. Comme un roman. **Histoire**
20.05 Hollywood Backstage 48. Les coulisses de l'industrie du rêve. **Ciné Classics**
20.15 Reportage. Kwaito, le son des townships. **Arte**
20.30 Les Dessous de la lambada. **Planète**
20.40 Les Grandes Batailles. Hastings 1066. **La Chaîne Histoire**
21.00 Le XXe siècle. Vietnam, opérations secrètes. **Histoire**
21.25 Lonely Planet. L'Outback australien. **Planète**
21.35 Civilisations. La Rome ancienne et ses mystérieuses cités. **Chaîne Histoire**
21.45 Sans frontières. [4/5]. **Odyssée**
21.55 Watergate. [3/5]. **Histoire**
22.00 Répercussions. Afrique de l'Ouest. **Mezzo**
22.15 De Gaulle ou l'éternel défi. [1/6]. Le rebelle. **Planète**
22.20 Biographie. Cléopâtre, reine du destin. **La Chaîne Histoire**
23.00 Pilot Guides. Les îles grecques. **Voyage**
23.20 Le Pape, les Juifs et les Nazis. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Basket-ball. Euro féminin 2001. Tour final : France - Espagne. **Pathé Sport**
20.45 Football. Ligue des champions. (1re phase, 2e journée, Groupe D) : Lazio Rome - Nantes. **TF 1**
1.30 Football. Championnat du monde des moins de 17 ans : Japon - France. **Eurosport**

DANSE

21.00 Spécial Bolchoï. *Spartacus.* Chorégraphie de Grigorovitch. Musique de Khatchatourian. Par le ballet et l'orchestre du Bolchoï, dir. Alygis Shyuraitis. **Muzzik**

MUSIQUE

20.10 Debussy. *Sonate pour violon et piano.* Avec Asuka Sezaki, violon ; Masao Kitsutaka, piano. **20.25** Le Cherubini Quartet joue Beethoven. Par le Quatuor Cherubini. *Grande Fugue pour quatuor à cordes* en si bémol majeur, op. 133. **Muzzik**
21.00 Classic Archive. Avec Yehudi Menuhin, violon ; Jeremy Menuhin, piano ; Hephzibah Menuhin, piano ; Thea King, clarinette ; Yit-kin Seow, piano. **Mezzo**
21.45 Musica. *Rinaldo.* Opéra de Haendel. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'opéra d'Etat de Bavière, dir. Harry Bicket. **Arte**
0.20 Elvin Jones Jazz Machine. En 2000, lors du festival Jazz à Vienne. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.50 L'Homme aux deux épouses. Peter Werner. **TF 6**
22.20 Un week-end à tuer. Jean-Daniel Verhaeghe. **Festival**
22.30 Les Grandes Personnes. Daniel Moosmann ◇. **Téva**

SÉRIES

18.55 Le Caméléon. Alibi ◇. **M 6**
19.30 Vidocq. L'auberge de la Mère tranquille. Le mariage de Vidocq. **Festival**
20.30 Star Trek, Deep Space Nine. Reflet ◇. **Canal Jimmy**
20.50 Le Lycée. Le syndrome de Stockholm. Un voile pudique ◇. **M6**
22.50 X-Files. Chasse à l'homme ○. **M 6**

FILMS

16.40 Das Beil von Wandsbeck ■■
Falk Harnack (Allemagne, 1951, v.o., 110 min) ◇. **Ciné Classics**
17.20 L'Intrus ■■
Clarence Brown (Etats-Unis, 1949, v.o., 90 min). **TCM**
18.05 Lacenaire ■■
Francis Girod (France, 1990, 125 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
18.15 Un, deux, trois, soleil ■■
Bertrand Blier (France, 1993, 105 min) ◇. **Cinéfaz**
18.40 American Graffiti ■■
George Lucas (Etats-Unis, 1973, 110 min) ◇. **Ciné Cinémas 3**
18.50 Mogambo ■■
John Ford (Etats-Unis, 1953, 115 min). **TCM**
20.30 Symphonie magique ■■
Andrew L. Stone (Etats-Unis, 1943, v.o., 75 min) ◇. **Ciné Classics**
20.45 La Couleur pourpre ■■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1985, 165 min) ◇. **TCM**
20.45 Bandido ■■
Richard Fleischer (Etats-Unis, 1956, v.o., 90 min) ◇. **Cinéfaz**
21.00 Monsieur Hire ■■
Patrice Leconte (France, 1989, 80 min) ◇. **Cinéstar 2**
22.20 La Fille seule ■■
Benoît Jacquot (France, 1995, 85 min) ◇. **Cinéstar 2**
23.10 Boys Don't Cry ■■
Kimberly Peirce (Etats-Unis, 1999, 113 min) ◇. **Canal +**

23.50 Le Parrain ■■
Francis Ford Coppola. Avec Marlon Brando, Al Pacino, Diane Keaton (Etats-Unis, 1972, v.o., 170 min) ◆. **Cinétoile**
0.20 Coup de torchon ■■
Bertrand Tavernier (France, 1981, 125 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
0.20 Le Septième Continent ■■
Michael Haneke (Autriche, 1989, v.o., 110 min) ◇. **Ciné Cinémas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.15 Exclusif.
18.50 Le Bigdil.
19.48 Star Academy.
19.52 Vivre com ça.
20.00 Journal, Météo.
20.30 Star Academy.
20.35 Football. Ligue des champions.
20.45 Lazio Rome - Nantes. En direct.
22.45 Arsenal - Schalke. En différé.
0.30 Exclusif. Conseils de tir.

FRANCE 2

18.30 Friends ◇.
19.00 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal. En direct de New York. Invité : Antoine Cormery.
20.50 L'Instit. La Méchante ○.
22.30 Ça se discute. Suicide d'un proche, tentative de suicide : Comment continuer à vivre ?
0.35 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Des racines et des ailes. Cherche femme russe.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Héros vinaigrette. L'extraterrestre.
0.15 Les Dossiers de l'Histoire. Les documenteurs des années noires.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.45
18.15 Divers et variés.
18.55 + de cinéma.
19.20 Au cœur de New-York.
19.30 Le Journal.
19.45 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Encore + de cinéma .
21.00 L'Homme bicentenaire Film. Chris Columbus ◇.
23.10 Boys Don't Cry ■■ Film. Kimberly Peirce ◇.
1.05 Midnight +.
1.55 Star Wars, édition spéciale : L'Empire contre-attaque ■■ Film. Irvin Kershner (v.o.). ◇.

ARTE

19.00 Connaissance. Les Héritiers de Humboldt [2/3].
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Kwaito, le son des townships.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Un abolitionniste : Robert Badinter.
21.45 Musica. *Rinaldo.* Opéra de Haendel.
0.40 La Lucarne. *I Love* (080). Documentaire.

M 6

17.55 Le Clown ◇.
18.54 C Koa le mobile ?
18.55 Le Caméléon ◇.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ◇.
20.39 Un jour à part.
20.40 Caméra Café, Décrochages info.
20.50 Le Lycée. Syndrome de Stockholm ◇. **21.50** Un voile pudique ◇.
22.50 X-Files. Chasse à l'homme ○ [2 et 3/3].
0.35 Drôle de scène.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30. *Paul et Paula*, de Nathalie Kuperman.
21.00 Mesures, démesures. Le Festival d'Automne.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Jean Grégor (*Frigo*).

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Concert. Céline Frisch, clavecin : *Pièces pour clavecin du livre* I : *Ordre* n° *2 en ré mineur*, de Couperin.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Bernstein, Gershwin, Copland, Piazzolla.
20.40 Chateaubriand et la musique. Œuvres de Paisiello, Gluck, Cherubini, Beethoven, Berlioz, Chopin, Rossini, Liszt, Pergolèse, Aubert.
22.50 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Bach.

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Les Mercredis de l'histoire
Alexandre Adler propose ce soir un documentaire de Joël Calmettes, *Un abolitionniste, Robert Badinter*. Conçu uniquement à partir de photos ou d'images arrêtées, cette biographie singulière invite à tourner les pages d'un album familial puis professionnel et à écouter ce timbre de voix unique. On ne se rappelle pas avoir entendu Robert Badinter parler de lui aussi longuement.

M6

20.50 Le Lycée
Retour de cette série assez réaliste, qui décrit la vie ordinaire d'un lycée de banlieue réputé « difficile ». Contrairement aux feuilletons du même type, ce ne sont pas les adolescents qui sont au centre de l'intrigue mais les enseignants. Les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs classes ou leurs collègues, leurs doutes et leurs états d'âme composent la trame des scénarios écrits à partir de faits réels.

France 3

20.55 Des racines et des ailes
Ils sont américains et s'appellent Pat, Brett et Mike. Grâce aux services d'une agence matrimoniale, ils espèrent rencontrer l'âme sœur. Effrayés par l'Américaine type, trop dominatrice et indépendante à leur goût, tous trois tentent de trouver une épouse en Russie. Jean-Luc Léon filme avec un certain amusement la rencontre très improbable entre trois hommes un peu naïfs et de ravissantes Russes.

JEUDI 20 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.55 et 22.35, 0.05 Thema : Soirée spéciale Afghanistan. Invités : Alexandre Adler, Willi Steul. **Arte**
21.00 Faisons vivre les « natures mortes ». **Forum**
22.00 Peindre l'abstrait. **Forum**
23.00 La Restauration des tableaux. **Forum**
23.10 Débats en région. Attentats, l'onde de choc. Treize débats simultanés dans les rédactions régionales. **France 3**

MAGAZINES

13.05 Strip-tease. Docteur plastique. Patient un jour, patient toujours. Pauvre patron. Les jeudis du cœur meurtri. **TV 5**
18.30 L'Invité de PLS. Invitée : Michèle Alliot-Marie. **LCI**
20.55 Envoyé spécial. Poisson : dans les secrets d'une filière. Un été à Bataville ; Les filières islamistes. La famine en Afghanistan. Portraits d'Américains et de rescapés. **France 2**
23.10 Campus, le magazine de l'écrit. Emision spéciale en direct. La littérature peut-elle dire quelque chose sur le terrorisme ? Invités : Jean d'Ormesson ; Michel Serres ; Jerome Charyn ; Paul Auster ; Edmund White ; Atiq Rahimi ; Antoine Basebous ; Frédéric Encel ; Jean-Paul Curnier. **France 2**

DOCUMENTAIRES

17.00 Fenêtre sur. L'Egypte. **La Cinquième**
17.05 Energie nucléaire. Le grand mensonge. **Planète**
17.20 Ortiz, général sans Dieu ni maître. [2/2]. C'est toi le chef. **Histoire**
17.30 ZeTouriste. Honolulu. **Voyage**
17.30 Tribus d'Afrique. [4/5]. Les Mursi. **Odyssée**
17.35 Les Légendes marines. [9/13]. Les ailes du pêcheur. **TMC**
18.00 Hollywood Stories. Mia Farrow. **Paris Première**
18.00 Alegria. L'univers flamenco de Karine Saporta. **Mezzo**
18.15 Michel Rocard, le socialiste incompris. [2/4]. Le parti socialiste. **Histoire**
18.30 Un regard sur la tradition japonaise. La cuisine Kaiseki ou la faim de l'âme. **Odyssée**
19.00 Pilot Guides. La Tanzanie et Zanzibar. **Voyage**
19.00 Voyages, voyages. Saint-Pétersbourg. **Arte**
19.05 Provence. Les traditions. **Odyssée**
19.10 Vietnam, la guerre du camouflage. [2e volet]. **Histoire**
19.45 Les Mystères de l'Histoire. La bombe nazie. **La Chaîne Histoire**
20.00 Inde du nord, empire des sens. **Voyage**
20.00 Les Aventuriers de l'altitude. [6/6]. La chaine du Cederberg. **Planète**
20.00 Le Musée du Prado. Zurbaran et Murillo, l'âme de Séville. **Odyssée**
20.05 Watergate. [2/5]. Les mensonges du président. **Histoire**
20.15 Reportage. Un rêve en blanc. **Arte**
20.30 Histoires d'avions. Les Russes et la conquête de l'espace. **Planète**
20.30 Quand les Etats-Unis jouent la carte chinoise. [2/2]. L'otage de Tianan Men. **La Chaîne Histoire**
21.00 Les Plus Belles Routes du monde. Venise, la route du verre et du miroir. **Voyage**
21.00 Voice of Firestone. Lisa della Casa in opera. **Muzzik**
21.05 Thema. Massoud, l'Afghan. **Arte**
21.05 Splendeurs naturelles de l'Afrique. [5/12]. Mythes et légendes. **TV 5**
21.30 Au fil du fleuve Paraguay. **Planète**
22.00 Saveurs du monde. La Thaïlande. **Voyage**
22.05 Biographie. Gudérian. **La Chaîne Histoire**
22.15 Le Singe dans le miroir. **Odyssée**
22.25 Les Dessous de la lambada. **Planète**
22.40 Steve McQueen, le rebelle tranquille. **Canal Jimmy**
22.50 L'Actors Studio. Lauren Bacall. **Paris Première**
22.50 L'Invincible Armada. [2/3]. La forteresse flottante. **Histoire**
23.05 Thema. Au cœur de la terreur. L'Afghanistan des Talibans. **Arte**
23.20 Lonely Planet. L'Outback australien. **Planète**
23.30 Les Bébés animaux. [1/4]. Les bébés de la savane africaine. **Odyssée**
23.40 La Grande Famine. [1/3]. La faim. **Histoire**
0.10 Sur la route avec Calvin Russell. Le rebelle d'Austin. **Muzzik**
0.10 De Gaulle ou l'éternel défi. [1/6]. Le rebelle. **Planète**
0.25 Solidarnosc. [2/2]. 1981-1989, vers la liberté. **La Chaîne Histoire**
0.25 La Vallée à la frontière. Le parc national de la Thaya. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

14.30 Cyclisme. Tour d'Espagne : Ordino - Estació d'Esquì d'Ordino (clm individuel 18 km). **Eurosport**
16.25 Football. Coupe de l'UEFA (1er tour aller) : FC Pribram (Rtc) - Sedan. **Canal +**

DANSE

18.45 Mansouria. Chorégraphie de Josette Baiz. Musique d'Ibrahim Petliensese. Par les enfants de l'école de La Bricarde de Marseille. **Mezzo**
19.20 Les Caméléons. Chorégraphie de Josef Nadj. Par la Compagnie Anomalie. **Mezzo**

MUSIQUE

17.45 et 20.35, 23.30 Mozart. *Sonate pour piano en si majeur* KV 281. Daniel Barenboïm, piano. **Mezzo**
18.50 Amalia Rodrigues, a Strange Way of Life. Concert. **Muzzik**
20.10 Bach. Enregistré en 1989. *Suite n° 3 en ré majeur* BWV 1068 et *suite n° 4 en ré majeur* BWV 1069. Par l'Amsterdam Baroque Orchestra, dir. Ton Koopman. **Mezzo**
21.00 Prokofiev. *Symphonie n° 1 en ré majeur* op. 25 dite « classique » et *Concerto n° 1 pour violon en ré majeur* op. 19. Avec Vadim Repin, violon. Par l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie, dir. Evgeni Svetlanov. **Mezzo**
22.30 Bach. *Concerto pour violon* BWV 1042 et *Magnificat* BWV 243. Enregistré en 1984. Avec Anne-Sophie Mutter, violon ; Judith Blegen, soprano ; Helga Müller Molinari, alto ; Francisco Araiza, ténor ; Robert Hall, basse. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le RIAS Chamber Choir, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
23.00 McCoy Tyner à Montréal. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

17.30 La Fureur des anges. Buzz Kulik. [1/2] ◇. **Téva**
17.50 Les Cendres de la gloire. Atom Egoyan. **Festival**
18.15 Le Grand Batre. Laurent Carcélès. [3/9]. **TV 5**
20.40 Commissariat Bastille. Jacques Malaterre. **RTBF 1**
20.55 Pour l'amour d'Elena. Maurice Frydland ○. **TMC**
22.10 Dernier voyage à Chicago. Delbert Mann. **Festival**

SÉRIES

17.20 Beverly Hills. L'obsession du père. **TF 1**
18.30 Les Simpson. Le cerveau ◇. **Canal +**
18.55 Le Caméléon. Confrontations ◇. **M 6**
19.25 Hill Street Blues. Ça n'est jamais fini avant le mot fin ◇. **Monte-Carlo TMC**
19.30 Vidocq. Le système du docteur Terrier. A vous de jouer, M. Vidocq. **Festival**
20.50 Julie Lescaut. Arrêt de travail. **TF 1**
21.50 Ally McBeal. Sexe, mensonges et réflexions. Où sont les hommes ? **M 6**

FILMS

13.05 La Bandera ■■
Julien Duvivier (France, 1935, 100 min) ◇. **Histoire**
13.55 Symphonie magique ■■
Andrew L Stone (EU, 1943, v.o., 80 min) ◇. **Ciné Classics**
14.40 Tombe les filles et tais-toi ■■
Herbert Ross (Etats-Unis, 1971, 85 min) ◇. **Cinétoile**
15.00 Monsieur Hire ■■
Patrice Leconte (France, 1989, 75 min) ◇. **Cinéstar 1**
16.00 Une étoile est née ■■■
George Cukor (Etats-Unis, 1954, 150 min). **TCM**
17.15 Bandido ■■
Richard Fleischer (Etats-Unis, 1956, 90 min) ◇. **Cinéfaz**
18.45 Beau-père ■■
Bertrand Blier (France, 1981, 120 min) ◆. **Cinéfaz**
19.00 Pandora ■■■
Albert Lewin (Etats-Unis, 1951, v.o., 120 min) ◇. **Cinétoile**
20.30 Douze hommes en colère ■■
Sidney Lumet (Etats-Unis, 1957, 100 min). **Festival**

20.45 Bandits, bandits ■■
Terry Gilliam. Avec John Cleese, Sean Connery, Ian Holm (GB, 1981, v.o., 115 min) ◇. **Cinéfaz**
20.45 Effraction avec préméditation ■■
Louis Malle (Etats-Unis, 1984, 95 min). **13ème Rue**
20.50 Le Petit Homme ■■
Jodie Foster (Etats-Unis, 1991, 95 min) ◇. **Téva**

20.45 Harry, un ami qui vous veut du bien ■
Dominik Moll. Avec Sergi Lopez, Laurent Lucas, Mathilde Seigner (France, 2000, 117 min) ◇. **Canal +**
21.00 Les Grandes Manœuvres ■■■
René Clair (France, 1955, 110 min). **Paris Première**
22.15 Boulevard des passions ■■
Michael Curtiz (Etats-Unis, 1949, 105 min) ◇. **TCM**
22.55 La Comédie de Dieu ■■
Joao César Monteiro (France - Portugal, 1996, v.o., 165 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
23.45 Une ile au soleil ■■
Robert Rossen (Etats-Unis, 1957, v.o., 115 min) ◇. **Ciné Cinémas 1**
1.40 Lacenaire ■■
Francis Girod (France, 1990, 120 min) ○. **Ciné Cinémas 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 La Croisière maudite. Téléfilm. Tommy Lee Wallace. [1/2].
16.30 Passions.
17.20 Beverly Hills.
18.15 et 0.30 **Exclusif.**
18.50 Le Bigdil.
19.48 Star Academy.
19.52 Vivre com ça.
20.00 Journal, Le Résultat des courses, Météo.
20.45 Star Academy.
20.50 Julie Lescaut. Arrêt de travail.
22.40 La Peur au ventre. Téléfilm. Sidney J. Furie ◆.
1.00 TF 1 Nuit, Météo.

FRANCE 2

13.45 Derrick ◇.
15.55 Mort suspecte ◇.
16.40 Un livre.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 Qui est qui ?
17.55 et 1.00 **CD'aujourd'hui.**
18.00 Le Groupe.
18.30 Friends ◇.
19.00 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Question ouverte. Invité : Jack Lang.
20.45 Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial.
23.10 Campus, le magazine de l'écrit.
0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
14.55 La Maison des souvenirs. Téléfilm. Glenn Jordan.
16.25 Les Jours euros.
16.30 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.25 Tous égaux.
20.55 Le Diamant du Nil ■ Film. Lewis Teague ◇.
22.45 Météo, Soir 3.
23.10 Les Dossiers de France 3.
0.15 Europeos.

CANAL +

16.15 En aparté.
16.25 Football. Coupe de l'UEFA (1er tour). Match aller : FC Pribram - Sedan.
► En clair jusqu'à 20.44
18.30 Les Simpson ◇.
18.55 + de cinéma.
19.30 Le Journal.
19.45 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Harry, un ami qui vous veut du bien ■ Film. Dominik Moll ○.
22.40 L'Autre Sœur. Film. G. Marshall ◇.
0.45 Les Maîtres du temps ■ Film. René Laloux.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.05 Dans les Coulisses de.
15.00 Le Vinyle fait de la résistance.
16.00 Panoramas du monde. [2/2].
17.00 Fenêtre sur. L'Egypte.
17.25 100 % question.
18.05 C clair.
19.00 Voyages, voyages.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Un rêve en blanc.
20.45 Thema. Soirée spéciale Afghanistan. **20.45** Le Dessous des cartes. Mer Caspienne - Le grand jeu (4) : Les Talibans. **20.55** et 22.35, 0.05 Débat. **21.05** Massoud, l'Afghan. **23.05** Au cœur de la terreur. L'Afghanistan des Talibans.

M 6

13.35 Ma fille, ma rivale. Téléfilm. Ron Lagomarsino ◇.
15.20 Demain à la une ◇.
16.05 Central Park West ◇.
17.00 M comme musique.
17.30 Mariés, deux enfants ◇.
17.55 Le Clown ◇.
18.54 C Koa le mobile ?
18.55 Le Caméléon. Confrontations ◇.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ◇.
20.39 Un jour à part.
20.40 Caméra Café, Décrochages info.
20.50 Popstars.
21.50 Ally McBeal. Sexe, mensonges et réflexions ◇. **22.40** Où sont les hommes ? ◇.
23.35 Wishmaster Film. Robert Kurtzman ◆.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Cas d'école.
20.30 Fiction 30. *L'amour, une rencontre*, de Nina Bouraoui.
21.00 Le Gai Savoir. Invité : Claude Combes.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Claire Béchet (*Entre parenthèses*).
0.40 Chanson dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le Jazz est un roman. Ornette Coleman, le futuriste des origines.
19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Concert Euroradio. Par l'Orchestre symphonique de la Radio nationale danoise, dir. Gerd Albrecht. Œuvres de Brahms.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème. Ruby My Dear.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Ouverture de la saison de l'Orchestre de Paris. *Le Martyre* de Saint Sébastien Mystère en cinq mansions, par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. Christoph Eschenbach.
22.50 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Haydn, Beethoven.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
◇ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◆ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
◇ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
◇ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Thema spéciale Afghanistan
Après la mort du commandant Massoud et la série d'attentats perpétrés aux Etats-Unis, le 11 septembre, Arte annule sa « Thema » sur la chasse et propose une soirée spéciale Afghanistan avec des débats, un « Dessous des cartes » consacré aux talibans, et deux documentaires, *Massoud l'Afghan*, de Christophe de Ponfilly (1998) sur le Lion du Panshir, et *Au cœur de la terre*, de Sara Shah (2001).

M6

20.50 Popstars
Début ce soir du nouveau programme dit de « télé-réalité » proposé sur M6, après « Loft Story ». Adapté d'une émission qui a déjà connu un certain succès à travers le monde, « Popstars », produit par Expand, observe un groupe de jeunes filles sélectionnées pour produire un disque. Des castings à la sortie de l'album, en passant par les répétitions. Tous les jeudis pendant quatorze semaines.

PARIS PREMIÈRE

21.00 Les Grandes Manœuvres ■■■
On retrouve ici tout l'univers de René Clair. Mais cet univers qui fut léger, poétique, fantaisiste, s'est paré de gravité, d'amertume, et la comédie vire au drame. Utilisant pour la première fois la couleur, le cinéaste a admirablement opposé le pittoresque « Belle Epoque » des apparences à la réalité sombre des passions et à la mesquinerie d'une société provinciale.

Le Monde

JEUDI 20 SEPTEMBRE 2001

De Loana aux talibans

par Pierre Georges

UN ŒIL sur les dépêches. Et l'autre sur CNN. Quelle vie ! Ah, comme c'était bien jadis au temps béni des colonies télévisuelles ! Au temps de Loana, aux aventures abominafreuses des loftstoriens, à ce prodigieux torrent d'encre et d'indignation provoqué par cette entreprise de vivisection d'une belle jeunesse de laboratoire.

C'était quand déjà ? Il y a un été au moins. Un siècle. C'était il y a 6 000 disparus, terme bien convenu désormais pour dire l'ampleur du massacre et du deuil. Loana et les talibans. Ce n'est pas une fable, pas même une moquerie. C'est la mesure exacte, impitoyable, du fabuleux grand écart de pensée et de préoccupations qui nous consume. C'est la mesure même du ridicule et du tragique du temps qui nous fit commencer l'été dans le comique troupier et vaguement indécent des reclus juvéniles et insouciants de La Plaine - Saint-Denis. Et nous le fait finir dans une sorte de tragédie implacable, gouvernant tout, monopolisant tout. Et d'abord les esprits.

Ce qui est arrivé a tout balayé de ce qui faisait l'ordinaire – et parfois le vulgaire – de nos préoccupations précisément ordinaires. Tout, comme un immense et glaçant coup de balai devant nos triviales portes télévisuelles. Tout, au point que le reste – ce qui aurait fait l'actualité : le budget, le football, la cohabitation, les affaires, la rentrée des classes, la sortie des films, la pollution, le chômage, et tout ce que vous voudrez bien imaginer ou détester – n'a plus pour l'instant son vrai et légitime droit d'actualité.

Cet effet de souffle majeur, et pas seulement émotionnel, a effectivement tout emporté, tout le reste, hormis évidemment la situation au Proche-Orient et son évolution, non étrangère à ce contexte. Notre ego-actualité, comme l'on dirait d'un egocentrisme, est remisé, pour l'instant, au grenier des accessoires. Comme le bus présidentiel de François Bayrou patiente au garage.

C'est normal en situation hors normes. Tenez : CNN, par exemple. Tout à l'heure, on y a vu une sorte de reportage, de reconnaissance rien moins que touristique, sur les montagnes afghanes. On se doute bien que ces images ont aussi et d'abord pour fonction d'apprendre aux citoyens américains ce que c'est vraiment une montagne afghane. Ce dont, probablement, ils n'avaient, dans leur immense majorité, pas la moindre idée. Pas plus que de l'existence d'ailleurs de l'Afghanistan. Pas plus que du régime des talibans. Pas plus que du *« mort ou vif »* Ben Laden.

C'est ainsi qu'eux aussi sont arrachés à leur ego-actualité et font leur apprentissage d'un monde soigneusement planqué, masqué, enfoui, sous les futilités, informations ou soucis d'ordinaire. Et c'est ainsi, ce matin, qu'on pense à ceux qui nous aident à voir, à comprendre, qui racontent et analysent l'étrange et inquiétant monde des talibans. Qui nous informent, en somme. Alors, permettez que, parmi ceux-ci, puisque les temps sont à ne plus mettre son drapeau en poche, nous saluions ici le travail journalistique de notre chère vieille copine Françoise Chipaux qui, de Kaboul à Islamabad – et ce n'est pas de la tarte –, court cette partie du monde pour nous aider, tous, à ne pas s'informer idiot.

Ahmed Boukhari, auteur de révélations sur l'affaire Ben Barka, pourrait être remis en liberté provisoire

L'ex-agent secret marocain a comparu en appel, mardi, à Casablanca

CASABLANCA
de notre envoyé spécial

L'ex-agent secret Ahmed Boukhari, auteur de récentes révélations sur l'affaire Ben Barka et d'autres crimes politiques pendant les « années de plomb » au Maroc, va-t-il recouvrer la liberté ce jeudi 20 septembre ? Emprisonné depuis la mi-août pour un délit de cavalerie financière qui, selon l'accusé, aurait déjà été jugé en 1998, l'ancien membre du service de contre-subversion a comparu, mardi 18 septembre, devant la cour d'appel de Casablanca. Celle-ci, en deux heures de débat contradictoire sans entraves, a réexaminé une affaire de chèques sans provision, portant sur un montant global de 100 000 francs, qui avait abouti en première instance, le 28 août, à une condamnation à un an de prison ferme. Assailli par une défense criant au « *scandale judiciaire* » pour faire taire « *un témoin gênant de crimes d'Etat* », le tribunal, tout en renvoyant les plaidoiries au 26 septembre, a décidé de statuer sur une remise en liberté provisoire d'Ahmed Boukhari dans les quarante-huit heures.

Après le tollé soulevé par le procès en première instance, dont l'*« irrégularité »* avait été dénoncée par des organisations de droits de l'homme marocaines et internationales, la normalité judiciaire était de mise devant la cour d'appel. L'entrée au prétoire était libre, les policiers et agents secrets avaient disparu des bancs du public. En revanche, le bâtonnier du barreau de Casablanca était présent, *« pour s'assurer du respect des droits de la défense »*, de même qu'un observateur pour le compte d'Amnesty International et de Human Rights Watch. Ils n'ont eu rien à redire contre la façon équitable dont le président du tribunal a conduit les débats.

L'avocat d'Ahmed Boukhari, Me Jamaï, a imputé au parquet la *« dissimulation »* du dossier de la procédure de 1998, mystérieusement disparu du greffe. Il a produit un procès-verbal de la police judiciaire daté du 20 avril 1998 et portant les références de chèques sans provision pour lesquels son client aurait été condamné deux fois. *« Montrez-moi les chèques pour lesquels vous poursuivez de nouveau mon client ! »*, a-t-il lancé au procureur du roi. Celui-ci, sur la défensive, s'est livré à un surprenant exercice de déminage politique. *« Nous sommes tous du même bord, nous voulons établir la vérité »*, a-t-il déclaré, avant d'assurer qu'il n'était pas question de *« cacher la vérité sur Ben Barka ou toute autre affaire »*.

TORTURÉ À MORT

Principal opposant à feu le roi Hassan II, Mehdi Ben Barka a été enlevé à Paris le 29 octobre 1965. Selon le témoignage d'Ahmed Boukhari, publié fin juin dans *Le Monde* et l'hebdomadaire marocain *Le Journal,* de hauts responsables du royaume l'auraient torturé à mort sur le sol français, puis auraient rapatrié son cadavre pour le dissoudre dans une cuve d'acide.

A la veille du procès en appel, le ministre marocain de la justice, Omar Azzimane, s'est porté garant de l'indépendance de la justice. Plusieurs personnalités, tel Abraham Serfaty, emprisonné et banni sous Hassan II, avaient pourfendu la *« mascarade »* en première instance. Publié dans *Le Journal*, leur appel sommait la justice de *« faire toute la lumière »* sur l'affaire Ben Barka au lieu de *« l'étouffer piteusement »* et *« prenait acte »* de la volonté de Mohammed VI, exprimée dans une récente interview au *Figaro,* de *« contribuer à tout ce qui peut aider la vérité »* sur l'affaire Ben Barka.

Si Ahmed Boukhari retrouvait la liberté, il ne pourrait cependant toujours pas se rendre à Paris, où le juge Jean-Baptiste Parlos continue d'instruire, trente-six ans après le crime, le *« rapt suivi de disparition »* du chef de file historique de la gauche marocaine. Pour témoigner devant la justice française, qui l'a déjà deux fois convoqué en vain, il lui faudrait au préalable obtenir la délivrance d'un passeport. Une perspective qui inquiète, aussi, les autorités françaises. *« Nous ne tenons pas à provoquer une crise diplomatique avec le Maroc si Boukhari vient en France pour y demander l'asile politique »*, a confié une source autorisée au Quai d'Orsay.

Stephen Smith

► www.lemonde.fr/benbarka

Vache folle : moins de personnes contaminées en Grande-Bretagne

LE NOMBRE de cas de maladies de Creutzfeldt-Jakob recensés chez l'homme après contamination par le variant de prion bovin est en légère baisse. Au cours des douze derniers mois, 17 nouvelles personnes atteintes ont été enregistrées, contre 19 au cours des douze mois précédents, a révélé, le 14 septembre, à la BBC, le docteur Azra Ghani, qui dirige une équipe de statisticiens de l'Imperial College de Londres travaillant sur le sujet. Ces résultats infirment de récentes déclarations du docteur James Ironside, du National CJD Surveillance Unit d'Edimbourg, qui estimait que la tendance était à une forte augmentation. L'étude du nombre de nouveaux cas au cours des prochains mois devrait permettre d'affiner les prévisions concernant cette épidémie.

Réglementation renforcée contre l'amiante dans les immeubles

UN DÉCRET publié au *Journal officiel* du mardi 18 septembre renforce les obligations des propriétaires d'immeubles anciens contenant de l'amiante. Il abaisse le seuil de déclenchement des travaux de désamiantage à 5 fibres par litre d'air, contre 25 fibres auparavant. La détection de l'amiante et les travaux de dépollution, si nécessaires, ne seront plus limités à l'amiante friable contenu dans les enduits muraux ou dans les gaines de tuyaux, comme c'était le cas jusqu'ici. Ils incluront désormais les usages non friables, comme les toitures, les joints ou les dalles de sol en plastique.
Pour la réalisation des travaux, le texte impose un délai de trois ans une fois les résultats des contrôles remis aux propriétaires. Par ailleurs, un plan de gestion doit être mis en place dans les immeubles contenant de l'amiante, avec notamment un devoir impératif d'information des occupants et des intervenants.

DÉPÊCHES

■ **VOL : plusieurs tenues d'agents de la propreté du métro parisien ont été volées** au cours d'une série de cambriolages commis entre le mois de mai et le 10 septembre. Un cadre de l'entreprise de nettoyage a signalé les faits, le 13 septembre, aux services de police. Les tenues volées permettent de circuler librement dans les couloirs, les stations et les rames du métro et du RER parisiens, qui font l'objet d'une attention particulière des forces de l'ordre, dans le cadre du plan Vigipirate, depuis les attentats commis aux Etats-Unis.

■ **PRESSE : le *New York Times* a annulé** les festivités prévues cette semaine pour le 150e anniversaire de sa création, en raison des tragiques attentats du 11 septembre contre le World Trade Center et contre le Pentagone. *« Ce n'est pas un bon moment pour des célébrations »*, écrit le journal dans son édition du mardi 18 septembre.

■ **AUDIOVISUEL : les principales chaînes de télévision américaines** (ABC, CBS, Fox et NBC) souhaitent réaliser une émission commune, retransmise vendredi 21 septembre, pour récolter des fonds pour les familles des victimes des attentats, indique mardi le quotidien californien *The Hollywood Reporter*. Plusieurs célébrités devraient participer à cette émission, parmi lesquelles les acteurs Tom Hanks, Jim Carrey et George Clooney.

Tirage du *Monde* daté mercredi 19 septembre 2001 : 617 281 exemplaires. 1-3
Nos abonnés Paris - Ile de France trouveront associé au numéro d'aujourd'hui le supplément aden.

Le Monde

S U P P L É M E N T

Voiture et ville : état des lieux

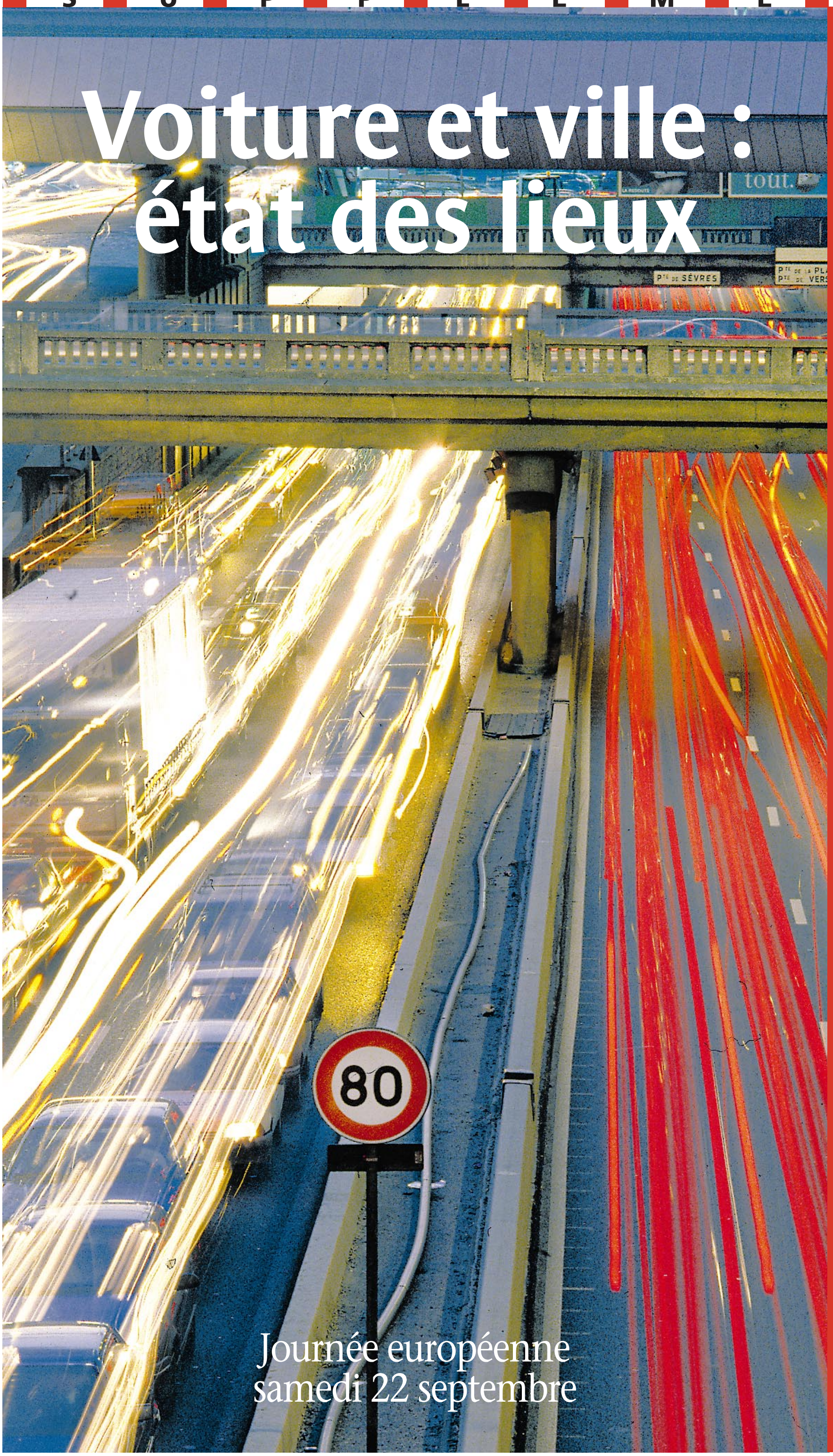

Journée européenne samedi 22 septembre

Folle course

Il va falloir l'admettre, même si ce sera douloureux : la fin du règne absolu de l'automobile est inexorable. Chaque jour nous le démontre. Elle asphyxie nos villes ; la litanie de ses kilomètres de bouchons nous conduit à l'absurde ; elle, symbole passé du temps gagné, nous en fait perdre de plus en plus ; les coûts de ses infrastructures deviennent vertigineux ; gigantesque faucheuse, elle nous arrache les êtres aimés. Par la force des choses et de l'évidence, la bagnole, reine de nos comportements, va devoir perdre de sa superbe. Mais la bête résiste. Parce que renverser un siècle de mauvaises habitudes, d'asservissement individualiste si largement partagé, et lutter contre des lobbies aussi puissant que les constructeurs ou les multinationales pétrolières n'est pas mince. Supprimer quelques mètres de voiries rue de Rivoli à Paris, comme s'est engagé à le faire le candidat Bertrand Delanoë avant d'être élu maire, et toutes les oppositions se liguent contre cette « inadmissible atteinte à la liberté de circulation ». Admettons que la mesure parisienne n'ait pas été suffisamment préparée, que son annonce ait manqué de pédagogie. Mais même présentée dans un paquet cadeau, elle aurait suscité autant de courroux. Pourtant on ne voit jamais un automobiliste coincé dans son embouteillage quotidien se dresser contre l'imbécillité de sa situation, appeler ses voisins de la file de gauche à rompre les chaînes de leur galère commune. Il faudra du temps pour revenir à la raison, apprendre à se passer de sa voiture pour ces petits trajets de moins de trois kilomètres qui font l'essentiel des déplacements urbains. « *La voiture, ça tue, ça pollue et ça rend con* », proclamait sans fioritures un slogan des années 1970. Quelques joyeux utopistes rêvaient tout haut d'un An 01. 22 septembre 2001, « En ville, sans ma voiture ! », une nouvelle journée, en France, en Europe, et même dans le monde. Rien de bien révolutionnaire dans ces rituels annuels. Juste une pause dans la folle course des quatre-roues.

Bruno Caussé

F. ACHDOU/URBA IMAGES

SUPPLÉMENT AU « MONDE » DU JEUDI 20 SEPTEMBRE 2001, N° 17620. NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

Vraies et fausses idées sur la circulation automobile

Les experts affirment qu'on roule mieux aujourd'hui dans les agglomérations. La désynchronisation des temps de travail explique en partie ce constat. Mais tous les urbains ne sont pas logés à la même enseigne

J.C. PATTACINI/URBA IMAGES

Paris, porte de Bagnolet

Le constat a de quoi surprendre, mais il est parfaitement étayé par les experts. Ces dernières années, on circule mieux en voiture dans plusieurs grandes agglomérations françaises, et non des moindres. *« Rapportés à la circulation, qui a fortement augmenté, les embouteillages sont aujourd'hui à leur niveau de 1985, bien en dessous de leur niveau de 1990 »*, affirme Rémy Prud'homme, professeur à l'université de Paris-XIII. Les conditions de trafic – très précisément mesurées sur cinq autoroutes autour de la capitale (A 1, A 3, A 4, A 6, A 104) depuis cinq ans car elles alimentent les panneaux à messages variables destinés à informer les automobilistes sur les temps de parcours – sont à peu près restées les mêmes entre 1995 et 1998, malgré une progression de 4 % de l'ensemble des déplacements.

Dans la région lyonnaise, les spécialistes observent une tendance moyenne à un meilleur écoulement du trafic, au moins en périphérie. *« Rien ne garantit que la congestion n'augmentera pas dans les années à venir, surtout si l'on n'effectue plus d'investissements routiers. Mais cela veut dire que le discours dominant sur l'évolution de la congestion doit davantage au suivi des modes qu'à l'observation des faits »*, poursuit Rémy Prud'homme. Les Cassandre n'auraient donc vu que l'écume des embouteillages.

Régulièrement, les spécialistes des transports constatent la surprenante capacité d'adaptation des usagers de l'automobile. Dernier exemple en date, la fermeture pendant plusieurs semaines de l'A 6b, début 2001, afin de réaliser des travaux de réfection urgents sur la couverture de cette artère qui commande une partie de l'entrée et de la sortie sud de Paris. Les services de l'équipement craignaient le pire. A leur grand étonnement, le chaos redouté ne se produisit point. Les nouveaux modes de vie, notamment l'augmentation de la mobilité des individus, contribuent paradoxalement à fluidifier le trafic.

L'accroissement des déplacements est largement imputable à des catégories – femmes inactives, retraités – qui parcourent moins de kilomètres que les autres et prennent la route en dehors des heures de pointe. En outre, la désynchronisation des rythmes sociaux (tout le monde ne travaille plus aux mêmes horaires et ne part plus en vacances au même moment), accentuée par la généralisation de la loi sur les 35 heures, contribue à une légère mais perceptible dilution de la mobilité. Des bouchons se forment désormais à la périphérie des grandes villes le jeudi soir et le lundi matin. Quant aux conseillers de Bison futé, ils peinent à anticiper le détail des grandes migrations.

Enfin certains experts rappellent un autre paradoxe : dans un premier temps, l'une des conséquences de l'installation d'une nouvelle ligne de tramway ou de métro est d'améliorer la circulation automobile. *« C'est vrai, on observe globalement une plus grande flexibilité du trafic routier et une atténuation du phénomène des heures de pointe,* reconnaît Chantal Duchène, secrétaire générale du GART (Groupement des autorités responsables de transports). *Mais,* ajoute-t-elle, *ces résultats sont aussi la conséquence de la construction de nouvelles infrastructures routières, comme on le constate très clairement en région parisienne. » « On peut toujours lancer de nouveaux projets autoroutiers,* poursuit Mme Duchène, *mais cette fuite en avant met directement en cause le modèle de la ville à l'européenne. A Los Angeles, la voirie occupe quelque 65 % de l'espace urbain mais le pourcentage ne dépasse pas 20 à 25 % sur le Vieux Continent. »*

1 ménage parisien sur 2 n'a pas de voiture

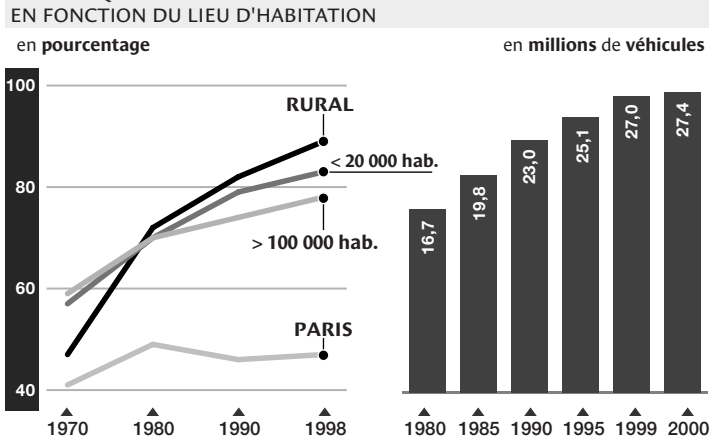

La meilleure répartition des déplacements constatée ces derniers temps risque fort de ne pas durer. Ce ne serait qu'une éclaircie, un trompe-l'œil, mais qui ne peut que gêner les prises de décisions douloureuses. *« Malgré tout, les mentalités évoluent »*, affirme Jean-Marie Guidez, chercheur au Certu (Centre d'études sur les réseaux des transports, l'urbanisme et les contructions publiques). Les dernières études d'opinion menées auprès des décideurs (élus, techniciens) montrent qu'ils ne surestiment plus autant les réactions négatives des citoyens face à des projets de restriction de la circulation en ville. L'ennui, c'est que l'enjeu ne consiste pas seulement à réduire l'usage de la voiture. In fine, l'objectif est d'agir sur la distance moyenne des déplacements, déterminée par le degré de densité de l'habitat.

Or l'urbanisation centrifuge de ces dernières décennies a éloigné beaucoup de monde des centre-villes et fait apparaître les « migrants alternatifs ». Quatorze millions de salariés demeurant dans des zones périurbaines parcourent chaque jour en moyenne quinze kilomètres pour se rendre à leur travail. Au quotidien, 970 000 personnes se rendent à Paris pour des raisons professionnelles et, en Ile-de-France, la circulation de banlieue à banlieue a grimpé de 17,5 % au cours des années 1990 contre 6 % pour Paris intra-muros. Conclusion : le trafic augmente dans les zones les moins bien dotées en bus, tramways et métro. Pour les habitants de ces lointaines banlieues – les seules à la portée de leurs projets immobiliers –, l'automobile n'est plus un choix mais une obligation. La « deuxième voiture », ce n'est pas toujours un luxe. *« Pour rendre les transports publics efficaces et attractifs, il faudra reconstruire de la compacité urbaine et, là-dessus, tout le monde est d'accord,* souligne un expert. *Seulement, cela signifie que l'on cesse le saupoudrage de l'habitat, et les élus n'ont pas envie de s'aventurer sur un terrain aussi miné. »* Afficher une volonté de resserrer le tissu urbain, c'est risquer de se voir accusé d'aller à l'encontre du culte de la résidence individuelle et de l'aspiration à se mettre au vert.

Il est significatif de constater que plus de 40 % des Français déclarent vivre à la campagne alors qu'en réalité un quart seulement habite dans un espace réellement rural. L'idéal du petit lotissement tranquille a encore quelques belles années devant lui. Celui de la résidence secondaire aussi. La réduction du temps de travail et l'importance des loisirs dans le mode de consommation accentuent une forme de bi-résidentialité (*Le Monde* du 24 août) chez une partie des retraités et des cadres qui partagent leur existence entre deux domiciles. L'un à Paris, Strasbourg, Lille ou Lyon et l'autre en Normandie, dans le Jura, dans le Cantal ou en Provence. Mis bout à bout, ces petits glissements sociologiques ne contribuent pas à la compacité de l'habitat. Et ils engendrent forcément du trafic.

Jean-Michel Normand

SIGNAUX

Dans sa voiture comme à la maison

Les « captifs de l'automobile » ne sont pas seulement ceux qui n'ont pas d'autres choix de transport, mais ceux qui s'attachent à leur voiture comme à leur maison. Les constructeurs citent volontiers une étude réalisée auprès de salariés auxquels avait été posée la question suivante : *« A quel moment avez-vous le sentiment que votre journée de travail est terminée ? »* Ceux qui utilisaient les transports en commun répondaient : *« Lorsque je rentre chez moi. »* Les autres : *« Lorsque je monte dans ma voiture. »* Quoique proscrit au volant, il suffit de voir l'intense utilisation du téléphone portable par les conducteurs pour constater que les autos se transforment en bureau ambulant. Seul endroit où l'on se retrouve vraiment seul, la voiture peut aussi devenir un lieu privilégié d'échanges et de discussions.

Ces dernières années, le confort s'est beaucoup amélioré. La climatisation équipe la majorité des modèles neufs et l'insonorisation est en net progrès par rapport aux années 1990. Les efforts ont aussi porté sur le confort psychique de l'automobiliste : augmentation du volume habitable pour renforcer la luminosité ou verrouillage automatique des portes dès que la voiture démarre pour se sentir en sécurité.

« L'élargissement spectaculaire des surfaces vitrées correspond de la part des automobilistes au désir de nouer un rapport plus étroit avec la ville, de pouvoir baigner dans leur environnement »*, insiste-t-on chez Renault, où l'on s'interroge aussi sur le rapport social à la voiture. *« Il existe un besoin de mobilité individuelle mais on commence à accepter que celui-ci soit satisfait par un véhicule dont on ne soit pas propriétaire,* poursuit le constructeur. *C'est pourquoi les systèmes de mise à disposition de voitures en libre-service, qui peuvent contribuer à mieux répartir le trafic, ont un avenir. »

J.-.M. N.

Pour un urbanisme à visage humain

URBANISME ET MOBILITÉ, ville et mouvement... Autant de termes qui occupent désormais, et souvent en première place, les thématiques des réunions savantes sur l'avenir de la cité. Les entrées en sont innombrables puisqu'elles incluent l'ensemble des migrations, ponctuelles et répétées, transfrontalières et désespérées, relevant de l'exode rural ou de la fuite devant les armes. Mais toujours elles croisent celles de la ville et des transports. Dans ces domaines, si la réalité et l'action ont très largement devancé l'analyse, le troisième millénaire coïncide avec un mode d'appréhension de la ville radicalement nouveau. Ce qui ne signifie pas abouti.

Sauf exception campagnarde, on ne pense plus l'architecture hors de sa dimension urbaine, et même temporelle dans la mesure où cette dimension implique la prise en compte de la diversité des époques, où elle inclut le patrimoine pour le meilleur ou pour le pire. Cette étape a été franchie au cours des trente dernières années grâce à des personnalités comme Bernard Huet. Depuis, tout s'est accéléré : on ne pense plus l'urbanisme, sauf exception funeste, sans l'intégrer à l'échelle territoriale, et sans le lier de ce fait à la question des déplacements humains.

Le constat est relativement simple à faire, mais l'analyse des situations se révèle beaucoup plus ardue, et plus encore l'invention de solutions pertinentes. Le monde entier se trouve confronté à une question similaire : comment maîtriser ces flux humains qui agitent les villes, et semblent relever du mouvement brownien ? Le laisser-faire, la réponse au coup par coup, l'opportunisme engendrent partout de semblables et graves déséquilibres qui touchent en premier lieu les plus pauvres, principaux acteurs et victimes du phénomène. On le voit au Caire, à Mexico, à Pékin, mais aussi à Paris où, de la même façon, les moins fortunés sont contraints de s'installer loin de leur lieu de travail – quand ils en ont –, mettant en lumière la carence des moyens de transports.

Carence réelle, mais quels en sont les facteurs ? La sacro-sainte loi du marché, foncier en l'occurrence, qui crée les lieux de travail à l'ouest, et les HLM à une heure minimum de transport, à l'est et au nord (ou l'inverse selon les villes). Cette question de l'éloignement est d'essence politique : seule la décision au long cours de l'Etat ou de l'édile, opposée en cela aux diverses formes du libéralisme, permet d'imaginer un rééquilibrage.

Rapprocher les lieux de travail et l'habitat, tel semble être le premier moyen d'éviter les conflits entre voiture et transports en commun, et le seul aussi de donner sa véritable chance au vélo. Il en est d'autres, banals et pourtant rares, qu'expérimentent avec succès des villes périphériques et quelques métropoles régionales. Ainsi, redonner vie et dignité aux quartiers déshérités permet que, hors du temps de travail, ils ne soient plus des lieux à fuir ou, au pire, les bases éloignées d'où partent logiquement les razzias vers les lumières des cœurs de ville. Des « cœurs » qui sont souvent et paradoxalement les entrées de ville, fameuses en France pour leur absence de réflexion urbaine et architecturale, et où s'exprime à plein la suffisance des grandes marques de distribution. A la marge des métropoles, ces cœurs artificiels alignent multiplexes, centres commerciaux, marchands de meubles, jardineries et bien évidemment parkings, tous produits de volontés politiques bâtardes pour qui les taxes professionnelles n'ont manifestement pas d'odeur.

A long terme, la situation n'est pas tenable. Comme les grands ensembles produisent aujourd'hui leurs effets, la négligence de ces équilibres urbains pèsera lourdement sur l'organisation des villes, induisant toujours plus de besoins en matière de transports, de sécurité pour protéger ces transports, de compensations démagogiques, médicales ou financières pour calmer le stress de l'insécurité.

Il existe dans le monde une grande variété de réponses apportées aux déséquilibres urbains et visant à préserver les déséquilibres sociaux : multiplication des micro-postes de police à Tokyo, quartiers fermés à Bogota, villes barricadées aux Etats-Unis. En France, où l'on dispose de remarquables experts en urbanisme, on prend encore le temps d'hésiter, de perpétuer la guerre entre le bus et l'auto, quand les enjeux réels sont urbains, architecturaux et sociaux.

Frédéric Edelmann

Pollution sans frontières

Les masses d'air chargées d'ozone viennent parfois de très loin. L'objectif, désormais, est de surveiller leur formation et leur progression afin de tenter de réduire leur nocivité sur la population

Au cours des dernières décennies, la pollution atmosphérique a changé de visage. Les normes de plus en plus strictes imposées aux usines, le remplacement progressif du charbon et du fuel – aujourd'hui débarrassé après traitement de son soufre – par le gaz naturel et l'électricité dans les installations de chauffage, ont réduit considérablement les rejets de dioxyde de soufre dans lequel baignaient nos cités. Du moins en Europe occidentale et en Amérique du Nord. *« En France, à l'exception de quelques zones industrielles comme Fos/Berre, Lacq ou Le Havre, il n'y a quasiment plus de problème de SO_2 »*, note Erwan Fangeat, de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Les citadins ne respirent pas pour autant un air pur. La pollution atmosphérique n'a pas disparu du paysage urbain, mais elle est désormais liée, pour une grande part, au transport routier.

Les substances incriminées sont multiples, leur évolution et leur dissémination dans l'air complexes. Les polluants primaires directement émis (trafic, industries...) génèrent des polluants secondaires. Et tous réagissent entre eux. C'est le cas des oxydes d'azote, puissants irritants des voies respiratoires. Ils favorisent la production ou la consommation d'ozone, elles-mêmes fortement liées à l'ensoleillement.

Espèce chimique appréciée dès lors qu'elle est présente à très haute altitude parce qu'elle protège la faune et la flore terrestres de certains effets nocifs du rayonnement solaire, la molécule d'ozone devient un polluant gênant quand elle s'accumule, surtout en période estivale, dans les couches basses de l'atmosphère. Toux, inconfort thoracique, essoufflement, irritation nasale et oculaire peuvent alors toucher les habitants des grandes villes qui y sont en priorité exposés.

A l'origine, cette molécule faite de trois atomes d'oxygène résulte principalement de réactions chimiques favorisées par le rayonnement solaire entre, d'une part, les oxydes d'azote produits par recombinaison de l'azote et de l'oxygène grâce aux hautes températures générées par la combustion des hydrocarbures dans les moteurs des véhicules de transport et les chaudières des installations industrielles et, d'autre part, par des composés organiques volatils non méthaniques tels que les solvants.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'ozone, qui provoque, comme cet été, des pics de pollution redoutés quand le temps est calme et ensoleillé, est plutôt baladeur. En période estivale, il n'est pas rare d'observer de fortes concentrations de ce gaz sur des zones rurales, qui, pourtant, en émettent peu. Il est clair aussi que les productions locales urbaines de ce polluant ne peuvent pas, à elles seules, expliquer la totalité des concentrations mesurées. Pour comprendre où va la pollution générée par les grands centres émetteurs, pour savoir d'où vient ce qu'ils reçoivent, des études scientifiques comme Esquif (1998-1999) sur Paris et Escompte (été 2001) sur Marseille ont donc été menées.

Premier résultat : la mise en évidence du transport à très longue distance de masses d'air chargées d'ozone (venant de Grande-Bretagne ou de la Ruhr sur Paris) a montré que la pollution devait être appréhendée d'une manière à la fois régionale et continentale. Le but de ces recherches, explique Laurent Menut, du Laboratoire interuniversitaire des systèmes atmosphériques (universités Paris 7-12 et CNRS, Créteil) est d'acquérir des données permettant d'affiner les modèles décrivant la pollution. Ces outils (utilisés par les réseaux de surveillance de la qualité de l'air) doivent permettre de tester des « scénarios » réalistes de réductions d'émissions polluantes, de faire de meilleures prévisions et de prendre suffisamment à temps les mesures qui s'imposent.

La chose est difficile car les situations sont contrastées d'une région à l'autre et les paramètres à prendre en compte nombreux, précise Laurent Menut. La topographie des lieux est différente. A la forme concentrique de Paris et de sa banlieue s'oppose ainsi le caractère plus dispersé de Marseille et de la zone industrielle Fos-Etang de Berre. A la place des plaines franciliennes se dressent dans le Sud-Est les reliefs marseillais.

S'y ajoutent les conditions de température et d'humidité, les mouvements des vents, la circulation des masses nuageuses, les effets du mélange de polluants émis localement avec d'autres générés 24 à 48 heures plus tôt à des centaines de kilomètres de là. Preuve que, quand on raisonne en matière de pollution, il ne suffit pas de prendre en compte les seuls phénomènes locaux, mais également ceux qui se manifestent à l'échelle d'une région ou d'un continent.

ENGEL/URBA IMAGES

En France, s'il n'y a quasiment plus de problèmes liés au dioxyde de soufre, les citadins ne respirent pas pour autant un air pur. La pollution atmosphérique est désormais due pour une grande part au transport routier. Certaines villes (ici Strasbourg) ont installé des capteurs de pollution

Raison de plus pour surveiller leur formation et leur progression pour éviter ensuite les effets indésirables dont ils sont porteurs, même si ces toxiques sont aujourd'hui assez bien connus. Les médecins constatent, après chaque pic de pollution, une augmentation des consultations ou des admissions à l'hôpital pour des troubles non seulement respiratoires, mais aussi cardio-vasculaires.

Les conséquences à long terme sont plus difficiles à cerner, qu'il s'agisse des pathologies respiratoires chroniques ou d'éventuels cancers. Une étude du Réseau national de santé publique, rendue publique en 1996, avait conclu que la pollution de l'air était responsable de 260 à 350 décès prématurés par an à Paris, et de 30 à 50 autres à Lyon. Récemment, une équipe de chercheurs a publié, dans la revue *Science*, une étude sur les *« bénéfices sanitaires cachés de la réduction des gaz à effet de serre »*. Selon des projections établies sur vingt ans, une baisse de 10 % des émissions de particules et de la concentration d'ozone, grâce à des technologies limitant les rejets de gaz à effet de serre, éviterait, pour les seules villes de Mexico, New York, Santiago et São Paulo, *« 64 000 morts prématurées, 65 000 bronchites chroniques et 37 millions de journées d'arrêt de travail »*.

Des estimations sans doute sujettes à discussion, mais qui pointent cette autre menace pour l'atmosphère que constituent, en sus des polluants primaires et secondaires, les gaz à effet de serre. A commencer par le gaz carbonique, dont près du quart des émissions d'origine humaine proviennent justement des transports.

Une étude du Réseau national de santé publique, rendue publique en 1996, avait conclu que la pollution de l'air était responsable de 260 à 350 décès prématurés par an à Paris, et de 30 à 50 autres à Lyon

Jean-François Augereau et Pierre Le Hir

Trois substances incriminées

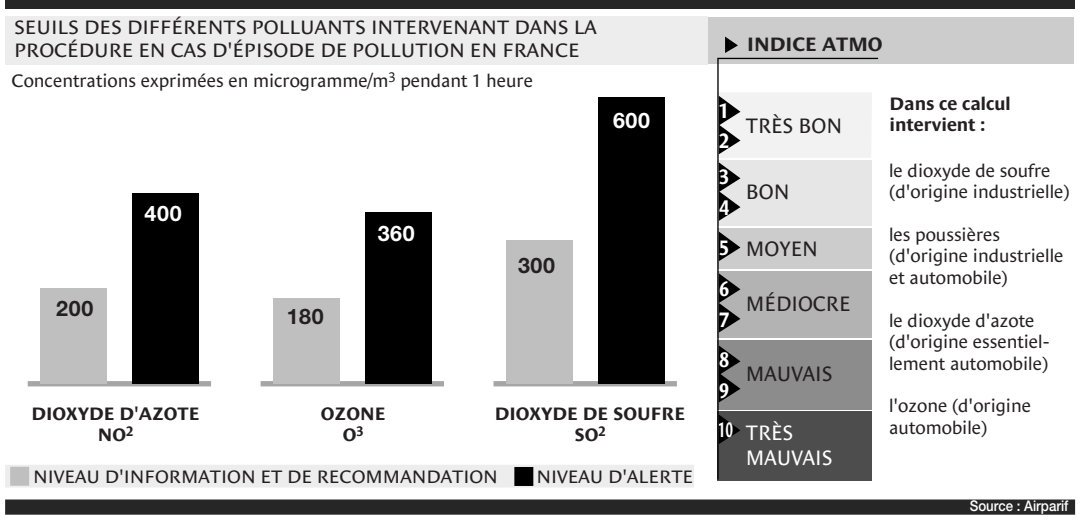

SIGNAUX

Plus propre que propre

Existe-t-il encore un argument publicitaire susceptible de vanter une essence, même « propre » ? Pas évident. En septembre 1996, la compagnie Elf veut faire la promotion de son essence Evolution-Diesel à la télévision. Il faut trouver une astuce pour pousser les gens à mettre 10 ou 15 centimes de plus dans l'essence diesel Elf censée être moins polluante que celle disponible aux pompes des supermarchés. Au départ, les publicitaires de l'agence TBWA Paris envisagent de montrer un enfant dans sa poussette. La tête du bébé placée à hauteur des pots d'échappement – le niveau habituel en milieu urbain – servira à montrer la différence entre un moteur qui crache des volutes noires de fumée (essence diesel classique) et celui dont les volutes plus transparentes témoignent de l'utilisation d'un gasoil sans particules d'oxyde de carbone (l'Evolution, évidemment).

Mais les publicitaires craignent de choquer par des images trop violentes, aussi trouvent-ils un succédané : c'est finalement un petit chien blanc, un bichon, qui sera placé à côté d'un pot d'échappement puis coloré par une bombe de peinture pour montrer la toxicité des gaz noirâtres des moteurs Diesel alimentés par des carburants non traités. *« Le spot est construit comme un film institutionnel qui pourrait avoir été commandé par la Mairie de Paris »*, explique Olivier Altmann, l'un des concepteurs de la campagne. Le téléspectateur part sur une fausse piste, la surprise vient de la chute. Cette publicité a, selon les critères d'évaluation en vigueur, bien plu aux téléspectateurs. Mais en termes d'efficacité, c'est la bataille du service (*« Vous ne viendrez plus chez nous par hasard »*), enfourchée par le concurrent Total, qui a davantage fonctionné, reconnaît le publicitaire. Contrairement à Elf, Total, à l'époque, avait renoncé depuis longtemps à vanter les mérites de ses produits même les plus « propres ». Faire la publicité d'un carburant semble désormais impossible.

Florence Amalou

Trente-sept stations pour surveiller Marseille et ses environs

MARSEILLE
de notre correspondant régional

CE FUT pour Marseille et son agglomération un été de tous les records : on a constaté quarante-trois jours où les taux d'ozone dans l'air ont dépassé le « seuil de recommandation », soit plus de 180 microgrammes par mètre cube. L'association Airmaraix n'a pas chômé : c'est elle qui surveille méticuleusement les niveaux de pollution dans l'est des Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse. Elle compte une vingtaine de salariés et dispose d'un budget de 2,59 millions d'euros (17 millions de francs) pour 2001.

Association organisée selon la loi de 1901, présidée par Robert Assante, adjoint (DL) à l'environnement de la ville de Marseille, elle est dirigée par un conseil d'administration qui regroupe quatre collèges : les collectivités locales – et en particulier toutes les communautés de communes –, les organismes publics, les industriels et les associations. Ses réseaux sont liés à ceux d'Airfobep, qui travaille sur l'ouest des Bouches-du-Rhône et sa zone industrielle de l'étang de Berre, ainsi qu'à ceux de Qualitair, qui contrôle les Alpes de Haute-Provence, les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes. Cet été, les produits polluants ont été emportés au gré des vents de Marseille vers l'étang de Berre, d'Aix-en-Provence et de la basse vallée de la Durance jusqu'à Caradache pour revenir parfois sur la cité phocéenne.

Pour mieux saisir ce que respirent les habitants, Airmaraix a divisé son territoire en cinq zones homogènes sur lesquelles elle a disposé 37 stations qui captent les différentes pollutions. Ses appareils sont installés à trois mètres du sol, car ils risqueraient d'être vandalisés s'ils étaient plus bas, mais on estime qu'à cette hauteur on reste très proche de ce que respirent réellement les gens. Neuf de ces stations sont installées dans des « sites de trafic », c'est-à-dire sur les axes routiers, là où les taux de pollution sont les pires au cœur des villes. Il y en a par exemple six dans Marseille même et un dans chacune des grandes villes de la zone surveillée.

Vingt-deux stations sont dites « de fond » : elles mesurent le niveau de pollution moyenne dans l'urbain dense ou dans les zones péri-urbaines. Trois stations sont « de site indutriel » : elles sont proches de lieux de production lourde, par exemple à Gardanne. Celle du plan d'Aups, sur les hauteurs de la montagne de la Sainte-Baume, est dite « rurale » : pour ce qui concerne le taux d'ozone, elle enregistre les mêmes niveaux de pollution que celles qui sont situées dans les villes.

Ces stations disposent de systèmes d'enregistrement des données relevées automatiquement par un système informatisé de rapatriement toutes les trois heures – toutes les demi-heures quand les seuils sont dépassés. Pour être sûr que le phénomène observé est bien homogène et de grande ampleur, Airmaraix ne déclare les seuils de pollution de recommandation ou d'alerte que lorsque deux stations enregistrent simultanément des dépassements. Une fois l'information vérifiée, elle prévient par fax une cinquantaine de destinataires : préfecture, médias, collectivités locales concernées et différents acteurs sanitaires, sans oublier quelques institutions comme des écoles qui ont demandé à être alertées.

Ce système à moitié automatique devrait être remplacé, si les essais actuellement en cours sont concluants, par un autre où toutes les personnes concernées seraient prévenues par des messages automatiquement envoyés sur leur téléphone portable. Fiable sur le plan du recueil des données, ce système de surveillance des niveaux de pollution est semblable à celui qui est utilisé dans le reste de la France et dans toute l'Europe. Mais il n'est pas encore capable de prévisions : l'association y travaille en mettant au point des systèmes de modélisation. Ils permettraient, outre de prévoir les taux à venir en fonction des rejets industriels et automobiles et du régime des vents, de mieux connaître la pollution dans les zones mal couvertes par les capteurs.

Mais à l'heure actuelle on en est encore à évaluer les parts de la circulation routière, portuaire, aéroportuaire et des différentes industries dans les causes de pollution, et en particulier celle de la pollution à l'ozone qui a fait l'actualité de l'été. Une campagne d'analyse de la qualité de l'air entre le 5 et le 16 juillet devrait livrer ses premiers résultats cet automne.

Michel Samson

Usagers de deux-roues et piétons, principales victimes de la circulation en ville

Vitesse moins élevée, parcours répétitif, les conducteurs font preuve de moins de vigilance dans les zones urbaines. Ce sont les autres usagers qui en pâtissent. A Paris, 57 personnes sont mortes dans les six premiers mois de l'année

GILES/URBA IMAGES

Sur les 57 victimes de Paris, il y a 26 utilisateurs de deux-roues, 22 piétons et 9 automobilistes. La rue est inégale

D'une année à l'autre, le nombre de personnes tuées dans les accidents de circulation à Paris a quasiment doublé : 57 morts pendant les six premiers mois de 2001, contre 30 pendant la même période de l'année précédente. Cette augmentation brutale est, pour l'instant, inexpliquée, d'autant que les statistiques pour les autres métropoles françaises sont en nette diminution. Sur les 57 victimes de Paris, il y a 26 utilisateurs de deux-roues, 22 piétons et 9 automobilistes. La rue est inégale.

Pour garantir la sécurité de tous les usagers, les voies urbaines doivent donc prendre en compte la nécessaire cohabitation des différents moyens de transport et de déplacement. C'est pour l'avoir un peu oublié, en particulier pour les livraisons, que Bertrand Delanoë a passé une bien mauvaise rentrée. Rappelé à l'ordre par le préfet de police, le maire de Paris a dû accepter de revoir d'urgence ses sept premiers kilomètres de couloirs protégés réservés aux bus, aux taxis et aux vélos.

Devant le risque de thrombose provoqué par l'arrêt des camions de livraison sur les voies de circulation, le préfet de police a pris une mesure temporaire d'interdiction de tout stationnement, en dehors des zones prévues à cet effet, le long de ces fameux couloirs protégés. A charge pour la ville de Paris de construire en urgence des espaces de livraison. Et le paradoxe est que ces aires de stationnement seront finalement réalisées sur les trottoirs au moment même où les nouveaux élus disent vouloir, avec raison, favoriser les circulations douces en même temps que les transports en commun.

La gestion de la circulation en milieu urbain reste en effet très complexe. C'est la densité et la diversité des déplacements dans les villes, de plus en plus longs et de plus en plus nombreux, qui expliquent que les deux tiers des 120 000 accidents de la route se produisent dans les agglomérations. Et encore ce chiffre ne comptabilise-t-il que les accidents corporels, en excluant les innombrables froissages de tôles qui font qu'un citadin a bien du mal à garder longtemps son véhicule dans son habillage d'origine.

Ce sont aussi les difficultés de circulation qui expliquent que les accidents en ville n'ont heureusement pas les mêmes conséquences dramatiques que ceux qui se produisent en rase campagne. Avec 2 137 tués en 2000, les accidents en milieu urbain ont fait moins du tiers des 7 643 victimes des accidents de la route en 2000. Avec 2,65 tués pour cent accidents corporels en milieu urbain, contre 13,60 tués sur les routes et autoroutes, la circulation est donc très nettement moins dangereuse en ville. L'explication tient en un seul mot : lenteur. La densité du trafic en milieu urbain n'autorise pas de vitesses excessives. Certaines voies dites rapides de la région parisienne sont ainsi parmi les plus sûres de France : elles sont quasiment embouteillées en permanence. Démonstration par l'absurde de cette sécurité dans les bouchons, plus de la moitié des accidents mortels en milieu urbain se produisent la nuit, en raison d'excès de vitesse, et aussi de l'alcoolémie.

Toutes ces observations sur l'insécurité routière en milieu urbain sont – ou devraient être – à l'origine de la réflexion des aménageurs et des urbanistes. *« Alors que la route est exclusivement consacrée à la circulation automobile, la rue est un espace à partager entre ses différents usagers, et ses différentes fonctions »,* remarque Yves Robichon, directeur adjoint à la direction de la Sécurité et de la circulation routières. *« Les occasions de conflits, et donc d'accidents, sont forcément nombreuses entre les commerçants, les services urbains, les promeneurs, ceux qui stationnent et ceux qui utilisent la voirie uniquement pour se déplacer »,* poursuit-il. Jusqu'à présent, ce sont les automobilistes qui ont tenu le haut du pavé. Bertrand Delanoë estime à 94 % la part de la voirie parisienne qui leur est affectée.

Mais il ne suffit pas de vouloir redistribuer l'espace au profit des autres usagers pour faire des rues des villes un milieu sûr et convivial. *« Même chez les piétons, les besoins peuvent être complètement différents selon que l'on a affaire à des adultes, des enfants ou des personnes âgées,* souligne M. Robichon. *Les élus et les aménageurs doivent donc commencer par la concertation la plus large possible, avant de faire des choix qui devront finalement donner la priorité à un usage sur un autre. »* C'est ainsi que s'expliquent les différentes réglementations, et en particulier les modulations des limitations de vitesse en agglomération. Elles vont de 30 kilomètres-heure dans les secteurs résidentiels où le piéton est prioritaire sur l'ensemble de la voirie, aux secteurs à 70 kilomètres-heure où le trafic de transit est privilégié, en passant par l'habituel 50 qui témoigne à lui seul d'une volonté de mixité.

Devant les risques de confusion, et là aussi d'accidents, nés de la complexité des réglementations, l'aménageur doit aussi maintenant renforcer la signalisation. Un changement de revêtement est, par exemple, presque indispensable pour assurer la sécurité des piétons qui traversent une rue à fort trafic. Les interdictions doivent également obéir à une certaine logique, faute de quoi l'usager s'empressera de les enfreindre. Car, contrairement aux déplacements sur route et autoroute où le conducteur est – ou devrait être – beaucoup plus concentré, les usagers des villes sont perturbés par une multitude de facteurs eux aussi à l'origine des accidents : routine, manque de vigilance, stress, occupations diverses (téléphone, lecture, maquillage...).

Mais quand les élus s'efforcent tous de diminuer la densité automobile dans les centres-villes, en transférant le trafic sur des voies de contournement, ils créent, de fait, mais sans le savoir, de nouvelles conditions d'insécurité. *« Plus le trafic est fluide, plus la circulation est potentiellement dangereuse »,* rappelle Dominique Fleury, chercheur à l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité. Pour la sécurité, vive les embouteillages !

Christophe de Chenay

Un nombre de collisions plus élevé dans les agglomérations

RÉPARTITION DES ACCIDENTS CORPORELS EN 2000

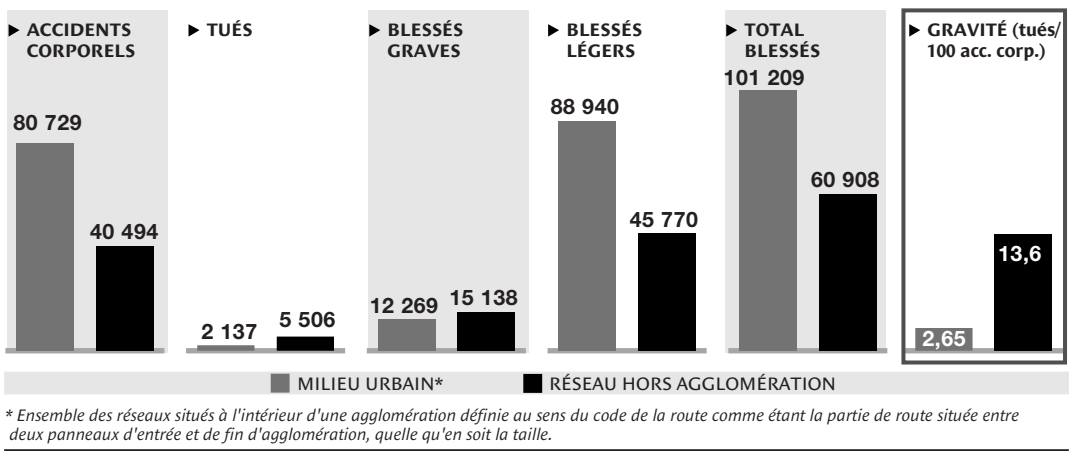

* Ensemble des réseaux situés à l'intérieur d'une agglomération définie au sens du code de la route comme étant la partie de route située entre deux panneaux d'entrée et de fin d'agglomération, quelle qu'en soit la taille.

Source : Sécurité routière

SIGNAUX

La rue appartient à tous

Les saynètes ont été diffusées tout l'été à la radio : une voix décrivait un joyeux moment de vie, en famille, entre amis. Puis c'était l'accident. Pour sa prochaine campagne de sensibilisation, la Sécurité routière change de cap et – ce n'est sans doute pas complètement une coïncidence – prend comme thème le partage de la voirie en milieu urbain. Dans les rues de toutes les villes de France, des affiches relanceront sans doute le débat sur la place de la voiture.

Après toute une série de campagnes chocs destinées, depuis deux ans, à faire prendre conscience aux automobilistes de la gravité des conséquences de toute entorse aux règles de la sécurité routière, les pouvoirs publics se tournent eux aussi vers les citadins. Les messages s'adresseront à tous les usagers sans distinction. La rue sera présentée comme un espace de convivialité où doivent cohabiter avec harmonie des moyens de déplacement aussi différents que la marche à pied, le roller, la patinette, le vélo, les deux-roues motorisés, les camions, les bus, les cars de tourisme et, bien entendu, l'automobile.

Des mises en garde seront adressées à tous les autres usagers sur la fragilité des piétons, mais ceux-ci seront également invités à respecter les règles qui les concernent, comme les feux aux intersections et les passages réservés. Les motards se verront rappeler qu'ils n'ont pas tous les droits, et en particulier celui de rouler où bon leur semble. Tous les usagers de la rue seront sensibilisés au respect des places réservées aux handicapés.

La Sécurité routière se défend de vouloir intervenir dans le débat sur la place de la voiture en milieu urbain. *« Pas de militantisme,* affirment ses responsables. *Il ne s'agit que d'aider à instaurer un climat sans agressivité entre les usagers de la rue, gage d'une meilleure sécurité. »*

C. de C.

La douloureuse addition des accidents

LA QUESTION que se posent les économistes des transports est déplaisante mais incontournable : quelle est la « valeur de la vie humaine » ? Car les accidents de la route représentent un coût humain et économique, mais comment l'évaluer avec précision ? Une partie des dommages matériels et physiques provoqués par les accidents est prise en charge par les assurances et par les individus concernés. Pour la France, cela représente 10,1 milliards d'euros (66 milliards de francs) par an, d'après le Compte national du transport de voyageurs établi par le ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Mais les accidents ont aussi un « coût social », douleur des proches des victimes ou perte de la capacité productive des accidentés. Pour le calculer, on dispose de diverses méthodes qui reposent sur l'évaluation de la valeur de ce que la victime n'apportera plus à la société par son travail et sur des enquêtes de « consentement à payer » où on interroge des individus sur ce qu'ils seraient prêts à payer pour éviter un accident à leurs proches.

En combinant ces méthodes, et en observant les pratiques des pays voisins, le groupe du Commissariat général du Plan chargé d'examiner cette question, et présidé par l'économiste Marcel Boiteux, a revu à la hausse les coûts de la sécurité routière : publié en juin, le rapport Boiteux établit ainsi à 1,5 million d'euros la valeur d'une vie humaine ; à 225 000 euros celle d'un blessé grave et à 33 000 euros celle d'un blessé léger.

Cette nouvelle estimation rapproche la France de pays comme la Suède ou la Grande-Bretagne, qui comptent pourtant beaucoup moins d'accidentés de la route. On constate que la sécurité routière est plus efficace dans les pays qui accordent une forte valeur à la vie humaine. En effet, cette valeur est reprise par les calculs visant à établir la rentabilité d'un investissement public. Plus elle est élevée, plus les équipements favorisant la sécurité routière sont collectivement intéressants. Si l'on intègre cette nouvelle valeur de la vie humaine, le coût des accidents de transport de voyageurs pour la société française s'élève à 22,9 milliards d'euros (150 milliards de francs), répartis en 10,1 de coût matériel et 12,82 de coût de la vie humaine.

Le même type de calcul peut s'opérer pour les autres effets nocifs de la circulation routière. Ces « coûts externes » ne sont pas pris en compte par le marché, et donc pas directement monétarisables. La pollution atmosphérique est le premier de ces effets négatifs, notamment sur la santé. L'évaluation de son coût véritable fait l'objet de débats : d'une part, les études scientifiques montrent avec de plus en plus d'acuité l'effet nocif de la pollution ; d'autre part, les normes d'émission des automobiles sont de plus en plus sévères. Il est difficile d'harmoniser ces deux tendances contradictoires. En suivant le rapport Boiteux, on aboutit à une valeur globale pour la France de 4,73 milliards d'euros (31 milliards de francs).

La contribution à l'accroissement de l'effet de serre n'est guère moins difficile à évaluer : en adoptant une valeur de 100 euros par tonne de carbone, le rapport Boiteux conduit à un coût collectif de 2,29 milliards d'euros (15 milliards de francs). Enfin le bruit, une des nuisances les plus douloureusement ressenties, est estimé à 1,98 milliard d'euros (13 milliards de francs).

Si l'on agrège ces différents coûts, on atteint un total de 21,83 milliards d'euros (143 milliards de francs) pour les « coûts externes » du transport de voyageurs, dont 88 % sont imputables aux automobiles. Encore ce chiffre n'intègre-t-il pas les nuisances imputables aux camions (ni d'ailleurs aux deux roues motorisés) : le coût annuel des poids lourds pour la collectivité serait, selon les Ponts et Chaussées, de 3 milliards d'euros (20 milliards de francs). Mais cette estimation s'appuie sur une base de données antérieure à celle du rapport Boiteux, donc minorée.

Enfin, souligne Fabien Duprez, économiste au Certu (Centre d'études sur les réseaux, l'urbanisme et les constructions publiques), *« plusieurs autres coûts externes de l'automobile ne sont pas monétarisés : la pollution de l'eau et des sols, l'atteinte aux paysages, la gêne aux transports collectifs par les embouteillages, la consommation d'espace, etc. Or ne pas compter un tel coût, même si on ne sait pas très bien le faire, c'est lui donner une valeur zéro ».* Il reste donc bien des comptes à faire pour mesurer le coût réel de l'automobile.

Hervé Kempf

Les lourdes factures des infrastructures

La création de nouveaux axes de circulation dans les agglomérations exige de plus en plus souvent le creusement de tunnels. Et le coût de ces équipements concédés à des groupes privés atteint des sommets. Exemples à Lyon, Marseille et Paris

C'est comme une course-poursuite : les voiries sont saturées, il faut songer à ouvrir d'autres coulées de bitume. Mais lancer aujourd'hui des infrastructures pour faciliter la circulation automobile dans les zones urbaines et périurbaines, c'est mordre sur des espaces habités, ces villes qui se sont étendues de zones pavillonnaires en zones pavillonnaires. Conséquence, pour tracer ces nouvelles voies, il faut le plus souvent percer des tunnels, et engager alors des financements vertigineux. Lyon en a fait la douloureuse expérience avec le tronçon nord de son périphérique, qui n'a de périphérique que le nom, puisqu'il traverse l'agglomération.

Il ne devait rien coûter aux contribuables lyonnais, avait promis Michel Noir (RPR), au moment de son élection à la mairie en 1989 , puisque sa construction et son exploitation avaient été confiées à un groupement d'entreprises (Bouygues-Dumez). Mais, en contrepartie, il serait à péage. Ce tronçon-nord du périphérique, baptisé TEO, devait décongestionner la deuxième agglomération de France : 10 kilomètres de longueur, dont la moitié en tunnel, et six échangeurs.

Le gigantisme de ces chantiers pose la question des nuisances occasionnées aux riverains : proximité de nombreuses habitations, abattage des arbres et augmentation du trafic

Le 22 juillet 1997, TEO est partiellement mise en service. Michel Noir n'est plus maire, son successeur, Raymond Barre (app.UDF), n'assiste pas à la coupure de ruban. Construit en temps record, cinq ans, cet équipement a coûté beaucoup plus cher que prévu : près 1,07 milliard d'euros (7 milliards de francs), au lieu des 600 millions d'euros (3,9 milliards de francs) annoncés. La Communauté urbaine de Lyon et le conseil général du Rhône ont dû recourir à des emprunts pour supporter l'augmentation.

Mais des associations de riverains s'opposent à cet équipement, pour les atteintes qu'il porte à l'environnement, par exemple ce tas d'échangeurs sur le bord du Rhône. Elles refusent surtout le principe du péage (2,4 euros, 16 francs). A plusieurs reprises, elles provoquent de gigantesques embouteillages en bloquant son accès. Le 6 septembre 1997 , des manifestants saccagent même un péage. Quelques jours après, le tribunal administratif de Lyon juge illégal un élément de la concession qui prévoyait la réduction des voiries adjacentes, permettant ainsi de rabattre un réservoir d'une clientèle captive sur le périphérique payant. Raymond Barre demande au concessionnaire de baisser ses tarifs. Le 6 février 1998 , le Conseil d'Etat annule la concession pour non-respect des obligations de concurrence.

Dans la foulée, la Communauté urbaine de Lyon reprend la gestion de l'ouvrage et décide de la gratuité des tronçons situés aux extrémités : seul le central restera soumis à un péage, ramené à 1,5 euro (10 francs). Il en coûtera aux deux collectivités (Communauté urbaine de Lyon et conseil général) 510 millions d'euros (4 milliards de francs) supplémentaires. Au final, le périph'nord de Lyon aura été entièrement payé par les contribuables ! Le même contribuable, qui est automobiliste, s'acquittant bien sûr en plus du péage.

Un débat agite la nouvelle municipalité lyonnaise : Etienne Tête, un adjoint Verts, à l'origine de la pupart des recours juridiques contre cet équipement, prône la suppression du péage. Le maire socialiste, Gérard Collomb, s'y refuse : selon lui, les recettes permettent de rembourser une partie des emprunts levés par la collectivité...

Avec le tunnel Prado Carénage, Marseille dispose, depuis le 18 septembre 1993 , d'un équipement qui facilite la traversée de la ville. Il a été construit et est géré par une société anonyme, la SMTPC (Société marseillaise du tunnel Prado Carénage), dont le capital a été souscrit par des entreprises du BTP et des établissements financiers. L'ouvrage, long de 2,5 kilomètres, relie l'autoroute A 50 au tunnel du Vieux Port. Il a coûté 172 millions d'euros (1,13 milliard de francs), selon la SMTPC. Réservé aux voitures et aux motos, 34 000 véhicules l'empruntent chaque jour. Depuis le 1er juillet, le péage est passé à 2,21 euros (14,50 francs). Ce tunnel permet, à ceux qui ont les moyens de le payer quotidiennement, d'éviter les embouteillages qui saturent Marseille.

Grenoble projette aussi de percer son tunnel, sous la Bastille. Mais, pour le moment, ni le tracé ni le gabarit ne sont arrêtés. L'investissement est aussi imprécis : entre 305 et 503 milllions d'euros (2 et 3,3 milliards de francs). Le principe de la gratuité de son usage a été retenu mais on ne sait pas encore qui va financer cet équipement déjà fort contesté au sein même de la nouvelle municipalité, entre PS et Verts. L'objectif reste cependant une ouverture à l'horizon 2010 .

On passe à une autre dimension avec le bouclage de la rocade A 86 autour de Paris : 1,7 milliard d'euros (11,5 millards de francs) d'investissements annoncés, soit la moitié du coût des infrastructures du TGV Méditerranée. L'ampleur de l'enveloppe s'explique par la complexité des travaux : deux tunnels, dont le premier, de 11 kilomètres, est actuellement creusé au moyen d'un tunnelier de 200 mètres de long et d'un poids de 2 400 tonnes. La taille du projet a conduit les pouvoirs publics à confier à un concessionnaire privé, Cofiroute, la réalisation et la gestion de cet ouvrage. Le premier tronçon devrait être mis en service en 2004. Le coût du péage devrait être de 4,57 euros (30 francs) pour parcourir la totalité des onze kilomètres.

Le gigantisme du chantier pose aussi la question des nuisances occasionnées aux riverains. La proximité de nombreuses habitations oblige les responsables de Cofiroute à multiplier les précautions. Les habitants du secteur, qui ont longtemps été à la tête de la contestation du projet, vivent très mal la perspective de voir des dizaines de milliers de voitures supplémentaires envahir leurs voiries. Ils avaient été déjà traumatisés par l'abattage de mille deux cents arbres même si ceux-ci doivent être remplacés par cinq mille nouvelles plantations. Afin de réduire les nuisances, la société concessionnaire a construit une voie spécifiquement destinée aux camions chargés d'évacuer les 200 000 tonnes de terre extraites du chantier afin qu'ils accèdent directement à l'autoroute A 13 sans utiliser la voirie locale.

Mais Cofiroute n'oublie pas l'enjeu économique et financier du plus grand chantier privé de France. Soucieuse de l'accueil qui sera réservé par les automobilistes à la seule section à péage d'une voie urbaine en Ile-de-France, la société a consacré 3 millions d'euros (20 millions de francs) à l'ouverture d'un pavillon d'information à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) et 229 millions d'euros (1,5 million de francs) pour une très savante étude, réalisée par des chercheurs et par des universitaires en sciences sociales pour « montrer l'utilité du projet, tout en étant à l'écoute des gens ».

de nos correspondants

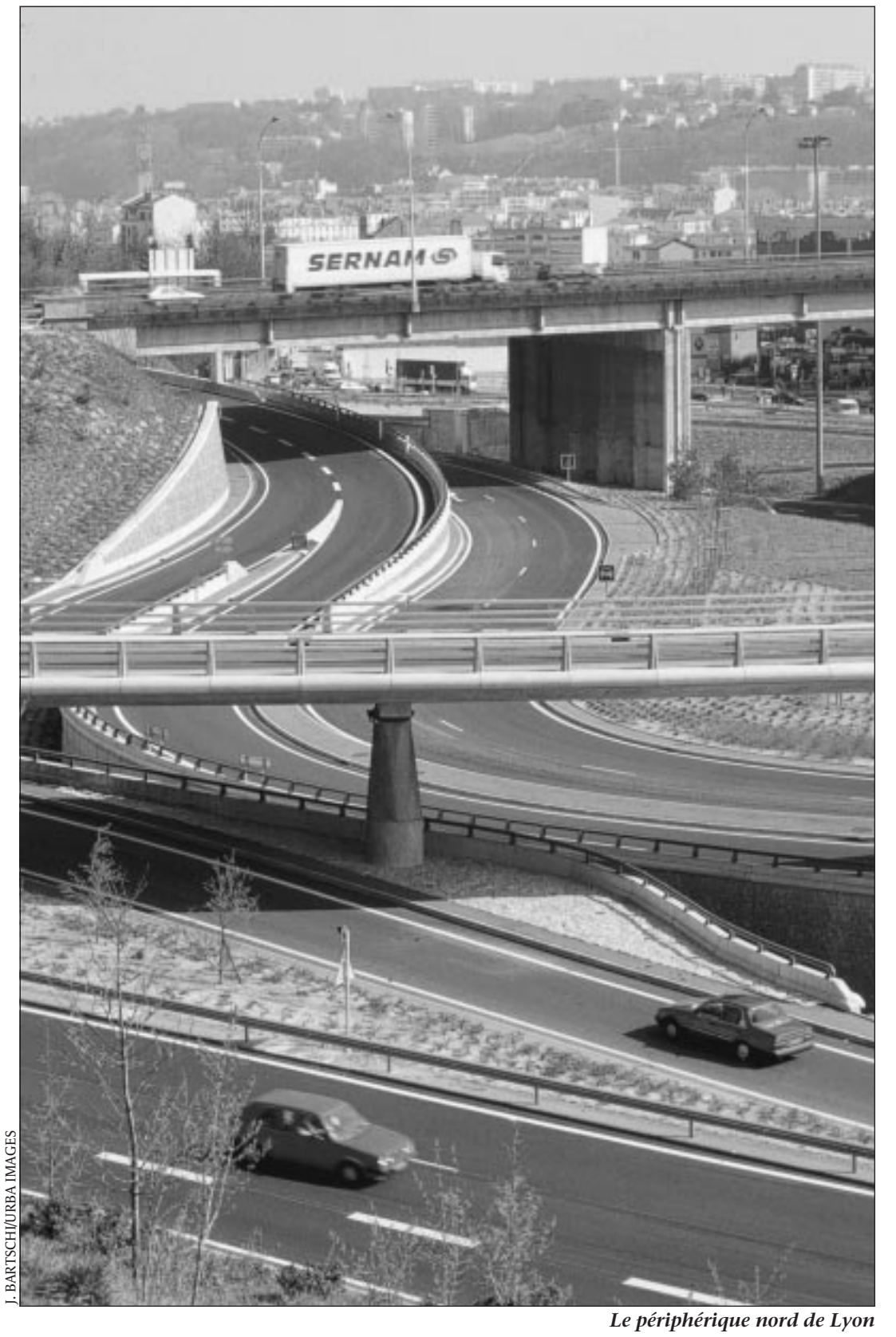

J. BARTSCHI/URBA IMAGES

Le périphérique nord de Lyon

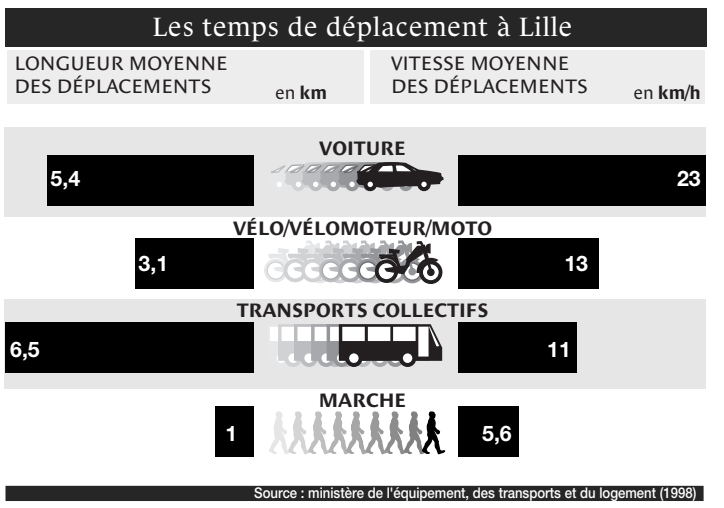

SIGNAUX

1 à 2 millions de francs le kilomètre de piste cyclable

Depuis cent ans, nos villes se sont pliées à la loi de l'automobile : élargissements des chaussées, percées de pénétrantes, boulevards transformés en aspirateurs à voitures. Ramener le réseau des voiries urbaines à une dimension plus humaine, les sécuriser pour permettre aux autres usagers de la ville de traverser sans trop de souci les carrefours, exigent, dans ce contexte, des travaux qui finissent par chiffrer. Certes les enveloppes restent modestes en comparaison des investissements pour une voie rapide : aux alentours de 700 millions le kilomètre. Il n'empêche que le coût d'un réseau cyclable digne de ce nom s'élève, en moyenne, entre 152 et 304 millions d'euros (1 et 2 millions de francs) le kilomètre.

Strasbourg, l'une des villes qui a fait la part belle au vélo, a calculé un certain nombre de ratios liés à l'aménagement de l'espace pour les cyclistes. Ainsi le mètre carré de bande de roulement coûte-t-il entre 76,23 et 106,7 euros (500 et 700 francs) en milieu urbain selon l'environnement, la nature du terrain, la typographie des lieux.

A cela, il faut ajouter toute une série d'aménagements qui entraînent des dépenses conséquentes. Les arceaux à vélos valent 228,7 euros (1 500 francs) pièce ; un éclairage standard 2 134,3 euros (14 000 francs) ; la signalisation statique (peinture sur le sol), 30,5 euros (200 francs) le mètre linéaire. L'équipement d'un carrefour se monte pour la collectivité à 45 735 euros (300 000 francs). Et, si on inclut le prix des bornes automatiques – 114 336 euros, 750 000 francs pièce – destinées à barrer les rues aux voitures, les budgets nécessaires peuvent surprendre. Ainsi la nouvelle municipalité parisienne a-t-elle décidé de consacrer 15 245 millions d'euros (100 millions de francs) pour développer les couloirs protégés. Quarante kilomètres vont ainsi être élargis (4,50 mètres au lieu de 3) : cette dimension est indispensable pour permettre la coexistence des véhicules à grand gabarit de la RATP, des taxis et des cyclistes qui seront autorisés à la fréquenter.

Marcel Scotto

Seuls 10 % des Lillois profitent des transports en commun

LILLE

de notre correspondant régional

DEUX gares contiguës – dont une dévolue aux seuls TGV – en bordure du centre de la ville ; en-dessous, le VAL, métro automatique, et le terminus de deux lignes de tramways : à leurs portes, sur la place des Buisses, autobus rangés comme à la parade. En matière de transports collectifs, Lille offre dès l'abord de quoi satisfaire le voyageur le plus exigeant.

Le choix pourrait même paraître presque superflu au visiteur d'un jour. Les Goya du Musée des beaux-arts sont accessibles en deux stations de métro et huit minutes tout compris ; mais une dizaine de minutes seulement à pied par le trajet le plus direct – une douzaine, plus agréables, par le secteur piétonnier des rues du Sec-Arembault et de Béthune, ses cinémas, ses commerces et ses restaurants.

Pour rejoindre le stade Grimonprez-Jorris, niché entre la citadelle de Vauban et la Deule, qui n'est pas desservi par le métro, oubliez la voiture : parkings et voies d'accès y sont notoirement inadaptés au flux de spectateurs. Deux bus (6 ou 3) y mènent en un quart d'heure depuis la gare, mais, à pied, le trajet ne prend guère plus de vingt minutes, par la Grand-Place à l'architecture flamande et sa vieille Bourse, la rue Esquermoise et la rue Royale aux superbes hôtels particuliers du XVIIe dans le Vieux-Lille.

Car Lille intra-muros est une « petite ville » de 220 000 habitants dont quasiment tous les quartiers sont accessibles au bon marcheur. Mais, avec ses voisines Roubaix et Tourcoing et les quatre-vingt-trois autres communes qui les entourent, elle constitue une métropole de plus d'un million d'habitants. C'est à cette autre face de la capitale des Flandres qu'est adapté le réseau de transports collectifs lillois, ses 45 km de lignes de métro, ses 22 km de voies de tramway et ses 87 lignes de bus desservant 1 400 stations réparties sur près de 1 100 km de rues et de routes.

Depuis 1983, le VAL a changé la vie des Lillois, bien qu'ils le trouvent souvent trop peu sûr et sujet aux pannes. A raison d'une rame toutes les 1,5 à 4 minutes (selon l'heure), il a transporté 62 millions de voyageurs en 2000. La première ligne relie au centre-ville deux importants équipements excentrés : le centre hospitalier régional à la limite sud-ouest de Lille et le campus universitaire de Villeneuve-d'Ascq, au sud-est de la métropole. Le CHR est à quelque huit minutes de la Grand-Place, tandis que les étudiants peuvent fouler le campus un quart d'heure après leur descente du train (deux fois plus vite qu'en voiture aujourd'hui).

La seconde ligne, inaugurée en août 1999, traverse toute l'agglomération de Lomme, à l'ouest, jusqu'à Roubaix et Tourcoing au nord-est. En octobre 2000, cinq stations supplémentaires ont été mises en service, jusqu'à la frontière belge. Elles doublent les deux lignes du tramway qui, depuis le début du XXe siècle, cheminent en site propre le long du superbe Grand Boulevard en Y qui relie le centre de Lille à ceux de Roubaix et de Tourcoing.

Ce vétéran des transports en commun lillois a été totalement rénové en 1995, pour 1,5 milliard de francs (228 millions d'euros) – à peine plus de 8 % des 18,5 milliards d'investissements consacrés au métro. Il résiste vaillamment à son moderne concurrent. Si sa fréquentation a baissé brutalement de près de 25 % à l'ouverture de la ligne 2 du VAL, elle a, depuis, remonté de 5 % et les responsables de Transpole estiment qu'elle devrait encore grimper de 10 % à 15 %.

Les Lillois apprécient-ils leurs transports en commun à leur juste valeur ? Transpole n'en transporte que 10 % – ce qui représentait, quand même, 106 millions de déplacements en 2000. L'objectif est de porter cette part à 25 % en 2010, grâce à une amélioration du service susceptible d'attirer les quelque 57 % d'habitants qui, sans doute séduits par les nombreuses autoroutes urbaines construites depuis les années 1980, préfèrent encore la voiture : pourtant, les transports publics de la métropole ont bénéficié, entre 1992 et 1999, de 2 milliards de francs (305 millions d'euros) d'investissements par an, contre 770 millions pour la voirie. Restent les piétons heureux dans leurs baskets (30 %) et les 3 % de cyclistes obstinés, qui attendent avec impatience les pistes cyclables promises par la nouvelle municipalité.

Jean-Paul Dufour

Des élus souvent frileux face aux groupes de pression

Les municipalités encouragent les transports en commun et le vélo, mais elles hésitent à dissuader d'utiliser la voiture. Et l'élaboration des plans de déplacements urbains, qu'une loi rend obligatoires, prend du retard

F. ACHDOU/URBA IMAGES

Marseille, Canebière

Le hourvari qui a suivi l'aménagement dans Paris de 41 kilomètres de couloirs de bus en site propre a été largement commenté à la rentrée des vacances. Les altercations dans la rue de Rivoli ou le boulevard de Sébastopol autour de quelques mètres perdus ou de quelques minutes gagnées ont pris le tour d'une affaire d'Etat. Pourtant, la polémique fut autrement virulente ces dernières années à Grenoble, Nantes, Lyon, Lille ou Strasbourg, qui ont entrepris des travaux de voirie beaucoup plus ambitieux.

La voiture totalise dans certaines agglomérations 85 % des trajets citadins. Difficile en France de remettre en cause cette hégémonie. Périlleux surtout pour les municipalités qui craignent les foudres de leurs administrés. L'exemple le plus patent est fourni par l'interminable gestation des plans de déplacements urbains (PDU). Initiés dans la loi d'orientation des transports intérieurs de 1982, oubliés ensuite, relancés par la loi sur l'air de 1996, rappelés dans la loi Solidarité-renouvellement urbain (SRU) de 2000, ces documents sont censés proposer une autre répartition des modes de transports, dans le but de réduire la pollution.

Les PDU sont obligatoires pour les cinquante-huit agglomérations de plus de 100 000 habitants. La date limite d'adoption, fixée initialement à la fin 1997, a dû être plusieurs fois repoussée. Alors qu'une date impérative était fixée au printemps 2001, sur les soixante-dix PDU prévus (certaines grandes agglomérations en ont en effet plusieurs), il en manque encore une vingtaine à l'appel.

L'évidente réticence de certaines communes se retrouve également dans le contenu. *« Les élus admettent de restreindre la circulation dans l'hypercentre mais multiplient les rocades et les stationnements dans la périphérie qui est toujours abandonnée à l'automobile »*, estime Jean Sivardière, président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut). *« L'esprit de la loi est détourné »*, conclut-il.

Dans la plupart des agglomérations, près de la moitié du budget prévisionnel affiché dans les plans reste dévolue à une amélioration de la fluidité automobile. A Rouen, le projet d'une rocade et d'un pont routier sur la Seine, destiné à délester le centre, avalerait la majeure partie de l'enveloppe. A Grenoble, le seul tunnel sous Bastille en grignoterait entre un quart et la moitié, selon les estimations. Ailleurs, des parkings sont programmés en masse.

La loi impose aux concepteurs des plans de fixer un objectif de baisse de la circulation automobile. Un seul envisage une baisse absolue, celui d'Ile-de-France, fixant une réduction du kilométrage parcouru de 5 % pour Paris et de 2 % pour sa banlieue. Rouen n'envisage qu'une baisse des déplacements, Lille une stabilisation du trafic. Les autres préfèrent utiliser un artifice en proposant une baisse de la part modale de la voiture, c'est-à-dire du pourcentage des déplacements faits avec ce moyen. A Lyon, il doit ainsi passer de 77 à 74 % d'ici 2010, à Toulouse de 82 à 77 %. Ce calcul *« n'est pas tout à fait une diminution de la circulation automobile, du fait de l'augmentation de la population et de l'allongement des trajets »*, constate le Groupement des autorités responsables de transport (GART), chargé de suivre l'avancement des PDU en collaboration avec un autre organisme, le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu).

Enclines à promouvoir les transports en commun et le vélo, les municipalités ne se montrent guère enthousiastes pour dissuader d'utiliser la voiture. Les élus ont d'ailleurs une vision déformée de l'opinion publique, comme le montre une récente enquête réalisée par l'Union des transports publics. Quatre-vingts pour cent des personnes sondées se déclarent favorables à une restriction de la circulation dans leur ville. Mais, lorsqu'il est demandé aux maires concernés quel est, à leur avis, le pourcentage de leurs administrés qui souhaite moins de voitures, ils avancent un chiffre moitié moindre.

Les élus surestiment donc le poids des inconditionnels de l'auto. Ces derniers disposent de puissants relais, notamment auprès des commerçants, souvent farouches opposants à toute limitation de circulation. A Clermont-Ferrand, à Grenoble, à Nice notamment, les chambres de commerce et d'industrie ont largement fait part de leurs points de vue.

« On ne change pas les comportements en cinq ans, estime Béatrice Vessiller, chargée d'études sur les déplacements urbains au Certu. *Il est déjà important qu'un consensus soit possible entre un certain nombre d'acteurs locaux sur le sujet. »* De nombreux plans osent ainsi afficher des objectifs de réduction de la pollution. Saint-Etienne entend diviser par trois les émissions de gaz carbonique, Grenoble réduire de moitié celles de poussières inhalables.

« Est-ce que tout ce qui est annoncé sera effectivement réalisé ? C'est une autre histoire, s'interroge Mme Vessiller. *Jusqu'à présent les travaux effectués sont en deçà de ce qui est prévu dans les plans. »* Strasbourg, une des villes les plus volontaristes, envisage même de revoir ses objectifs à la baisse, la nouvelle municipalité de droite souhaitant *« desserrer l'étau autour du centre-ville »*. Orléans, qui a également changé de majorité, se donne le temps de la réflexion sur la nouvelle ligne de tramway.

Aucune agglomération ne peut aujourd'hui afficher une baisse réelle de la circulation automobile : Nantes le fait mais son mode de calcul est contesté par le GART et le Certu. De rares villes comme Lille sont parvenues à stabiliser le flux. Les mesures adoptées à Paris auraient permis une baisse de 15 à 20 % du trafic sur les tronçons concernés, assure la mairie, mais cette baisse spectaculaire est encore très localisée.

On est loin en France d'un partage des déplacements en trois tiers égaux entre voiture, vélo et transport en commun, comme c'est aujourd'hui le cas à Berne, Zurich, Copenhague ou Amsterdam. Là-bas, cette redistribution, après avoir suscité naguère les mêmes palabres (en 1988, les Zurichois votèrent majoritairement contre la réduction du trafic automobile dans le centre-ville), ne suscite plus guère d'objections.

Benoît Hopquin, avec nos correspondants

L'hégémonie automobile

PROPORTION DES DÉPLACEMENTS MÉCANISÉS EFFECTUÉS

en **pourcentage**

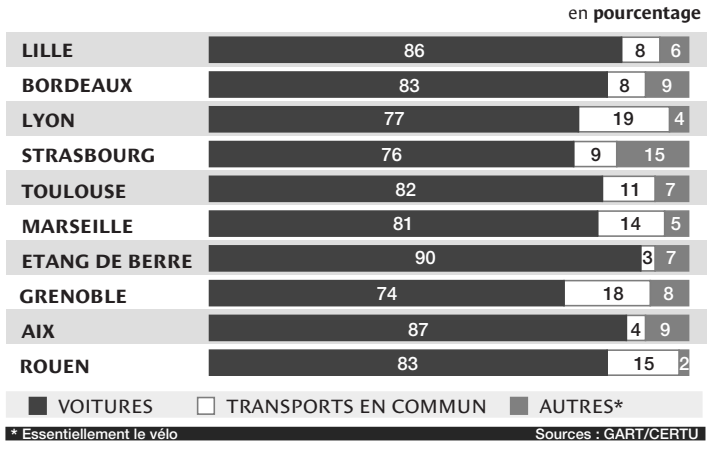

* Essentiellement le vélo

Sources : GART/CERTU

SIGNAUX

Les cyclistes, oubliés du code de la route

Le code de la route a été essentiellement pensé à l'usage des automobilistes. Tant pis pour les cyclistes qui en souffrent chaque jour. La revue interne de la Fédération des usagers de la bicyclette (Fubicy) publie régulièrement le courrier courroucé de pratiquants victimes des incivismes des conducteurs ou de l'intransigeance verbalisatrice de la maréchaussée : après avoir été longtemps tolérants envers de doux dingues qui s'aventuraient en terrain hostile, les forces de l'ordre se sont raidies dans leur uniforme devant la croissance du nombre des vélos. Outre un partage plus équitable de la voirie, les cyclistes demandent un aménagement des règles de circulation tenant compte de leurs spécificités.

En 1998, de timides aménagements ont été adoptés par le législateur. Mais les utilisateurs de vélo souhaiteraient aujourd'hui que soient pris en exemple la Belgique, l'Allemagne ou les pays scandinaves, qui ont autorisé l'usage du contresens dans les rues à sens unique ou le non-respect des feux rouges quand le cycliste tourne à droite. Sans oser rêver partager un jour le sort enviable de leurs homologues néerlandais, considérés dans bien des situations comme véhicules prioritaires.

Dans cette refonte du code, certains adeptes souhaiteraient même être dispensés de respecter les arrêts au carrefour, arguant de la pénible nécessité de se remettre en selle à chaque fois. Mais cette demande ne fait pas l'unanimité chez les adeptes de la petite reine.

Les cyclistes pourront cependant se consoler de l'indifférence du législateur français en comparant leur situation avec celle des adeptes du roller, qui n'ont à ce jour aucune existence légale. En Allemagne, le débat est officiellement lancé sur le statut à accorder à ces nouveaux usagers. En France, le flou demeure. En attendant, plus de trois cents cyclistes meurent chaque année sur les routes françaises.

B. H.

Lyon cherche à sortir de l'asphyxie

LYON
de notre correspondante

ALORS QUE PARIS entame sa petite révolution automobile, Lyon réfléchit. A la méthode Delanoë, Gérard Collomb préfère une action plus « progressive » et répartie sur le mandat. L'arrivée du nouveau maire socialiste n'a pas bouleversé la place de la voiture dans la ville, même si quelques mesures symboliques ont été adoptées, comme les coûts des parcmètres qui ont été modifiés dans le centre pour dissuader le stationnement de longue durée sur la voirie de surface. Pour la première fois, Lyon devait participer, le 22 septembre, à la « journée sans voiture ». Sous le mandat de Raymond Barre (app.UDF), la municipalité s'y était toujours refusée. Mais, sur « recommandation de la préfecture du Rhône », la mairie hésitait, mardi 18 septembre, à interdire la circulation dans le centre de la ville.

L'équipe de Gérard Collomb voulait saisir cette opération pour expérimenter certains dispositifs dans le cœur historique de la ville, de la Presqu'île aux pentes de la Croix-Rousse, jusqu'au quartier Renaissance du 5e arrondissement, là où les problèmes de stationnement sont les plus épiques. La municipalité misait sur le caractère pédagogique de la journée. *« Nous voulons montrer aux Lyonnais que la ville peut être plus agréable à vivre, que l'utilisation de la voiture n'est pas indispensable »,* expliquait, Jean-Louis Touraine, premier adjoint (PS) en charge des déplacements. Dans la foulée, la municipalité avait prévu de lancer, à partir du lundi 24 septembre, une campagne de communication, via les radios locales et sur le réseau des transports en commun. Elle est intitulée *« Et si nous laissions nos voitures au vestiaire ? »*. Cette campagne sera maintenue même si la date de son lancement pourrait être retardée.

Mais le grand chantier pour la nouvelle équipe est d'une autre nature. Il ne s'agit plus tant de dissuader le Lyonnais de prendre sa voiture que de faciliter l'accès des habitants de la grande couronne et de mettre fin à une circulation de transit qui continue de pénaliser la métropole. Sous le mandat de M. Barre, Lyon, symbole de la politique du tout-voiture des années 1960, fut la première grande ville française à adopter, en 1997, un plan de déplacement urbain (PDU), avec pour objectif de faire progresser la part de marché des transports en commun de 20 % à 25 %.

L'agglomération s'est enrichie de deux lignes de tramway, qui desservent les axes des universités, le campus de la Doua à Villeurbanne et celui de Bron. Elle dispose de 4 lignes de métro, 2 lignes de funiculaire, 2 lignes de tramway, 100 lignes de bus. Mais le cauchemar des automobilistes de la grande couronne reste le même. L'offre de transport en commun, même si des bus desservent 62 communes, reste insuffisante, et les accès sous le tunnel de Fourvière, l'entrée sud de Lyon sur l'autoroute A6, vers Bron sur l'A42 ou vers Vaulx-en-Velin sur l'A43 sont asphyxiés matin et soir.

Les priorités affichées par Gérard Collomb lors de sa campagne électorale, et qui devraient être confirmées dans les semaines prochaines lors de la présentation du plan de mandat, sont censées répondre à cet engorgement : prolongation du tramway jusqu'à Saint-Priest, du métro jusqu'à Oullins ; construction de parking relais en périphérie ; remise en activité d'une ligne de chemin de fer pour desservir l'aéroport de Saint-Exupéry, en passant par les banlieues, comme Vaulx-en-Velin et Rillieux-la-Pape ; sécurisation du réseau des transports collectifs avec la création d'une brigade de police spécialement affectée aux transports en commun.

Mais la mise en œuvre de ces projets relève de la compétence du Sytral, le syndicat des transports en commun de l'agglomération lyonnaise, dont l'endettement s'élève aujourd'hui à 915 millions de francs (6 milliards de francs). Son président (PS) Bernard Rivalta ne cache pas qu'il *« y aura des choix à faire »*. Reste enfin l'épineux dossier du tronçon ouest du périphérique (TOP) et du contournement de Lyon (COL). Gérard Collomb s'était engagé à réaliser le premier, enterré et sans péage. Il devra maintenant préciser avec quel moyen il entend financer cet ouvrage.

Sur le COL, censé détourner du centre de Lyon le trafic en provenance de l'A6-A7, un débat public sera organisé. Mais ce projet est controversé dans sa finalité et se heurte à d'importants obstacles d'ordre environnemental. Autant dire que ces deux chantiers ont peu de chance de voir le jour avant la fin du mandat de Gérard Collomb.

Sophie Landrin

Le contexte international compromet le succès de la journée « En ville, sans ma voiture ! »

Mobilisés par le plan Vigipirate, les policiers ne peuvent assurer le bon déroulement de l'opération en France

JOEL SAGET/AFP

3e régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPIMa) de Carcassonne patrouille, le 12 septembre, dans la gare Montparnasse, à Paris

Le contexte international et les mesures de sécurité prises sur le territoire français, à travers le plan Vigipirate, ont pesé sur l'organisation, samedi 22 septembre, de la journée *« En ville, sans ma voiture »*. Mardi 18, Paris et Lyon ont annoncé qu'elles se désengageaient de l'opération. Pourtant, jusqu'au dernier moment, ces deux municipalités de gauche, où les Verts occupent des postes de responsabilités et sont attachés à ce type de manifestation, ont espéré y participer.

Lundi 17, Denis Baupin, adjoint (Verts) chargé de la circulation à la ville de Paris, présentait le nouveau périmètre, limité aux seuls arrondissements du centre de la capitale, les bois de Boulogne et de Vincennes ayant été écartés du projet initial : car la préfecture de police avait, la semaine précédente, fait savoir aux services municipaux qu'elle serait dans l'incapacité de fournir des effectifs de police, mobilisés pour Vigipirate.

M. Baupin tenait quand même à présenter l'opération, même réduite, comme exemplaire de la volonté du nouvel exécutif parisien de réduire la place de la voiture. Mais, dans une ultime réunion, lundi en fin d'après-midi, la préfecture de police faisait finalement savoir à la Mairie qu'elle n'était plus en mesure de mettre 300 policiers à la disposition de la Ville pour contrôler les seuls accès au centre de Paris.

Bertrand Delanoë, le maire (PS) de la capitale, a cependant attendu mardi en fin de matinée pour publier un communiqué, curieusement daté de la veille, annonçant que les *« conditions d'un maintien [...] ne sont plus réunies »*. *« Plutôt qu'une manifestation "au rabais", loin des objectifs initiaux,* écrit M. Delanoë, *j'assume sa remise en cause dans les circonstances actuelles et je souhaite qu'à l'avenir nous puissions mettre en œuvre le programme ambitieux que nous avions prévu »*.

Jusque tard dans la nuit de lundi, le cabinet d'Yves Cochet, ministre de l'environnement, parrain de l'opération, a tenté d'obtenir le maintien de la journée dans la capitale. Mais, mardi matin, la décision était de fait entérinée lors d'une réunion interministérielle, regroupant les membres du gouvernement concernés par le renforcement de la sécurité sur le territoire autour de Lionel Jospin.

Le premier ministre décidait par ailleurs d'aller vérifier dans l'après-midi, en particulier au centre opérationnel de la préfecture de police, la mise en œuvre dans la capitale du plan Vigipirate renforcé. A Matignon, on ne souhaitait pas endosser la responsabilité de l'annulation. On a donc laissé à Bertrand Delanoë le soin de l'annoncer officiellement.

Mardi 17, le ministère de l'intérieur a aussi fait savoir que les maires des métropoles régionales devaient choisir librement de maintenir ou d'annuler la journée du 22 septembre. Les services de Daniel Vaillant indiquaient que ceux qui se prononceront en faveur du maintien ne pourront toutefois pas bénéficier de l'assistance de la police nationale pour assurer la sécurité des participants.

La mobilisation générale des policiers dans le cadre du plan Vigipirate renforcé destiné à prévenir d'éventuelles menaces terroristes justifie, explique-t-on place Beauvau, cette mesure. Les municipalités qui passeront outre devront prendre elles-mêmes en charge la sécurité de la manifestation.

> Lyon est considérée comme une ville sensible en raison de la présence sur son territoire du siège d'Interpol et de la proximité de nombreuses industries chimiques et des centrales nucléaires

Lyon est aussi considérée comme une ville sensible en raison de la présence sur son territoire du siège d'Interpol, et dans sa proximité de nombreuses industries chimiques et des centrales nucléaires. La nouvelle municipalité gauche plurielle avait pour la première fois décidé d'engager la ville dans la journée sans voiture. Mardi 18 septembre, sur *« recommandation du préfet du Rhône »*, Gérard Collomb, le maire socialiste, décidait d'annuler l'opération.

Mais plus tard dans l'après-midi, deux importants adjoints Verts, Gilles Buna et Etienne Tête, tentaient de faire revenir le maire sur sa décision.

Villeurbanne, sa voisine de 120 000 habitants, maintenait cependant sa participation. Tout comme Lille.

« Nous nous en tenons aux recommandations du gouvernement », assure-t-on à la mairie, qui précisait le programme de Martine Aubry : maire PS de la ville, elle devait, samedi, *« emprunter ou pratiquer »* tous les moyens de locomotion. La préfecture de région confirmait, mardi après-midi, que Lille, comme Tourcoing, Calais et Dunkerque serait de la fête, *« sans moyens supplémentaires à ceux déjà déployés pour le plan Vigipirate »*.

Ce flottement n'a pas épargné le gouvernement. Mardi soir, lors d'une conférence de presse tenue à Paris, Yves Cochet, ministre de l'environnement, déclarait qu'il y avait *« encore un doute »* sur cette journée. *« Nous sommes toujours en discussion avec le ministre de l'intérieur et le premier ministre pour savoir si la journée est maintenue sur l'ensemble du territoire »*, a expliqué le ministre, qui a promis une *« réponse le lendemain »*, soit mercredi 19. Trois jours avant la journée européenne, le message français risque d'être un peu brouillé.

Béatrice Jérôme, Christophe de Chenay, avec nos correspondants

Les villes allemandes maintiennent leur participation

FRANCFORT
de notre correspondant

Tragique coïncidence : le ministre allemand de l'environnement, Jürgen Trittin (écologiste), venait à peine, mardi 11 septembre, d'inviter les Allemands à participer à la journée sans voiture prévue le 22 septembre, que les avions détournés se jetaient sur leurs cibles, outre-Atlantique. Depuis, vu l'onde de choc suscitée par la catastrophe, les organisateurs de la manifestation sans auto se sont bien sûr demandé s'il fallait l'annuler.

Après moult hésitations, la décision a été prise de maintenir coûte que coûte la journée baptisée « In die Stadt ohne mein Auto ! » (Dans la ville sans ma voiture.) *« Tout doit se dérouler normalement »*, assure-t-on au ministère de l'environnement à Berlin. Cette année, près de soixante villes allemandes ont signé la charte proposée au niveau européen ; mais au moins 130 cités seront associées à l'opération, dont Berlin, Hambourg, Munich, et Francfort. Environ vingt millions de personnes seraient concernées.

« Bien sûr le contexte est un peu particulier, mais la vie reprend peu à peu ses droits. Il n'est pas utile de tout suspendre. De nombreux bénévoles et des services municipaux ont beaucoup travaillé depuis un an pour préparer ce jour, nous ne voulions pas les décourager », justifie Edmund Flösser, l'un des coordinateurs de l'opération, pour le compte de l'association Alliance pour le climat. Chaque ville est en fait libre de juger si elle entend maintenir sa participation, mais pour le moment aucune n'a décidé de se retirer de la journée sans voiture en signe de deuil avec les événements américains. Depuis le 11 septembre, seule Sarrebrück a annoncé son retrait, au dernier moment, mais pour des raisons qui n'ont rien à voir avec les attentats : il s'agit d'apaiser les tensions que la fermeture des rues aux autos a provoquées parmi les commerçants du centre-ville !

Il a été convenu d'adapter certaines manifestations aux circonstances, alors qu'au moins une centaine d'Allemands seraient au nombre des victimes des attaques terroristes aux Etats-Unis. *« Ce jour sera un peu moins décontracté. C'est une occasion avant tout symbolique, nous allons faire en sorte d'alimenter la réflexion sur la circulation en ville, en limitant le caractère festif de l'événement. Nous suggérerons par exemple de respecter une minute de silence avant chaque rencontre »*, dit un des organisateurs.

L'annulation pure et simple de cette journée a semblé d'autant plus délicate que ses promoteurs sont plutôt satisfaits de la mobilisation. Le ministère de l'environnement a accru son soutien financier ; la réduction du trafic urbain est un des mots d'ordre du parti écologiste dont est issu M. Trittin : *« L'organisation écologique de la circulation est absolument nécessaire, afin de protéger le climat »*, répète ce membre du gouvernement Schröder. Des villes importantes, à l'instar de Cologne, ont rejoint le mouvement. Mais, attentats ou pas, d'autres cités, comme Düsseldorf, continuent de le bouder.

Philippe Ricard

Fiche pratique

● **22 septembre.** Depuis 1988, cette journée est consacrée « sans voiture ». Chaque ville participante s'engage à respecter un cahier des charges établi par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.
● **Horaires.** Dans la plupart des villes, le périmètre délimité sera interdit de 7 heures à 19 heures.
● **Informations.** Une cellule d'informations a été mise en place : des opérateurs téléphoniques répondent aux questions grâce à un numéro vert (0-800-22-09-01, avec déclinaisons par département). Plus de 35 000 affiches ont été diffusées, 10 000 pancartes *« autorisation de circuler dans le périmètre »* délimiteront les espaces autorisés. 3 250 kits écoliers ont été réalisés pour les classes de CM 1 et CM 2 dans les villes partenaires. Pour chaque acteur de l'opération, un site internet (envillesansmavoiture.org) leur permettra de dialoguer en direct sur un forum privé.
● **Périmètre.** Chaque ville doit réserver un périmètre aux piétons, bicyclettes, véhicules dits propres (GPL) et transports publics. Sa superficie du périmètre est définie en proportion de la population ou du territoire municipal. Ce périmètre doit être relié à la périphérie par des voies piétonnes ou cyclables passant par les gares routières ou ferroviaires. Des moyens de transport alternatifs renforcés comme vélos, transports collectifs, voitures électriques ou voitures au GPL sont mis à la disposition des usagers.

La liste des villes en France...

• opération "En ville, sans ma voiture !" 22 septembre 2001

La petite couronne

1 Clichy
2 Nanterre
3 Fontenay-aux-Roses
4 Cachan
5 Vincennes
6 Montreuil
7 Le Pré Saint-Gervais
8 Romainville
9 Pantin
10 Aubervilliers

... et en Europe

Après le retrait de Paris et de Lyon, voici la liste des villes participantes établie à la date du mardi 18 septembre

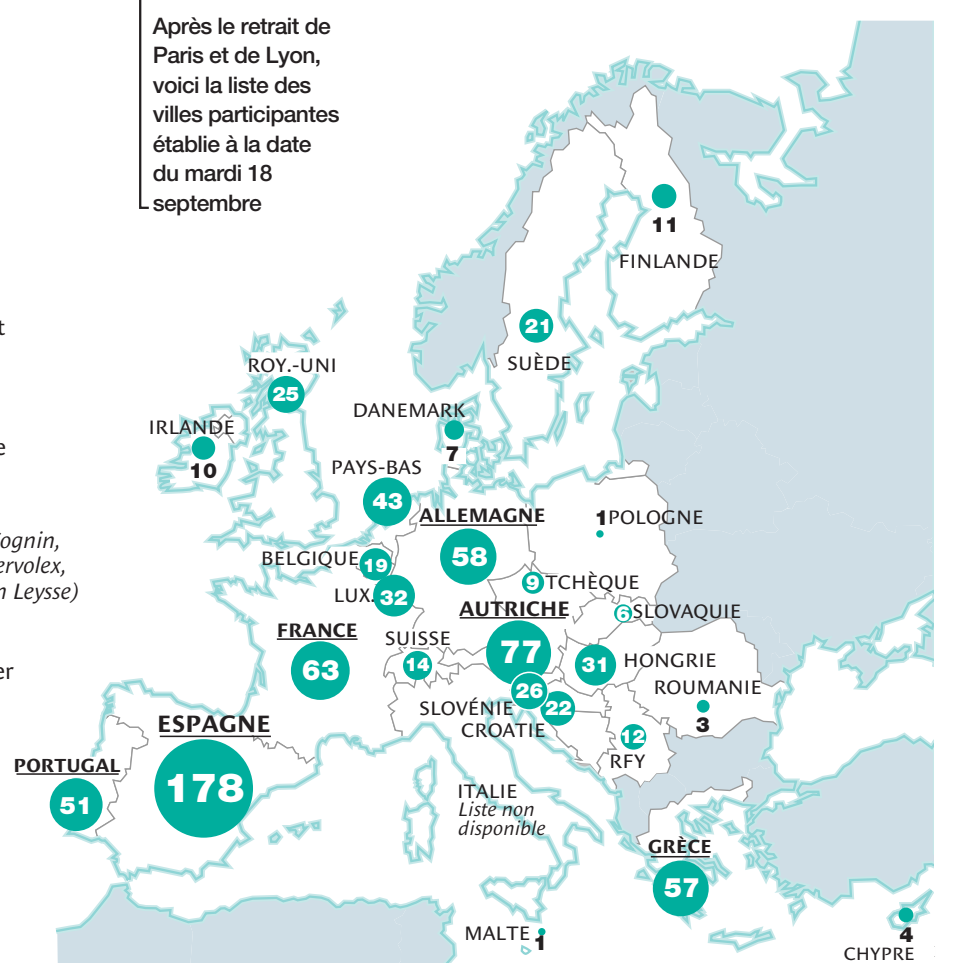

Le Monde

Siège social : 21 *bis*, rue Claude-Bernard
75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00
Télécopieur : 01-42-17-21-21
Télex : 206 806 F

Edité par la SA Le Monde,
président du directoire,
directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN : 0395-2037

Pré-presse *Le Monde*
Impression *Le Monde*
12, rue M.-Gunsbourg
94852 Ivry Cedex
Printed in France